This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

TF H

Digitized by Google

KE981

~~Noth 20.1.4~~

Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JOHN AMORY LOWELL

(Class of 1815)

OF BOSTON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

TOURNAI.

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

TOURNAI.

TOME 15.

TOURNAI
MALO ET LEVASSEUR, IMPRIMEURS DE LA SOCIÉTÉ

—

AVRIL 1872.

Digitized by Google

Nath 20.1.4

Harvard College Library
May 25, 1920
J.A. Lowell Fund

Digitized by Google

BULLETINS

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE TOURNAI.

SÉANCE DU JEUDI 2 JUIN 1870.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

La rédaction du procès-verbal de la séance précédente est approuvée.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 39e année, 2e série, tome XXIX, nos 3 et 4.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome III, 5e livraison. — 15 mai 1870.

— *Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg*, tome X, xxxiv-276 pages.

— *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome X, 4e livraison.

Digitized by Google

— *Bulletin du Comité flamand de France*, tome V, n° 5.

— *L'Égypte et ses relations commerciales avec la Belgique.* — *L'empire du Maroc et ses relations avec la Belgique.* — *La Serbie au point de vue du commerce belge.* — *La Roumanie et le prince Charles de Hohenzollern,* précis historique et appréciation commerciale, par Auguste Meulemans.

—

La Gilde de saint Thomas et de saint Luc, qui a tenu sa session annuelle en notre ville du 20 au 23 septembre 1869, fait hommage à la Société d'un exemplaire des procès-verbaux des séances de sa sixième réunion. Ce fascicule de 63 pages (123 à 175) contient en outre la liste des membres de la Gilde qui se sont rendus à Tournai, la liste générale de tous les membres de cette Société, une notice nécrologique sur MM. Ed. De Bleser et Benoît Schollaert, membres décédés, une étude sur la Sacrarium et la Piscine, par Mgr. Voisin, et un spirituel et humaristique récit du séjour de la Gilde à Tournai, par M. l'abbé Bectémé. On y a joint six planches. La première donne le plan de l'église collégiale d'Antoing et les quatre suivantes concernent l'église de Sainte-Marie-Magdeleine de Tournai qui est du XIIIe siècle. On y voit tout ce qui peut intéresser un archéologue : plans, coupes, élévations, détails d'architecture, etc. Enfin, la sixième planche représente la belle charpente ogivale de la nef de l'église de Saint-Nicolas en cette ville, avec les dessins de ses parties les plus curieuses.

Le premier fascicule doit être suivi d'un second qui ne sera pas moins intéressant. Il contiendra un certain nombre de notices sur des monuments et sur des objets d'art.

On convient qu'il sera fait des extraits de ces publications qui seront insérés dans les *Bulletins* de la Société.

—

Digitized by Google

On mettra à la suite du procès-verbal de cette séance la première partie de l'analyse qu'a faite M. Huguet, curé de Néchin, de la notice de M. Pinchart sur Roger Van der Weyden.

—

La séance est levée.

UNE CÉLÉBRITÉ TOURNAISIENNE

AU QUINZIÈME SIÈCLE.

—

LE PEINTRE VAN DER WEYDEN
ou mieux ROGER DE LE PASTURE.

—

M. Al. Pinchart, archiviste de l'État, a publié, dans le n° d'octobre 1867 du *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, la première partie d'un travail des plus intéressants sur Roger Van der Weyden, contemporain des frères Van Eyck et de Memling, et presque l'égal de ces gloires de la peinture flamande.

Nous ne pouvons nous dispenser de rendre compte de cette remarquable notice, avant même que le savant archiviste nous en ait donné le complément, impatiemment attendu; car ce peintre célèbre était Tournaisien, et le travail de M. Pinchart a surtout pour but de mettre en évidence cette particularité jusqu'ici contestée.

C'est donc pour nous une question d'histoire locale qui mérite d'être consignée dans nos *Bulletins*.

L'honneur de cette découverte revient à notre éminent concitoyen et ancien collègue, M. Barthélemy Dumortier, qui en fit part dès 1852 à MM. Gachet et Génard, d'Anvers;

Digitized by Google

mais ce fut M. Pinchart lui-même qui, dans une visite à nos archives communales en 1863, mit au jour les preuves les plus irréfragables qui rendaient victorieuse l'opinion de M. Dumortier, jusque-là fort combattue.

On comprend tout l'intérêt qui s'attache pour nous à ces recherches faites dans nos murs, que chacun de nous peut contrôler à loisir et qui ont eu l'heureuse chance de restituer à la cité l'une de ses plus grandes illustrations.

Il n'y a que peu d'années, on ne connaissait guère Van der Weyden que de nom, par la mention que faisaient de ce peintre quelques catalogues de musées, qui lui attribuaient, avec plus ou moins de vraisemblance, plusieurs tableaux de l'ancienne école flamande.

Les auteurs anciens ne nous avaient laissé que bien peu de renseignements, et encore, pleins d'inexactitude, sur ce personnage dont la vie, comme celle de Memling, semblait devoir rester entourée de mystères et vouée à l'oubli de la postérité.

Mais le zèle que nos savants apportent maintenant au dépouillement de nos archives, a mis au jour, depuis 1846 jusqu'à présent, toute une série de découvertes concernant le peintre Van der Weyden, qui nous ont révélé sa véritable patrie, le temps précis où il a vécu, l'école où il s'est formé, les principales circonstances de sa vie et des détails sur ses descendants, dont plusieurs furent peintres, comme le chef de la race et marquèrent également dans l'histoire de la peinture.

La source la plus précieuse, qui ait fourni ces renseignements, repose dans nos archives et n'est autre que le registre authentique de la corporation des peintres Tournaisiens au XVe siècle, dont Roger Van der Weyden faisait partie.

Sans chercher ailleurs que dans le travail de M. Pinchart que nous analysons, des développements à notre sujet, nous

Digitized by Google

ne le suivrons pas dans le plan qu'il a adopté dans sa dissertation, qui est un travail d'érudition qui épuise la matière; nous nous contenterons d'en extraire les faits qui reconstituent la biographie de Van der Weyden. Le § I résumera les citations que les anciens auteurs nous avaient laissées sur ce peintre; le second sera consacré aux découvertes faites, depuis 1846, par M. Wauters et quelques autres; enfin, nous donnerons les curieux extraits qui ont été faits dans nos archives par M. Pinchart lui-même en 1863 et qui ont si complètement et si heureusement élucidé cette biographie.

§ Ier. *Anciens documents sur Roger Van der Weyden.*

Le plus ancien écrivain qui fasse mention de notre peintre est un auteur contemporain, Barthélemi Facius ou Facio, dans un ouvrage sur les hommes illustres de son temps, rédigé vers 1455, mais publié seulement à Florence en 1745. Il lui fait l'honneur de le placer parmi les quatre peintres les plus célèbres de son époque, auxquels il consacre une mention; il dit que ce Roger le Gaulois ou le Français, élève de Jean le Gaulois (Van Eyck) et son compatriote (*Rogerius Gallicus, Joannis discipulus et conterraneus*), fit en l'an du jubilé 1450 le voyage de Rome, où il admira dans l'église de Saint-Jean de Latran les pientures de Gentil Fabriano, l'un des principaux chefs de l'école Romaine d'alors; il parle de certains tableaux de Roger qui existaient alors à Gênes, à Ferrare et chez Alphonse, roi de Naples, dont le même Facius était le secrétaire; il ajoute qu'à Bruxelles il peignit une sainte chapelle d'un travail parfait : « *Bursellæ, quæ urbs in Gallia est, ædem sacram pinxit absolutissimi operis.* » Le mot *ædes* ne nous paraît pas devoir être traduit par édifice, comme le fait M. Pinchart; car il s'agit ici, à n'en pas douter, d'un de ces riches

Digitized by Google

la date du 2 mai de cette année déclara qu'après la mort de son peintre Roger, cet emploi serait supprimé.

La réputation de Van Eyck était si grande qu'il n'y a aucun doute que Van der Weyden n'ait vu ses œuvres et n'en aît profité, mais qu'il aît vécu dans son intimité et aît reçu ses leçons, nous ne croyons pas pouvoir l'admettre quelque soit l'autorité qui s'attache aux témoignages des auteurs contemporains. Facius, Santi et les autres, qui écrivaient en Italie et confondaient les Pays-Bas avec la France, ont en effet bien pu être trompés par l'air de famille et l'emploi du nouveau procédé à l'huile chez les deux maîtres, habitants du même pays, et rattacher ainsi Roger à la grande école des Van Eyck, dont le nom était devenu si populaire.

Le dernier témoignage important des anciens concernant la personne de Van der Weyden, se trouve dans Sweertius (1) et dans Christyn (2), qui rapportent son épitaphe en vers latins qui se trouvait dans la nef de Ste-Gudule.

La voici avec la traduction :

Exanimis saxo recubas, Rogere, sub isto
Qui rerum formas pingere doctus eras.
Morte tua Bruxella dolet, quod in arte peritum
Artificem similem non reperire timet.
Ars etiam mœret, tanto viduata magistro,
Cui par pingendi nullus in arte fuit.

« Tu reposes inanimé sous cette pierre, illustre Roger, toi qui fus si habile dans le dessin ;

» Bruxelles pleure ta mort, craignant de ne plus retrouver un artiste semblable à toi ;

» L'art te pleure également, privé qu'il est d'un maître qui n'a pas eu son égal dans la peinture. »

---

(1) *Monumentia sepulcralia*, p. 284.

(2) *Basilica Bruxellensis*. Malines, 1743, t. I, p. 130.

Digitized by Google

M. Pinchart croit cette inscription postérieure de plus d'un siècle au décès de l'artiste; elle daterait, selon lui, de 1582, époque où la pierre primitive qui recouvrait le tombeau de Roger, fut brisée lors de la construction de la chapelle actuelle du St-Sacrement et remplacée dans la nef par celle que nous venons de citer.

Le style de cette épitaphe lui paraît plutôt appartenir au XVIe siècle; avec la Renaissance, la poésie latine brillait de tout son éclat. M. Wauters a en effet découvert dans un registre de sépulture l'emplacement exact où Roger et sa femme furent inhumés; c'était dans le pourtour du chœur, vis-à-vis l'autel de Sainte-Catherine qui disparut dans les circonstances susdites; nous croyons devoir transcrire ce texte : « *Magister Rogerus Van der Weyden, excellens pictor, cum uxore suâ; liggen voor sinte Catelynen autaer, onder eenen blauwen steen.* » Roger Van der Weyden, peintre excellent, inhumé avec sa femme devant l'autel Sainte-Catherine, sous une pierre bleue.

Telles sont les données que l'on possédait, jusqu'en 1846, sur la personne de Roger Van der Weyden; pour ses œuvres, nous attendons la fin du travail de M. Pinchart qui doit traiter ce sujet, et nous en rendrons compte aussitôt qu'il paraîtra. Venons-en maintenant aux documents qui ont été publiés depuis 1846 et antérieurement à 1863.

§ II. *Découvertes sur Van der Weyden*, de 1846 à 1863 exclusivement.

Un article de M. Wauters, archiviste de la ville de Bruxelles, publié au mois d'avril 1846 dans le *Messager des Sciences historiques de Gand*, inaugura la série des révélations qui devaient dégager des ténèbres, où nous l'avons laissée, la biographie de Van der Weyden.

D'après des pièces authentiques provenant des archives

Digitized by Google

du royaume et de celles de Ste-Gudule, il établit avec certitude que Roger était déjà peintre à gages de la ville de Bruxelles en 1436, qu'il exerçait encore cette fonction en 1449, que sa mort arriva vers l'année 1464 et que sa femme Elisabeth Goffaerts lui survécut jusqu'en 1477. La maison qu'ils habitaient occupait le coin des rues de la Montagne de la Cour et de l'Empereur; enfin il mit au jour le curieux passage extrait du livre des sépultures de Ste-Gudule, concernant la place de leur tombeau et que nous avons cité précédemment.

Toutes les découvertes subséquentes n'ont fait que confirmer ces précieux renseignements; mais M. Wauters était moins heureux en assignant Bruxelles pour la patrie de Roger et en le faisant élève de Van Eyck et maître de Memling. La première de ces hypothèses, concernant son origine, est aujourd'hui renversée et la seconde est bien compromise, si pas abandonnée comme entièrement fausse. Du reste, la part du savant archiviste Bruxellois était déjà bien belle dans ces trouvailles, et il devait les accroître encore, comme nous le verrons plus loin.

Nous ne parlerons pas d'un travail que M. Van Hasselt fit paraître en 1849 dans les *Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers* sur trois peintres du nom de Van der Weyden; il concerne en effet plutôt les descendants de notre Roger et n'apporte aucun fait nouveau sur ce personnage. Mais vers la fin de cette même année, M. le comte De La Borde édita le premier volume des preuves de son ouvrage, intitulé: *Les Ducs de Bourgogne*, et il y donna deux pièces nouvelles fournissant de précieux renseignements sur Van der Weyden; l'une est un contrat passé le 16 juin 1455 entre l'abbé de S.-Aubert, près de Cambrai et, *Roger De le Pasture, maître ouvrier de peinture de Bruxelles*, pour l'exécution d'un grand tableau, qui ne fut achevé qu'en 1459; l'autre, une

Digitized by Google

note d'un *maistre Rogier*, *peintre*, qui fut chargé de taxer les travaux faits en 1461 ou 1462 dans l'hôtel de Philippe-le-Bon, à Bruxelles. M. De La Borde n'hésite pas à reconnaître qu'il s'agit dans ces deux pièces de Roger Van der Weyden, car Veyde signifie pâture ou pâturage, et ainsi De le Pasture n'est pas autre chose que la traduction du flamand van der weyden. Nous en avons la preuve dans un document contemporain : *Tria Jornalia pascue flandricè dicte Weyden*, (Cartul. de la Chartreuse de Scheut de 1480.)

C'était la première fois que le vrai nom de famille du peintre revoyait le jour, et nous verrons combien cette découverte fut utile pour éclaircir et confirmer les recherches subséquentes.

En effet, en 1854, M. Génard, d'Anvers, publiait des notes à lui communiquées par M. B. Du Mortier, constatant l'existence d'une école de peinture à Tournai au XVe siècle, et l'inscription au registre de cette corporation d'un Roger de le Pasture, natif de Tournai, comme apprenti chez Robert Campin, en 1427, et son admission à la maîtrise en 1432. Ainsi était confirmée l'exactitude de la traduction donnée par M. De La Borde. M. Wauters refusa d'admettre cette identité et, l'année suivante, dans un nouveau travail il reprit sa thèse qui donnait Bruxelles pour patrie à Van der Weyden, en l'appuyant d'une preuve nouvelle, tirée de la chronique du couvent d'Hérinnes, près d'Enghien.

On y lit qu'un Corneille de *Pascuâ, de Bruxellâ*, fils d'un peintre célèbre, nommé Roger, y mourut en 1475, âgé de 48 ans. Ce qui reporte la naissance de ce fils de Van der Weyden à 1425, deux ans avant l'époque signalée par M. Génard pour le commencement de l'apprentissage de Roger, chez Campin, à Tournai. Evidemment, il y avait ici lieu à de graves difficultés ; nous verrons plus loin comment elles furent heureusement résolues contre M. Wauters.

Digitized by Google

C'est dans le même travail, que des extraits des archives des hospicea de Bruxelles et de Ste-Gudule firent connaître l'emplacement de la maison habitée par l'artiste, jusqu'à sa mort, et ensuite par ses descendants, et d'autres particularités intéressantes sur sa famille.

En 1858, M. Van Even, archiviste de la ville de Louvain, inséra dans une revue Hollandaise un extrait d'un ouvrage de Molanus, jusque-là inédit, aujourd'hui publié par les soins de la Commission royale d'histoire et intitulé : *Historiæ Lovaniensium libri XIV*. On y lit que Van der Weyden était bourgeois et peintre de Louvain, et tout naturellement M. Van Even se hâtait de revendiquer cet artiste pour sa ville natale; voici du reste ce passage : « *Magister Rogerius, civis et pictor Lovaniensis, depinxit Lovanii ad S. Petrum altare Edelheer et in capella Beatae Mariae summum altare, quod opus Maria regina a sagittariis impetravit et in Hispania vehi curavit, quanquam in mari periisse dicatur, et ejus loco dedit capellæ quingentorum florenorum organa et novum altare ad exemplar Rogerii expressum opera Michaelis Coxenii, Mechliniensis, sui pictoris.* » Maître Roger, peintre et bourgeois de Louvain, peignit à St.-Pierre de cette ville l'autel (Edelheer?) et dans la chapelle de la Ste-Vierge le retable. C'est cette œuvre que la reine Marie (de Hongrie) demanda aux archers et fit transporter en Espagne ; elle périt, dit-on, pendant la traversée. La reine donna en place un autre autel peint dans le genre de Roger, par Michel Coxie, de Malines, son peintre. »

Ce texte était une nouvelle complication, à cette date où le manuscrit de Tournai n'avait pas encore été dépouillé avec exactitude, comme il le fut quelques années plus tard.

En 1860, MM. Pinchart et Ruelens firent paraître quelques notes provenant du registre de la confrérie de Ste-Croix de l'église S.-Jacques-sur-Caudenberg, au XVe siècle ; on y

Digitized by Google

trouve le nom de Roger à la date de 1462, avec la qualification de peintre de la ville, et ceux de deux de ses fils Pierre, pientre, et Jean, orfévre. On ne connaissait jusque-là que deux de ses enfants Corneille et Pierre, le nom d'un troisième était révélé.

Enfin, en octobre 1862, M. Ed. Fétis donnait la biographie d'un Gossuin Van der Weyden, petit-fils de Roger, et également peintre, grâce à des renseignements recueillis à l'abbaye de Tongerloo.

Ici dans l'ordre chronologique vient se placer la visite de M. Pinchart à nos archives en avril 1863, qui fut si féconde en résultats pour la question qui nous occupe. Nous allons consacrer à ces découvertes un article spécial; mais nous devons noter auparavant, pour ne plus y revenir, une brochure de M. Léon de Burbure, qui parut en 1865 et qui est très-riche en documents sur la postérité de Roger, surtout sur Gossuin Van der Weyden et Roger le jeune, son fils.

§ III. *Les Manuscrits de Tournai.*

Les renseignements recueillis dans nos archives par M. Pinchart sur Roger Van der Weyden, et qui firent une si grande sensation parmi nos érudits, sont contenus dans trois espèces différentes de vieux registres, dont l'authenticité est incontestable. D'abord c'est le livre des inscriptions de la corporation des peintres de Tournai de 1426 à 1794; en second lieu ce sont les comptes de la même corporation; enfin les cartulaires des rentes viagères que la ville créait dans les moments de crise financière pour se procurer de l'argent.

Le premier de ces documents, l'un des plus précieux de nos archives, est celui-là même d'où M. Dumortier avait tiré les deux notes qu'il communiqua en 1852 à quelques-uns de ses amis. C'est un vol. in-4° de 277 feuillets non cotés, dont les premières écritures remontent à 1482 où 1483,

Digitized by Google

époque où l'on retranscrivit, d'après un plus ancien registre, la liste des peintres à partir de 1426.

On y lit donc :

(Fol. 81, r°.) « *Rogelet De le Pasture, natif de Tournai, commencha son apresure le cinquième jour de mars, l'an mil CCCC vingt-six et fut son maistre maistre Robert Campin, paintre, lequel Rogelet a parfait son apresure deuement avec son dit maistre.* »

(Fol. 17, v°.) « *Maistre Rogier De le Pasture, natif de Tournai, fut receu à la francise du mestier des paintres, le premier jour d'aoust, l'an dessusdit (mil CCCC XXXII .)* »

La première partie du livre concerne les maîtres et la deuxième, les apprentis; c'est pourquoi la citation qui mentionne la date de 1426, ne vient qu'en deuxième lieu dans l'ordre des feuillets.

Voilà donc le lieu de naissance de ce *Roger De le Pasture* bien déterminé, l'indication du maître sous lequel il étudia du 5 mars 1426 au 1er août 1432, date où il fut reçu maître lui-même.

L'année précise de la mort du même personnage, qui avait quitté sa ville natale pour se fixer à Bruxelles, va nous être révélée par un texte du compte de la corporation des peintres de 1463; c'est le plus ancien qui existe aux archives.

En voici le préambule : « *S'ensieult les comptes que fait et rend Phelippot Truffin comme juret du mestier des paintres et aussy receveur, commenchant la rechepte et mises le jour de la recréation mil quatre cens soixante-trois et finant à la recréation LXIIII, laquelle rechepte et mises se font à livres et gros de flandre, xx gros pour chascune livre.* » Vient ensuite le chapitre de la recette pour l'année, et en second lieu le chapitre des dépenses qui commence ainsi : « *S'ensieult les mises, frais et despens fais et payet par ledit juret et recheveur dudit mettier pour les causes et aux personnes qui s'ensieult.* »

Digitized by Google

Le 3e article est conçu en ces termes : « *Item, payet pour les chandelles qui furent mises devant Saint Luc à cauze du service maistre Rogier de le Pasture, natif de cheste ville de Tournay, lequel demoroit à Brouxelles, pour ce : IIII gros z*». (Le *z* dans les écritures anciennes au XVIe siècle signifie 1/2.)

Voilà donc la confirmation des deux textes du registre des inscriptions. Ce Roger est bien natif de Tournai, et nous savons maintenant de plus qu'il alla se fixer à Bruxelles et y mourut en 1463.

Les registres des rentes viagères dues par la ville vont encore nous fournir d'autres détails. On eut recours à ce moyen de battre monnaie en 1435, pour obtenir de Philippe-le-Bon un traité qui garantissait à la ville paix et sûreté pour le terme de six ans. Parmi les prêteurs, nous trouvons inscrit le nom du même Roger, de sa femme et de deux de ses enfants, en ces termes :

« Au XXIe jour d'octobre. — *A maistre Rogier De le Pasture, paintre, fils de feu Henry, demorant à Brouxielles, eagié de XXXV ans, et demisielle Ysabiel Goffart, fille Jehan, sa femme, eagiée de XXX ans, X livres.*

A Cornille De le Pasture et Marguerite sa suer, enffans dudit maistre Rogier qu'il a de ladite demisielle Ysabiel, sa femme, ledit Cornille eagié de VIII ans et ladite Marguerite de III ans, C sols. »

Les mêmes articles sont répétés en abrégé sous la date du 21 avril, date où la rente avait été créée, puisque le premier arrérage sémestriel en fut payé au 21 octobre suivant.

Ainsi ce manuscrit nous fait connaître que Roger De le Pasture, peintre, fils de Henri, habitait Bruxelles ; que sa femme se nommait Isabelle Goffart, et deux de leurs enfants Corneille et Marguerite ; leur âge en 1435 est indiqué avec précision : le père avait 35 ans, la mère 30, le fils 8, et la fille 3.

Digitized by Google

Ces précieuses indications se retrouvent dans une copie de 1445 et dans une autre de 1459. Ces registres expliquent que ces rentes avaient été créées pour lever la somme à payer à Philippe-le-Bon, en vertu du traité de sûreté conclu par la ville de Tournai avec ce prince pour le terme de six ans.

En 1442, d'autres rentes furent constituées pour subvenir aux frais d'une levée en faveur du roi de France en guerre avec les Anglais, et parmi les personnes qui en achetèrent, figure de nouveau Roger De le Pasture, en ces termes :

« Au XVe de mars. — A Roger de le Pasture, paintre, demorant à Brouxielles, accateur, aux vies de lui, eagié de XLIII ans, et de demisiel Ysabiel Goffart, sa femme, acquis le XVe jour de septembre l'an mil IIII^c XLI, à XII deniers le denier, C solz tournois.

» Audit accateur, aux vies de lui et de Piéret de le Pasture, son fil eagié de III ans, acquis comme dessus V sols tournois.

» Audit accateur, aux vies de lui et de Haquinet De le Pasture, son fils, eagié de III ans, acquis comme dessus. »

Voici donc les noms de deux nouveaux enfants jumeaux. Nous connaissons donc Corneille, Marguerite, Pierre et Jean (Haquinet, variante de Jean au Moyen-Age).

Tels sont donc les précieux renseignements fournis par notre riche dépôt d'archives sur l'un des peintres les plus célèbres de l'ancienne école flamande, que l'on peut placer presque sur la même ligne que Van Eyck et Memling. Ce n'est pas pour Tournai une mince gloire d'avoir donné le jour à cet artiste, formé dans l'école même de la cité.

La dernière partie du travail de M. Pinchart nous révélera d'autres détails curieux et nous mettra à même de compléter la notice qui précède, de manière à donner une biographie complète de *notre Gallait* du XVe siècle.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 7 JUILLET 1870.

M. F. Du Bus, aîné, *président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance du mois de juin est communiqué et adopté.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Revue de la numismatique belge, 5e série, tome II, troisième livraison avec la pl. VIII.

— *Revue agricole, industrielle et littéraire de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 22e année, t. XXIV, n° 4. — Avril 1871.

— *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, année 1870, n° 1.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome troisième, 6e livraison. — 15 Juin 1870.

— *Les coupures ou fragments épars détachés d'œuvres inédites.* — Essai de tablettes liégeoises, par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette, 105e livraison.

— *Notice sur le corps du génie en Belgique pendant le XVIIIe siècle*, par le général Guillaume.

— *Des précautions à prendre dans les prêts sur hypothèque et les acquisitions d'immeubles*, par Jules Declèves, candidat notaire, membre du Cercle archéologique de Mons.

Digitized by Google

— *Rapport de la députation permanente*, 1re année.

Il y est fait mention des travaux de la Société p. 269.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 39e année, 2e série, tome XXIX, n° 5.

— *Bulletin des Commissions royales et d'archéologie*, neuvième année, nos 1, 2, 3 et 4.

— *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, tome VII, 1870. — Deuxième livraison.

—

Mgr le vicaire-général Voisin fait connaître que M. Fourdin, archiviste de la ville d'Ath, lui a envoyé, pour être communiqué à la Société, un inventaire du mobilier de l'église de Saint-Julien en cette même ville, fait en 1522, dont l'original repose aux archives communales.

Quoique cet inventaire ait été fait avec peu de soin, il offre cependant de l'intérêt, parce qu'on y trouve mentionnés des objets qui rappellent des cérémonies liturgiques et des usages du moyen-âge observés dans notre pays. C'est ainsi qu'on y voit que l'on plaçait, dans l'église de Saint-Julien, un voile qui dérobait la vue de l'autel aux assistants pendant le carême, appelé voile du temple,—*velum templi*, — parce qu'il rappelait celui du temple de Jérusalem.

Les enfants de chœur portaient de petits ornements sacerdotaux proportionnés à leur taille. On appendait des clochettes aux statues des saints, aux châsses qu'on portait aux processions. On fait mention du mouchoir qu'on attachait au missel sur l'autel, etc.

L'honorable membre a mis des notes pour expliquer quelques articles de cet inventaire; mais il y a plusieurs

Digitized by Google

mots dont la signification lui est demeurée inconnue. Il suppose qu'ils n'étaient en usage que parmi le clergé de la ville d'Ath, ou même que dans la sacristie de Saint-Julien.

On décide que le tout sera inséré dans les *Bulletins*.

—

M. l'abbé Huguet donne lecture de diverses notes archéologiques qu'il a recueillies dans un voyage en Italie et dans le midi de la France. Il signale tout spécialement un autel du IXe siècle qu'il a vu dans la cathédrale d'Avignon. Il promet, sur le désir qui lui en est exprimé, de rédiger ces notes et d'en faire l'objet d'une petite notice qu'il communiquera à la prochaine réunion.

—

Mgr. Voisin annonce que le XIVe volume des *Bulletins* est terminé.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

ARCHIVES DE LA VILLE D'ATH.

4 *Octobre* 1522.

Inventaire des ornements et joyaux de l'église primaire de St-Julien,

Desquelz joyaulx, aournemens et garnissemens la déclaration s'enssuit; c'est assavoir :

Une ymaige de Ntre-Dame d'argent, assize sur un piet ossy d'argent doret, pesant ensamble cincq mars, et une bourse de drap d'or, et à ycelle pendant treze clocquettes d'argent doret (1).

Item, ung vaisseau d'argent doret, servant à porter le Saint-Sacrement le jour du sacre, pesant deux mars et demi, et y a une croisette deseure.

Item, ung calice d'argent doret, estoffet de platine et louchette (2), qui est le milleur de l'église, pesant, y comprins le sacquelet, quattre mars, trois onches et demi.

Item, ung autre caliche mendre, d'argent doret, estoffet de platine et louchette, d'argent doret, pesant, y comprins le sacquelet, deux mars et demi.

---

(1) *Cloquettes d'argent.* — Des clochettes étaient attachées aux statues et aux châsses de reliques pour avertir les fidèles de leur approche dans les processions.

(2) *Estoffet de platine et louchette,* — garni, accompagné de la patène et de la petite cuillère.

Digitized by Google

Item, ung autre calice d'argent doret, pesant aussi deux mars et demi, comprins le sacquelet, et ainsi estoffet que les autres cy-dessus.

Item, ung autre calice, pesant deux mars, trois onches, d'argent doret, estoffet de platine, louchette et sacquelet.

Item, ung autre caliche, pesant deux mars, ung onche, doret, estoffet comme ceux cy-dessus.

Item, ung plat d'argent armoyé, servant à laver à l'autel, et est le bort doret.

Item, deux pochons d'argent, servant à la messe, pesans avecq le dit plat ensamble deux mars et demi et demi onche.

Item, un temproir (1) d'argent ayant une buzette, pesant noef onches, deux estrelins, et est le manche et le piet doret.

Item, deux enchensoirs d'argent de deux fachons, pesant l'argent syx mars trois onches.

Item, une grande croix d'argent, laquelle est dorée en pluiseurs lieux, où il y a ung crucefix pendant, pesant, y comprins le cristal et le bouton de desoubz, huict mars et demi.

Item, le vaisseau d'argent où se meth le saint Sacre-

---

(1) *Temproir*, — vaisseau à boire, tasse, coupe. (Dictionnaire français des Bénédictins, qui renvoie au mot *temptorium* du supplément).

Temptorium. — Dans la *Chronique de Flandre*, cap. 69, pag. 138, on lit : Elle (la reine Jeanne) avoit un bouteillier qu'on appelloit Huppin; ... celuy Huppin apporta Clarey en un pot d'argent et porta un *temproir* pour la bouche de la reine. Du Cange, verbo *Temptorium*.

Roquefort donne la même signification au mot *temproir*.

Le texte de l'inventaire mentionne un manche, un pied et une buzette. Le *temproir* paraît être ici une espèce de pot plutôt qu'un hanap.

Digitized by Google

ment à communyer, y comprins ung garnissement de bois par dedens, lequel est sains sur tous ses membres, pesant d'argent douse mars et demi (1).

Item, une paix de laiton qui est dorée.

Item, deux croix de laiton, les costez garnis d'argent.

Item, une affique d'argent entretaillée, où il y a ung *Agnus Dei* et une croisette pendant à une kaisnette d'argent, que l'on baise avecq la croix ou jour du bon Vendredi, pesant deux onches, cincq estrelins d'argent.

Item, une autre croix de laiton nouvellement faicte, que l'on porte à la procession.

Item, le grant fiertre d'argent, où il y a des ymaiges de N^tre^-Dame et saint Julien, et se deffais en pluiseurs pièces ; et il y a une layette dedens, plaine de dignittez et de corporaulx.

Item, ung repos (2), dedens lequel y a ung Jhésus et vingt-deux clocquettes d'argent et aucuns perles, et s'y a ung petit drap d'or et dedens huit esplinghes d'argent, dont les tiestes d'icelles esplinghes sont de perles, et s'y a cincq boutons de perles, et sont lesdis perles de devent à l'enthour du coussin.

---

(1) Il s'agit ici d'un tabernacle en bois, recouvert d'argent, où était conservé le ciboire avec lequel on donnait la sainte communion.

(2) *Un repos.* — On voit dans le *Glossaire* de Du Cange que ce mot a beaucoup de significations. On l'emploie pour *berceau.—Le barseau ou repos pour y couchier icellui enfant.* — Froissart dit : *Les Gaulois ..... trouvèrent le repos où le comte avoit esté mis d'enfance et le dépécèrent pièce à pièce.*

Repos se prend pour un coffret, un reliquaire, un écrin, etc. *Vasa repositoria, arca, gazophisticum, cibutum, loculus,* etc.

Serait-ce ici une couche sur laquelle reposait l'image de l'Enfant Jésus ? — Le coussin mentionné à la fin de l'article suivant porte à le faire croire.

Digitized by Google

Item, ung autre repos de bois doret où il y a une bourse de drap d'or, et s'y a ung chyne de perle deseure et un desoubz semblable, la couverture qui est à manière de bourse, y a vingt-trois boutons d'argent doret, avecq deux boutons d'argent doret atachiés à ung petit coussinet, ossi une ymaige de saint Jehan, ung Jhésus d'albastre.

Item, deux gourdines de soye blance, servant ou grant autel (1).

Item, deux coussins de noir velour armoyés (2).

Item, deux coussins de satin de Bruges vers.

Item, ung drap de damas per, servant au grant autel.

Item, ung autre drap de velour rouge, bendé de drap d'or, et la bordure de deseure de drap d'or, servant au dit autel.

Item, ung autre drap d'autel de satin de Bruges blan, bendé de velour rouge, et le bordure de drap d'or, velour sur velour, pareille à la bonne viese casure.

Item, ung autre drap d'autel de velour noir et les frinches vertes.

Item, ung drap d'autel de bourgette rouge et gausne, kief de satin de Bruges vert, sorty de vieses frinces de soyes.

Item, deux cappes de damas blan, où l'on mist des vieux orfrois.

Item, deux autres cappes de damas blan, estoffés d'orfrois.

---

(1) *Gourdines*, rideaux. — L'usage des rideaux aux autels, dans le Nord surtout, était général au moyen-âge. L'autel qui est représenté sur l'un des vitraux du transept du côté du midi, à la cathédrale, en est muni.

(2) *Coussins*. — Les coussins servaient à relever le missel ; ils tenaient lieu de lectriers à l'autel.

Digitized by Google

Item, deux tournicqués (1) de semblable damas, estoffés de trois phanons (2) et deux estolles.

Item, une casure de drap, pareille estoffée (3).

Item, trois aubes y servant et les amys, estoffez de tasseaux (4).

Item, une bourse de corporal de satin sanghin (5).

Item, une bourse de corporal à boiste de drap d'or, pareil des orfrois de cappes de velour rouge.

Item, une autre bourse de drap d'or, et y a ung corporal dedens, et sur la dicte bourse trois boutons de perles.

Item, une bourse de damas sanghin, et un corporal dedens.

Item, une autre bourse de damas sanghin; dessus y a escript de perle : Jhésus, et se y a un corporal dedens.

Item, une autre bourse de fil per (6), ung oyselet de fil d'or et ung corporal dedens.

Item, deux cappes de velour per, à manière de damas, et les orfrois y servans.

Item, deux tournicquez de semblable velour, deux estolles et trois phanons.

---

(1) *Tournicqués*, tuniques ou dalmatiques.

(2) *Phanons*, manipules. — Le manipule ressemble aux fanons de la mitre des évêques.

(3) *Estoffée*, garnie, sans doute de broderie, d'argent, d'or, etc.

(4) *Et les amys, estoffez de tasseaux.* — Amys, amict, ornement dont le célébrant se couvre les épaules, et qu'on mettait anciennement sur la tête. Ces mots : *estoffez de tasseaux*, se rapportent aux aubes; elles étaient garnies de parements, c'est-à-dire d'une broderie appliquée au bas, devant et derrière.

(5) *Satin sanghin*, satin couleur de sang.

(6) *Fil per*, fil bleu. — *Pers*, qui est de couleur bleue, *cæruleus*.

Digitized by Google

Item, trois aubes, trois amys et paremens (1) y servans.

Item, une casure (2) de velour rouge sur velour, brochiée d'or, estoffet.

Item, une casure de semblable velour estoffée.

Item, deux cappes de semblable drap.

Item, deux tournicquez d'ottel drap (3), phanons et estolles y servans.

Item, trois aubes dont les atacques (4) sont de semblable drap d'or.

Item, une cappe de drap de damas rouge, dont l'orfroi est d'or de coulon que figure de la Transfiguration (*sic*) (5).

Item, une casure, deux tournicquez de rouge velour, les orfrois de drap d'or, les estolles et phanons avec, des atacques de semblable drap et les aubes y servant.

Item, quattre cappes de semblable drap.

Item, une robbe à une ymaige de saincte Anne, et y a ung bouton de perle, quy est mis en ung petit repos (6).

Item, une autre robbe servant à une ymaige de N^tre-

---

(1) *Paremens.* — Ce mot a ici la même signification que celui de *tasseaux*, déjà expliquée.

(2) *Casure*, chasuble, *casula*.

(3) *Deux tournicques d'ottel drap*, deux dalmatiques de même drap.

(4) *Atacques*, — même signification que *paremens* et *tasseaux*.

(5) Cet inventaire ne brille pas par sa clarté. Les mots : *Coulon que figure de la Transfiguration*, font présumer qu'on a voulu par la représentation d'une colombe indiquer la voix céleste qui se fit entendre après la Transfiguration : *Hic est filius meus*, etc. Il est toutefois à remarquer qu'il n'est fait mention d'une colombe dans l'évangile qu'au baptême de Notre-Seigneur, où ces mêmes paroles ont été entendues. (Cfr. Matth., III, 16, et XVII, 5.)

(6) Le mot de *repos* nous revient ici sans que nous puissions lui donner une signification bien déterminée.

Digitized by Google

Dame, bordée de velour noir, et une ymaige de N^tre-Dame y pendant.

Item, quattre escourchoelz (1), servant à faire yauwe benoitte.

Item, dix-noef aubes de toille et les amys, bonnes et mauvaises.

Item, deux blans caudrons, l'un à porter l'yauwe benoitte, l'autre pour servir as fons, la nuyt de Pasques et Pentecouste.

Item, une boursette à mettre le *Corpus Domini*, garny d'un corporal, que l'on porte aux mallades en secret.

Item, trois bourses de corporal bien vieses, de pluiseurs sortes.

Item, une bourse de corporel à boiste, de velour sur velour rouge, et ung *Agnus Dei* de perle, à quattre florettes.

Item, une pièce de drap d'or, de syx quartiers de loing, servant à mettre devant le saint Sacrement, que donna Jehan de Thérin, où il y a pendant ung *Agnus Dei*, le cercle d'argent, à deux boirs (*sic*).

Item, trois cappes noirs de drap d'Ostade (2) servant aux trespassez, deux tournicquez de semblable drap, estoffez d'estolle et phanons.

Item, une casure de rouge ostade.

---

(1) *Quattre escourchoels*, quatre tabliers. — Qui sont ceux qui se servaient de tabliers quand on faisait de l'eau bénite? C'était sans doute pour les cérémonies de la veille de Pâques et de la Pentecôte pour la bénédiction des fonts.

(2) *Drap d'Ostade*. — *Ostada, panni species ex lana subtiliore contexti*. Du Cange. M. Weale croit que l'*ostade* est la même étoffe que celle qui se nomme en flamand *esset*, étoffe commune, dans laquelle entre du fil.

Digitized by Google

Item, deux tournicquez de semblable ostade, estoffez d'aubes, d'amys et phanons.

Item, deux rouges cappes, semblable drap, fourée de per bougran.

Item, une gourdine de toille blancq servant à mettre en karesme devant le crucifix, où il y a une croix de noir bougran.

Item, le voille du temple que se meth en karesme de traver le cuer (1).

Item, deux ploiroirs (2) de toille servant ou grant messel.

Item, touttes les couvertures de gourdines servant à mettre en karesme devant les apostres, et cincq pavillons servant as quattre angles et au cyboire dudit grant autel (3).

Item, quattre-vings-quattre corporaulx estant en une laye de bois, et cincq autres corporaulx estans sur les cincq autelz ordinaires.

---

(1) *Le voille du temple que se meth en karesme de traver le cuer*, voile qu'on pendait dans le chœur en carême pour intercepter la vue de l'autel. — Voir sur le *velum*, dont l'usage à la cathédrale de Tournai a persévéré jusqu'à la fin du siècle dernier, le Xe volume de nos *Bulletins*, pp. 51 et 52, le XIe, p. 121, et le *Befroy* de M. Weale, tome II, pp. 39 et 45 à 51.

(2) *Ploiroirs de toille servant ou messel*, mouchoirs, *manutergia*, qu'on attachait à la chemise des missels. — Il en existe d'anciens qui sont conservés dans le Trésor de Dantzig.

(3) *Pavillons servant as quattre angles*, etc.— Ces pavillons étaient des étoffes servant à couvrir des figures d'anges qui surmontaient des colonnettes, probablement en métal, soutenant les tringles des rideaux placés autour de l'autel. Le cinquième pavillon devait servir à recouvrir le ciboire ou pixide suspendue. Il existe un tableau, connu de M. Weale, dont le docteur Bock doit avoir donné une gravure dans son *Histoire des ornements de l'autel*, où tout se trouve dans cette disposition.

Digitized by Google

Item, quinze ploiroirs de toille blancque.

Item, seize sacqueaux de toille à mettre les calices dedens.

Item, dix-huict amys de toille.— Item, dix suoirs (1) as suer mains.— Item, huit couvertures de livre, qui sont de toille blancq.

Item, une couverture de saye pour le grant messel; une semblable pour l'épistolaire.

Item, cinquante napes de pluiseurs longhesses et fachons, y comprins celle du grant autel et derière l'autel.

Item, huit petis candellers de keuvre, que l'on meste ou jour du sacre.

Item, huit autres candellers, servant ou grant autel, de pluiseurs fachons.

Item, deux petis candellers à picquos de keuvre fachonné, au service du Sacrement.

Item, deux grans candellers de keuvre que portent les enffans à procession et à l'enchenser.

Item, deux candellers de keuvre qui sont sur l'autel Nre-Dame.

Item, deux semblables candellers de keuvre sur l'autel Saincte-Catherine.

Item, vingt-trois pièces de noir . . . . . , servant à couvrir les sains en karesme, y comprins les pièces de saincte Catherine (a). . . . . .
. . . . . , ...

---

(1) *Suoirs as suer mains*, essuie-mains.

(a) Le parchemin est tellement détérioré en cet endroit, qu'il est impossible de déchiffrer les deux lignes suivantes. Il y a, en outre, çà et là, quelques mots illisibles que j'ai marqués par des points.

(Note de M. Fourdin.)

Digitized by Google

Plas baehins de keuvre quy est fort grant, servant ou jour du bon Vendredy.

Item, quattre tournicqués de rouge kamelot que portent les petis enffans (1), et deux de kamelot noir fouré de fustaine, ... amys y servans et sans parure.

Item, deux confanons de camelot per. — Item, deux gourdines.

Item, deux drap de tapisserie où il y a les quattre évangelistes et ung *Agnus Dey*.— Item, deux coussins de drap per. — Item, ung coussin de drap de tapisserie, la couverture gaires ne vault.

Item, ung plat et deux pochons d'estain, servant ou grant autel.

Item, ung plat et deux pochons d'estain, servant à l'autel Saincte-Catherine.

Item, ung autre plat et deux pochons servant à l'autel N^tre^-Dame.

Item, ung benoittier de keuvre.

Item, deux enchensoirs de keuvre, dont l'un ghaires ne vault.

Item, deux pierres d'autel qui sont benoittes, deux cayères de bois d'escrignerie, et deux autres cayères de . . . . . .

Item, deux sausserons d'estain tirez (2), servant ou jour du sacre.

---

(1) L'usage de faire porter une tunique et une dalmatique par des enfants de chœur était assez général.

(2) *Sausserons*. — En France, *sausseron* signifie une *saucière*, vase où l'on sert la sauce sur la table. (Voir Roquefort et le Dictionnaire français des Bénédictins.)

Ce mot paraît avoir eu une autre signification dans le Hainaut. Le dictionnaire Rouchi lui donne uniquement celle de petit vase.

Digitized by Google

Le grant autel acoutré de gourdines blances, et ung drap d'autel de toille pour le karesme.

Item, une bourse et ung corporal dédens, audit grant autel.

Item, trois grans et hauls candellers de keuvre.

Item, une table d'autel servant en karesme.

Item, ung . . . . . de satin de Bruges vert, que l'on porte deseure le Saint-Sacrement ou jour du sacre, et les gouttières de camelot rouge (1).

Item, deux vaisseaux d'argent servant à baptême et extrême-onction, qui se mettent emprès les fons.

Item, une couppe de laiton doret, servant à porter le *Corpus Domini* aux malades, aval la ville.

Item, une petitte boiste à porter le *Corpus Domini* en secret . . . . . d'yver.

Item, deux légendes en parchemin, l'une d'yver, l'autre d'esté, où il y a cinch claux sur chacun costé de couverture.

Item, ung messel à N^tre^-Dame en parchemin.

Item, ung messel à l'autel Saincte-Catherine con dist de Wachin (*sic*).

Item, ung messel ou grant autel. — Item, le vieux messel, en parchemin.

Ici, nos sausserons sont d'*estain tires* et on ne s'en servait que pour le sacre.

Ne s'agirait-il pas de vases en étain, dans lesquels on mettait des fleurs le jour anniversaire de la dédicace de l'église?

41) *Gouttières. — Gouteria, supellectilis ceu ornatus lectilis pars.* Du Cange. — La *gouttière* est la partie du *rabat* qui cache les anneaux placés sur la verge qui supporte la courtine. Dans cet article il s'agit des ornements d'un baldaquin.

Digitized by Google

Item, ung petit messel *Rapiamus* (1). — Item, ung petit épistolaire.

Item, une bible escolasticq. — Item, ung bréviaire en parchemin.

Item, ung *Rapiamus* de messel. — Item, la légende des mors. — Item, la légende à baptiser.

Item, deux kayers en parchemin de la récolection de N^tre^-Dame.

Item, une légende de maisme office, en parchemin. — Item, l'ordinaire de Cambray, en papier.

Item, ung livre appellé Mgr Jacobus de Vocagnies (2).

Item, ung demy temps d'omelye, en parchemin, en grant volume.

Item, ung sermonaire en petit volume, nouvellement recouvert.

Item, ung bible historié abregié. — Item, deux demy temps de légende nouvellement fais, servant as enffans.

Du costé du curet, il y a trois psaultiers en parchemin. — Item, ung anthifonier.

Item, encores ung anthifonier, en deux volumes.—Item, ung grant gred (3).

Item, ung respontionnaire. — Item, ung ordinaire en parchemin, de Cambray, où il y a une kaisnette pendant. — Item, ung collettaire.

---

(1) *Rapiamus, petit messel rapiamus.* Plus bas : *ung Rapiamus de messel.* — La signification du mot *Rapiamus* nous est inconnue.

(2) *Jacobus de Vocagnies.* — Il s'agit ici de la *légende dorée* de Jacques de Varagine ou Voragine.

(2) *Un grant gred*, un grand Graduel.— On sait que le *Graduel* est le livre où se trouve la notation de ce qui se chante pendant la messe. La partie principale était le *Graduel* qui se chantait en entier anciennement.

Digitized by Google

Item, à l'autre costé, vers le Sacrement, y a deux psaultiers. Et s'en y avoit ung vies, dont l'on ne s'en pueit plus aydier.

Item, ung autre anthifonier. — Item, ung autre anthifonier, en deux volumes.

Item, ung grant gred. — Item, ung petit gred. — Item, ung autre petit gred que le maistre du chant a vers luy.

Item, ung bréviaire que donna sire Julien de Lissue, pendant à une kaisnette de fer.

Item, ung collectaire. — Item, à l'autel Saincte-Catherine, deux nappes, une casure de per camelot, une casure de bourgette, quy gaires ne vault, estoffet d'amys, d'aubes et phanons; ung petit candeller romain; deux gourdines de saye verde et rouge.

Item, à la chapelle Sandrart, deux gourdines de blancq toille, deux autres gourdines de saye rouge, deux autres petites gourdines de toille blancq, servant à mettre à l'enthour de N^tre^-Dame, deux autres petittes gourdines à ladite ymaige, une casure estoffée d'aubes, d'estolles et phanons, quy gaire ne vault; deux nappes, ung drap d'autel, deux pochons d'estain et ung plat d'estain; ung kandeller de keuvre.

Et s'y avoit ès haultes almoires estans en la trésorie de la ditte église pluiseurs vièses pièces, tant d'acoutremens que autrement, lesquelles ne sont par cestes comprinses.

Original sur parchemin, intitulé : *Obligation l'église Saint-Julien d'Ath sur Joachin Taynière, clercq marlier, fils de feu Thomas Taynière et de demiselle Catherine de Lissue.*

EM. FOURDIN.

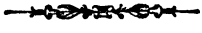

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 4 AOUT 1870.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. l'abbé Huguet remplit les fonctions de *Secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Mémoires de la Société impériale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, année 1869, IIIe série, VIIe volume.

— *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, troisième série, tome V, nº 1, ou XXIIe de la collection.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 39e année, 2e série, tome XXIX, nº 6.

— *Revue agricole, artistique et littéraire de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 22e année, tome XXV, nº 5.

— *Messager des sciences historiques* ou *Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, année 1870, 2e livraison.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome IVe, première livraison. — 15 juillet 1870.

Digitized by Google

— *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, t. II.

— *Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, 1867, 1868, IIIe volume.

— *Mémoires de la Société impériale académique de Cherbourg*, 1867.

— *Mémoires de l'Académie impériale des sciences, lettres et arts d'Arras*, 2e série, tome III.

Bulletin du Comité flamand de France, tome IV, n° 12, et tome V, n° 6.

— *Coutumes du pays de Liége*, par J. Raikem, ancien ministre de la justice, et M. L. Polain, administrateur-inspecteur de l'université de Liége, tome Ier.

— *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité*, 11e livraison. — Planches 101 à 110.

—

Il est donné lecture d'une lettre de M. Jules Wacquez, secrétaire, qui informe ses collégues qu'il ne pourra pas assister à la séance de ce jour.

—

Mgr le vicaire-général Voisin fait la communication suivante :

J'ai reçu de M. l'abbé Habets, vicaire de Berg et Terblyt, en Hollande, une petite notice imprimée sur la découverte qui a été faite, en 1771, du tombeau d'*Ailbert*, d'Antoing, fondateur de l'abbaye de Rolduc. Cet imprimé, de quatre

Digitized by Google

pages in-8°, me paraît être un tiré à part, extrait des publications d'une société scientifique de Hollande, et il m'a été adressé, parce que M. l'abbé Habets a vu par les procès-verbaux des séances tenues à Tournai en 1868 par la Gilde de Saint Thomas et de Saint Luc, société dont il fait partie, qu'on s'était occupé en cette circonstance du saint et savant personnage, dont l'école du chapitre de cette ville se fait honneur.

Cette notice, écrite en hollandais, est intitulée : *Procès-verbal dressé lors de la découverte des restes d'Ailbert, d'Antoing, fondateur de l'abbaye de Rolduc.*

L'auteur, après avoir rapporté succinctement les principaux traits de la vie d'Ailbert, tels qu'il les a trouvés dans la chronique de cette abbaye, dont nous avons publié le commencement, finit par rappeler que le corps d'Ailbert fut enterré dans la chapelle de Sechten; puis il ajoute :

Lorsque, en 1771, Henri de Menschaw, possesseur de Granburch, fit reconstruire cette chapelle, on y trouva les ossements d'Ailbert. Quelque temps après, ils furent élevés par l'évêque suffragant de Cologne, Charles Aloys, comte de Königsegg-Rothenfels, et remis dans un nouveau cercueil. Une foule nombreuse de fidèles assista à cette cérémonie.

A cette occasion, on dressa un procès-verbal qui se trouve encore dans les archives de l'abbaye de Rolduc, appelée en hollandais *Kloosterrade*.

Ce fut M. le baron Sloet à Beele, membre de la 2e chambre des États-Généraux qui trouva dans des papiers concernant l'Espagne, placés avec les archives du haut conseil de la noblesse à La Haye (porte-feuille, n° 215), une copie sans signature contenant à peu près littéralement la dernière partie ou le sommaire de la pièce officielle. Cette copie, datée de quelques jours plus tard que la pièce principale, contient ce qui suit :

Digitized by Google

Cum fide historica constet, corpus venerabilis Ailberti, celeberrimæ abbatiæ canonicorum regularium Rodensis fundatoris, in sacello *Sechtensi* ad Sanctum Nicolaum, anno 1122, 19na septembris, et quidem ante portulam meridionalem ad cornu altaris sinistrum, tumulatum fuisse; nunc vero perillustris dominus de *Monschaw*, qua dicti sacelli patronus, occasione ejus reædificationis, 15ta octobris nuperi, ad sepultum ibidem benefati Ailberti corpus indigandum, effossionem terræ inibi fieri curaverit, ego infrascriptus a reverendo domino ab *Haghen*, moderno laudatæ abbatiæ abbate, specialiter requisitus, indagationi memoratæ præsens adfui, omnia et singula ossa, die antedicta prout etiam postea inibi reperta, ab adhærentibus terreis glebis ac immunditie depuravi, atque prævio sedulo crebroque examine, ea inter sese suumque habitum ad se invicem comparando, mensurando, aliaque aliis apponendo, denominavi ac descripsi, prout catalogus ossium separatim confectus edocet, pariterque deprehendi os ossi, suturam suturæ, articulos articulis et dentes alveolis plane correspondere, omnino quadrare, nullumque os alterius aut peregrini hominis simul repertum aut admixtum, atque eadem ita constituta fuisse, ut juxta anatomiæ præcepta et medicinæ principia sequentes inde veritates eruere licuerit :

1° Cadaveris esse masculini, utpote quod indicavit descripta in catalogo pars ossis ileaci; hæc enim crassitie sua et densitate ab ileo fœminino se diversissimam demonstrabat;

2° Ossa hæc vere et omnino esse unius ejusdemque viri, omniaque ad unum idemque corpus pertinere; respondebant enim sibi suturæ, quadrabant articuli, ossiumque omnium habitus ac symetria ad se invicem erat omnino proportionata;

Digitized by Google

3° Esse ossa viri decrepiti, id quod defectus dentium in latere sinistro maxillæ inferioris, alveorumque detritus et obliteratio probabat;

4° Ossa hæc fuisse viri plus quam mediocris staturæ prout fœmoris, tibiæ, fibulæ, cubiti humerique longitudo indicabat;

5° Omnia hæc ossa et singula esse coætanea, id quod unus idemque omnium color, eadem singulorum siccitas, æqualis durities et formæ tenacitas demonstrabat.

Cum præterea corpus venerabilis Ailberti historia testetur amplius sex et dimidio sæculis in præfato sacello sepultum fuisse, non tantum mirandum est ossa hæc per tot sæcula mansisse incorrupta, verum etiam jure concludendum, ea supernaturaliter conservata et a destructione immunia perstitisse, quippe quæ tanto tempore, maxime propter limosam terram sub qua jacuere, naturaliter in pulverem plane fatiscere debuissent.

Hæc sunt quæ juxta genuinas anatomiæ leges et fundatissima physices æque ac medicinæ principia, statuere et solius puræ veritatis amorem testari possum atque hisce testor et affirmo, juratoque, dum opus, confirmare semper sum paratissimus.

Dabam Coloniæ 20ma novembris 1771.

TRADUCTION.

La sépulture du corps du vénérable Ailbert, fondateur de la très-célèbre abbaye de Rolduc, à Saint-Nicolas, dans la chapelle de Sechten, le dix-neuf septembre 1122, est un fait historique. On sait même que son tombeau était devant une petite porte du côté du midi, au coin de l'autel à gauche.

Le quinze octobre dernier, le très-illustre seigneur de

Digitized by Google

Monschaw faisant, en sa qualité de patron, reconstruire cette chapelle, profita de cette occasion pour faire faire des fouilles, afin de trouver le corps d'Ailbert. Je soussigné, requis d'une manière spéciale par le révérend dom Haghen, actuellement abbé de Rolduc, fus présent aux recherches qui ont été faites, et nettoyai soigneusement tous et chacun des os qu'on trouva, de la terre et de toutes les substances qui y adhéraient. Après les avoir sérieusement examinés, comparés entr'eux et mesurés en les posant les uns près des autres, j'en ai indiqué le nom et fait la description, comme on le voit dans la liste que j'ai dressée de chacun de ces os; j'ai constaté qu'ils correspondaient les uns aux autres, jointure à jointure, articulation à articulation, dents aux alvéoles; tout se complétait pour le corps d'un seul homme, sans trouver rien d'étranger qui eut appartenu à un autre corps; de sorte que, me basant sur les principes de l'anatomie et de la médecine, il m'a été possible de tirer de cet examen les conclusions suivantes :

1° Ces os appartiennent à un homme, comme le prouve la description qui est faite au catalogue d'une partie de l'os ilion. Cet os, à cause de son épaisseur et de sa densité, ne peut avoir appartenu à une femme;

2° Tous ces os sont ceux d'un même homme et ont appartenu au même corps. Ils correspondent parfaitement entr'eux aux jointures et aux articulations; leurs proportions et leur symétrie sont très-régulières;

3° Ces os ont appartenu à un homme avancé en âge; on en a la preuve dans le manque de dents dans la mâchoire gauche inférieure, dont les alvéoles sont usées et oblitérées;

4° Tous ces os ont le même âge comme l'indiquent leur couleur, leur état de dessiccation, leur dureté et leur forme fortement accusée. D'un autre côté l'histoire attestant que

Digitized by Google

le corps du vénérable Ailbert reposait dans la chapelle prémentionnée depuis six siècles et demi, il y a non-seulement lieu de s'étonner que ces os soient demeurés intacts pendant des siècles ; mais on peut en tirer la conséquence que leur conservation dans l'état où ils ont été trouvés est surnaturelle; car ils auraient dû autrement être consumés pendant un si long gisement dans une terre bourbeuse, et réduits en poussière.

Telles sont les déclarations que je fais, fondé sur les vrais principes de l'anatomie, de la physique et de la médecine, et uniquement par amour de la vérité. Ces déclarations, je ne me borne pas à les affirmer, je suis prêt à les corroborer par la prestation du serment.

Donné à Cologne, le vingt novembre 1771.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 8 SEPTEMBRE 1870.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance du mois d'août est lu et approuvé.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, année 1870, n° 2.

— *Revue catholique*, nouvelle série, t. IV° ou t. XXX° de toute la collection, 2° livraison. — 15 août 1870.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 22° année, tome XXV, n° 6. — Juin 1870.

— *Invocation à la paix au lieu d'un cri de guerre, d'un appel aux armes.* — Essai de tablettes liégeoises, par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 108° livraison.

— *Notice sur don Juan Pérès*, par R. Chalon.

— *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XI°, 1re livraison.

— *Annual report of the Board, of regent, of the Smithsenian institution showing the operations, expendi-*

Digitized by Google

tares, and condition, of the institution for the year 1868. Wasinghton, governement Printing office 1869.

— *Curiosités numismatiques.—Pièces rares ou inédites*, par R. Chalon.

Dans eette dernière brochure se trouve la description d'une pièce nommée demie-Duldre de Tournai au millésime de 1581. La voici :

Buste à droite et cuirassé : PHS. DG. HISP. Z. REX. DNS. TORNA ; à l'exergue, 1581.

Écusson ordinaire de Philippe II couronné, accosté de deux briquets et posé sur une croix de Bourgogne ; DOMINVS : MICHI : ADIVTOR.

A. 61. 16-80 (demi-duldre). Coll. de M. Serrure, fils.

La date de cette pièce qui est, dit-on, de la plus grande rareté, doit étonner au premier moment. On sait que Tournai que défendait énergiquement la princesse d'Épinoy, ne capitula que le 30 novembre 1581. On aurait tort d'en conclure, cependant, que cette monnaie aurait été frappée dans les derniers jours de décembre, après la prise de possession de la ville par le prince de Parme.

Les États, pour qui la princesse d'Épinoy tenait à Tournai, n'avaient pas encore déclaré la déchéance du roi, et c'était toujours au nom de Philippe II qu'ils se battaient contre son lieutenant. Leurs monnaies, de 1577 à 1579, portent toujours la tête ou le nom du roi.

Mais, dès 1580, dans les provinces révoltées, à Anvers, Bruges, Tournai, Middelbourg, on avait repris l'ancien type royal uniquement comme nécessité financière et nullement en signe de soumission.

Digitized by Google

L'exemplaire ainsi décrit provient d'une vente faite à Tournai par le notaire Macau, le 19 mai dernier.

Le dessin en figure à la 1re planche de la notice sous le n° 1.

—

Mgr Voisin entretient longuement l'assemblée d'un personnage né à Tournai, nommé Heldemare, qui est demeuré presqu'ignoré en notre ville. Il signale les différents auteurs qui s'en sont occupés, et fait remarquer que la biographie qu'en a faite Mgr De Ram, dans un ouvrage récemment publié, est fort incomplète. L'honorable membre fait la proposition de réunir tous les éléments épars qui concernent la vie du bienheureux Heldemare, afin de pouvoir en faire une histoire aussi complète qu'il sera possible. Cette proposition est adoptée.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA

VIE DU BIENHEUREUX HELDEMARE,

NÉ A TOURNAI.

Il est assez étonnant que le vénérable HELDEMARE, originaire de Tournai et fondateur de l'abbaye d'Arrouaise, soit demeuré fort peu connu dans sa ville natale. Le chanoine COUSIN, qui paraît avoir cherché partout les Tournaisiens qui se sont distingués d'une manière quelconque, ne mentionne pas même le nom d'Heldemare dans son histoire. HOVERLANT, quelquefois si prolixe sur des sujets de peu d'intérêt, ne rapporte que peu de chose, dans le troisième volume de son histoire, pp. 172 à 174, de ce saint fondateur. Mgr DE RAM, dans le premier volume de son *Hagiographie nationale*, donne au 13 janvier la vie du bienheureux Heldemare, mais d'une manière incomplète. Il s'est servi pour faire son travail de la chronique de l'abbaye d'Arrouaise, faite par l'abbé Gautier, qui va jusqu'à l'an 1179, publiée par les Bollandistes dans le tome Ier, page 850, des *Acta SS.;* mais il n'a pas eu connaissance de l'ouvrage du dernier prieur de l'abbaye d'Arrouaise, nommé Gosse, parent du vicaire-général de Tournai du même nom, qui donne le texte rectifié de cette chronique.

« Les Bollandistes, dit le prieur Gosse, rapportent le manuscrit de l'abbé Gautier au 13 janvier. Mais ce qu'ils nous ont donné est bien différent du texte original que j'ai sous les yeux, et que j'insérerai dans ma seconde partie.

Digitized by Google

On trouve, par exemple, dans leur compilation, une épitaphe d'Heldemare, qui est aussi transcrite dans la *Gallia christiana*. On l'attribue communément à Conon lui-même, et l'on en argumente comme d'une preuve de la sainteté de son maître dans la vie spirituelle :

Quem tegit iste lapis nostri decus extitit orbis,
  Martha labore gregi, mente Maria sibi.
Mente vigens, actuque potens, signisque refulgens,
  Infima despiciens, solaque summa petens.
Hæc Heldemarus loca fundans, ipsa (1) salubri
  Arida quæ fuerunt, rorifer imbre rigat.
Furis hic impuri transfossus tempora ferro,
  Martyr martyrii prœmia consequitur.
Idibus hinc jani vitam sine fine quietam,
  Absque labore diem, dat sine nocte Deus.

» On chercherait en vain cette épitaphe dans nos anciens cartulaires. Elle est l'ouvrage, à ce que je crois, de quelque religieux qui a vécu longtemps après Heldemare. L'inscription que l'on a découverte au commencement de ce siècle, gravée sur une pierre de la nature de celles qui ont servi à bâtir la première église d'Arrouaise, a bien plus l'air d'être originale par la qualité de cette pierre, par l'ancienneté de l'écriture et par la simplicité de la composition.

» Au mois de juin 1716, des ouvriers travaillant à la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine, découvrirent dans une fosse, murée à la tête et aux pieds, les ossements d'un corps humain, et, à côté, une pierre où étaient gravés ces mots : HIC JACET HILDEMARUS HUJUS LOCI FUNDATOR.

» On crut avec raison que ce corps était celui du B.

(1) Mgr De Ram a lu *ipse*.

Digitized by Google

Heldemare. Le bruit de cette découverte se répandit parmi le peuple, et l'on présenta une requête à MM. les vicaires-généraux du diocèse d'Arras pour les prier de se transporter sur les lieux, etc. M. Le Tellier, archidiacre d'Ostrevant, et vicaire-général, vint à Arrouaïse le 29 du même mois, et fit la cérémonie de lever le corps en la présence de l'abbé et de tous les religieux, du sr de la Croix, curé du Transloi, etc., assisté d'ailleurs de deux chirurgiens. Les ossements furent enveloppés dans des sachets et scellés, puis enfermés sous les mêmes sceaux dans un coffre que l'on déposa sous l'autel de la chapelle de la Vierge, où on le voit encore aujourd'hui. On lit dans le procès-verbal de cette cérémonie que « les chirurgiens remarquèrent une ancienne fracture à l'extrémité du pariétal droit touchant à l'occiput, de laquelle, disent-ils, ils n'ont pu deviner la cause. » On augure qu'Heldemare a reçu dans cette partie le coup qui lui a donné la mort; ce qui est conforme à la tradition et à la première épitaphe dont il a été parlé ci-dessus. »

Nous reproduisons ici le texte de la vie du bienheureux Heldemare de Mgr De Ram, en y ajoutant des notes, et nous le ferons suivre d'un extrait de l'ouvrage du prieur Gosse et du passage de la chronique de l'abbé Gautier qui concerne Heldemare.

VIE DU B. HELDEMARE, PAR MGR DE RAM.

L'ancienne abbaye d'Arrouaise fut fondée, vers la fin du onzième siècle, par deux personnages d'une éminente vertu, Heldemar (*a*) qui naquit à Tournai, et Conon, qui était Germain ou Bas-Allemand d'origine. On ne connaît

(*a*) Le prieur Gosse met un *e* à la fin du mot HELDEMARE.

Digitized by Google

rien de leurs premières années, sinon que c'étaient deux prêtres animés d'un grand zèle pour procurer la gloire de Dieu et la sanctification des âmes.

Il semble qu'Heldemar et Conon se rendirent en Angleterre quelques années après la célèbre bataille de Hastings, qui livra ce pays à Guillaume-le-Conquérant (14 octobre 1066). Ce premier roi de la race Normande appela de différentes provinces des hommes doctes et pieux, pour contribuer à faire fleurir les institutions monastiques de l'Angleterre, et surtout la nouvelle abbaye qu'il avait fondée au nord-ouest de Hastings et qu'il nomma, pour consacrer le nom de sa victoire, l'*abbaye de la Bataille* (1). L'intention de nos deux prêtres n'était pas d'obtenir en Angleterre la faveur d'un roi qui accueillait avec empressement les étrangers, mais de s'y perfectionner dans les sciences ecclésiastiques à l'école des savants dont les noms retentissaient alors dans tout le royaume (*b*). Cependant Heldemar et Conon ne tardèrent pas à être connus de Guillaume-le-

---

(1) Voyez Augustin Thierry, *Hist. des Normands*, tom. I, pag. 301, édit. de la *Conquête d'Angleterre par les Normands*. Bruxelles, 1835.

(*b*) Ce fut sans doute pour y aller fréquenter les écoles établies par Lanfranc. La célébrité de ce nom était bien de nature à attirer les âmes d'élite, désireuses de faire des progrès dans les sciences. Lanfranc, né à Pavie vers 1005, après avoir étudié l'éloquence et les lois à Bologne, s'illustra au barreau dans sa ville natale, et il vint ensuite ouvrir une école de jurisprudence à Avranches. Vers 1042, il se fit religieux au Bec, en Normandie, et il y fut, comme saint Anselme, disciple de l'abbé Helluin. Il y ouvrit bientôt après une école par ordre de son abbé, qui fut fréquentée par un grand nombre d'étrangers, des clercs, des enfants de la première noblesse, et des maîtres habiles dans la langue latine. Le pape Alexandre II y fut son élève. Guillaume-le-Conquérant, qui connaissait le mérite de Lanfranc, lui donna, en 1063, la direction de l'abbaye de Saint-Étienne à Caen, et il le fit, après la conquête de l'Angleterre, archevêque de Cantorbéry en 1070.

Digitized by Google

Conquérant et de Mathilde, son épouse, qui s'attachèrent les deux nouveaux venus en qualité de chapelains.

Le séjour de la cour ne plut guère à des hommes qui aspiraient à pouvoir marcher librement dans les voies de la perfection chrétienne, à se consacrer au service de Dieu et à travailler à la sanctification des âmes (*a*). Ils prirent bientôt la résolution de quitter l'Angleterre pour chercher un lieu solitaire où ils pussent se consacrer entièrement à Dieu. La Providence les conduisit dans une vaste forêt connue sous le nom d'Arrouaise, où ils rencontrèrent un pieux laïc appelé Roger, avec lequel ils prirent l'engagement de se séparer du monde pour vivre dans la solitude.

Cette forêt commençait vers le château d'Encre, au couchant de Bapaume, et s'étendait sur les frontières du Cambrésis et du Vermandois, jusqu'aux sources de la Sambre, où elle confinait avec la Thiérâche (Theoracia). Ce lieu servait de retraite à une bande de voleurs qui avaient eu longtemps pour chef un célèbre brigand du nom de Bérenger, lequel, pendant bien des années, fut l'effroi de tout le pays. Souvent, en effet, quand les voleurs avaient saisi quelque voyageur, ils le conduisaient devant un tronc d'arbre, derrière lequel quelques-uns de leurs compagnons s'étaient cachés (*b*). Ceux-ci prononçaient

---

(*a*) Le départ d'Heldemare et de Conon de l'Angleterre pourrait bien avoir eu une autre cause que celle qu'indique Mgr De Ram. Ce départ coïncide à peu près avec la mort de Guillaume-le-Conquérant (1087) et avec celle de Lanfranc (1089). On peut donc croire que ces événements n'ont pas été étrangers à la résolution que prirent nos deux saints personnages de revenir sur le continent.

(*b*) Gautier dit dans sa Chronique que ces brigands avaient creusé un gros tronc et que l'un d'eux se plaçait dans l'intérieur de l'arbre.

....*Solitos esse ferunt satellites illius trunco quem cavaverant captos a se quoslibet presentare, infra quod quidam ex ipsis quasi idem Berengarius loquens, etc.*

Digitized by Google

alors quelques paroles imitant le ton de voix de Bérenger et forçaient ainsi le malheureux à donner pour sa délivrance une somme considérable dont il n'était permis de rien diminuer. De là l'ancien proverbe, autrefois si connu dans toute la contrée : *Aller au tronc de Bérenger.*

Si, un jour, cette épaisse et redoutable forêt a pu être défrichée pour faire place à plusieurs villages et à une célèbre abbaye, c'est grâce à trois pauvres solitaires, qui ne craignirent pas de se fixer au milieu de cet antre de voleurs. Heldemar, Conon et Roger étaient encouragés dans l'accomplissement de leur résolution par le désir de sauver leurs âmes, par leur charité envers les malheureux qui devenaient sans cesse les victimes de la cupidité des brigands, et même par l'espoir de pouvoir rappeler ceux-ci à de meilleurs sentiments.

Ce fut vers l'an 1090 qu'ils jetèrent les fondements de leur cellule et de l'oratoire qu'ils dédièrent à la très-sainte Trinité, sous le patronage de saint Nicolas (1). Les reliques de ce saint apportées vers cette époque à Bari, en Italie, au milieu de prodiges de toute nature (1087), rendaient le nom de l'évêque de Myre très-célèbre dans toute la chrétienté. Le toit et les parois de la première construction, qui fut le berceau d'un cloître magnifique, n'étaient couverts que d'arbrisseaux. Sous ce faible abri, les trois solitaires commencèrent à faire retentir les louanges de Dieu dans les lieux où retentissaient auparavant les cris sauvages des voleurs et des assassins, et même souvent les cris déchirants de leurs victimes. Mais nulle crainte n'était capable d'ébranler des hommes qui plaçaient toute leur confiance dans la

(1) Une ancienne inscription métrique donne l'année de la fondation.

Anno milleno Domini deciesque noveno,
Norma Berengarii trunco nova cœpit haberi.

Digitized by Google

protection du Ciel. Animés d'ailleurs par la pensée de l'apostolat qui se présentait à leur esprit, ils espéraient que peu à peu ils adouciraient les mœurs farouches des habitants de ces bois, et qu'ils parviendraient à les soumettre au joug de la civilisation chrétienne.

Dans le principe, la petite communauté, à laquelle s'étaient associés quelques frères, fut gouvernée par un prévôt.

Heldemar est signalé comme le premier supérieur ou directeur de la communauté naissante (1) (*a*), dont Conon dut bientôt se charger lui-même, en attendant que la Providence l'appelât à rendre à l'église d'éminents services sur un théâtre plus élevé (2).

---

(1) *Gallia christ. nova*, tom. III, p. 434.

(*a*) Les démêlés entre les diocèses d'Arras et de Cambrai finirent par l'élection de Lambert au siége d'Arras, qui fut sacré par le Pape lui-même le 19 mars 1094. Après cette élection, la paroisse de Roquignies, sur le territoire de laquelle l'abbaye d'Arrouaise était située, et qui était regardée comme appartenant au diocèse de Cambrai, fut déclarée faire partie de celui d'Arras. Ce ne fut qu'après tous ces arrangements qu'Heldemare put donner une forme légale à la nouvelle communauté.

(2) Conon occupa une place remarquable dans les annales de l'Église par ses talents et plus encore par l'éminente sainteté de sa vie. Le pape Pascal II, pendant son séjour en France (1106-1107), le nomma cardinal-évêque de Palestrine (Præneste), près de Rome, et l'envoya, en 1111, comme son légat en Orient. Nommé ensuite légat en France et en Allemagne, il s'y signala par son zèle à défendre les droits du Saint-Siége contre l'empereur schismatique d'Allemagne, Henri V, qu'il excommunia dans différents conciles, entre autres dans ceux de Fritzlar et de Cologne. En 1121, il présida au concile de Soissons où il condamna Abailard, envers lequel il usa plus tard d'indulgence. Après la mort du pape Gélase II, en 1119, il aurait été élevé sur la chaire de Saint-Pierre, si son humilité ne l'eût engagé à décliner cette suprême dignité en contribuant à faire placer la tiare sur la tête de Gui, archevêque de Vienne, élu pape à Cluni, le 1er février 1119, sous le nom de Caliste II. Voyez Ughelli, *Italia sacra*, tom. I, p. 197.

Digitized by Google

En effet, Heldemar et Roger furent assassinés, en 1097 ou 1098, par un des malfaiteurs dont la forêt était le repaire. Ce malheureux était venu demander une place parmi les disciples du bienheureux Heldemar; mais un jour, poussé l'on ne sait par quelle mauvaise passion, il assassina Roger et fit à Heldemar une profonde blessure à la tête. Celui-ci n'en mourut pas immédiatement; mais, depuis ce moment, il ne fit plus que languir, s'occupant sans cesse de demander pardon à Dieu pour son meurtrier, auquel, comme le dit l'ancien biographe, il eût volontiers donné, s'il avait pu, le baiser de paix. C'est dans ces sentiments qu'Heldemar mourut le 13 janvier 1097 ou 1098. Aussi humble que pénitent et détaché de toutes les choses de ce monde, il avait refusé quelque temps auparavant une place très-honorable qui lui avait été offerte dans le diocèse de Soissons.

Son corps fut inhumé dans la nouvelle église en pierre par laquelle Conon remplaça le premier oratoire en bois.

L'église, bâtie par Conon et achevée par son successeur Richer, fut consacrée, en 1106, par les évêques d'Amiens et de Thérouanne en présence de cent cinquante chevaliers. »

Nous plaçons ici ce que le prieur Gosse rapporte être arrivé après que l'on eut élevé le corps de l'abbé Heldemare.

« Dans l'intervalle de la découverte des ossements du B. Heldemare et de l'arrivée de M. Le Tellier, il se passa un événement qui mérite d'être rapporté.

Le nommé Frassin, berger, domicilié à Sailly, avait un fils âgé d'environ cinq ans, tellement attaqué d'épilepsie, qu'il en éprouvait depuis deux ans de violents accès, vingt à trente fois par jour. Le père et la mère avaient fait plusieurs pèlerinages sans avoir eu la consolation d'obtenir sa

Digitized by Google

guérison. Mais le 24 juin, Frassin étant dans les champs occupé à garder son troupeau, il lui vint tout à coup la pensée de mener son fils à l'abbaye d'Arrouaise, et d'y implorer le secours du B. Heldemare, dont le corps venait d'être découvert. Il met à l'instant un homme en sa place pour garder le troupeau, revient chez lui, et communique son dessein à son épouse. Le lendemain ils se rendirent tous deux avec leur enfant au tombeau du Saint et implorèrent son assistance par les prières les plus ferventes. Leur confiance est récompensée, et, à peine sont-ils de retour chez eux, que l'enfant s'écrie : « Je suis guéri. »

Depuis ce moment jusqu'au 27 juillet suivant, date des attestations que je ne fais que copier, on ne lui vit point le moindre symptôme d'épilepsie. J'ignore ce qu'il en fut dans la suite, et je prétends d'autant moins garantir la guérison de cet enfant comme miraculeuse, que les attestations dont je parle, et qui sont des père et mère, du curé, du greffier, du chirurgien et de plusieurs particuliers de Sailly, n'ont été reçues ni par des personnes compétentes, ni avec les formalités requises. Je sais qu'en pareil cas on ne peut porter trop loin la circonspection.

On voit dans un ancien nécrologe, qu'on célébrait autrefois avec beaucoup de solennité l'anniversaire d'Heldemare, le jour de sa mort. La collecte, que je n'ai rencontrée nulle part, était propre et exprimait apparemment l'opinion où l'on est de sa sainteté. Il ne serait pas d'ailleurs le seul saint dont l'anniversaire fût célébré dans quelque église particulière. Mais ce qui fait le plus d'honneur à sa mémoire, c'est l'oratoire élevé sur son tombeau quinze ans après sa mort, comme je le dirai sous l'année 1112, lorsque je parlerai de Richer son successeur médiat.

La canonisation des saints n'a point toujours été réservée au Pape. On croit communément qu'Alexandre III est l'au-

Digitized by Google

teur de cette réserve. Il est vrai que, dès le dixième siècle, les souverains Pontifes avaient commencé à s'attribuer un droit exclusif de faire cette cérémonie. Mais on trouve de temps en temps des canonisations faites par des légats, primats et archevêques, jusqu'à celle de saint Gautier, abbé de Pontoise, qui eut lieu en l'année 1153. La manière d'y procéder n'était pas uniforme. Une des plus usitées dans les dixième et onzième siècles, était d'élever un autel sur le corps du saint. C'est ce que firent les Camaldules, avec la permission du Pape, à la gloire de saint Romuald, mort en 1027. Telle fut aussi la manière employée par le légat dans la canonisation d'Heldemare. Il érigea sur son tombeau un oratoire ou chapelle, qu'il consacra sous le titre de Sainte-Marie-Madeleine, l'enrichissant d'ornements précieux et de tout ce qui est nécessaire au saint sacrifice. Mais quoique l'on puisse dire que par cette cérémonie le bienheureux fondateur fut placé dans les sacrés diptyques, et quoiqu'il soit rappelé avec éloge dans les martyrologes et les légendes, je ne vois pas qu'on lui ait jamais rendu un culte public. Le projet de le faire a été souvent repris, spécialement en 1716, lorsqu'on leva de terre ses reliques. L'office même fut alors composé avec des hymnes propres; mais on en est demeuré-là. La canonisation de saint Heldemare n'est pas la seule que le cardinal Conon ait faite en France. On peut voir dans M. de Fleury ou dans le P. Longueval comment se fit celle de saint Arnoux, évêque de Soissons, au concile de Beauvais ouvert par ce légat le 18 octobre 1120. »

La ville de Tournai donna, un siècle environ après la mort d'Heldemare, un autre abbé au monastère d'Arrouaise qui était devenu la maison-mère d'une importante congrégation. Ce fut Simon qui, d'abbé d'Hennin-Liétart, devint

Digitized by Google

général des chanoines réguliers d'Arrouaise. Ses fonctions furent de fort courte durée. Élu en 1193, il mourut en 1194.

Extrait de la préface historique du plus ancien cartulaire de l'abbaye d'Arrouaise, par l'abbé Gautier.

Post multos itaque decursi temporis annos, in hoc adhuc loco latrociniis et insidiis pleno, in episcopatu Cameracensi et confinio Flandrensis et Viromandensis comitatûs, circa annum Dominice incarnationis M.XC. ut certius comperire potuimus, in Trinitatis nomine congregati heremite tres, ut ubi habundavit delictum, super habundaret et gratia, cellam sibi ad serviendum Domino statuunt, oratoriumque in honore Sancte Trinitatis et sancti Nicolai pontificis, cujus ex recenti translatione crebra tunc per orbem divulgabantur miracula, construunt, tectumque ejus et parietes miricis et foliis sive ramusculis claudunt et contegunt. Horum primus Heldemarus nomine, Tornacensis genere, alter vero nomine Cono, gente Teutonicus, ambo sanctitate prestantes, officio presbyteri, professione canonici, cum fratre Rogero laïco, de proxima villula Tranloi nato, religionis hic canonice fundamenta jaciunt; et non timentes latronum insidias, quia justus ut leo confidit, omnes etiam transeuntes sua fide et innocentia, sed et corporali presentia securos inter insidias reddunt. Hos duos, Heldemarum videlicet et Cononem in Anglia, ad quam eos studendi cura traxerat, ferunt canonice professionis habitum suscepisse, et sub rege Anglorum Willelmo et regina Matilde religiosissima capellanie ipsorum officium tenuisse. Sed cum regum mollia contempsissent, dum valedicto Anglis suffragia sanctorum devotionis gratia vellent invisere,

Digitized by Google

predicto laïco hic invento, qui sepe solus hanc inhabitabat heremum ex desiderio grate solitudinis quam diu concupierant adhesisse. Quorum prior, Heldemarus, etate et merito qualis ac quantus fuerit, quomodo pauper spiritu et innocens actu, temporalia cuncta contempserit, parumque vel nichil terrenum possederit, vel possidendum hic adquirere voluerit, quomodo etiam signis miraculorum, ut ferunt, et in vita et post mortem claruerit, quomodo Prioratum canonicorum Viromandensis ecclesie sibi oblatum refutaverit, quia hec proprium expetunt libellum malui reticere, quam summatim tangens, pro eo quod ad alia vocor, pauca aut non digna tanto viro dicere. Eodem sane tempore gravi scismate laborabat eclesia, dum summus pontifex Urbanus predecessoris sui Gregorii septimi, qui laïcos omnes personas ecclesiasticas per ánulum et bacalum investientes excommunicaverat, decreta servaret et per totam latinitatem firmiter observari preciperet; et quia dolente capite solent et cetera membra dolere, ipsa quoque Cameracensis ecclesia, defuncto Gerardo episcopo suo, per duos, Walcherum scilicet et Manassen, qui de episcopatu contendebant, graviter usque ad cedes et homicidia disturbatur. Hinc vero, occasione reperta, Attrebatenses clerici, favente sibi Widone Remorum archiepiscopo et Francorum rege Philippo, summum pontificem Urbanum adeunt, et per ejus manum Cameraco tacente quemdam Lambertum Gisnensem anno Domini M.XC.III. episcopum sibi ordinari faciunt, et ecclesia sua a dominio Cameracensis exempta, cum sue libertatis privilegiis suo deinceps episcopo gaudere ceperunt. Unde et parrochiis episcopatus utriusque decisis Rochenias hujus loci Matrem Ecclesiam infra terminos Attrebatensium contigit remanere. Episcopante igitur Attrebati Lamberto, sancte memorie Heldemarus a quodam nominetenus clerico, qui se cum eis Deo serviturum simu-

Digitized by Google

laverat, interfecto prius ab ipso innocente Rogero laïco, letaliter vulneratur; ipsi tamen homicide plane indulgens, et pro eo Dominum rogans, immo et osculum si presens esset offerre cupiens, nunquam postea curatus ad plenum, infra annum tanquam martyr emeritus idibus januarii hominem exuens ad meliora transfertur; cujus meriti et loci successor et heres, Cono in brevi socios sibi paucos sed religione preditos aggregat; et dum religione et probitate preeminet universis, illustrium et proborum sibi hominum amorem mentesque conciliat. Unde et à predicto Lamberto Attrebatensi episcopo, tota illi parrochia de Rocheniis possidenda in perpetuum cum libertatis privilegio anno Christi M.XC.VII. condonatur, et multa juxta hunc locum a Castellano et liberis Peronensibus predia conferuntur.

Locus etiam qui Margellas dicitur cum aqua adjacentibus pascuis ei ab Odone domino Hamensi confertur; oratorium ibidem construere a Baldrico Noviomensi episcopo petenti conceditur. Ipso tempore, ab Urbano papa Claromonte concilium celebratur; et ad liberandam Syriam a paganorum incursibus ubique terrarum fideles catholici, per ejusdem pape industriam concitantur, et non solum a Jherusolima et fere tota Syria sed et ab Antiochia et multis aliis locis expelluntur, et christiani pro eis Deo propter ipsos pugnante signis evidentibus, anno Domini M. XC. IX. feliciter admittuntur. Igitur everso priore ligneo oratorio, per venerabilis Cononis industriam, ecclesia in hoc loco lapidea construitur, et a Godefrido Ambianensi et Joanne Teruanensi episcopis anno Domini Christi M.C.VI., IX. kal. octobris, permissu et rogatu Lamberti Attrebatensis episcopi dedicatur. Quem videlicet Cononem cum monachi Sancti Quintini de monte super cymiterio suo graviter impeterent et ab alodiis suis, que utriusque communia et indivisa tunc erant, penitus disturbare vellent, proborum

Digitized by Google

hominum qui forte tunc aderant auxilio fretus et consilio, ad sedem eos apostolicam appellat, et commissa cura paupercule sue domus evocato ad se familiari suo Richero genere Teruanensi, Priore de Liches, dominum papam Paschalem qui Urbano successerat, Trechis repertum super emancipatione sui cymiterii sollicitat, et quod petit, impetrat et confirmat; revertensque cum privilegio apostolico et cymiterii sui libertate de mandato summi Pontificis a monachis impetrata, predictum Richerum virum discretum et strenuum tam sua prece quam et precepto domini Pape, quod propter hoc secum detulerat, Lichensibus ex toto renuntiare, et Arroasiensibus preesse constituit; et parvo tempore elapso, ordinatis hic omnibus, ad summum Pontificem, qui eum ad se redire preceperat, Romam recucurrit. Quem summus Pontifex secum retentum et tam vite merito quam doctrine satis approbatum in Prenestina civitate, de consilio fratrum, collateralem sibi et cardinalem ordinavit episcopum; et post hec etiam pre ceteris cardinalibus ab eo eligitur ut fiat legatus sedis apostolice per provincias Galliarum. Hic ad nos manum adhuc incorruptam sancti Savini, martyris atque pontificis, et multorum sanctorum reliquias de concessione predicti Pape anno Domini M.C.XII. transmittere studuit; et post hec legatus ad nos veniens super sepulchrum domini Heldemari, magistri sui, oratorium construi fecit et ipse illud vestimentis sacerdotalibus et leviticis ibidem oblatis in honore Sancte Marie Magdalene consecravit.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 6 OCTOBRE 1870.

Mgr Voisin occupe le fauteuil.
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la dernière séance est communiqué par le secrétaire. La rédaction en est approuvée.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie, 18e année, 69e et 70e livraisons, janvier à juin 1869. — 71e et 72e livraisons, juillet à décembre 1869.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 39e année, 2e série, t. XXX, n° 8.

— *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire* ou *Recueil de ses bulletins*, 3e série, tome XII, 2e bulletin.

— *Revue de la numismatique belge*, 5e série, tome III, 4e livraison avec les pl. IX à XIII.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome IVe (t. XXXe de toute la collection), 3e livraison. — 15 septembre 1870.

— *Histoire de l'orgue suivie de la biographie des facteurs d'orgue et organistes néerlandais et belges. — Les*

Digitized by Google

artistes musiciens néerlandais. — Notice historique sur les sociétés et écoles de musique d'Anvers depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, suivies de notices biographiques d'artistes musiciens anversois, par Ed. J. Grégoire, membre de l'Académie de Sainte-Cécile de Rome.

— *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. VII, 1870, 3e livraison.

—

Selon qu'il a été convenu dans une des précédentes séances, Mgr Voisin fait un résumé des procès-verbaux des séances tenues par la *Gilde de saint Thomas et de saint Luc*, en septembre 1869, à Tournai.

—

Dans une séance préparatoire on s'occupa de plusieurs affaires qui concernaient l'ordre intérieur de la *Gilde*. On adopta le dessin qui devait accompagner le texte du diplôme. On admit de nouveaux membres. On nomma deux secrétaires-adjoints. On convint d'envoyer des exemplaires du dernier bulletin à MM. les bourgmestres de Xanten et de Calcar, ainsi qu'à M. le comte de Loë qui, pendant l'excursion de 1868, ont ménagé à la *Gilde* une réception hospitalière et cordiale. Enfin, on engagea les membres, dans leur visite des monuments de Tournai, à fixer leur attention sur ceux qui paraîtraient leur offrir le plus d'intérêt, pour convenir ensuite des études dont ces monuments pourraient être l'objet.

Mgr Voisin signale ensuite à l'attention des membres de la Gilde la statue de la sainte Vierge qui se trouve à l'autel

Digitized by Google

du transept de la cathédrale, du côté du midi. Il ignore l'âge de cette statue, qui est en marbre blanc, et représente la Vierge assise. Il est certain qu'il y avait à cet autel, avant les troubles du XVIe siècle, une statue que les comtes de Flandre faisaient revêtir, chaque année, d'une robe précieuse; l'on ne voit nulle part que cette statue ait été détruite ou remplacée par une autre; mais, vers 1740, lorsqu'on a construit l'autel gigantesque où elle se trouve, on lui a ménagé la place qu'elle occupe actuellement. Malheureusement, cette place est trop élevée, et, comme il y a en dessous un tableau représentant sainte Anne, le peuple, plus occupé du tableau que de la statue, a fini par désigner cet autel sous le vocable de Sainte-Anne.

M. le chanoine Bethune rappelle que pareille disposition a été prise pour la statue de Notre-Dame de la Poterie à Bruges, de sorte que les fidèles viennent aujourd'hui prier devant une image de la sainte Vierge, qui n'est pas la statue miraculeuse, mais qui est placée plus ostensiblement dans l'église.

Séance du 21 Septembre.

Plusieurs membres annoncent les travaux dont ils se chargeront. M. Weale s'occupera des dinanderies et spécialement des beaux lutrins qui existent encore dans les églises de Tournai. M. Van Caloen fera une étude sur plusieurs monuments funéraires, et M. l'abbé Beetémé fera le récit complet de l'excursion à Tournai.

On commence ensuite une discussion :

1° Sur le caractère propre à l'architecture tournaisienne;

2° Sur l'influence qu'ont exercée sur elle l'architecture allemande et l'architecture française;

Digitized by Google

3° Sur les indices qu'on en trouve dans la cathédrale et dans les autres monuments de Tournai.

Cette question, dit Mgr Voisin, présente peut-être plus de difficultés qu'elle n'a d'importance. Cependant, on ne peut méconnaître qu'il serait fort heureux de pouvoir déterminer, avec un certain fondement, la part qu'ont prise les artistes tournaisiens dans les études artistiques du moyen âge, qui ont eu pour résultat la construction des monuments que nous possédons, et qui font la gloire de la religion, comme celle de notre pays.

Pour résoudre la question qui nous occupe, il faut non-seulement comparer nos édifices avec ceux des autres régions, mais encore il faut faire des recherches sur les personnages qui ont présidé aux travaux exécutés à différentes époques en cette ville, ou qui, instruits ici, ont mis en pratique ailleurs les connaissances qu'ils avaient acquises dans leur jeunesse.

On sait que l'école du chapitre de Tournai a joui d'une assez grande célébrité, surtout à la fin du XI° siècle et au commencement du XII°. Or, nous trouvons des preuves irrécusables qu'on y enseignait l'architecture à cette époque, dans le texte de la chronique de l'abbaye de Rolduc, laquelle fut fondée par un chanoine de Tournai nommé Ailbert.

Le même membre donne ensuite des détails biographiques sur Ailbert, qui a construit la crypte de l'église de Rolduc, et sur Gauthier de Mortagne, évêque de Laon, qui se glorifiait d'avoir été instruit à l'école de Tournai, qui succéda dans la direction de l'école de Laon aux deux frères Anselme et Raoul, vers 1120, et sous lequel fut édifiée une grande partie de la cathédrale de Laon.

Je pourrais encore, ajoute-t-il, vous citer, comme ayant exercé de l'influence sur l'école d'architecture de Tournai,

Digitized by Google

à la fin du XIIe siècle, l'évêque Étienne, qui avait tenu sur les fonts de baptême le fils du roi Philippe-Auguste, et qui fut successivement abbé de Saint-Éverte à Orléans et de Ste-Geneviève à Paris, avant d'occuper le siége de Tournai.

Étienne construisit, en notre ville, la chapelle épiscopale de Saint-Vincent, dont il fit la consécration avec une grande solennité en 1198; la similitude de l'architecture et des mesures fait croire, avec beaucoup de probabilité, que la partie supérieure du clocher de la cathédrale, dit de la paroisse, a été faite sous la direction des mêmes maîtres d'œuvre que ceux qui avaient fait l'oratoire de Saint-Vincent. Étienne mourut en 1203.

En ce même temps, se trouvait encore sur les bancs de l'école de Tournai le fils d'un modeste artisan, dont les talents et la vertu devaient mériter, dix-sept ans après, les honneurs de l'épiscopat. Ce fut ce prélat qui, en 1243, remplaça l'ancienne abside de la cathédrale par le chœur ogival existant aujourd'hui.

Gauthier de Marvis était en Terre-Sainte lorsqu'il fut nommé évêque de Tournai en 1219, et son mérite le fit ensuite choisir par le Souverain Pontife pour travailler à la conversion des Albigeois. Il avait donc vu les monuments de l'Orient et ceux de la France, avant d'entreprendre l'agrandissement de sa cathédrale, et l'on a toute raison de croire que les nombreuses observations qu'il avait eu occasion de faire en visitant les pays étrangers, et les connaissances qu'il avait acquises par ce moyen, exercèrent une heureuse influence sur la direction qu'il donna aux architectes qui construisirent le nouvel édifice. On doit, en effet, reconnaître que, sous le rapport de la conception du plan, le chœur de la cathédrale de Tournai ne redoute la comparaison avec aucun autre monument de la belle époque de saint Louis.

Digitized by Google

Gauthier de Marvis construisit encore en cette ville, à la fin de son épiscopat, une autre église qui malheureusement ne fut jamais achevée. C'est l'église de Sainte-Marie-Madeleine, qui n'a que l'une des deux tours qu'elle devait avoir.

Tels sont les principaux personnages qui ont puisé à l'école de Tournai leurs connaissances en architecture, ou qui ont pris part à la construction de nos monuments.

Il me reste à dire quelques mots des caractères les plus particuliers qu'on remarque dans la forme de nos édifices. Comme j'ai déjà été trop long et que je ne veux pas abuser de votre patiente attention, je me bornerai à vous signaler ce qui, dans nos monuments, m'a paru avoir un caractère local.

1° Les contreforts peu saillants de la grande nef de la cathédrale se terminent par une niche ornée de deux colonnettes. On dit que cet ornement ne se retrouve qu'à la porte *Nigra* de Trèves ;

2° On ne voit nulle part à Tournai les petites arcatures qui, sur les bords du Rhin, règnent au sommet des murs et sur les deux côtés du gable des pignons ;

3° A la cathédrale, dans la partie romane, les cordons-larmiers prennent près de chaque fenêtre une direction verticale, se prolongent en suivant le cintre de la baie, et redescendent de l'autre côté pour reprendre la ligne horizontale ;

4° Nos flèches romanes sont franchement carrées, et le bas de leur pyramide n'offre jamais le fronton qui dissimule la hauteur du couronnement des tours, comme on le voit sur les bords du Rhin ;

5° M. Lassaux, de Coblence, m'a signalé, comme particulier à notre architecture locale, deux triforiums : ceux des nefs des églises de Saint-Nicolas et de Saint-Jacques, formés par deux rangées de baies de même grandeur et op-

Digitized by Google

posées; ce qui permet de rendre la galerie, formée dans l'épaisseur du mur, ou extérieure ou intérieure, selon qu'on garnit de verrières les ouvertures du dedans ou du dehors; on en a la preuve en visitant ces deux églises; car dans l'une, à Saint-Nicolas, la galerie est extérieure; dans l'autre, à Saint-Jacques, elle est intérieure;

6° On remarque à Tournai l'arc surbaissé en anse de panier employé au XIIIe siècle; c'est la terminaison de la fenêtre de la façade de l'église de Saint-Nicolas, au-dessous de la galerie; on la retrouve aussi aux fenêtres de la grande nef de l'église de Sainte-Marie-Madeleine; mais je n'oserais dire avec la même certitude que ces fenêtres sont primitives;

7° Le quatre-feuilles a été un des motifs d'architecture préférés à Tournai. On le trouve sur la tour, du style de la transition, de l'église de Saint-Piat, presque partout au chœur de la cathédrale, à la galerie du beffroi, à la façade de l'église de l'ancien noviciat des jésuites, où est maintenant l'athénée. Cet ornement était devenu si familier en notre ville, qu'on l'a employé jusque dans le siècle dernier au bas de la clôture en marbre du chœur de l'église de Saint-Quentin;

8° Je crois devoir signaler encore le couronnement du mur qui surmonte l'arc triomphal terminant les nefs des églises de Saint-Jacques et de Saint-Nicolas. On y voit une galerie qui sert de communication d'un côté à l'autre. Cette galerie, à Saint-Nicolas, est cachée maintenant par le plafond, mais elle sera visible quand l'église sera restaurée.

Je termine cette énumération par une réflexion que fait M. le baron de Roisin dans la savante dissertation qu'il a publiée dans le *Bulletin des Comités d'art et d'archéologie en Belgique*. Cet archéologue distingué a voulu juger de l'influence exercée par l'Allemagne et par la France sur

Digitized by Google

notre architecture locale, d'après la terminaison absidale de nos monuments. Il croit que la forme ronde, que nous ne trouvons plus, pour ainsi dire, qu'au transept de la cathédrale, est un type allemand, et il attribue la forme carrée ou polygonale à l'école française.

M. le baron de Roisin cite dans son travail une lettre que lui a écrite M. de Verneilh au sujet du transept de la cathédrale, où, à la partie supérieure, on voit, se touchant, une voûte en berceau, une autre à arête et une troisième à nervures plates. Le plan du transept, dit M. de Verneilh, est allemand (germano-rhénan), mais son exécution est française. Toutefois, il croit que l'architecte qui l'a conçu, n'était ni Allemand, ni Français, mais plutôt Tournaisien. « Il avait vu, ajoute-t-il, les premiers monuments gothiques de la France, comme l'abbatiale de Saint-Denis, de même qu'il avait vu ceux de Cologne; mais s'il eut appartenu à l'école française, il n'aurait pas mélangé le berceau aux voûtes d'arêtes; il aurait pratiqué plus exactement le style français contemporain. »

Je regrette, Messieurs, après vous avoir entretenu si longuement, de ne pouvoir tirer des conclusions plus précises des faits que je vous ai rapportés. J'espère cependant que mes recherches ne seront pas tout à fait inutiles à ceux qui s'occuperont de la question de l'architecture tournaisienne.

M. Reusens. — Il me semble qu'on trouve encore un caractère du roman tournaisien dans la forme de l'ornementation du chapiteau. Les chapiteaux du XIe siècle qu'on voit à la nef de la cathédrale ont des corbeilles peu élevées et ornées aux angles de volutes dérivées des ordres classiques. Ces volutes s'observent partout où le style roman s'est formé, comme dans le midi et l'ouest de la France, sous l'influence des monuments gallo-romains. En Alle-

Digitized by Google

magne, et principalement sur les bords du Rhin, le chapiteau à volutes est rare; on y trouve le plus souvent le chapiteau cubique, appelé aussi rhénan. Ce dernier chapiteau se rencontre aussi dans les édifices romans de la Belgique élevés sous l'influence rhénane. Cette influence s'est surtout fait sentir dans la partie orientale de la Belgique et sur les bords de la Meuse; cependant, elle a pénétré aussi en Flandre (comme à la crypte de l'église de Renaix) et même dans le Hainaut.

Dans les monuments en style roman des bords du Rhin, où l'on trouve le chapiteau cubique, on voit aussi ordinairement des arcatures sous la corniche. L'absence du chapiteau cubique et des arcatures sous la corniche dans les monuments de Tournai, me semble constituer les deux caractères distinctifs de l'architecture romane tournaisienne.

Pour la période de transition, on pourrait peut-être aussi trouver un caractère de l'architecture tournaisienne dans les fenêtres formées de trois lancettes juxta-posées, dont celle du centre est plus élevée que ses voisines. J'ai remarqué cette disposition originale à la façade principale de l'église de Saint-Quentin, à la façade septentrionale de Saint-Jacques, et au transept de Sainte-Marie-Madeleine.

M. Bethune d'Ydewalle. — Répondant à l'opinion de M. de Roisin, rapportée par Mgr Voisin, par rapport à la terminaison de l'abside, je crois qu'on ne peut l'admettre comme règle absolue. Dans plusieurs monuments français, on retrouve la forme semi-circulaire. Les sanctuaires en rond-point sont, comme le démontre M. de Caumont, un souvenir de l'hémicycle qu'on trouve dans les anciennes basiliques romaines. Aussi les absides semi-circulaires sont, en général, d'une date plus reculée que celles en polygone, tandis que les premières se voient fréquemment durant la période romane; elles sont généralement placées dans le

Digitized by Google

système ogival par les polygones à cinq ou à un plus grand nombre de côtés.

Lors de la visite de la cathédrale, j'ai été frappé de l'analogie de caractère qui existe entre les différents détails de l'architecture et la pierre dans laquelle ils sont sculptés. Celle-ci, d'un grain fin et compact, est susceptible de recevoir un beau poli qui lui donne, pour ainsi dire, l'aspect de marbre. Aussi le monument tout entier en reçoit-il une expression nette, bien caractérisée et en quelque sorte métallique. Cette parfaite exécution des détails est un des caractères du style tournaisien, et contraste avec les formes adoucies qu'on trouve dans la plupart des monuments français, là où le sol ne fournit qu'une pierre tendre, sablonneuse et peu compacte.

Ce caractère de solidité que présente la pierre bleue de Tournai se fait sentir non-seulement dans les édifices de cette ville, mais encore, d'une manière plus ou moins tranchée, dans les monuments de la Flandre, bâtis avec les mêmes matériaux.

Au XIIe et au XIIIe siècle, la pierre de Tournai était transportée par bateau dans les localités de la Flandre situées près de l'Escaut ou de la Lys; aussi y retrouve-t-on, dans les constructions de cette période, les caractères distinctifs du style tournaisien. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier les églises de Saint-Nicolas et de Saint-Jacques à Gand, construites au XIIe siècle, de Notre-Dame de Pamele à Audenarde et de Deynze, qui datent du XIIIe, de Notre-Dame et de Saint-Martin à Courtrai et d'un grand nombre d'autres. A partir du XIVe siècle, au contraire, on découvrit en Flandre des carrières de pierres de sable, de grain très-divers, qui devinrent dès-lors d'un usage général dans les constructions du pays. Aussi le caractère tournaisien de l'architecture se perdit-il complétement à partir de

Digitized by Google

cette époque, et le type propre au style flamand se développa d'une manière plus complète.

M. Weale assure que le même fait s'est aussi produit à Bruges. On y trouve des traces de l'influence de trois écoles d'architecture différentes : L'école locale, celle de Tournai et celle de France. Parmi ceux qui contribuèrent le plus à donner à l'architecture brugeoise son caractère particulier, on peut citer Van den Bussche, Van der Moort, Goetghebuer, Maes, Van den Poele et Cauwe. Une remarque qu'on peut faire sur ces artistes, c'est que tous étaient laïcs.

M. Bethune d'Ydewalle constate quelques analogies entre les constructions tournaisiennes et la cathédrale d'Ypres.

Mgr Voisin croit retrouver à Ypres les traces de l'influence architecturale de l'Angleterre.

M. Weale pense qu'à Ypres l'influence de l'architecture française est évidente ; les arcatures et plusieurs autres détails architecturaux de la cathédrale lui semblent en être la preuve. A Poperinghe, au contraire, on trouve des réminiscences du style anglais.

M. le chanoine Bethune pense que le style anglais paraît encore à Saint-Jacques à Ypres. Il est probable aussi que l'ancienne collégiale d'Harlebeke, détruite aujourd'hui, a été construite dans le style tournaisien. On sait, au reste, que l'evêque Walter de Marvis fonda, en Flandre, un grand nombre d'églises qui pourraient bien présenter également quelques réminiscences de l'architecture tournaisienne.

Remarques sur les monuments visités dans la journée.

LA CATHÉDRALE.

M. Bethune d'Ydewalle, rappelant quelques-unes des observations émises lors de la visite de ce superbe

Digitized by Google

monument, pense que le renflement des murs qu'on remarque à l'intérieur du chœur, à la hauteur du triforium, doit être attribué à la pression des voûtes, qui est énorme. Il demande si les pinacles et les arcs-boutants nouvellement restaurés, ainsi que les crochets qui décorent les rampants des pignons, ont été exactement copiés sur les anciens modèles.

Mgr Voisin.—Il y a divergence d'opinion sur la cause du renflement extérieur des murs du chœur de la cathédrale, à l'endroit du triforium. De savants archéologues croient que cette disposition a pu être le fait de l'architecture, et ils s'appuient sur ce que cette partie de la muraille ne laisse voir aucun écrasement de la pierre à l'intérieur, ni aucune crevasse à l'extérieur, effets qu'aurait dû nécessairement produire un mouvement déterminé par le poids de la voûte.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la déviation de la ligne perpendiculaire en cet endroit a inspiré des inquiétudes depuis longtemps; au XIVe siècle, on n'a pu se rassurer qu'en construisant un second arc-boutant sous le premier, à chaque contrefort.

Quant aux crochets, n'ayant pu, en commençant les travaux de restauration, en retrouver de primitifs, nous avons adopté un modèle pris dans les ouvrages de Pugin. Plus tard nous avons eu le bonheur de découvrir une pierre sur laquelle il restait des vestiges de crochets engagés. Cette découverte a justifié le choix que nous avions fait; c'était exactement la même forme que celle que nous avions adoptée.

M. de Hemptinne. — Dans notre visite à la cathédrale, la belle chasuble de saint Thomas de Cantorbéry, qui y est conservée, a été l'objet de l'admiration de tous les membres. Il est incontestable que ces chasubles anciennes font

Digitized by Google

par leur ampleur un effet infiniment plus grandiose et plus digne que les vêtements modernes qu'on décore du même nom. Tandis que ceux-ci sont raides, pesants, et rappellent, par leur forme, un violon, les ornements anciens, amples et solennels, inspirent le respect et la dévotion. Il est réellement désirable que l'on revienne d'une manière plus générale aux anciens vêtements sacerdotaux, dont l'usage était universel durant le moyen âge.

CHAPELLE DE L'ÉVÊCHÉ.

Mgr Voisin. — Cette chapelle, qui a été consacrée en 1198, offre un grand intérêt. Mutilée, au siècle dernier, dans ses parties les plus essentielles, afin d'être entièrement garnie de lambris, elle a subi récemment une restauration complète. Sa décoration néanmoins n'est pas conforme à celle qui existait primitivement. Elle n'a dû avoir, au moment de sa construction par l'évêque Étienne, que deux de ses six baies garnies de vitraux peints, et la polychromie de ses murs était si simple, qu'elle ne pouvait s'harmoniser qu'avec des vitraux pour la plus grande partie incolores. Il y avait au XIIe siècle deux systèmes de décoration qui partageaient les artistes en deux camps, comme on peut s'en convaincre, d'une part par les lettres de l'évêque Étienne et par l'état de sa chapelle, et de l'autre par les vitraux exécutés vers 1140 à l'église abbatiale de Saint-Denis, sous l'abbé Suger; il me semble donc qu'on avait, dans le cas présent, la faculté de choisir l'un ou l'autre des deux modes de décoration en usage au XIIe siècle; c'est le plus riche qui a ici prévalu, et je crois qu'on n'a pas à le regretter.

M. Weale. — Ces vitraux me paraissent d'un style trop ancien, et, de plus, ils ne s'harmonisent pas bien avec les

Digitized by Google

peintures murales, qui sont d'une gamme plus foncée que les vitraux.

Mgr Voisin fait observer qu'il aurait été très-difficile de calculer la différence des tons qui ont pu être employés du milieu à la fin du XIIe siècle, et qu'on a préféré suivre des modèles sûrs plutôt que de s'aventurer à vouloir faire mieux, au risque de ne pas faire aussi bien ; quant à l'harmonie des verrières avec les peintures, on est exposé à former un jugement bien différent selon qu'on examine la chapelle de Saint-Vincent par un temps clair ou par un temps obscur.

Il ajoute que des archéologues de mérite se sont montrés plus indulgents que l'honorable préopinant. Il cite, entre autres, M. le conseiller Reichensperger, de Cologne, qui non-seulement a témoigné de vive voix la satisfaction qu'il avait éprouvée en voyant cette chapelle restaurée, mais a même écrit une lettre pour féliciter Mgr l'évêque à ce sujet.

SAINT-JACQUES.

M. Bethune d'Ydewalle a remarqué, à l'extérieur de l'église, les larmiers qui surmontent l'ogive des fenêtres des bas côtés, et qui se terminent en volutes saillantes. A l'intérieur de l'église, la claire-voie qui fait tout le tour de la maîtresse-nef, en passant sous le grand arc du transept, est digne d'attention. Le rapprochement des arcatures qui la décorent, ainsi que l'absence des corbeaux et de saillies en pierre à la naissance de la voûte, prouvent clairement que celle-ci n'a jamais été construite en maçonnerie, mais que la charpente était faite en bois revêtu de bardeaux. Cette observation s'applique également à plusieurs autres églises de Tournai.

Digitized by Google

LES RÉDEMPTORISTES.

M. de Hemptinne a vu avec peine, dans cette église récemment construite, les mensonges architecturaux par lesquels on s'est efforcé de donner aux matériaux employés l'aspect d'autres plus précieux, ou de simuler des décorations qui n'existent pas. Ainsi les pentures de la porte sont en bois peint à l'imitation de fer, les colonnettes et les autres ornements sont en plâtre imitant la pierre de taille, le bois de sapin simule le bois de chêne, etc. Il est vraiment déplorable de voir de telles supercheries consacrées à la décoration du temple du Dieu de vérité.

SAINT-NICOLAS.

Mgr Voisin appelle l'attention de la Gilde sur cette église, qui sera visitée demain. Cet édifice a malheureusement subi de nombreuses mutilations; son chœur roman n'est plus reconnaissable, et les travaux exécutés, comme on le croit communément, sous Henri VIII, roi d'Angleterre, pendant les quelques années qu'il posséda Tournai, n'ont jamais été entièrement achevés. La partie inférieure et la partie supérieure de la façade ont été modifiées sous le règne de ce prince, et portent le cachet de son époque.

Il ne reste de primitif que la galerie, et, chose assez rare dont j'ai déjà parlé, le sommet de la fenêtre en arc surbaissé, qui se trouve dessous. Le mauvais plafond actuel cache une magnifique charpente en ogive, menuisée élégamment, et à laquelle il ne manque que les bardeaux pour former un très-beau lambris. Il est bien remarquable qu'à plus de trois siècles de distance on puisse achever cet ouvrage comme s'il n'avait été abandonné que depuis quelques années. Cette église va, en effet, être restaurée pro-

Digitized by Google

chainement, et le travail le plus curieux, qui figure au devis, est le parachèvement du lambris commencé sous Henri VIII.

Séance du 22 Septembre.

Après avoir fait des remarques sur les monuments visités, on passe à la discussion de la quatrième question du programme.

« Est-il convenable de faire de la décoration polychrome dans une église qui n'a pas de vitraux peints? — Et, dans l'affirmative, quelle précaution doit-on prendre? »

Mgr Voisin. — Dans presque tous nos monuments religieux, même les plus anciens, on retrouve sous le badigeon des restes de décoration polychrome. C'est ainsi que dans la cathédrale de Tournai nous avons retrouvé des vestiges de la peinture qui a été employée dans les différents siècles. J'en ai fait l'objet d'un petit travail qui a été publié dans le *Bulletin des comités d'art et d'archéologie de Belgique*, et je crois y avoir donné des preuves que la peinture décorative s'est modifiée avec l'architecture, mais qu'elle a surtout subi de grands changements, lorsqu'on a commencé à employer des verres peints. Ainsi donc, la peinture murale a précédé dans nos temples la peinture sur verre, et il a fallu changer les tons de la première lorsqu'a paru la seconde, pour qu'il y eût harmonie entre elles.

Il résulte de ces observations qu'aucun obstacle ne s'oppose à ce que les églises, qui ne sont pas destinées à recevoir des vitraux, soient ornées de peintures murales. En ce cas, celles-ci peuvent avoir beaucoup plus de délicatesse et moins d'éclat.

Digitized by Google

En introduisant cette question dans notre programme, j'ai eu surtout en vue de bien établir que, lorsqu'il est question de peindre une église, il est, avant tout, nécessaire de savoir si elle continuera à être éclairée par des verres blancs, ou si on la garnira de vitraux coloriés. Toutefois, si la peinture avait été faite sans prévoir l'avenir, le mal ne serait pas irréparable. Il faudrait alors que le peintre-verrier fît choix, pour la coloration des verres, de tons en harmonie avec les peintures. A mon avis cependant, il est préférable de donner la priorité au peintre-verrier, afin que le décorateur n'ait qu'à combiner son travail avec le ton des verrières ; ce qui lui est d'autant plus facile qu'il peut procéder par des essais réitérés, qui ne sont pas possibles à un peintre-verrier.

M. de Hemptinne. — Je suis occupé, depuis quelque temps, de recherches relativement au mortier de crépissage ; mes expériences m'ont appris qu'afin d'obtenir l'adhérence désirable, il fallait que la surface des murs soit bien mouillée au moment de l'application du mortier, et que celui-ci devait être plus liquide qu'il ne l'est en général ; il faut également éviter d'y employer des sables ferrugineux et jaunâtres, et il est essentiel de mêler avec grand soin la chaux et le sable ; pour cette opération, l'usage de laminoirs peut être recommandé, et on pourrait ainsi se passer de mélanger dans le mortier des poils de vache ou autres matières analogues, dont l'emploi s'est introduit depuis quelque temps. Il est également essentiel de ne pas lisser la surface du crépissage au moyen de la truelle de fer, et de n'employer pour cela que la truelle de bois, de manière à ce que les pores ouverts du mortier permettent aux couleurs de pénétrer aussi profondément que possible. Je ne puis laisser passer cette occasion sans protester avec énergie contre le badigeon au lait de chaux, dont l'usage peut être bon dans

Digitized by Google

les constructions les plus infimes, dans les remises et les écuries, mais que nous ne tolérons pas dans les chambres de nos habitations, et que nous devrions considérer comme bien moins digne encore de servir à l'embellissement de la maison de Dieu.

M. Helbig. — Je crois qu'à toutes les époques on a fait emploi de la polychromie pour la décoration des églises; ce n'est pas à dire pour cela qu'il faille toujours avoir recours à des travaux coûteux et compliqués; dans les églises de campagne surtout, l'application de teintes simples, mais pourtant harmonieuses, peut suffire pour produire un effet fort satisfaisant et tout à fait convenable. Malheureusement, l'étude de l'harmonie des couleurs est généralement négligée; la juxta-position des teintes les plus criardes n'effraie pas même les peintres décorateurs, qui négligent souvent d'étudier les notions les plus élémentaires d'un art qui est par lui-même fort difficile à connaître.

Le sens de l'ouïe nous porte naturellement à aimer les sons harmonieux de la musique, et à nous révolter contre les notes discordantes. Il en est de même du sens visuel. L'art antique n'avait pas méconnu cette propension, qu'on peut nommer instinctive. On retrouve des traces de polychromie non-seulement à l'intérieur des constructions égyptiennes, grecques et romaines, mais aussi à l'extérieur des édifices et même sur les statues et les marbres précieux datant de ces époques reculées. Mais c'est au moyen-âge surtout, à cette époque où le sentiment artistique, illuminé par la foi chrétienne, avait atteint un si haut degré de perfection, c'est surtout au XIIe et au XIIIe siècle que toutes les branches de l'art vinrent emprunter à l'usage des colorations variées et harmonieuses une grande partie de leur beauté.

La coloration des murs et des voûtes devait appeler aussi

Digitized by Google

celle des fenêtres. Au commencement il y eut sans doute bien des tâtonnements; l'époque des essais dut être longue, surtout parce que la fabrication de verres colorés ne pouvait pas se généraliser de sitôt. Toutefois, il est à remarquer que l'on obtint même un effet très-harmonieux par l'emploi de ce qu'on est convenu de nommer les vitraux incolores, parce que ces verres étaient de leur nature d'une teinte verdâtre et jaunâtre, que leur épaisseur était inégale, leur surface plus ou moins raboteuse, et qu'ils étaient fort entrecoupés par les contours des plombs qui les sertissaient.

Je pense qu'il est utile de ne placer les vitraux dans une église, que quand les ouvrages de la décoration peinturale sont terminés, parce que la lumière qui parvient à travers les vitraux coloriés, sur la surface où le peintre travaille, peut être éclairée d'un jour faux, qui augmente les difficultés de son œuvre.

M. Weale émet, au contraire, l'opinion qu'il est mieux de commencer par les travaux de la vitrerie, puisque la palette du peintre décorateur est plus variée, et peut se modifier suivant les circonstances locales, plus facilement que celle du peintre-verrier.

M. Bethune d'Ydewalle. — L'usage de matières transparentes et colorées pour l'ornementation des fenêtres est beaucoup plus ancien qu'on ne le pense généralement. Il existait chez les anciens, et il s'est perpétué pendant le Bas-Empire, puisqu'on en a retrouvé la preuve dans les ouvertures originales de la basilique Justinienne, où la lumière, pour pénétrer dans l'édifice, devait traverser des plaques fort minces d'un marbre translucide. Les ustensiles en verre, qu'on découvre en si grand nombre dans les cimetières gallo-romains, les mosaïques, les ornements mérovingiens et carlovingiens, et les textes empruntés aux écrits de S. Grégoire-le-Grand et d'autres écrivains, qui

Digitized by Google

ont vécu pendant ces siècles reculés, montrent bien que le procédé de la fusion du verre avec et sans couleurs, a été pratiqué sans interruption, mais sans doute d'une manière limitée et fort coûteuse, jusqu'au moment où les émailleurs de Limoges en ont généralisé l'emploi, ou perfectionné la fabrication.

On a dit avec raison que l'effet de la vive lumière projetée par les fenêtres ouvertes à la pluie, à la neige et au vent, devait être si choquant et si incommode dans les édifices polychromés, qu'il n'est guère possible d'admettre qu'on n'eût pas trouvé moyen d'y remédier efficacement pendant plusieurs siècles. On parviendra, il est permis de l'espérer, à découvrir des preuves de plus en plus nombreuses de la réalité de ce fait. L'emploi de lames de talc et de corne fondue n'est même déjà plus contesté aujourd'hui.

Répondant directement à la question qui a ouvert cet intéressant débat, je crois que l'on pourrait, sans inconvénient, orner de vitraux en grisailles incolores les fenêtres de nos plus anciennes églises romanes, à la condition toutefois d'y employer du verre épais, inégal, assez fortement nuancé, d'une teinte vert-jaunâtre ou bleuâtre, de peindre les détails de la grisaille en traits fortement marqués, et de joindre les pièces par de nombreuses sertissures d'un plomb large et à surface arrondie. Des vitraux faits dans de pareilles conditions, peuvent s'harmoniser avec la polychromie sévère qui caractérise la période primitive.

LES LUTRINS DES ÉGLISES DE TOURNAI.

Les églises de Tournai conservent encore aujourd'hui un grand nombre d'objets mobiliers en cuivre, produits de

Digitized by Google

l'industrie artistique établie en cette ville à une époque fort ancienne. Parmi ceux-ci se trouvent six lutrins dont voici une courte description :

I. Eglise de Saint-Nicolas. — Un aiglier, dont le pied circulaire repose sur trois lions, et porte cette légende gravée en creux :

Lan de grase. M. ccc. iiij. xx z. iij.
sans nul cens paiier fu cus aigles. p. crais
z ci en ceste eglise atres
gliseur fu duniaus z velaine
bon marcant de ciere z de laine

Le fût, reposant sur une base circulaire, percée de six feuilles et ornée d'une guirlande de feuillage, présente à peu près la forme d'un artichaut, et au premier coup-d'œil paraît être plus récent que les autres parties du lutrin; mais une inspection attentive démontre qu'il n'en est point ainsi. L'aigle tenait autrefois dans ses serres une chauve-souris, dont il ne reste plus que deux fragments des ailes.

H. 1m 55. Circonférence du pied, 1m 38. Largeur de l'aigle d'une aile à l'autre, 0m 50.

II. Eglise de Saint-Piat. — Un aiglier reposant sur une base en pierre. Le pied en cuivre, soutenu par trois dragons, est orné de moulures, dont l'inférieure est percée de quatre feuilles et la supérieure ornée de fleurs à cinq lobes. Sur le haut on lit cette inscription dont les lettres sont en relief :

✠ *Guillaumes de graumes et Jehans li douls*
fils Hellin donnerent cest aigle en lan. M. cccc. z. iij.

Le fût est entouré à sa base d'une guirlande de feuilles, et couronné d'un globe sur lequel pose l'aigle, qui reçoit

Digitized by Google

sur ses ailes une tablette inclinée travaillée à jour, et ornée au centre d'un *Agnus Dei.*

H. 1m 78 : de la partie en cuivre, 1m 57. Largeur d'une aile à l'autre, 0m 59.

III. Eglise de Saint-Jacques. — Un aiglier, reposant sur trois lions; la base hexagone porte la légende que voici, inscrite en cercle ; les lettres sont en relief :

Lan de grasce. M. cccc. z. xi. donna cest aigle a léglise S. Jacques en Tournai iehenne poulette vaisve de Jehan parent priies pour leurs ames.

Le fût cylindrique, annelé, supporte une coupe crénelée qui reçoit la boule sur laquelle pose l'aigle, tenant sous ses serres un phoque ailé renversé.

H. 1m 78. Largeur d'une aile à l'autre, 0m 76.

IV. Eglise de Saint-Jean-Baptiste. — Un aiglier reposant sur un pied circulaire. Le fût cylindrique orné de nombreuses moulures soutient un bassin crénelé qui reçoit la boule sur laquelle pose l'aigle tenant sous les serres un dragon renversé. Ce lutrin doit dater de 1480 environ.

H. 1m 43. Circonférence du pied, 1m 25. Largeur d'une aile à l'autre, 0m 56.

V. Eglise de Saint-Quentin. — Le lutrin est dominé par un aigle du XVe siècle, qui tient sous les serres une salamandre, et reçoit sur les ailes une tablette ornée de trèfles à jour.

Largeur d'une aile à l'autre, 0m 72.

VI. Cathédrale : chapelle paroissiale.— Un aiglier, dont la base hexagone en pierre, le pied rond en

Digitized by Google

cuivre et le fût hexagonal datent du XVe siècle. L'aigle qui le domine et qui tient un dragon sous les serres, ne remonte qu'au XVIIe siècle. Sur la tête de l'aigle est fixé un chandelier.

H. de la base en pierre, 0m 48; du fût en cuivre, 1m 05.

Il est bien à regretter que dans notre pays où il existe de si bons modèles, on n'en tire aucun fruit, tandis qu'à l'étranger on a fabriqué dans ces dernières années un nombre déjà considérable de lutrins du même genre.

W. H. James Weale.

LES MONUMENTS FUNÈBRES EN BAS-RELIEF
A TOURNAI.

La ville de Tournai a possédé au moyen-âge, et particulièrement au XIVe et au XVe siècle, une école de sculpture, qui a produit des artistes d'un grand mérite. Il est facile de s'en convaincre en parcourant les églises de Tournai; partout, même à l'extérieur des murs, on trouve des restes de bas-reliefs sculptés; souvent, il est vrai, les mains barbares des iconoclastes du XVIe siècle ont réduit ces monuments à un état des plus déplorables; mais cependant, malgré les dégradations qu'ils leur ont fait subir, on peut encore admirer l'habileté de l'artiste, et le fini d'exécution de son œuvre.

Je compte faire dans cette notice une description des dix (1) monuments funèbres en bas-relief qui ont été don-

(1) Nous regrettons de ne pouvoir donner ici que la description de neuf de ces monuments, car il nous a été impossible d'obtenir des renseignements suffisants sur le tombeau de Jean Cottrel (1389), séparé des autres, et que, pour cette raison, nous n'avions pas remarqué lors de notre visite hâtive à la cathédrale.

Digitized by Google

nés par M. B. Dumortier à la cathédrale de Tournai, où ils se trouvent maintenant, et dont sept proviennent de l'ancienne église des Récollets en cette ville. J'y joindrai la description du monument sculpté de Jacques d'Avesnes, qui se voit dans la nef sud de l'église de Saint-Jacques, à cause de la grande analogie qu'il présente avec les pierres de la cathédrale. Ces monuments, que je décrirai en suivant un ordre chronologique, donneront une haute idée de l'école de sculpture de Tournai, qui a excellé en ce genre, et dont on trouve de nombreux exemples dans l'ancien Tournaisis (1).

Quoique les inscriptions que portent ces monuments, soient parfois un peu longues, nous les reproduirons cependant en entier, et aussi exactement que nous le permettra leur état de conservation, à cause de l'importance des personnages auxquels elles sont consacrées, et de l'intérêt spécial qu'offrent plusieurs d'entre elles.

Il ne sera pas non plus inutile de faire suivre la description de chaque pierre d'une indication des principales dégradations qu'elles ont eu à subir; de cette manière, il sera facile, dans la suite, de remarquer si de nouveaux vandalismes ont été commis.

I.

Monument rectangulaire, de même que tous les suivants à l'exception du § VII. Hauteur 1m 43, largeur 1m 16.

Il se compose de trois baldaquins très-ornés, en relief, et soutenus par des colonnettes. La sainte Vierge est assise

---

(1) On en trouve d'analogues à l'hospice de *Belle* à Ypres et en quelques autres endroits.

Digitized by Google

sous le baldaquin du milieu, et porte sur ses genoux l'Enfant Jésus debout et prenant le sein. A gauche, sont agenouillés Nicole de Seclin, docteur en lois, et Colars de Seclin, bourgeois de Tournai ; à droite, Ysabeau de Cisoing, épouse du premier, et, derrière elle, une autre dame dont il n'est pas fait mention dans l'épitaphe. L'écusson de Seclin est placé au-dessus du baldaquin du milieu : il est d'azur à trois croissants d'or, 2, 1. L'épitaphe qui suit est gravée au bas de la pierre et sur trois lignes :

Chi devant ceste ymage de nostre dame gisent monsigneur nicole de seclin docteur en loys qui trespassa lan. M. ccc. z. xli madame ysabiaus de cisoing sa fame qui trespassa lan M. ccc. z. xxxii. et colars de seclin, leurs freire bourgois de tournay z sierians z darmes du roy qui trespassa lan . M. cccc. i. priies por leurs ames.

Une autre inscription, d'une seule rangée de caractères, garnit les trois autres côtés de la pierre ; elle contient des pensées sur la mort placées dans la bouche du défunt :

Exemples te soit que moras ;
Mors suy devant tu me sievras :
Roys dus contes morir faurra :
Avise toy nuls ny faurra ✠
O tu qui chi pourlis des viers :
Je gis chi devant mors de viers :
Tels comme tu es yore fuy :
Et tels seras quapresent suy :

On aperçoit dans ce monument certaines tendances réalistes, de même que dans la plupart des reliefs dont je m'occupe. Ce qui me permet d'adopter le sentiment du

Digitized by Google

docteur Waagen (1), mais avec une restriction; car je ne crois pas qu'on puisse attribuer, comme M. Waagen, à toutes les écoles de sculpture du moyen-âge, ce réalisme que l'on remarque dans les œuvres de Tournai.

La pierre dans laquelle est taillée ce monument, et que l'on retrouve partout à Tournai, est d'un grain très-fin; il n'est donc pas étonnant que la sculpture y ait pris un grand développement, puisque les ouvriers avaient à leur disposition des matériaux d'aussi bonne qualité et qui se prêtaient à une taille aussi parfaite.

Le relief dont nous parlons a beaucoup souffert des ravages des iconoclastes; nous noterons ici les principales dégradations : la tête de la Vierge et le corps entier de Colars de Seclin ont complément disparu, et on aperçoit encore les traces des instruments qui ont servi à ces mutilations; les mains des personnages restants ont été abattues, et une cavité remplace le relief du nez; enfin l'angle inférieur à droite est enlevé, ainsi qu'une partie de la colonnette du même côté.

II.

Hauteur 0m 59. Largeur 0m 85.

Cette pierre offre une cavité, dont les angles supérieurs sont légèrement arrondis; le bord intérieur est garni d'une

---

(1) « L'examen d'un grand nombre de monuments funéraires et de reliefs, en la possession de M. Dumortier à Tournai, m'a donné la conviction que l'école de sculpture du moyen-âge suivit dès le début une tendance réaliste, et qu'elle était allée très-loin dans cette voie, dès le milieu du XIVme siècle. » Waagen, *Manuel de l'histoire de la peinture,* (écoles allemande, flamande et hollandaise). Bruxelles, 1863. Tome I, p. 81.

Digitized by Google

moulure, ornée de petites rosettes et se terminant en bas, de chaque côté, par un fût de colonne. Dans cette cavité sont sculptés en relief les personnages suivants : au milieu, la sainte Vierge assise et portant sur le bras gauche son divin Enfant; à droite, est agenouillé, tenant les mains jointes, Jacques Isack, et à gauche son épouse Ysabeau Danvaing. Il n'y a aucune trace d'armoiries sur ce monument. L'inscription qui comprend trois rangs de caractères est taillée au bas de la pierre, sur la surface plane, mais non dans la cavité. Nous la donnons ici en entier :

Chi gist iaques Isack qui trespassa lan .M. iiiie z I. le. xxive jour du mois de octembre et demisielle Isabiau danvaing sespeuse et amie lan . M. iiiie et j. le xxixe jour du mois. de. septembre. pries. dieu. pour. leurs. ames.

Les parties suivantes manquent : le visage de la Vierge, les mains du défunt et de la défunte, et l'angle gauche inférieur.

III.

Dimensions : 0^m 70 sur 0^m 72.

Cette pierre très-curieuse par son arrangement est d'une forme presque carrée. A l'angle droit supérieur, dans un espace de 0^m 35 sur 0^m 31, est représenté en relief saint François d'Assise, élevé en gloire au-dessus des nues, et dans l'attitude de la prédication. Le reste de la pierre est occupé en bas par l'épitaphe dont les caractères sont taillés en creux, et sa partie supérieure par une inscription en vers, attribuée à saint François, et dont les caractères sont en relief. Nous la produisons ici :

Digitized by Google

A dieu . por . les . ames . pries
dont . les . memores . chy . lisies
et . selles . sont . en . purgatore
pries . que . par . vous . aient . glore
car . se . par . vous . ont paradis
pour . vous . prieront . jen . suy . fis. (1)

Cette inscription est séparée de l'épitaphe suivante par deux rameaux ornés de feuillages et de fleurs.

Chy . devāt . cōtre . cheste . ymage . ē . che praiel . gisent.
Jehan . de . Coulougne . lespanier . qui trespassa . ē . lan.
m^e . iiij^e . z . iij . le . xxij^e . iō . de . septēb^e . Et ghille . ridoule.
se fame . qui . trespassa . en . lan . m^e . iiij^e . z. xiiij . le.
darain . iour . de . may . priies . pour . leurs . ames.

Il existe encore des traces de la polychromie, qui ornait autrefois ce monument : une teinte rouge, parfaitement visible, se voit sur le fond de la sculpture de saint François. Quoiqu'il n'y ait plus aucune trace de polychromie sur les autres monuments conservés à la cathédrale, je suis persuadé qu'ils en étaient autrefois ornés; on remarque, en effet, que ce mode de décoration était généralement adopté à Tournai pour les monuments de ce genre, et on en trouve des restes sur tous ceux qui sont demeurés à leur place primitive.

La tombe de Jean III, duc de Brabant, élevée, à Tournai,

---

(1) On trouve sur les épitaphes rimées une intéressante notice dans les *Mémoires de la Société historique et littéraire de Tournai*, t. VI, pages 67 à 96.

Digitized by Google

en 1341, par le sculpteur Guillaume du Gardin, devait être décorée de statues peintes à l'huile, ainsi que le dit l'acte, *de pointure de bonnes couleurs à ole* (1).

IV.

Dimensions : 1m 17 sur 1m 49.

Trois baldaquins en haut-relief, ornés de riches sculptures et soutenus par des colonnettes, sont disposés de front sur le monument. Dans celui du milieu est représentée la Sainte-Trinité, selon la manière propre au moyen-âge. Dieu le Père est assis sur un trône et portait probablement la tiare ; il tient entre ses bras la croix qui repose à terre, et à laquelle est attaché son divin Fils ; au dessus, plane une colombe, qui figure le Saint-Esprit. Dans le baldaquin de droite, sont représentés, agenouillés, les défunts Tasse Saveris, Jacques Saveris son fils, et un troisième personnage ; derrière eux, se trouve debout saint Jean-Baptiste, dont l'expression de la tête est parfaitement réussie. Un arbre couvre de ses rameaux le fond du bas-relief. À gauche, on voit la défunte, Catherine De le Walle, épouse de Tasse Saveris, et, derrière elle, sa patronne, sainte Catherine, tenant un glaive à la main gauche ; la roue traditionnelle se trouve placée derrière elle. L'inscription, qui se compose de quatre rangées de caractères, est gravée au bas du monument, entre les deux écussons *Saveris* et *De le Walle* qu'on voit aux angles inférieurs. 1° Saveris : D'argent au chevron de gueules accompagné de trois étoiles de sable.

---

(1) Crowe et Cavalcaselle, *Les anciens peintres Flamands*. Bruxelles, 1862, tome I, p. 7.

Digitized by Google

2° Catherine De le Walle n'ayant probablement pas d'armes; son écusson porte simplement la lettre *K*, initiale de Katherine, nom de la défunte.

Épitaphe : *Chy devāt gist sobs ceste lame Tasse saveris dōt dieux lome Ycelle en la glore hebegier Et tspassa le dit grosse Tasse . e la . m . iiij° . Et xxvj . come jetes*

Le . vij° . jo de jullet . Dieux ly pardoist tout su meffait chy gist au gre dieu pur z net Demisselle ausy Katīne De le Walle que amo siue Fu fame tasse et fina

En la . m . iiij°... ..... same dieux inace en padis Massire Iak ausy Saveris Leur filz kanone de cies Trespassa la . m . iiii°

Dieu le koyque tout estan ly Ottoit fame grasse z merchy Et chieux qui sont de sa lingune En la sainte glore yusume.

Dégradations : Ce monument est, sans contredit, de tous ceux que nous décrivons ici, celui qui a le plus souffert de la fureur des iconoclastes. Non-seulement il est brisé d'outre en outre en cinq parties, mais les personnages sont défigurés de la manière la plus regrettable. La tête de Dieu le Père, la croix et le divin Sauveur, les têtes des quatre défunts, le visage de sainte Catherine, tout le monument, en un mot, est mutilé et brisé; l'inscription est endommagée en quelques endroits.

V.

Ce monument magnifique, le plus beau de ceux que nous ayons à décrire par la grande finesse des traits et surtout le merveilleux arrangement des draperies, a une hauteur de 0m 87 sur 1m 51 de largeur. De même qu'au § II, cette pierre présente une cavité ayant les angles supérieurs arrondis,

Digitized by Google

mais il n'y a pas de moulure. Au milieu se trouve la sainte Vierge couronnée, assise sur un banc garni de coussins; elle tient ouvert le livre des Saintes-Écritures, qu'elle paraît enseigner à l'Enfant Jésus, qui est debout sur ses genoux. Derrière elle, deux anges soutiennent une draperie qui retombe en plis gracieux, et porte les textes suivants gravés sur deux banderolles : 1° *Miserere mei dūs secūdum magnā mi.* — 2° *O mater Dei memento mei et miserere.* A droite est agenouillé Jean du Bos ; derrière lui, saint Jean-Baptiste, son patron, lui pose la main droite sur l'épaule, et tient de la gauche un livre sur lequel est couché un agneau.

Du côté gauche, on remarque la défunte à genoux, et une autre personne qui doit être sa fille, quoiqu'il n'en soit pas fait mention dans l'inscription. Au fond, sainte Catherine, qui, comme saint Jean-Baptiste, pose la main droite sur l'épaule de la défunte; de la gauche elle porte un livre et la roue, instrument de son supplice.

Les armes *Du Bos* et *Bernard* sont sculptées aux angles supérieurs. A gauche, *Du Bos* de... a un arbre de... à chaque côté duquel grimpent deux écureuils de...

A droite parti : au 1er à l'écusson *Du Bos* déjà décrit, au 2me à l'écusson *Bernard :* de gueules à l'épée d'argent, à la poignée d'or, mise en pal, la pointe basse, accostée de deux molettes d'or.

Épitaphe :.. *desoubs gist Jehā dou bos fil de feu Jacque liqls en.... ivāt p bone devotiō acquist al eglē de cheens ung salve regina . et c̄ . aveucq le versset z orisō qui al*

.... r de nre dame se doibt cāter p les relig̃ de cheens tous les samedis . et les mus dycelle dame a ppetuité incōtinēt aps leur vespres dites . et estans en leur

Digitized by Google

.... a lumer ii sierges de vant leur grad autel. et trespassa li dis iehas la mil. cccc. z. xxxviij. le xxvij^e jour daoust priies pour fame que dieu a asso.

.... demiselle..... narde fille de feu piere, et espeuse audit iehā y trpassa lan mil cccc. z. lxiij. le xxvie jour daoust pries pour same.

Dégradations : La tête de l'Enfant Jésus, deux fleurons de la couronne de la sainte Vierge, une partie du visage de l'ange de droite, de celui de Jean Du Bos, de sainte Catherine, et de la fille de la défunte manquent. On constate aussi de grandes dégradations dans l'inscription, surtout à l'angle droit.

Cet admirable monument est l'objet d'une étude spéciale, insérée dans ce bulletin et due à la plume de notre confrère, M. de Fierlant.

VI.

Dimensions : 0^m 51 sur 0^m 74.

La Vierge est assise sur un trône et porte l'Enfant Jésus sur le bras droit; derrière elle, deux anges soutiennent une draperie, qui retombe en plis gracieux. A droite, sont agenouillés deux personnages : le premier est Jehan Guais, le second probablement son fils, quoique l'épitaphe ne le nomme pas; à gauche, Dainielle Marie Folette et sa fille, dont il n'est pas non plus fait mention dans l'inscription. Un écusson est placé à l'extrémité gauche de l'épitaphe : il porte de.... au cercle de... au sautoir de... sur le tout.

Chi gist dainielle marie folette espeuse de Jehan guais qui tspassa la . M. cccc .....

Digitized by Google

Ce monument a aussi subi des dégradations notables : les visages de tous les personnages, excepté celui de l'ange à droite, et les mains de tous, hormis de celles de la fille de Dainielle Folette, ont malheureusement disparu.

VII.

Ce monument ogival, en pierre blanche, est le retable de l'autel de l'ancienne confrérie de la Transfiguration : la chapelle de cette confrérie était formée par les deux travées de l'abside du transept nord, les plus rapprochées du clocher Brunin. Le monument a une hauteur de 2m 00 sur 1m 33 de largeur; l'ogive, partagée en cinq lobes, est ornée d'une large moulure de 0m 28, qui descend jusqu'à la base. Un haut-relief placé à l'intérieur représente la Transfiguration : le Sauveur se tient debout sur le Thabor; à sa droite est Moïse, tenant les tables de la loi; à sa gauche le prophète Élie; au-dessus d'eux apparaît le Père Eternel, prononçant ces paroles, qu'on lit sur trois banderolles différentes : 1° ECCE FILIUS MEUS DI : 2° LECTUS IN QUO MIHI : 3° BENE COMPLACUI. Pierre, Jacques et Jean sont prosternés la face contre terre ; une banderolle porte ces paroles de Pierre : DOMINE BONUM EST NOS HIC ESSE.

On aperçoit encore sur les sculptures des traces de polychromie recouvertes de badigeon. Il est évident que des volets ornaient autrefois ce retable, car les gonds qui servaient à les supporter, existent encore sur les côtés. Les inscriptions et les autres dorures que l'on remarque sur la sculpture, sont modernes. L'inscription latine, sculptée au bas du monument, se compose de deux lignes :

Digitized by Google

Dōs Johēs mathie sacerdos maioris altaris jacens in claustro huius ecclie ordi
navit de bonis suis hoc opus fieri. qui obiit anno dn̄i millio. ccec die . xvj . mensis septemb.

Dégradations : Le corps du Sauveur a presque entièrement disparu ; on n'en aperçoit plus que l'extrémité inférieure. La partie supérieure du corps de Moïse, d'Elie et des Apôtres est enlevée jusqu'aux reins ; de plus, les mains de Dieu le Père et une partie de la banderolle de saint Pierre sont brisées (1).

VIII.

Nous arrivons maintenant à un monument complétement différent, par son exécution, de ceux que nous avons décrits jusqu'ici. Il se compose d'une surface plane de 0m 70 sur 0m 88. L'espace laissé libre entre les personnages et les ornements d'architecture, est creusé à la profondeur d'un centimètre environ ; peut-être autrefois cette cavité renfermait-elle des mosaïques ou des émaux ; il n'en reste malheureusement plus de traces aujourd'hui. Sur les contours extérieurs des personnages en relief, sont gravés légèrement, les traits indiquant les draperies et les détails. Ce genre de sculpture, tout en étant moins beau que celui des bas-reliefs décrits précédemment, ne laisse pas que d'offrir beaucoup d'intérêt pratique ; c'est un moyen économique d'arriver à un résultat très-satisfaisant et préférable

(1) Pour de plus amples détails sur la confrérie de la Transfiguration, voir, dans les *Bulletins de la Société historique et littéraire de Tournai*, la notice de Mgr Voisin sur cette confrérie, t. III, p. 131.

Digitized by Google

peut-être, au système des dalles tumulaires placées dans le pavement, généralement usité au moyen-âge.

La sainte Vierge, nymbée et couronnée, est assise sur un banc richement orné; elle porte sur le bras droit l'Enfant Jésus, au nymbe cruciforme; au-dessus d'elle, s'élève un riche baldaquin à trois faces, supporté par deux colonnettes. A sa droite, sont agenouillés Jacques Poles, son épouse Béatrix de Waudripont, et Hakinet leur fils, comme le dit l'inscription; des écussons, dont on voit encore les traces, étaient placés au-dessus des deux premiers. Ils sont : *Poles*, d'azur à 3 barillets d'or; *de Waudripont*, d'or, semé de tierces-feuilles d'azur, à 2 huchets adossés de gueules, enguichés et virolés d'azur (1).

A la gauche de la sainte Vierge sont, dans la même position et les mains jointes, Jean De Waudripont et Béatrix Le Flamenghe. Leurs écussons placés au-dessus d'eux, sont : *De Waudripont*, déjà décrit, et surmonté d'un heaume avec bourrelet : cimier, une mitre entre deux vols d'aigle; *Le Flamenghe*, de sable à 3 écussons d'argent, 2, 1, chargés chacun d'une croix de gueules. Une gracieuse guirlande de feuilles de chêne encadre le monument.

L'inscription suivante est placée au bas du monument, et se compose de trois lignes :

Chi devant gist jakes poles z demisielle bietris de Waudripot̄ sa fame z hakinet polet leur fil ✠ *Chi devant gist jeha̅ de Waudripot̄ z demisielle bietris le flameghe sa fame priies pour les âmes.*

---

(1) On retrouve ces mêmes armes sur la torche des Damoiseaux, conservée à la cathédrale.

Digitized by Google

Ce monument, à cause du petit relief qu'il offre, a subi peu de dégradations; l'angle supérieur de droite seul est gravement endommagé, ce qui ne peut être attribué qu'à la malveillance.

IX.

Ce monument, consacré à la mémoire de Jehan de Wastine, chanoine de la cathédrale, décédé en 1433, n'a subi presqu'aucune dégradation, et il a conservé en grande partie sa coloration primitive. La notice que notre vénéré Président, Mgr. Voisin, lui a consacré dans le *Bulletin de la Commission royale des Monuments* (1), et la belle planche chromolitographiée qui l'accompagne, en donnent une idée complète. Pour éviter les redites, nous nous abstiendrons d'en parler.

X.

Après avoir décrit les monuments funèbres en sculpture de la cathédrale, il nous reste à dire un mot du superbe bas-relief polychromé de l'église Saint-Jacques, consacré à la mémoire de Jacques d'Avesnes, de Catherine de Crespelaines et de Colart d'Avesnes. Placé dans le mur de la nef sud, auprès de l'autel, il y fut découvert par hasard, il y a peu d'années, lors du placement d'un tuyau de gaz; il fut alors dégarni du plâtrage qui le couvrait, et nettoyé avec soin. Le défaut de temps, nous le regrettons, ne nous a pas permis de prendre sur cet intéressant monument des notes suffisantes concernant les détails de sculpture et

(1) Tome IV, page 278.

Digitized by Google

de polychromie ; aussi les quelques lignes qui suivent, ne peuvent-elles être considérées comme une description, mais seulement comme un hommage rendu à ce beau monument, qui est de nature à intéresser l'artiste au plus haut degré (1).

L'arrangement des personnages est le même que nous avons remarqué dans la plupart des tombeaux déjà décrits : La sainte Vierge, assise sous un riche baldaquin et portant sur ses bras l'Enfant Jésus, est entourée des défunts et de leurs patrons. A droite, sont prosternés devant la Mère de Dieu, Jacques et Colart d'Avesnes ; derrière eux se tiennent debout leurs patrons, l'Apôtre saint Jacques et saint Nicolas, évêque de Myre. Le côté gauche est occupé par Catherine de Crespelaines, épouse de Jacques; sa patronne, la vierge sainte Catherine, ainsi que sainte Marguerite, foulant aux pieds le dragon, se tiennent près d'elle.

Ce qui donne à ce monument un charme et une vigueur qu'on ne retrouve pas dans les précédents, c'est la polychromie qui existe dans un état presque intact de conservation ; il n'a souffert aucune détérioration notable, grâce à la grossière enveloppe qui le couvrit pendant tant d'années.

On remarque deux écussons aux angles inférieurs; ils portent à droite d'*Avesnes*, d'azur à 3 épées d'argent, mises en bande, les pointes basses, au chef de gueules, chargé de 3 étoiles d'argent à 5 raies, mises en face. A gauche il porte, au 1er, d'*Avesnes* déjà décrit; au 2me, de *Crespelaines*, d'or à 3 têtes de lions de gueules placées 2, 1.

L'inscription au bas du monument se compose de trois rangs de caractères :

---

(1) Mgr Voisin a également donné une description de ce beau tombeau dans le *Bulletin de la Commission royale des monuments*, t. IV, p. 253.

Digitized by Google

. Chi . devant . gist . Jaquemes . davesnes . demisielle . katerine . de . crespelaines

. sa . feme . et . colart . davesnes . qui . ont . fait . faire . ceste . cappelle . et . trespasserent.

. lan . de . grace . mil. cccc. et ..... *priies . dieu . pour . leurs . ames.*

—

Nous comptions dire aussi quelques mots de deux petits monuments funèbres sculptés, conservés en l'église d'Antoing, près de Tournai : ils présentent une analogie frappante avec ceux dont nous nous sommes occupé jusqu'à présent, et conservent, comme celui de St-Jacques, des traces remarquables de polychromie. Toutefois, nous apprenons que notre ami, M. J.-B. Bethune, traitera de ces monuments, dans la notice qu'il prépare sur l'église d'Antoing, et pour éviter une répétition inutile, nous nous abstiendrons de les décrire.

La tâche que je me suis imposée est terminée; il me reste maintenant à réclamer l'indulgence du lecteur; car, malgré tous mes soins, quelques inexactitudes se sont peut-être glissées dans mon travail; de même, certaines parties en sont fort incomplètes, par suite du peu de notes qu'il m'a été permis de prendre sur les lieux. Le but que je me suis proposé, est de contribuer à faire renaître, autant que possible, le goût pour la sculpture du moyen-âge, et, en particulier, pour celle de l'école de Tournai, si violemment critiquée par M. A. Michiels (1).

---

(1) Alfred Michiels, *Histoire de la peinture flamande, depuis ses débuts jusqu'en* 1864. Seconde édition. Paris, 1866, t. II, pp. 73 à 82.

Digitized by Google

Qu'il me soit permis de faire ici quelques réflexions sur les pages que M. Michiels consacre à cet objet.

Faisons observer d'abord, que pour juger des œuvres inspirées par la foi et la piété de nos ancêtres, il faudrait être soi-même animé de sentiments de religion, sans lesquels il est impossible de comprendre la beauté que renferment ses sublimes monuments. A la première lecture des pages de M. Michiels, il nous a été facile de juger que ces sentiments lui font malheureusement défaut. S'il n'en était ainsi, il ne se serait pas permis de parler comme il l'a fait de la Mère de Dieu et des saints. En outre, nous regrettons que M. Michiels ait si complétement oublié les éminents services rendus par M. Dumortier à la religion et à la patrie. La colère est une mauvaise conseillère ; M. Michiels aurait dû s'en souvenir.

M. Michiels s'est occupé des bas-reliefs qu'on admire aujourd'hui à la cathédrale, mais qui, à l'époque où il écrivait, se trouvaient chez l'honorable M. Dumortier. Il qualifie ces œuvres d'art « d'ébauches industrielles, sans mérite, sans valeur, » et il ajoute aussitôt qu'elles sont « mutilées de la façon la plus lamentable. » Il n'apporte aucun argument sérieux à l'appui de sa proposition ; il ne parvient à citer aucune partie répréhensible dans les sculptures en question, et se borne à nier, *à priori* et sans preuves, l'existence d'une école de sculpture à Tournai. Son seul argument, — et il l'exploite avec un art vraiment remarquable, — est l'état de délabrement où se trouvent aujourd'hui ces sculptures. Ce motif se condamne de lui-même, et n'a besoin d'aucune réfutation. En effet, tout homme de bon sens avouera que ce n'est pas sur l'apparence de délabrement et de vétusté que l'on doit juger une œuvre, mais sur la confection et l'exécution du travail même. M. Michiels, avant de commencer la description

Digitized by Google

des monuments funèbres de Tournai, nous annonce que « les notes suivantes, prises sur les lieux, contiennent les renseignements les plus fidèles. » Heureusement, et j'ai lieu de m'en réjouir, je n'ai pas cru M. Michiels sur parole, et j'ai recueilli moi-même, sur les lieux, des notes précises, et le texte exact des inscriptions. Puis, en comparant les inscriptions réelles avec le texte que donne M. Michiels dans son ouvrage, j'ai trouvé les plus grandes défectuosités possibles dans un travail de cette nature. On ne sait réellement quel système il veut suivre ; ici c'est l'orthographe textuelle, là l'orthographe *réformée*, plus loin des erreurs de noms propres, enfin des phrases tronquées et des mots supprimés. Pour en donner une idée, nous citerons ici quelques-unes des fautes que M. Michiels a commises dans les noms propres seulement :

Danielle	pour	*Dainielle*,
Colette	»	*folette*,
Jean	»	*Jehan*,
Thiais	»	*guais*,
Klosing	»	*Cisoing*,
Jacques	»	*iacque*,
Isak	»	*isack*,
Daudaing	»	*danvaing*,
Coulongne	»	*coulougne*, *etc.*, *etc.*

Arrivons maintenant à un point plus sérieux. M. Michiels, sans donner la moindre preuve, et admettant, comme vérité, la première impression qu'il éprouve, déclare qu'il n'a jamais existé à Tournai d'école de sculpture, et que les splendides monuments que nous admirons, sont l'œuvre de simples fabricants de sculptures, comme il n'en existe que trop de nos jours. Je ne veux point entamer sur

Digitized by Google

ce sujet une discussion qui m'entraînerait trop loin. Je me contenterai de reproduire un passage emprunté à l'ouvrage de M. l'abbé C. Dehaisnes : *l'Art chrétien en Flandre* (1).

« Jusqu'à la révolution, l'église abbatiale de Flines a renfermé plusieurs tombeaux, en pierre, du XIIIme siècle, qui montraient, au-dessus de bas-reliefs et d'armoiries sculptées, Marguerite de Flandre et sa fille Marie, toutes deux de grandeur naturelle, Gui de Dampierre, Jean, évêque de Liége, et plusieurs autres personnages illustres (2). Dès 1208, les stalles de l'abbaye d'Anchin étaient décorées des statues de plusieurs prophètes de l'ancien Testament; et un siècle plus tard, dans une chapelle des bas côtés, l'Abbé Amédée de Laviniac faisait placer les images sculptées de Gilles Quiévrain et de Nicolas de Lalaing (3). Plusieurs membres de cette noble famille des Lalaing élevaient de superbes tombeaux dans les églises de Crespin, d'Avesnes, de Cambron, d'Hoochstraete, de Flines et de l'abbaye des Prés. *Les monuments que conserve le musée de Tournai* (4), *prouvent que, dès la première moitié du XIVme siècle, il existait dans cette ville une véritable école de sculpture. L'étude des tombeaux élevés aux familles de Colard de Séclin* (1349), *de Jean*

---

(1) *De l'Art chrétien en Flandre*, par M. l'abbé C. Dehaisnes. Douai, 1860, p. 59.

(2) Père Ignace, *Mémoires manusc. de la bibliothèque d'Arras*, t. VI. p. 563. — Malotau de Villerode (*Biblioth. de Douai*), t. I, p. 38. — Buzelin. — Gramaye, *Flines*. (*Note de M. Dehaisnes.*)

(3) *L'abbaye d'Anchin*, par le docteur Escalier, p. 141. *Monuments anciens*, par le baron de Saint-Genois, 1353. (*Note de M. Dehaisnes.*)

(4) Ce sont ceux dont il est question dans l'ouvrage de M. Michiels et qui sont aujourd'hui à la cathédrale.

Digitized by Google

Cottrèl (1389), *de Jean dou Bos* (1438), *révèlent un talent que de longues études, et l'expérience de bien des années avaient pu seules développer.* » Plus loin (1), M. Dehaisnes continue en ces termes :

« Pour avoir une idée du nombre et de la renommée des sculpteurs flamands du XVe siècle, il suffit de savoir que M. de Laborde a retrouvé les noms de plus de cent d'entre eux, de 1350 à 1480, et qu'en 1463, le chapitre de Rouen envoya Guillaume Basset à Montreuil, à Hesdin, à Bruxelles, à Lille et à *Tournai*, pour trouver des ouvriers qui sculptassent les stalles aujourd'hui si vantées du chœur de Saint-Ouen (2).

Voilà des raisons bien convaincantes, et qui font clairement ressortir l'existence d'une école de sculpture à Tournai. Il est regrettable que M. Michiels, avant de composer son ouvrage, n'ait point eu connaissance des faits indiqués par M. Dehaisnes. Je ne doute pas que, s'il les eut connus, il n'eut été plus prudent dans ses affirmations. A ces monuments indiqués par M. Dehaisnes, je me contenterai de joindre la citation des splendides tombeaux en haut-relief de la famille de Melun, que l'on voit encore aujourd'hui, dans l'église d'Antoing, près de Tournai; nous espérons que leur conservation ne sera pas compromise par la destruction probable de cette église. Ces tombeaux, vrais chefs-d'œuvre de sculpture, ainsi que les deux petits monuments sculptés de la famille de Quinghien, appartiennent par tous leurs détails à l'école tournaisienne.

On pourrait encore citer ici un grand nombre d'œu-

---

(1) Page 60.

(2) Le comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*. Introduction, p. 119. (*Note de M. Dehaisnes.*).

Digitized by Google

vres remarquables de sculpture, à Tourrai et dans les environs, mais ce travail m'entraînerait à de trop longs développements. Ce que j'ai dit est suffisant, d'ailleurs, pour convaincre les amis de l'art, de l'existence d'une école de sculpture à Tournai, et de l'habileté des artistes qui y résidaient.

J.-M. Van Caloen.

ÉTUDE

SUR UN

MONUMENT FUNÉRAIRE DU XVme SIÈCLE CONSERVÉ A LA CATHÉDRALE DE TOURNAI,

par M. de Fierlant.

Après avoir fait connaître comment il avait été amené à faire cette étude, M. De Fierlant aborde ainsi son sujet :

Il y a deux ans, ayant été chargé de l'exécution du monument de feu Mgr De Ram, recteur de l'Université catholique, je m'étais rendu à Tournai pour y étudier les monuments funéraires du moyen-âge que cette ville a le bonheur de posséder encore; un de ceux-ci, appartenant à la première moitié du XVme siècle, excita surtout mon admiration. Ce monument, provenant de l'ancienne église des Récollets, se trouvait alors dans la collection de M. Du Mortier, et il a été donné depuis par son généreux possesseur à la belle cathédrale de Notre-Dame. Le soir, avant le départ de la Gilde pour Soignies, je priai notre excellent confrère, M. Helbig, de m'accompagner une dernière fois à la cathédrale, afin d'avoir son avis sur le choix que j'avais fait, et il approuva entièrement ma préférence.

Digitized by Google

Aujourd'hui, grâce à la bienveillante intervention de notre vénéré Président, je possède dans mon atelier un moulage en plâtre de ce chef-d'œuvre, et je puis tous les jours retremper, par sa contemplation, ce que j'appellerai mes convictions artistiques.

Loin d'avoir devant moi un de ces mausolées aux proportions colossales, étalant ses allégories tapageuses avec le luxe des marbres aux couleurs tranchées, qui proclament les vanités humaines dans des temples tout entiers élevés à la gloire de Dieu et des saints, je me trouve en présence d'un simple haut-relief, dont les dimensions n'excèdent pas 1m 28 de largeur, sur une hauteur de 0m 80, y compris l'inscription. Ce haut-relief est sculpté dans une pierre calcaire schisteuse d'un ton grisâtre, extraite des carrières de Tournai. Le sujet en est fort simple et d'un thème traditionnel.

Au milieu, sur un siége dont la forme rappelle celle des trônes, imposants dans leur simplicité, de l'art roman, est assise la Mère de Dieu. De la main droite, elle soutient son divin Fils; de la gauche, elle feuillette un livre. L'Enfant Jésus est debout sur les genoux de sa mère; d'une main il tient le globe, et de l'autre il semble appeler les fidèles, vers lequel il est tourné tout entier. Derrière ce groupe divin, deux anges déploient une draperie, comme pour l'abriter, et sur ses plis amples se déroulent deux banderoles, sur lesquelles on lit d'un côté : *Miserere mei Deus secundum magnam*. . . . . et de l'autre : *O mater Dei memento mei*. . . . . A la droite du groupe, le défunt est agenouillé dans l'attitude de la prière. Il est vêtu du costume des nobles de l'époque, portant une tunique ou bliant, à manches fort larges, serrées aux poignets, et garnie de fourrures. Sa ceinture à laquelle est attaché un poignard, est fixée fort bas et

Digitized by Google

ses chaussures sont terminées en pointe. Derrière lui son patron, saint Jean-Baptiste, lui pose la main droite sur l'épaule, tandis que de l'autre il porte l'Agneau symbolique, couché sur un livre.

A la gauche de la sainte Vierge se trouve l'épouse du défunt avec leur enfant, une petite fille, toutes deux également agenouillées, les mains jointes et priant. Derrière la dame, on voit sa sainte protectrice, sainte Catherine, qui lui couvre l'épaule de la main droite, avec laquelle elle tient la palme du martyre; elle porte dans la gauche ses autres attributs : la roue miraculeuse, le glaive et le livre. La tête est couverte d'une coiffe très-large, garnie d'une bordure plissée à petits plis réguliers. Les mains de la défunte sortent de dessous un ample manteau, qui lui donne un air à la fois noble et modeste. La petite fille, d'après les vestiges qui restent de la tête, devait porter la même coiffure que sa mère, mais sa robe, à manches serrées aux poignets, n'est point couverte d'un manteau. Le bord du relief, arrondi par le haut, laisse de chaque côté un vide aux angles de la pierre; il a été utilisé par le sculpteur, pour y placer les armoiries de la famille dou Bos : Un chêne accompagné de deux écureuils rampants.

Sur la plinthe on lit, en caractères gothiques gravés en relief, l'inscription suivante :

. . . . . : desoubs gist Jehā dou bos fil de feu Jacque liqls en . . . . . ivāt p bone devotiō acquist al egle de cheens ung salve reginā . et c̄ . aveucq le versset z oriso qui al

. . . . . r de nre dame se doibt cāter par les relig de cheens tous les samedis . et les mus dycelle dame a ppetuité incōtinet aprs leur vespres dites . et estās en leur

. . . . . ā lumer . ii . sierges de vant leur grad autel . et

Digitized by Google

trespassa li dis iehas la . mil . cccc . z . xxxviij . le xxvij° jour daoust priies pour same que dieu a asso
. . . . . demiselle . . . . . narde fille de feu piere . et espeuse audit iehā qui trpassa la mil cccc . z . lxiii . le xxai° jour daoust piies pour same.

Ce monument, hélas! comme tant d'autres chefs-d'œuvre, n'a pu échapper aux fureurs stupides de nos modernes vandales. A la révolution de la fin du siècle dernier, on a brisé tout ce qui présentait une saillie facile à entamer par le marteau. La tête de l'Enfant Jésus, celle de sainte Catherine, celle de Jehan dou Bos et celle de la petite fille ont été brisées brutalement. Il en est de même des mains jointes des époux et de la tête de l'un des anges qui tiennent la draperie, le visage de la sainte Vierge est aussi dégradé. Et pourtant, malgré ces mutilations, cette relique vénérable de l'art chrétien vous remplit encore d'une admiration bien légitime.

Quoi de plus simple et de plus religieux que la pensée du monument, et combien nous sommes loin de ces compositions embrouillées, que le spectateur ne peut comprendre sans de longues explications! Travers dans lequel ne tombe que trop souvent encore aujourd'hui, une école d'ailleurs pleine de bonnes intentions, l'école allemande, qui, après avoir renié justement les allégories de la renaissance, donne souvent dans les mêmes défauts, tout en poursuivant un but entièrement opposé. « L'art doit être un langage, » dit M. Helbig, dans son travail : *De l'archaïsme dans l'art* (1). Tout sujet traité par les arts plas-

(1) Voir le Bulletin de la Gilde de 1868.

Digitized by Google

tiques doit donc être clair, et se faire comprendre sans le secours de moyens étrangers à l'art lui-même, et cela par la simple ordonnance de la composition. L'idée ici est intelligible pour le chrétien le moins lettré : les défunts implorent la clémence de Jésus, placé sur les genoux de sa Mère Immaculée; les saints Patrons sous la protection desquels ils ont vécu dans ce monde, placés à côté d'eux, les recommandent à la miséricorde divine.

Ce monument, comparé à ceux qui l'environnent, et dont M. van Caloen s'est chargé de donner la description, prouve que, quoiqu'il surpasse ces derniers en perfection, il appartient néanmoins à la même école, l'école de Tournai.

Les qualités qui m'ont frappé dans cette école, sont d'abord une grande souplesse, une science profonde des mouvements, aussi bien que l'intelligence de la forme, sous les draperies; enfin un fini consciencieux des moindres détails. Une autre remarque qui a son importance, c'est qu'ici la représentation de la Vierge et de l'Enfant Jésus a conservé les grandes et saines traditions d'une époque antérieure.

A quoi faut-il attribuer les caractères distinctifs de cette école? Est-ce à une influence de l'ordre matériel ou bien à celle de l'ordre moral?

M. Didron, dans ses *Annales archéologiques*, a traité d'une manière savante l'iconographie de la sainte Vierge. Tous, nous connaissons la distance qui sépare ces majestueuses figures, assises sur un trône, les pieds posés sur un coussin, tenant d'une main le sceptre, et de l'autre l'Homme-Dieu bénissant, des représentations, que j'ose appeler familières, de la dernière partie de l'époque ogivale. Pendant cette dernière époque, c'est tantôt une mère qui donne le sein à son enfant en lui souriant, tantôt ce

Digitized by Google

dernier joue avec le voile de sa mère, tantôt il tient un oiseau, s'occupant peu d'ailleurs de l'hommage des fidèles, à la vénération desquels l'image est destinée. Comment se fait-il que l'auteur du monument de Tournai ait pu résister au goût de son époque, lui qui travaillait en plein XVme siècle? Je ne puis l'attribuer qu'à une cause.

Si nous examinons les monuments religieux de Tournai dans leur ensemble, nous voyons que le XIIe et le XIIIe siècle y règnent en maîtres. Les deux dernières époques ogivales et la renaissance y ont laissé peu de traces; si ces dernières périodes, ou celles plus déplorables de l'école de Rubens ou du rococo de Louis XV, y ont altéré quelques monuments, ce n'est que dans les détails, qui passent inaperçus dans l'ensemble imposant de ces édifices. Or, il est certain qu'à l'époque où l'artiste dont nous nous occupons, travaillait, une grande partie des images les plus vénérées et même du mobilier de l'époque romano-ogivale existait encore. L'artiste continuait donc à faire son éducation par la contemplation de modèles nombreux d'une époque déjà éloignée, et tout en cherchant des formes plus savantes et plus parfaites pour exprimer ses idées, celles-ci n'en portaient pas moins l'empreinte de traditions anciennes, devenues presque sacrées, comme les images que l'artiste devait créer.

Quant à l'élégance des lignes et des formes, quant à la souplesse des draperies. je l'attribue aux rapports constants que, dès son origine, l'école tournaisienne semble avoir entretenus avec l'école normande. Son architecture la classe dans le groupe des écoles de l'Ouest de la France, que leurs caractères font distinguer, au premier coup-d'œil, de celle de la région Rhénane. Cette différence de style s'est continuée, quoiqu'à un degré moindre, pendant l'époque ogivale comme pendant l'époque romane. Jamais à ces

Digitized by Google

époques, une branche de l'art ne se développait dans un sens contraire aux autres, et les mêmes caractères unissaient l'architecture, la peinture et la sculpture dans un ensemble harmonieux et homogène. La sculpture tournaisienne devait donc être plus ou moins normande comme son architecture, et il est incontestable que, comparé à l'art rhénan, l'art normand, comme celui de l'Ile de France, se distingue par l'élégance, de même que le premier se distingue par la force et la grandeur.

L'histoire nous apprend que, lorsque les Normands, convertis au christianisme, cessèrent leurs incursions dévastatrices pour se fixer dans l'Ouest de la France, la transformation de leurs mœurs fut rapide. Le premier des arts, l'architecture, devait nécessairement porter l'empreinte des mœurs de cette nation, et la sculpture, marchant à l'unisson avec sa sœur aînée, se distingue par une élégance dans les formes, qui fait défaut à d'autres écoles contemporaines. A Gand, par exemple, comme me l'a fort justement fait remarquer notre confrère M. Bethune, la sculpture du moyen-âge porte un cachet d'énergie et de rudesse qui prouve que l'influence normande ne s'y fit guère sentir. Cette différence de style s'explique aisément. Lorsque nous lisons l'histoire de ces fiers artisans Gantois et que nous la comparons à celle des Tournaisiens, que leur caractère et leur langue rapprochent de nos voisins du midi, il devient évident que les habitants des deux cités avaient des goûts différents, et leurs arts devaient nécessairement s'en ressentir.

Ajoutons à ces considérations historiques, que les sculpteurs des deux écoles, travaillant une pierre toute différente, durent naturellement conformer leur manière à la matière qu'ils mettaient en œuvre. Le sculpteur Tournaisien, auteur du monument que nous étudions, a travaillé sous l'influence

Digitized by Google

de l'école tournaisienne, et son œuvre est empreinte du style élégant qui distingue cette école.

Il me reste à parler maintenant de la cause du grand fini d'exécution que nous montre la sculpture tournaisienne, qualité qui se retrouve particulièrement dans le monument de Jehan dou Bos. Ici nous entrons dans le domaine des influences de l'ordre matériel. J'ai dit dans la description de notre monument, qu'il était taillé dans une pierre calcaire grise. Cette pierre, d'une dureté et d'une finesse de grain que possèdent les marbres, permet au ciseau de modeler les chairs et les draperies et de finir les plus petits détails, comme on ne pourrait jamais y parvenir en travaillant les grés de la Flandre ou du Rhin, ou toutes les autres pierres tendres, vulgairement appelées pierres de sable. Comme les artistes tournaisiens travaillaient depuis des siècles la pierre de leur pays, leur ciseau, d'une rare habileté d'ailleurs, dut bientôt, dans l'ornement comme dans la figure, en tirer le parti le plus avantageux. Je citerai, comme exemple, la pelisse que la dame dou Bos porte au cou et dont les poils sont traités avec une légèreté à faire illusion, et la tranche du livre que tient la sainte Vierge, rendue dans la perfection de l'art.

M. de Fierlant fait ensuite des considérations sur l'art chrétien, ses commencements, ses époques de décadences et de progrès; il trouve qu'on ne peut en assigner aucune à laquelle il aurait atteint son apogée et tracé des règles immuables. Il fait ressortir les beautés du monument de Jean dou Bos, dans lequel la perfection des formes ne nuit aucunement au caractère et au sentiment religieux, et il en conclut que les artistes tournaisiens du XVe siècle étaient en progrès sur ceux du XIIIe. Voyez-vous, dit-il, dans ce monument une seule partie, un seul membre dessiné incorrectement de parti pris? Cette tête de saint Jean

Digitized by Google

n'est-elle pas à la fois vraie dans la forme, noble et sainte dans l'expression? Voyez ces traits fortement accusés; ce sont bien ceux de l'homme austère, vivant dans le désert. La pose de la Vierge est pleine d'aisance. Regardez ses mains, quel galbe, quel modelé et surtout quelle tournure élégante dans le mouvement des doigts! Et les draperies de tous les personnages! Peut-on les imaginer plus souples, plus amples, plus savantes? Examinez la tunique de l'Enfant Jésus. Les plis tombent droit jusque sur les pieds, ce qui donne à cette figure un aspect majestueux; mais ces plis droits sont d'un grand style, et leur effet est varié avec une science profonde des effets d'ombre et de lumière. Le manteau de la Vierge est jeté avec une hardiesse qui étonne par la beauté de ces motifs. Et la nature même des différentes étoffes n'est-elle pas rendue admirable par les contrastes dans leur exécution? Tout y est vrai, mais en même temps tout y est savant et plein de style. Et c'est en observant la nature, non pas servilement comme ferait un appareil photographique, mais bien par son côté le plus noble, que l'artiste est arrivé à cet effet saisissant! Eh bien, malgré cette perfection dans la forme, trouvez-vous que le sentiment religieux soit le moins du monde altéré? Non assurément. Que faut-il donc demander à la forme pour qu'elle ne vienne point distraire des idées pieuses, que doit nous inspirer la vue d'une œuvre d'art chrétien?

Demandons-lui d'abord que notre œil ne soit pas blessé par des incorrections qui viennent systématiquement heurter la beauté. Secondement, demandons-lui encore de ne pas produire le même résultat par le défaut opposé, c'est-à-dire par le sensualisme et le réalisme, qui ne peuvent éveiller en nous qu'un sentiment de satisfaction matérielle, en nous faisant oublier les idées chrétiennes.

Digitized by Google

Pourquoi Raphaël, dans sa troisième manière, et Michel-Ange sont-ils moins chrétiens que les artistes du moyen-âge? C'est parce que la forme, qui, chez l'artiste chrétien, doit toujours rester un moyen, les subjugua au point qu'elle devint leur but. Ils devaient en rester les maîtres, ils en deviarent les esclaves. Bientôt ils ne purent plus s'arrêter sur cette pente dangereuse, et ils retournèrent puiser leurs inspirations à la plus parfaite expression du culte de la forme matérielle, à l'art païen. Cette désertion de la voie, suivie par leurs pères dans l'art, produisit la renaissance païenne et depuis on attribua à Michel-Ange cette maxime monstrueuse : *Hors du nu, point de salut.*

Tâchons d'éviter tous les écueils qui peuvent compromettre l'œuvre que nous poursuivons; plein de foi dans la noble mission de l'art religieux, point de type arrêté comme dogme artistique, point de formule mathématique. Le beau n'a point de limites, parce que la beauté infiniment parfaite, c'est Dieu même. La perfection n'est point de ce monde, pas plus dans le domaine de l'art que dans tout autre ordre d'idées. Ce que nous devons faire, c'est de reprendre la voie là où on l'a si malheureusement abandonnée. On y marchait d'un pas sûr au moyen-âge, parce que cet âge avait une foi vive, dont il savait donner l'empreinte à toutes ses conceptions. C'est lui qui construisit ces temples splendides et grandioses; les œuvres d'art dont il les ornait, ne pouvaient donc être conçues et exécutées que sous l'inspiration d'idées élevées.

Pour ce qui est des caractères iconographiques, l'art roman reste le vrai créateur de l'école chrétienne; l'époque ogivale n'a fait que la continuer, et l'a portée à son apogée, vers la fin du XIIIe siècle, dans quelques pays, un peu plus tard dans quelques autres. Cependant l'auteur du monument des dou Bos, placé dans des conditions pri-

Digitized by Google

vilégiées, est encore resté fidèle aux vrais principes, au milieu du XVe siècle.

Le monument de Tournai venant à l'appui du rapide coup-d'œil que j'ai jeté sur le passé et des réflexions que j'ai puisées dans mes études antérieures, me fait donc conclure en toute sincérité : La beauté et la perfection de la forme ne détruisent point le sentiment chrétien dans l'art. Les sentiments chrétiens étant les plus beaux et les plus élevés, nous devons employer, pour les exprimer, des moyens en harmonie avec ces sentiments. Et ce moyen dans l'art, c'est la beauté de la forme, lorsque celle-ci reflète la beauté surnaturelle qui illumine l'âme de l'artiste.

NOTES

SUR L'ÉGLISE DE SAINTE MARIE-MAGDELEINE A TOURNAI.

La Gilde a fait graver, en 4 planches, les plans de l'une des plus petites églises de Tournai. Ce choix peut surprendre : Pourquoi, se demandera-t-on peut-être, arrêter spécialement l'attention sur un des monuments les plus modestes, alors qu'il en existe plusieurs autres, dans la même ville, beaucoup plus importants et plus connus? Pourquoi, par exemple, ne pas reproduire les détails majestueux de la nef romane ou des transepts de la cathédrale, ou les proportions si imposantes et d'une si grande beauté de son chœur ogival ?

Tous les membres de la Gilde, dès avant leur admission, professent pour l'art chrétien une profonde admiration qui suppose la connaissance des grands édifices religieux que nous ont légués les « âges de foi; » mais l'étude des constructions secondaires et moins importantes, n'est pas aussi

Digitized by Google

générale quoiqu'elles soient beaucoup plus nombreuses, et cette étude est cependant aussi fort utile ; elle l'est même davantage, à un certain point de vue, pour ceux d'entre nous qui s'occupent pratiquement d'architecture, car il s'élève cent fois plus d'églises paroissiales et de simples chapelles que de grandes cathédrales.

Croire que l'on peut impunément changer l'échelle des édifices ogivaux est une grave erreur. En les reproduisant à la moitié ou au quart de la dimension originale, comme cela se fait trop souvent, on en altère toute la beauté. L'architecture ogivale se trouve, à cet égard, dans des conditions tout autres que l'architecture grecque ou la moderne, celle-ci, ayant pour base une échelle proportionnelle, est en quelque sorte élastique ; ce qui permet d'exécuter un monument grand ou petit, d'après le même plan, pourvu qu'on soumette toutes ses formes à une augmentation ou à une réduction proportionnelle. Dans un édifice ogival, au contraire, les membres, au lieu de s'étendre presqu'indéfiniment en hauteur et en largeur, doivent être multipliés ou simplifiés, suivant les circonstances. On peut, par exemple, sans modifier visiblement le caractère d'un temple grec, doubler la largeur des travées, pourvu qu'on augmente, dans la même mesure, leur hauteur et toutes les dimensions de la base des colonnes, de leur fût, de leurs chapiteaux, etc. Une pareille opération produirait le plus souvent un résultat monstrueux s'il s'agissait d'une église ogivale. Pour pouvoir augmenter les proportions, l'architecte devra multiplier les travées, ajouter des colonnettes ou des moulures profondes autour des piliers, découper par des meneaux les baies des fenêtres, etc. Ce n'est qu'en employant ces moyens qu'il parviendra à donner à l'ensemble de sa composition un aspect grandiose et imposant. Lassus est peut-être celui qui a le mieux

Digitized by Google

fait ressortir cette différence radicale entre les principes élémentaires des deux genres d'architecture; il a montré combien, sous ce rapport, l'artiste chrétien est supérieur à l'artiste païen et comment son génie peut mieux s'épanouir dans des combinaisons ingénieuses, logiques, variées et d'une grande beauté.

Les observations qui précèdent, ont pour but de combattre le préjugé trop généralement admis, en vertu duquel on voudrait résumer l'étude de l'architecture ogivale dans les limites étroites de quelques cathédrales, types dont on pourrait reproduire partout et en toutes circonstances l'ensemble et les détails, comme on applique les règles du Vignole classique au fronton de bois de sapin qui surmonte la porte d'un salon, aussi bien qu'au fronton monumental qui décore le péristyle d'un palais de justice ou d'un marché couvert.

Les anciens artistes chrétiens ne copiaient pas ; ils savaient trouver dans l'exquise délicatesse de leurs sentiments une souplesse telle qu'il est presque toujours facile de distinguer, d'après la vue d'un fragment de chapiteau ou de moulure, et son âge et sa nationalité et sa destination originale, soit pour une cathédrale, soit pour une église de village ou un édifice civil. On doit conclure de ce fait que l'étude architecturale d'une cathédrale diffère notablement de celle des simples églises paroissiales ou des chapelles monastiques. On s'est surtout appliqué, jusqu'à présent, à la première, et il est bien regrettable de voir combien on néglige l'autre.

C'est pour contribuer autant qu'il est en nous, à combler cette lacune, que nous croyons utile de consacrer quelques pages à étudier la modeste mais intéressante église de Ste Marie-Magdeleine à Tournai. Le temps nous a malheureusement manqué pour réunir les éléments d'une

Digitized by Google

monographie complète. Il nous a été impossible de nous livrer à des recherches dans les dépôts d'archives, ou d'étudier tous les ouvrages dans lesquels nous aurions peut-être trouvé des détails historiques. Nous osons compter sur l'indulgence de nos confrères de la Gilde, pour les lignes qui vont suivre ; ils n'y doivent trouver que des notes destinées à fixer leurs souvenirs sur le monument dont nous nous occupons.

La date de la fondation de l'église de la Magdeleine est connue. « L'évêque Gualter (Gauthier de Marvis), dit Gaultran dans son *Histoire manuscrite de Tournai*, pendant » son gouvernement vit son evesché très-florissant ; aussi » ne pouvait-il se saoûler de chercher tous les moiens » capables d'en procurer l'advencement, mesmement jus- » qu'au dernier période de sa vie, qui fut le 16 feburier » l'an 1251 (*vieux style*) ; et tout ainsi que les philoso- » phes Solon et Platon voulaient encore apprendre quel- » que chose, mesme en mourant, de mesme cet évêque » voulut mourir non pas en apprenant seulement, mais en » faisant du bien à son peuple. En effet, voyant sur la fin » de ses jours la paroisse de St-Jacques grandement mul- » tipliée, il la divisa et appliqua de son revenu pour établir » celle de Sainte Marie-Magdeleine, qui estait en ce temps » là hors des murs de la ville, où il n'y avait qu'un petit » oratoire. Il donna de plus pour l'entretien du curé une » partie des rentes de la chapelle qu'il avait fait depuis » peu ériger en l'honneur de la mesme sainte, en la sei- » gneurie de Helchin. »

L'exactitude de cette date est encore certifiée par Cousin dans un langage moins savant peut-être, mais également intéressant.

« Enfin, dit-il, fut instituée, l'an 1251, la paroisse Sainte » Marie-Magdeleine de la partie de la paroisse St-Jacques

Digitized by Google

» de Tournay, plus esloigné de la ville. C'estoit aupara-
» vant un oratoire ou chapelle seulement, mais à cause
» que le lieu se peuploit fort, Walter assigna au Prestre
» de la dicte Eglise pour le commodité des habitants, la
» chapelle qu'il avoit fondée en son village et seigneurie
» de Helcin à l'honneur de la dicte Sainte-Dame, et en a
» doté la paroisse soubs le nom et vénération de la mesme
« Saincte (1). »

Mgr Voisin a eu la bonté de me faire connaître que le clergé de l'église de la Magdeleine desservait la chapelle du béguinage, qui avait été fondée par Henri de Gand, surnommé le Docteur solennel. Il a aussi trouvé l'ordonnance rendue par l'évêque Gilbert de Choyseul, le 9 février 1674, à la suite d'une visite que Sa Grandeur avait faite de l'église de la Magdeleine, mais il n'y a rencontré que deux articles qui concernent l'ordonnance de l'édifice.

« Qu'on fera lambrisser le milieu de la croisée comme
». le reste, auquel effet nous permettons une quête dans
» la paroisse. »

» Qu'on abattra les deux autels qui sont aux deux piliers
» de la nef, comme indécents, dont nons avons transféré
» et transférons le service à deux autels de la croisée que
» le pasteur jugera le plus commode. »

C'est à ces courts fragments que se bornent les données historiques qu'il nous a été donné de recueillir.

Le plan de l'église est extrêmement simple ; les murs extérieurs, construits en pierre du pays, dessinent un rectangle de 36,50^{m} de longueur sur 21,50^{m} de largeur, auquel vient s'adjoindre un autre rectangle de 9,50^{m} de largeur sur 13,50^{m} de longueur destiné au service du

(1) Cousin, t. IV, p. 59.

Digitized by Google

chœur. L'espace principal est divisé en trois nefs de quatre travées, non compris la travée la plus rapprochée du chœur, plus spacieuse que les autres et formant une sorte de transept, ni la base des deux tours de la façade, qui sert de portique à l'entrée principale.

L'extrémité du chœur était éclairée par une fenêtre à trois lumières lancéolées, dont celle du milieu plus élevée que les autres, et par quatre autres fenêtres géminées, ouvertes sur les côtés. Il est évident que ces baies larges et nombreuses devaient répandre dans cette partie de l'édifice des flots de lumières trop abondants, mais l'architecte avait prévu que le peintre-verrier serait venu pour en modérer l'éclat, au moyen de ces vitraux vigoureusement coloriés, dont le XIIIe siècle possédait si bien le secret. Plusieurs de ces fenêtres sont aujourd'hui fermées par une maçonnerie grossière, qui date probablement de cette époque néfaste où l'on commença à prôner le badigeon au lait de chaux, pour la décoration des voûtes et des murs, à démolir les meneaux qui s'opposaient à l'étalage de vastes surfaces de carreaux de verre blanc, et à briser impitoyablement les statues et les images qui ne posaient pas, conformément aux beaux types de la mode, en Romain antique ou en acteur coiffé d'une perruque à canons.

Pour suivre le même courant d'idées, on détruisit aussi la modeste sacristie construite primitivement au nord du chœur (voir le plan, pl. 1), et on éleva celle qui obstrue si malheureusement aujourd'hui le chevet de l'église.

On retrouve, dans le transept, des fenêtres à trois lumières, comprises dans un grand arc de décharge et pareilles à celles qui ornaient le fond du chœur ; elles sont surmontées d'un *oculus* qui éclairait la voûte. Toutes ces fenêtres sont ornées, à l'intérieur et à l'extérieur, de colonnettes

Digitized by Google

élégantes dont l'aspect est des plus heureux. Les grands piliers du transept sont formés de quatre colonnes engagées l'une dans l'autre jusqu'à la moitié de leur diamètre; il en est de même des deux piliers qui supportent, avec autant d'habileté que de hardiesse, l'angle des tours de la façade. Les colonnes de la nef sont cylindriques et couronnées par des chapiteaux qui ont perdu une grande partie de leur beauté, depuis qu'on a abattu la gracieuse saillie de leurs crochets.

Les basses nefs sont éclairées de chaque côté par quatre fenêtres, divisées autrefois en deux lumières par des meneaux qui ont disparu. La haute nef reçoit le jour par des baies correspondantes au milieu des travées; ces fenêtres ne sont ni rondes ni ogivales, mais affectent cette forme particulière qu'on désigne sous le nom d'*anse de panier*. Il est à remarquer qu'aucune des fenêtres dans les nefs n'a ni ces colonnettes gracieuses avec chapiteaux et bases, ni ce larmier prolongé en cordon qui caractérise l'architecture du chœur et du transept. A quoi faut-il attribuer cette diversité? Les travaux si artistement et si généreusement entrepris par l'évêque Gauthier, auraient-ils été interrompus par sa mort, survenue peu de temps après la création de la nouvelle paroisse, ou bien les constructions auraient-elles subi de graves remaniements quelques années après leur achèvement? La première supposition nous paraît la plus fondée, car on n'observe pas de différence sensible entre l'appareil de la maçonnerie du transept, et celui des basses nefs. Il n'en est pas de même de ce qui concerne la haute nef et la galerie claire; l'échantillon des pierres qui y sont employées est beaucoup plus grand qu'ailleurs, et la différence entre les appareils est telle, qu'il n'a pas été difficile de l'indiquer dans la planche n° 2, qui figure l'élévation latérale. L'indice qui

Digitized by Google

nous permet de croire sans hésitation que la claire-voie est postérieure de plusieurs siècles à la date de la construction primitive, ce sont les larges moulures en gorge qui remplacent, au bord des fenêtres, les colonnettes ou les simples chanfrains de la première période ogivale.

La troisième planche reproduit, dans son ensemble, l'aspect simple et imposant de la façade principale, mais elle ne peut suffire à donner une idée exacte de la beauté des détails. L'arcade du portail, avec son double rang de colonnettes surmontées de charmants chapiteaux est bien conservée; les baies de la grande fenêtre et de l'*oculus* qui occupe le pignon principal, sont privées aujourd'hui des élégants rinceaux qui les ornaient autrefois. La grande fenêtre est encore, il est vrai, divisée en cinq lumières, mais il est difficile d'admettre que ces meneaux n'aient pas été altérés notablement par la suppression des dessins géométriques, qui enrichissaient toujours si noblement le tympan de lumières aussi vastes que celles que nous voyons ici. Notre opinion diffère, en ce point, de celle que M. B. Dumortier fils a émise dans l'intéressant ouvrage qu'il a publié sur les monuments de Tournai, alors qu'il croit devoir citer ces meneaux perpendiculaires « comme un modèle du style Tudor, » et qu'il en conclut que l'architecte, qui a construit au XIIIe siècle l'église de la Magdeleine, a été puiser ses inspirations en Angleterre. Pendant plusieurs mois nous avons parcouru l'Angleterre, pour étudier les splendides monuments que l'art du moyen-âge y a élevés en grand nombre; nous y avons, en effet, trouvé dans les constructions de la période primitive (early period) de frappantes analogies avec l'architecture qui régnait si glorieusement dans les contrées occidentales du continent au XIIIe siècle, mais nulle part nous n'avons remarqué une particularité analogue à celle qui nous occupe en

Digitized by Google

ce moment. C'est au XVe et au XVIe siècle seulement qu'il faut remonter pour rencontrer les types qui caractérisent le style perpendiculaire, dans « l'île des saints. »

La façade de l'église de la Magdeleine, à l'imitation de plusieurs grandes cathédrales, devait être ornée de deux belles tours, mais une seule est achevée. M. Dumortier fait observer avec raison que cela nuit considérablement à l'aspect de l'édifice, et que ce ne serait pas une bien lourde dépense de compléter le travail que l'architecte primitif a laissé inachevé. Cette dépense nous paraîtrait d'autant mieux justifiée, que la tour existante de la Magdeleine est un modèle excellent, d'une construction simple et facile, que nous osons recommander spécialement à l'attention des architectes du Tournaisis.

Cette tour a eu le rare bonheur de conserver trois cloches, intéressantes à plus d'un titre.

La plus grande porte en lettres gothiques l'inscription suivante :

Marie sui quo̅ sone au lever Jhuxist
Je sers cot̅' lorage q̅' de lair tonne et ist (de *icere*, frapper).
Ou mois de Mrs no̅ trois o̅ no̅ posa cees
E̅ la̅ mil XLI avec IIIIe.

Je suis Marie, qu'on sonne au lever Jésus-Christ. Je sers contre l'orage qui de l'air tonne et frappe. Au mois de Mars, nous trois, on nous posa céans, en l'an mil quarante et un avec quatre cents.

La seconde cloche porte pour inscription :

Au dessus dict mois et année/
Moi Jehanne fui réformée/
Des biens des foulons plainement
Priez Dieu pour eulx hublement.

Digitized by Google

Il est probable que la troisième cloche a été amenée d'ailleurs, car il serait assez étrange de trouver ensemble deux cloches baptisées du même nom. On y lit en effet :

SUI MARIA. A L'AN MIL VIe ET XII ME LEVÈRENT DAMPS QUINTIN BENOIST ABBÉ DE S. GHISLAIN ET KATHERINE DE LIGNE, DAMME DE BOSSUT, D'ENGIEN ET BLAUGIES.

En examinant la troisième et la quatrième planche des plans de la Magdeleine, on ne manquera pas de remarquer la combinaison si simple des voûtes et des charpentes, et la belle silhouette des toitures.

Dans la construction des églises en gothique moderne, on cherche trop généralement à produire un grand effet à l'intérieur, au moyen de fausses voûtes en crépissages sur lattis, et en dehors, en élevant démésurément les murs et en abaissant l'angle des toitures. Ce sont là de bien regrettables innovations ; les fausses voûtes sont bientôt vermoulues et crevassées, et trahissent ainsi l'hypocrisie de leur prétentieuse consistance : les toitures plates tendent à écarter le faîte des murs qui les soutiennent ; elles ne peuvent convenir à notre climat humide et neigeux, et contribuent, plus que toute autre chose peut-être, à avilir l'aspect de l'édifice.

La grande nef de l'église de la Magdeleine avait une voûte en bardeaux, dont les places principales, c'est-à-dire les arceaux, les entraits et les poinçons existent encore en grande partie au-dessus du plafond vulgaire qu'on lui a substitué. Cette voûte pénètre toute entière dans la charpente du toit, à laquelle elle sert d'appui, et est faite de manière à augmenter de plus de cinq mètres la hauteur du vaisseau. On peut, en examinant la coupe sur la nef (Pl. 4), se former une idée de la beauté de ses proportions.

Digitized by Google

Cette voûte est empreinte du double caractère de simplicité et de grandeur ; l'on se sent pris d'admiration et d'étonnement, en voyant comment il a été possible d'obtenir, avec les éléments les plus ordinaires et les moins compliqués, et nonobstant les dimensions fort restreintes de l'église, un résultat aussi satisfaisant comme harmonie de lignes et aussi complet au point de vue du sentiment religieux.

Il est évident pour nous qu'il serait extrêmement utile de propager de nouveau l'usage des voûtes en bardeaux, si généralement répandu au moyen-âge depuis le XIIIe jusqu'au XVIe siècle. Leur construction est peu coûteuse et durable, et l'effet en est excellent, surtout quand on les rehausse çà et là de décoration polychrome. C'est pour cette raison que nous avons cru bien faire de reproduire dans la planche 5, les détails d'une des plus jolies voûtes que nous connaissions, celle qui se trouve dans la grande nef de l'église de St-Nicolas au Château, à Tournai, et qu'un déplorable plafond cache aux regards des fidèles. Elle ne diffère guère de celle de l'église de la Magdeleine que par l'ornementation du poinçon (B), qui, par ses chanfrains, forme une élégante colonnette avec chapiteau. Nous ferons remarquer aussi l'escalier étroit (A), qui est accolé bien franchement au mur du pignon de la façade et qui donnait accès à l'espace compris entre l'entrée repoussée et le faîte.

M. Vioillet-Leduc, dans son remarquable *Dictionnaire d'architecture*, t. III, p. 24 et suiv., décrit avec la précision et la clarté qui caractérisent son talent, tous les détails de ces berceaux, qui affectaient quelquefois la forme de plein-cintre, mais plus souvent celle du tiers-point ; il se plaît à en résumer les avantages matériels en quelques lignes : « Ce système, dit-il, était fort économique en ce qu'il

Digitized by Google

« évitait la construction des voûtes en maçonnerie, les » contre-forts nécessaires pour les contrebuter et en ce » qu'il ne perdait pas tout l'espace compris dans les » édifices voûtés, entre ces voûtes et le faîte des combles.» Nos souvenirs ne sont pas assez précis pour pouvoir affirmer que la charpente voûtée de St-Nicolas et celle de la Magdeleine aient encore conservé des traces de leur ancienne polychromie. Mais il y a dans diverses localités du pays des églises où ces détails existent encore, et nous espérons bien qu'un jour il nous sera donné d'en entretenir nos confrères de la Gilde. On remarquera aussi que l'angle du versant des toitures sur le chœur et sur la nef principale de l'église de la Magdeleine est d'environ 60°. Il en est de même à l'église de Saint-Nicolas.

Qu'il nous soit permis, avant de terminer cette notice, de mentionner rapidement quelques objets intéressants sur lesquels les regards des membres de la Gilde se sont arrêtés pendant leur visite à l'église de la Magdeleine.

Ils ont remarqué, en entrant par la porte principale, une espèce de portail intérieur, sculpté en bois, dans le style de la soi-disant renaissance, et ils n'ont pas eu de peine à y reconnaitre le jubé qui s'élevait autrefois à l'entrée du chœur, sous l'arc triomphal. Ce jubé n'est pas un modèle à étudier comme œuvre d'art religieux; on peut regretter cependant son déplacement, puisque maintenant il ne sert plus ni à prolonger l'effet perspectif de l'église, ni à inspirer aux fidèles ces sentiments de vénération et de respect dont il convient qu'ils soient pénétrés devant les saints Tabernacles.

La nef principale est ornée de statues qui ne sont pas dépourvues de tout mérite; il en est deux surtout qui sont dignes d'attention; elles sont fixées aux grands piliers du transept et représentent d'un côté la sainte Vierge et

Digitized by Google

de l'autre côté l'ange Gabriel au moment de l'annonciation.

On peut voir dans le pavement de la nef latérale, du côté de l'épître, une pierre tombale remarquable : deux personnages y sont représentés sous des baldaquins très-finement dessinés. Notre confrère, M. Weale, nous a communiqué à ce sujet la note qu'on trouvera plus bas.

Les membres de la Gilde se rappelleront aussi avec plaisir un joli calice en argent doré, qui se trouve enfermé dans les armoires de la sacristie et ils se joindront à moi pour remercier M. le curé de la Magdeleine de la gracieuse obligeance avec laquelle il nous a permis d'examiner et d'étudier les plans de cette église qui, nonobstant ses proportions modestes, peut fournir tant d'enseignements utiles à l'artiste chrétien.

BETHUNE-D'YDEWALLE.

NOTE SUR UNE TOMBE PLATE EN PIERRE
A L'ÉGLISE DE SAINTE-MARIE-MAGDELEINE.

Dans le pavé du bas-côté sud de l'église de Sainte-Marie-Magdeleine à Tournai se trouve une dalle de pierre bleue, ayant 2 mètres 45 centimètres de haut sur 1 mètre 40 centimètres de large. Les effigies de deux prêtres y sont gravées dans des niches à neuf lobes, soutenues par trois colonnettes sveltes, surmontées de baldaquins. Ils sont revêtus des ornements sacerdotaux ; amict, aube à parements étroits aux poignets, et à grands parements aux pieds, chasuble très-ample avec orfrois en forme d'Y, étole et manipule ; leurs mains sont jointes en prières ; immédiatement au-dessous d'elles, se trouve un calice placé

Digitized by Google

sur la poitrine des défunts. Il est à remarquer que les détails des ornements, orfrois, parements, etc., sont différents pour chacun d'eux. Leurs cheveux sont longs et ondulés; aux pieds de chaque prêtre repose un petit chien portant un collier à grelots. La dalle est entourée d'une espèce d'encadrement chargé de la légende suivante, laquelle commence en bas, au milieu :

Chi gist ———————— *vicaires* . ———————— *nostre . dame . de Tournay . qui . trespassa . lan . mil . CCC . IIII et . XIIIJ . le .* ..... *ier . dieus . en . ait . lame .*

Chi . gist . sires . Jehans . dukien ..... *s. jadis* ..... *nostre . dame . de Tournai . qui . trespassa . lan . mil . ccc . et deux . le . XXX . jour . de . febvrier . dieus . en ait . lame . Amen.*

Aux angles de l'encadrement se trouvent les emblêmes des Evangélistes placés dans des cercles et ainsi disposés :

S. Jean. S. Mathieu.
S. Marc. S. Luc.

W. H. James WEALE.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 3 NOVEMBRE 1870.

Mgr Voisin occupe le fauteuil.
M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

—

Le procès-verbal de la séance du mois d'octobre est approuvé après lecture.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie. 19me année, 73e et 74e livraisons.

— *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. X, 2e livraison.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome IV, 4e livraison, 15 octobre 1870.

— *Catalogue descriptif du Musée provincial de Liége*, fondé par l'Institut archéologique liégeois; première suite.

— *Recherche du nouveau*.—Essai de tablettes liégeoises, par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 106e livraison.

— *La République de l'Équateur*, par Auguste Meulemans.

— *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, 3e série, tome V, nos 2 et 3.

Digitized by Google

(Voir p. 175 de ce recueil un article sur les limites et les subdivisions de l'ancien diocèse de Tournai, par Ch. Piot.)

— *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, 9me année, nos 5, 6, 7 et 8.

—

CORRESPONDANCE.

M. le lieutenant-colonel Maillet informe la Société que le journal *la Librairie belge*, avec lequel elle échangeait ses publications a cessé de paraître et qu'il a retenu provisoirement chez lui le 14e volume des *Bulletins* qui lui était destiné.

—

Mgr Voisin fait voir à l'assemblée le dessin d'une statue géminée allégorique, qui se trouvait sculptée sur une poutre dans une maison de la rue des Choraux, en cette ville, qu'on a reconstruite récemment. Après avoir entendu la lecture d'une notice sur cette sculpture, on décide que le dessin de celle-ci aussi bien que sa description seront insérés dans les *Bulletins*.

—

Le même membre communique la copie d'un inventaire de la vaisselle qui se trouvait à l'évêché de Bruges, au commencement du dix-septième siècle, et qui lui suggère des réflexions du même genre que celle dont la statue géminée, trouvée dans la maison de saint Eleuthère,

Digitized by Google

a été l'occasion. Cette vaisselle était à l'usage de Philippe de Rodoan qui, après avoir été doyen du chapitre de Gand, prévôt de Sainte-Waudru à Mons, abbé commandataire d'Eenam et évêque de Middelbourg, fut nommé évêque de Bruges. Il occupa ce siége pendant douze ans, et il mourut le 7 juillet 1616. Le 10 septembre suivant, ses héritiers partageaient entr'eux ses argenteries, parmi lesquelles il y avait des pièces à sujet d'une nature si diverse, qu'on serait très-étonné de les rencontrer réunies, si on ne savait la funeste influence du mauvais goût qui a été partagé à cette époque par les meilleurs esprits.

On voyait donc figurer ensemble sur la table du prélat le sacré et le profane, et, il faut bien le dire, le profane l'emportait sur le sacré.

Il y avait cependant alors des protestations contre le courant général des idées, dont le fond était hostile à l'esprit chrétien; nous en avons une preuve dans l'histoire du chanoine Cousin. Au même moment où l'on faisait le partage des meubles de l'évêque de Bruges, Rodoan, notre vieil historien, après avoir rapporté le sac de la cathédrale du 24 août 1566, et comparé les hérétiques de son temps avec ceux qui persécutèrent et martyrisèrent saint Eleuthère, fait une sortie contre ceux qui substituaient alors la mythologie à l'Évangile. « Qui pis est, dit-il, les hérétiques modernes, qui saccagent les images de Dieu et de ses saints, nous ramènent le paganisme. Car il appert par les livres de saint Jérôme, et par les écrits de Molanus, que les payens, en leurs plats et ustensiles, avoient leurs idoles gravées ou estoffées, et les chrétiens, qui changeoient volontiers les choses prophanes en choses saintes, au contraire souloient *adumbrare in cucurbitis vasculorum, Apostòlorum imagines*, pourtraire en la bosse, ou ès ventres des vaiselles, ou petits vaisseaux, les images des Apôtres,

Digitized by Google

Mais les hérétiques brisent les images, au lieu d'avoir en leurs sales, chambre, frontispice de leurs maisons, pots ou verres, des images de Dieu, de la vierge Marie ou des saints, selon la coutume et dévotion ancienne des bons chrétiens catholiques, ils prennent plaisir en payens d'avoir des tableaux, images ou autres représentations de Cupidon, de Venus, de Bacchus, d'Hercule, ou bien d'autres choses payennes et paillardes. »

Voici la description des argenteries de l'évêque Charles-Philippe de Rodoan.

Vasselle que M. De Bieze at eu à sa part.

La canne dorée poise 82 onces 20 esterlins.

Le haut goubelet avec sa couverte poise 19 onces 7 esterlins.

Coupette de la custode poise 11 onces 7 esterlins.

Piedt du rumer? poise 5 onces.

Grande cocquille de Saturne et Neptune poise 36 onces 16 esterlins.

Grande Hercule poise 33 onces 2 1/2 esterlins.

Tasche aux armes d'Hennin, 22 onces 15 esterlins.

Les deux coupes servantes, venant des ecclésiastiques avec l'inscription, poisent 46 onces 7 1/2 esterlins.

La pourcellaine en argent doré estimée à 2 fl. 13 gr. 4 d.

Vasselle à bord doré.

Ungne cornée enchâssée en argent, dont semblable a l'autre partie. — Mémoire.

Ungne demy douzaine d'assiettes d'argent dont l'autre partie at six semblables, mais poisent celles du sieur De Bieze quatre esterlins plus ; icy 1 fl. 8 gr.

Digitized by Google

Ungne pourcellaine enchâssée en argent estimée à 1 fl. 20 gr.

Ungne tasché aux armes de sint Bavon avec l'aigle, poise 16 onces 2 1/2 esterlins.

Aultre aux armes du révérendissime défunct poise 17 onces 11 esterlins.

Deux salières de Damerval poisent 23 onces 18 esterlins.

Un pot d'argent à brochan couvert poise 34 onces 12 esterlins.

Une esguaire à bord doré poise 15 onces.

Un pot bleu estimé 13 fl. 4 gros.

Deux petits chandeliers dautel poisent 6 onces 9 esterlins.

Ungne petite salière plate poise 1 once 14 esterlins.

Un grand rechauf poise 33 onces 3 esterlins.

Un grand bassin ovael avec les armes de sa seigneurie révérendissime défuncte poise 46 onces 17 esterlins.

Un escuelle d'argent poise 3 onces 15 1/2 esterlins.

Ung benoistier avec Notre-Dame dessus avec l'asperges poise 8 onces 5 esterlins.

Six cullières d'argent à queues tortues poisent 6 onces 1 esterlin.

Un goublé d'argent, 6 onces 16 esterlins.

Ungne petite moucette, 9 esterlins.

Un pot de serpentine estimé 3 fl. 6 gr. 8 den.

PART DE MES NEUPVEULX.

Argent doré.

Premièrement un pot d'argent doré poise 77 onces 3 1/2 esterlins.

La coupe avec couverte avec un homme tenant un bâton rompu poise 27 onces 16 esterlins.

Digitized by Google

La petite coupe aux armes de l'évesque de Tournay poise 16 onces.

La tasce au sacrifice d'Abraham poise 27 onces 18 1/2 esterlins.

Ungne coequille avec Neptune poise 18 onces.

Ungne petite salière avec sa couverte poise 1 once 9 3/4 esterlins.

Ungne pourcellaine dorée estimée 2 fl. 13 gr. 4 deniers.

Aultre cocquille poise 20 onces 18 1/2 esterlins.

Ungne cornée enchâssée d'argent dont semblable a l'aultre partie icy.— Mémoire.

Item, une demy douzaine de tranchoirs dont semblable demy douzaine a le sieur De Biese quy pesent dudit sieur quatre esterlins plus icy. — Mémoire.

Vasselle d'argent.

Ungne tasche à bord doré aulx armes du révérendissime de Gand Vander Burcht poise 20 onces 3 esterlins.

Trois assiettes d'argent pesant 24 onces.

La pinte d'argent du grand père poise 15 onces 19 1/2 esterlins.

Un pot de pourcellaine couvert d'argent estimé 1 fl. 10g.

Un rechau dargent, 31 onces 16 1/2 esterlins.

Un petit bassin ovael aux armes du révérendissime défunct pese 16 onces 16 esterlins.

Les quatre chandeliers aux armes de Damerval poisent 107 onces.

Ungne moucette d'argent pèse 1 once 22 1/2 esterlins.

Ungne pipe de tabach pèse 13 esterlins.

Digitized by Google

La queue d'asperges estimée 2 gros 9 deniers.

La salière de cristael enchâssée d'argent pese 8 onces.

Un goublet pese 6 onces 16 esterlins.

Cinq cullières à droict queues poisent 5 onces 10 esterlins.

Le tasche d'argent, avec un angele tenant les armes de saint Bavon, poise 15 onces 11 1/2 esterlins.

Le benoistier et asperges poisent ensemble 17 onces 8 1/2 esterlins.

Un pot rongeulx, dont beuvoit feu Monseigneur, estimé 1 florin.

Ung grand bassin et esguière poisent ensemble 110 onces 1 esterlin.

Ungne salière aux armes de Damerval poise 12 onces 4 esterlins.

Un flaccon dAllemaingne, avec une fleur de lis au mitant, poise 23 onces 6 esterlins.

Une cullière à bord doré estimée 1 fl. 2 gros.

—

La séance est levée.

NOTE

SUR UNE SCULPTURE

REPRÉSENTANT UNE STATUE GÉMINÉE.

Les restes de notre vieille cité disparaissent peu à peu et bientôt il ne nous en restera plus rien. De nouvelles constructions ont pris la place, l'an dernier, d'une maison qui était située dans l'ancien cloître de la cathédrale, et à

Digitized by Google

laquelle se rattachaient des souvenirs bien chers au peuple de Tournai. Cette maison se faisait remarquer dans le haut de la rue des Choraux, par une saillie en forme de tour engagée, sur laquelle on avait, au commencement de ce siècle, écrit ces mots en grandes lettres : *Le saint logea et prêcha jadis en cette maison* (1). C'est en effet, selon la tradition, le lieu de la naissance et de la mort de saint Eleuthère. Nous avons expliqué dans une notice sur le cloître de la cathédrale de Tournai, les motifs qui font croire à la probabilité de cette opinion (2).

En démolissant cet édifice, qui était une des anciennes maisons canoniales, on y a remarqué une poutre sculptée servant de console, et offrant un sujet assez curieux. C'est une statue géminée, ayant deux corps comme soudés et n'en formant qu'un seul. Elle n'a que deux bras et deux jambes, mais elle a deux têtes. C'est la jeunesse et la vieillesse qui sont accolées et au bas se trouve gravée cette inscription : *Tecum habita.*

Ces mots sont empruntés au dernier vers de la quatrième satire de Perse. On sait que le personnage que le poëte y fustige, au moyen d'allusions aussi fines que mordantes, n'est probablement pas autre que l'empereur Néron. Dans la première partie, il lui reproche son incapacité et son ignorance, et dans la seconde il flétrit ses mœurs. En abordant ce second sujet il exprime, sous la forme d'un reproche, fait en général à tous les hommes,

---

(1) C'est un chronogramme indiquant l'année 1804.

(2) Un manuscrit du chapitre intitulé : *Liber Decani*, recopié vers le milieu du XVe siècle, et qui n'est pas sans autorité, porte ce qui suit : *In hac turella seu mansione dicitur beatus Eleutherius natus fuisse et obiisse.*

Digitized by Google

la pensée qu'on retrouve à la fin : *Ut nemo in sese tentat descendere? nemo.* Quoi ! personne ne veut descendre en soi-même ? personne.

Ces mots du septième vers de la première satire du même poëte : *Nec te quesieris extra* ont la même signification. Ne vous cherchez pas hors de vous-même.

Habiter avec soi était une expression dont se servaient souvent les Grecs : οἰκεῖν παρ' ἑαυτῷ.

Sénèque dit dans sa quatre-vingtième lettre : *Si perpendere te voles, sepone pecuniam, domum, dignitatem ; te ipse consule.* Si vous voulez vous comprendre (vous examiner sérieusement), faites abstraction de votre fortune, de votre maison, de votre dignité et *consultez-vous intimement vous-même.*

La maxime suivante appartient encore au même philosophe : *Ayez plus peur de vous que d'autrui. Vous pouvez souvent être sans compagnie, mais jamais sans vous-même.*

Saint Augustin a dit aussi dans une de ses lettres : *Habitare apud mentem suam,* habiter avec son âme.

Le vers entier de Perse ne paraît pas s'appliquer avec justesse à notre double statue. *Tecum habita, et noris quam sit tibi curta supellex.* Ici l'expression *tecum habita* a évidemment la même signification que le *nosce teipsum* de Thalès. Connais-toi toi-même, et tu verras combien ton âme est pauvrement meublée. *Quam sit curta supellex.* Cette expression métaphorique, dit Perreau (1), *l'ameublement de l'âme, de l'esprit,* est très-usitée en latin. Cicéron, *de Amicitia* « *amicos parare, optimam et pulcherri-*

(1) *Satires* de Perse, traduction nouvelle par A. Perreau, Paris, 1832.

Digitized by Google

mam vitae supellitilem. Se faire des amis, c'est se procurer ce qui peut le plus contribuer aux agréments de la vie.

Notre inscription *tecum habita* a une toute autre signification. Il est évident que, par les caractères que le ciseau de l'artiste a donné à son personnage géminé, il a voulu faire embrasser d'un seul coup-d'œil toute la carrière de la vie humaine, depuis la naissance jusqu'au tombeau. Le jeune homme élégamment vêtu, la tête ornée d'une plume, porte sur la main la boule du monde, surmontée d'une tête d'enfant, qui lui rappelle sa naissance; tandis que le vieillard, la tête couverte d'une coiffure qui lui protége les oreilles, annonce, par la tristesse de sa figure, qu'il tient sur sa main tremblante une tête de mort. Le *tecum habita* invite le spectateur à considérer la brièveté de la vie, et à se rappeler la fin commune à laquelle tout homme doit nécessairement et inévitablement aboutir.

Le mot latin *habita* a quelque chose de plus expressif que le mot grec *οἰκεω*, *habitare*, qui est le fréquentatif du verbe *habere;* c'est donc comme si l'on disait : *Soyez souvent avec vous-même.*

Cette sculpture qui porte la date de 1556, est bien en harmonie avec les idées et les goûts de son époque. Le paganisme s'infiltrait alors dans la société chrétienne par tous les pores. L'olympe n'était pas encore descendu dans les demeures particulières pour y prendre la place des saints. On ne voyait pas encore figurer partout où l'on voulait une statue, un Mercure, un Apollon, une Diane ou une Vénus, mais on avait déjà recours, même dans une maison canoniale, à des expédients pour exclure les sujets d'ornementation religieux. L'inscription ne sera plus prise dans nos livres saints ou dans quelque Père de l'église. Les sentences des sages de la Grèce et des auteurs latins étaient plus de mode, et on semblait

Digitized by Google

Digitized by Google

Console en bois provenant d'une maison ancienne de T

Digitized by Google

mettre le profane sur la même ligne que le sacré, si toutefois, en bien des circonstances, on ne donnait pas la préférence au premier sur le second. On sait que ce travers se glissa jusque dans nos églises et que des prédicateurs venaient sérieusement entretenir leurs auditeurs de sujets tirés de la fable. On est revenu de ces extravagances, qui ne font plus qu'exciter l'hilarité et plaindre ceux qui ont pu se donner ce ridicule. Cependant tout le mal qu'ont fait à la société chrétienne les folies du temps qu'on est convenu d'appeler *la renaissance*, n'a pas encore disparu, et il reste encore bien des plaies à guérir. C'est, Dieu aidant, la *renaissance* de l'art chrétien qui se chargera de cette cure.

Il y a, au bas de la partie qui nous occupe, un écu à une fasce chargée d'une coquille. Ce sont les armoiries du chanoine qui habitait la maison où se trouvait cette sculpture en 1556, mais qui était-il ! C'est ce qu'il est bien difficile de savoir, parce que les documents qui se rapportent au temps qui a précédé immédiatement le sac de la cathédrale, en 1566, ont été anéantis, en grande partie, par les iconoclastes. Nous savons que la maison de saint Eleuthère a été habitée par le doyen Michel Bernard, mort en 1448, qu'il avait eu pour prédécesseur Jean Coppet, que son frère, Guillaume Bernard, décédé en 1467, continua à demeurer dans la même maison, et qu'après ce dernier, elle fut obtenue par le doyen Denis de Montmorency, qui mourut en 1474. Gilles Grenier, qui s'y trouvait vers l'an 1500, n'y succéda probablement pas immédiatement à Denis de Montmorency. Puis nous avons une lacune jusqu'à 1586. Cette année, Robert de Nédonchel obtint la maison de saint Eleuthère, après Nicolas Legrand, et il la laissa, en 1599, à Ghislain de Nédonchel, qui était probablement son neveu. Quoique

Digitized by Google

ces indications ne nous apprennent pas ce que nous désirerions connaître, nous les donnons cependant pour prouver que des recherches, pour découvrir le personnage qui a commandé notre œuvre d'art, ont été faites ; et, pour faciliter les moyens d'en faire d'autres à ceux qui en auraient le désir, nous donnerons ici le nom des chanoines qui sont décédés à partir de 1557 jusqu'à la mort de Nicolas Legrand en 1586. Il ne restera qu'à faire le choix parmi eux de celui qui occupait la maison de saint Eleuthère.

Jean Sicil, 1557.
Jean Berard, 1557.
Pierre de Bourgogne, mort à Namur en 1557.
François de Rosembois, trésorier, mort à Arras en 1558.
Hugues Rufault, mort à Lille en 1558.
Louis Boulongne, mort à Bruxelles en 1559.
Gérard Delmont, 1560.
Philippe Fiefvet, pénitencier, 1560.
Jean Liétart, chantre, 1560.
Gérard Fabri, chancelier, 1561.
Pierre Bigot, mort à Saint-Ghislain, en 1561.
Nicolas Fourmanoir, trésorier, 1561.
Louis Féable, hospitalier, 1562.
Michel Cambry, 1562.
Brice Souldan, écolâtre, 1564.
Nicaise Ducourouble, 1564.
Jaspar de Tolenaere, archidiacre de Bruges, 1569.
Louis Richard, 1566.
Théodorie Cocquiel, 1567.
Philippe de l'Espinée, 1569.
Jean Van den Stract, 1570.

Digitized by Google

Pierre de Wyelle, 1572.
Jacques Robert, archidiacre, 1572.
Lucas Jacobi, 1574.
Richebé, 1574.
Carette, 1575.
Jean Ghislain, 1575.
Compère, 1576.
De le Rée, archidiacre, 1577.
Jacques d'Ougnies, archidiacre de Gand, 1577.
François d'Ennetière, théologal, 1577.
Antoine de Beaufermez, 1578.
Robillart, 1578.
Jean de Buillemont, 1578.
Petit, 1580.
Winghène, 1580.
Simon, 1582.
Jurion, 1582.
Lector (Philippe de Buillemont), 1582.
Jean Soei, 1582.
Carlin, 1583.
Jean Cocquiel, 1584.
Du Mollin, écolâtre, 1584.
Bruhesy, 1584.
Leflon, 1584.
De la Haye, 1584.
Simon de Courouble, 1585.
Fouch, 1585.
De Ricquebusch, 1586.
Nicolas Legrand, chantre, 1586.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 1er DÉCEMBRE 1870.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance précédente est communiqué par le secrétaire à l'Assemblée qui en approuve la rédaction.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Atlas de monnaies obsidionales et de nécessité, par M. le lieutenant-colonel Maillet. 12e livraison. Pl. 111 à 120.

— *Messager des sciences historiques* ou *Archives des arts et de la bibliographie de Belgique.* Année 1870, 3e livrais.

— *Revue catholique.* Nouvelle série, t. IV, 5e livraison, 15 novembre 1870,

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 39e année, 2e série, t. XXX, nos 9 et 10.

— *Le réflecteur des champs de bataille* ou *les mitrailleuses qui tuent et la croix rouge qui sauve.* — Essai de tablettes liégeoises, par Alb. d'Otreppe de Bouvette. 109e livraison.

— *Revue générale.* 6e année, 4e livraison, octobre 1870.

—

Digitized by Google

Mgr Voisin montre une nappe d'autel en toile de lin, remontant au XVIe siècle. On y a dessiné à l'aide du tissu même diverses scènes allégoriques, faisant allusion à la virginité et à la maternité de la sainte Vierge, la chasse à la licorne avec des inscriptions. Cette nappe qui appartenait à M. Peeters-Wilbaux, membre défunt de la Société, a figuré parmi les objets d'art religieux exposés à Malines, lors du Congrès de l'année 1864.

—

Il est donné avis que le Xe volume des *Mémoires* est terminé, et que M. l'abbé Baudelet, membre correspondant, est occupé à en faire la table.

—

Mgr le vicaire-général Voisin communique la note suivante sur un tableau placé à la cathédrale et sur son auteur, M. le baron d'Assignies :

On voit, à la cathédrale de Tournai, appendu contre la clôture du chœur du côté du midi, avant d'arriver à une porte latérale, un tableau d'assez grande dimension (1), dont le sujet demande un peu d'étude pour être compris. Ce qui frappe d'abord, c'est une immense quantité de verdure contrastant avec un ciel de feu ; de grands arbres offrent sous leur épais et luxuriant feuillage un abri contre les ardeurs du soleil. Un examen plus attentif fait découvrir

(1) Il a un mètre soixante-dix centimètres de hauteur, sur deux mètres six centimètres de largeur, cadre compris.

Digitized by Google

des pyramides, et, sur la gauche au bas, un sphinx, qui dénotent que cette vaste campagne appartient à l'Égypte. Enfin, un groupe qui chemine lentement et qui est sur le point d'arriver sous les arbres, indique le sujet religieux représenté : c'est la sainte Vierge assise sur un âne tenant dans les bras l'Enfant divin, et précédée de saint Joseph. Sous le sphinx on lit ces mots : Le Baron Dassignies.

Cette toile, qui n'est pas sans mérite, dénote de la part de son auteur un goût et une aptitude particulière pour le paysage. Elle est l'œuvre de M. le baron Marie-Joseph-Louis-Bonaventure d'Assignies, qui, à beaucoup d'autres qualités, joignit celle d'aimer avec passion les beaux-arts. Il excellait surtout dans la peinture des arbres et de la végétation, et il obtint à Paris dans une exposition une médaille pour un tableau de ce genre.

L'église de Tourmignies, paroisse d'Assignies, possède un tableau très-remarquable du baron d'Assignies, fort grand, et représentant les disciples d'Emmaüs, dans lequel l'artiste a eu toute facilité de faire apprécier son talent.

Il peignit encore, vers 1830, une *Fuite en Égypte* pour l'église de Sainte-Catherine à Lille, dont le paysage est d'une grande beauté. Il travailla alors en collaboration avec Blankart-Everard, photographe bien connu, qui se chargea de la représentation des personnages.

Le souvenir qu'a laissé à notre cathédrale M. le baron d'Assignies, mérite bien que nous consacrions quelques lignes à sa biographie.

La famille d'Assignies est fort ancienne. Elle prit part aux croisades et était alliée avec l'illustre maison d'Oisy. Toutes deux firent leurs preuves aussi bien en Terre-Sainte que sur les champs de bataille de Flandre et d'Artois.

Les d'Assignies portent fascé de gueules et de vair de six pièces.

Digitized by Google

Le baron Bonaventure d'Assignies eut pour mère une marquise de Nédonchel, et naquit en 1775. A l'exemple de ses aïeux, il voulut suivre la carrière des armes et devint officier au régiment de Flandre.

Il dut, pendant la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier, abandonner la France pour mettre sa vie en sûreté, et il se retira à Clèves (Bas-Rhin), où n'ayant plus à se préoccuper des exercices de la vie militaire, il put s'adonner à ses goûts artistiques. Il y embrigada toute une colonie d'émigrés français, amateurs de musique, instrumentistes et chanteurs, et il donnait chaque semaine des concerts qui attiraient de nombreux auditeurs tant à Clèves qu'à Emmerick. Mais il ne suffisait pas de se donner à soi et aux autres les agréments de la musique, il fallait aussi se procurer le nécessaire et pourvoir à sa subsistance. Pour cela, le baron d'Assignies s'était joint à un de ses amis de Picardie, M. Dubroustel, et, ensemble, ils peignaient des tabatières qu'on leur envoyait par sacs de Nüremberg.

Au retour de l'émigration, on sait que plusieurs familles d'émigrés séjournèrent à Tournai. Celle du baron d'Assignies fut de ce nombre; et c'est alors, sans doute, qu'il peignit la *Fuite en Égypte* que nous possédons encore.

Ce fut à Tournai qu'il épousa Mlle Rose-Joséphine de Beauval, d'une noble famille d'Artois, excellente harpiste. Les deux époux, dont la noblesse et les goûts rendaient l'union plus étroite, allèrent se fixer à Lille. Le baron y forma une société de musique, qui donnait des concerts dans la belle rotonde du conservatoire. M. le baron Ferdinand de Roisin, neveu de Madame d'Assignies, de qui nous tenons les détails que nous donnons ici, y entendit exécuter le *Chœur des Bardes* de Lesueur, accompagné d'un nombreux orchestre et de quatorze harpes, pincées par des dames, pour la plupart amateurs. Un ténor d'un timbre

Digitized by Google

vraiment métallique dominait un chœur composé d'une centaine de voix; c'était la voix du baron d'Assignies. Il composa à Lille une messe à grand orchestre qui fut exécutée à l'église Saint-Maurice, et qui fut fort applaudie.

Le baron d'Assignies n'eut que des filles auxquelles il s'appliqua à inspirer, dès leur enfance, le goût des arts, et il eut la satisfaction d'y réussir parfaitement. Il ne put malheureusement jouir longtemps des agréments qu'il avait su se créer au foyer domestique. Il fut enlevé au moment où les talents de ses enfants lui auraient procuré le plus de jouissances. Dieu le rappela à lui en 1831. Nous nous servons de cette expression avec confiance, parce que le baron d'Assignies était un homme de foi, un chrétien pratiquant et fervent.

Il avait tout ce qui peut contribuer à la distinction d'un gentilhomme : taille élancée, œil intelligent et observateur, conteur plein de verve, sourire qui semblait annoncer la prompte répartie, toujours pleine de sel et quelque peu ironique au besoin. Tel était l'homme distingué qui a marqué son passage par notre ville en y laissant une œuvre d'art.

M. le baron d'Assignies a écrit sa biographie. Nous ne savons si on en a tiré des copies, mais le manuscrit original est en la possession du lieutenant-général vicomte de Bois-le-Comte, son beau-fils. On y trouverait certainement des détails fort intéressants sur la vie artistique du baron.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 12 JANVIER 1871.

M. F. Du Bus, aîné, *président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre. 3e série, tome V, n° 4, ou XXIIe.

— *Revue de la numismatique belge.* 5e série, t. III. Première livraison, avec les planches I à IV.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 39e année, 2e série, t. XXX, n° 11.

— *Revue catholique.* Nouvelle série, tome IV, 6e livraison, — 15e livraison 1870.

— *Épisodes en voyage.* — Essai de tablettes liégeoises, par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 107e livraison.

— *Publications de la Section historique de l'Institut* (ci-devant *Société archéologique du Grand-Duché*). Année 1869-1870, tome III (XXV).

Digitized by Google

— *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiés par Edm. Reusens, t. VII, 1870, 4e livr.

Cette livraison contient, p. 467, une notice sur l'*Abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai*, par Mgr Voisin.

Il est donné lecture de cette notice qui est accompagnée de 12 chartes, et l'on convient qu'elle sera reproduite dans les *Bulletins de la Société*, vu l'intérêt qu'elle présente pour notre histoire locale. On y joindra les trois premières chartes auxquelles il a été mis des notes.

—

L'assemblée reçoit communication du premier fascicule d'une nouvelle Société littéraire qui s'est formée à Roubaix sous le titre de *Société d'émulation*. Elle y remarque un article sur Thècle, dame française, qui mourut vers la fin du neuvième siècle, et à qui l'on doit, par suite d'une apparition miraculeuse, l'élévation des reliques du saint patron de Tournai.

M. l'abbé Vos fera l'analyse de cette biographie qui contient des digressions et des longueurs.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

L'ABBAYE DE SAINT-NICOLAS-DES-PRÈS A TOURNAI.

Les douze chartes pontificales dont nous allons donner le texte, concernent des confirmations de biens et divers priviléges accordés à l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés de Tournai. On a publié peu de documents relatifs à ce monastère. Aubert Le Mire en a donné trois dans ses *Opera diplomatica;* on trouve dans le troisième livre de l'*Histoire de Tournai* de Cousin, la bulle d'Innoncent II de 1139; enfin, quelques autres pièces ont paru dans les *Bulletins de la Société historique de Tournai.*

Nous reproduisons la bulle de 1139 pour ne pas la séparer des onze autres qui sont inédites.

Il y a peu de maisons religieuses qui aient éprouvé autant de vicissitudes que l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés. Fondée en 1126, sur un emplacement qu'on pouvait regarder comme faisant partie de la ville, mais manquant d'eau, elle fut transférée dans les prairies voisines sept ans après. Là, molestés par les nobles des environs, par les voyageurs étrangers de toutes nations, et, en temps de guerre, par les soldats, qui venaient s'y faire héberger, les religieux sollicitèrent, en 1383, de l'évêque de Tournai, Pierre d'Auxi, la permission de retourner dans leur ancienne maison (1). Ce qui leur fut accordé, à condition de conserver une chapelle dans le lieu qu'ils voulaient quitter.

(1) *Gallia christiana*, III, col. 297.

Digitized by Google

Il est cependant probable qu'ils ne profitèrent de cette faculté que pour se servir de leur maison de ville comme d'un refuge; car, lorsqu'en 1566, les iconoclastes incendièrent l'abbaye située au faubourg, celle-ci était encore considérée, dans les actes de l'époque, comme leur principale habitation.

Ce ne fut qu'après ce désastre que l'on construisit dans l'enceinte de la ville une nouvelle église et un nouveau couvent.

Le séjour des religieux n'y fut pas long. Après la prise de Tournai par Louis XIV, l'abbaye de Saint-Nicolas fut comprise dans le plan des fortifications dressé par Vauban, et les religieux reçurent, en échange de leur monastère, l'église de la paroisse supprimée de Sainte-Marguerite, près de laquelle ils construisirent de nouveaux bâtiments.

Enfin, il eut encore un changement vers la fin du siècle dernier. Le gouvernement autrichien, qui s'était emparé des biens des Jésuites après leur suppression, vendit leur collége, avec toutes ses dépendances, pour le prix de quarante-cinq mille florins de Brabant, aux religieux de Saint-Médard, qui s'y installèrent le 15 octobre 1779. C'est dans cette maison, qui est le séminaire de Tournai actuel, que la révolution française vint les surprendre. Après leur départ de Sainte-Marguerite, on rétablit la paroisse qui avait été supprimée (1), et on l'incorpora à leur abbaye; ils en prirent possession le 9 septembre 1781.

Malheureusement aucun sujet parmi eux n'avait l'usage des devoirs du saint ministère, et ils durent demander un

---

(1) Le décret porté par l'évêque de Tournai, Guillaume Florentin de Salm-Salm, pour le rétablissement de la paroisse de Sainte-Marguerite, est du 21 août 1781.

Digitized by Google

prémontré pour remplir les fonctions pastorales. Ce fut M. Pillart qui leur rendit ce service jusqu'à la suppression de l'abbaye.

Quand le calme fut rétabli, il s'ensuivit un procès assez singulier. Comme les religieux avaient meublé entièrement la maison curiale, ils prétendirent que le titulaire ne pouvait conserver les meubles qu'on n'avait fait que mettre à son usage; et M. Pillart, qui était devenu curé de Lessines, courut risque d'être dépouillé.

L'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés était plus communément désignée sous le nom de Saint-Médard ou, par abréviation, de Saint-Mard, parce qu'elle eut pour première église une chapelle dédiée à saint Médard, et qui fut donnée aux religieux par le chapitre de la cathédrale de Tournai, comme on le voit par la charte de 1126 de l'évêque Simon.

Il y eut au XVIIe siècle une discussion très-vive entre les religieux de Saint-Médard et ceux de Saint-Martin, au sujet de l'ancienneté respective de leurs monastères, question d'où dépendait la préséance des uns sur les autres. Il nous reste des dissertations très-curieuses faites sur ce sujet par un religieux de Saint-Médard, nommé Guéluy, originaire de Lille. Celui-ci prétendait que la fondation de son abbaye remontait sinon à saint Eleuthère, au moins à saint Médard; et que Peritius, l'aveugle guéri par le premier près de la porte *Mantile*, fut donné pour abbé par le second à leur monastère naissant.

On confirmait cette assertion par le miracle opéré par saint Amand dans une chapelle, qu'on dit avoir existé au même lieu, dans laquelle le saint, après avoir passé une nuit en prière, obtint la résurrection d'un supplicié. On voit par là que les deux parties ignoraient les faits rapportés dans la chronique de Rolduc, où il est dit que la chapelle de Saint-Médard, donnée, en 1126, par le chapitre à

Digitized by Google

Oger, premier abbé, avait été construite par le chanoine Ailbert au commencement du XIIe siècle.

L'un des arguments principaux que Guéluy produisait à l'appui de sa thèse était tiré d'un monument funéraire qui se trouvait dans la vieille église de Saint-Nicolas, à cette époque, tout en ruine. On y voyait gravée sur une pierre, placée contre une colonne de la nef, l'épitaphe d'un abbé nommé Guillaume de Buillemont, qui serait décédé le 16 mai de l'an 1054 (1).

Comme on connaît la date de la construction de cette église, qui est bien postérieure, Guéluy avoue qu'il faut supposer que ce monument fut transféré de l'église de Saint-Médard dans celle de Saint-Nicolas; et il cite, à cette occasion, l'exemple des enfants de Jacob qui transportèrent de l'Egypte dans la terre promise les ossements de Joseph. Mais nous connaissons aussi la date de la bâtisse de la chapelle de Saint-Médard, construite, comme nous l'avons dit, par le chanoine Ailbert (2). De sorte qu'il est évident que cette épitaphe portait une fausse date, ou qu'elle était apocryphe.

Au reste, les noms de famille n'étaient pas en usage au milieu du XIe siècle, et un abbé à cette époque ne pou-

---

(1) « Produco itaque epitaphium Wuillelmi de Buillemont, abbatis nostri; quod usque in hodiernum diem translatum visitur in quinta columna antiquae et dirutae nostrae ecclesiae sancti Nicolai de Pratis, a sinistro latere, seu a parte evangelii, in gremio seu navi templi, ubi, post quatuor praemissos versus, sic habetur insculptum :

ANTE HANC ICONEM GLORIOSAE VIRGINIS ET MARTYRIS CATHERINAE HUMATUS EST DOMINUS WUILLELMUS DE BUILLEMONT, ABBAS HUJUS MONASTERII, QUI OBIIT ANNO DOMINI MLIIII, XVI MAII. ORATE PRO EO.

(2) *Bulletin de la Société historique et littéraire de Tournai*, tome XIV, pp. 95 et 200.

Digitized by Google

vait pas être désigné sous les noms de Guillaume de Buillemont.

Les religieux de Saint-Nicolas suivaient la règle de Saint-Augustin, et faisaient partie de la congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise. Au chapitre général l'abbé de Saint-Nicolas siégeait le quatrième à droite de l'abbé d'Arrouaise. C'est ce que prouve le passage suivant d'un manuscrit du XIIIe siècle.

Sic debent sedere abbates in generali capitulo :

Ad dextram abbatis de Errowasia :	*Ad sinistram :*
1. Abbas de Hinniaco.	2. Abbas sancte Marie de Nemore.
3. Abbas sancte Marie de Bosco.	4. Abbas sancti Crispini in Cavea.
5. Abbas de Calniaco.	6. Abbas sancti Wlmari in Bolonia.
7. Abbas de Tornaco.	8. Abbas sancti Leodegarii Suessonensis.
9. Abbas de Bello Loco.	10. Abbas de Marcolo.
11. Abbas de Chokes.	12. Abbas de Clarofageto.
13. Abbas de Sinebecca.	14. Abbas de Voarneston.
15. Abbas de Castriciis.	16. Abbas de Castellione.
17. Abbas de Valencenis.	18. Abbas de Dodelvilla.
19. Abbas de Brugis.	20. Abbas de Phalempin.
21. Abbas de Bella Valle.	22. Abbas de Alteriaco (1).

(1) 1. Notre-Dame d'Hénin-Liétard. — 2. Notre-Dame de Boulogne. — 3. Sainte-Marie-au-Bois *ou* Ruisseau-Ville, au diocèse de Boulogne. — 4. Saint-Crépin-en-Chaie, au diocèse de Soissons. — 5. Saint-Éloi-Fontaine à Chauny, au diocèse de Noyon. — 6. Saint-Vulmer de Boulogne. — 7. Saint-Nicolas de Tournai. — 8. Saint-Léger de Soissons. — 9. Notre-Dame de Beaulieu, au diocèse de Boulogne.—10. Saint-Amand et Sainte-Bertille de Marœul, au diocèse d'Arras. — 11. Saint-Jean-Baptiste de Choques, au diocèse de Saint-Omer. — 12. Notre-Dame de Clairfayt, au diocèse d'Amiens. — 13. Notre-Dame de Sonnebeek, au diocèse d'Ypres. — 14. Saint-Pierre et Saint-Paul de Warneton, au diocèse d'Ypres. — 15. Notre-Dame de Chatrices, au diocèse de Châlons-

Digitized by Google

Ces vingt-deux abbayes figurent sur une liste formée à Arrouaise, vers le milieu du XIIIe siècle, avec celle de Saint-Caliste de Cysoing, omise dans notre manuscrit. Cette omission provient de ce que cette dernière abbaye s'est retirée de la congrégation d'Arrouaise dans la seconde moitié du même siècle.

L'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés eut des rapports avec deux illustres personnages du XIIe siècle : saint Bernard était lié d'amitié avec le premier abbé, Oger, auquel le saint abbé de Clairvaux adressa des lettres, et saint Thomas de Cantorbéry y reçut l'hospitalité. On voyait à Saint-Nicolas la chasuble dont il fit usage, et on s'en servait chaque année pour célébrer la messe le jour de la fête du saint martyr, le 29 décembre. Cette chasuble existe encore et se trouve à l'évêché de Tournai.

Il ne reste rien des anciennes constructions de l'abbaye de Saint-Médard dans la ville de Tournai, mais une masse imposante, entièrement couverte de lierre, se présente encore près de l'Escaut aux yeux du voyageur qui approche de la ville par les chaussées d'Antoing ou de Saint-Amand. Bien des archéologues se sont sans doute demandé à quel monument a appartenu cette ruine pittoresque, qui a si complètement perdu ses formes primitives, qu'on ne peut guère juger si elle a fait partie d'un ancien château ou de quelque autre édifice. Mais

---

sur-Marne. — 16. Notre-Dame de Châtillon, au diocèse de Langres. — 17. Saint-Jean-Baptiste de Valenciennes. — 18. Saint-Jean de Doudeauville, au diocèse de Boulogne. — 19. Saint-Barthélemi d'Eeckhout, à Bruges. — 20. Saint-Christophe de Phalempin, de l'ancien diocèse de Tournai. — 21. Notre-Dame de Soetendael, au diocèse de Bruges. — 22. Notre-Dame d'Autrey, de l'ancien diocèse de Toul.

Digitized by Google

tout habitant du faubourg de Valenciennes, interrogé, apprendra à qui voudra le savoir, que c'est là ce qui demeure de la tour de l'église et de toute l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, et que la vaste enceinte de murs qui l'environne, est encore aujourd'hui appelée *le clos de Saint-Mard.*

C.-J. VOISIN, *vicaire-général.*

DOCUMENTS.

I.

Le pape Innocent II confirme l'abbaye dans ses possessions,

14 avril 1139.

Innocentius II, episcopus, servus servorum Dei, dilecto filio Ogero, abbati ecclesiae sancti Nicolai et sancti Medardi Tornacensis, ejusque successoribus canonice substituendis in perpetuum. Quoniam in sede justitiae residemus, fratres nostros debemus sincera caritate diligere et unicuique jura sua nostrae auctoritatis privilegio conservare. Hujus ergo considerationis intuitu, dilecte fili Ogere abbas, tibi tuisque successoribus confirmamus, ut quaecumque ecclesia sancti Nicolai et sancti Medardi Tornacensis inpresentiarum juste et canonice possidet, aut in futurum concessione pontificum, liberalitate regum vel principum, oblatione fidelium, seu aliis rationabilibus modis poterit adipisci, firma vobis et inconvulsa permaneant. In quibus haec nominatim duximus exprimenda: Mansiones intra Tornacum censum persolventes; terras arabiles circa ipsam civi-

Digitized by Google

tatem inter duos rivos, Ries (1) videlicet et Mairi (2); terram circa Vivum Fontem; terram circa rivulum, qui Ries vocatur, terram et decimam apud Landast; allodium et terram censualem apud Castreein (3); decimam bestiarum, quam in eadem curte tenetis de ecclesia sancti Martini pro censu duorum solidorum; terram juxta Malbray (4); decimam bestiarum in eadem terra, quam ab ecclesia Antoniensi pro censu septem solidorum tenetis; redditus duorum modiorum frumenti apud Rosbais (5). Ordinem etiam beati Augustini juxta consuetudinem sancti-Nicolai de Arida Gamantia (6) et liberam abbatis vobis confirmamus

---

(1) *Ries*, ruisseau communément appelé le *Rieu de Barges*. Il prend sa source vers Esplechin, traverse les communes de Froidmont, de Willemeau et d'Ere, longe celle de Saint-Maur, et vient se jeter dans l'Escaut près de Tournai.

(2) *Mairi*, autre ruisseau qui a donné son nom au faubourg de Tournai appelé le faubourg de Maire, hors la porte de Sainte-Fontaine.

(3) *Castrecin*, localité marquée sur l'ancienne carte du diocèse de Tournai, sur la route de Tournai à Bouvines, sur Esplechin.— On écrit maintenant *Quatrechain*, ce qui pourrait signifier *quatre fermes;* mais notre orthographe *Castrecin* ne pourrait-elle pas rappeler un ancien camp, *castrum cinctum ?* Le nom de l'abbaye d'Anchin, entourée d'eau, *Aquicinctensis abbatia*, justifie cette supposition.

(4) *Malbray*, Maubray, commune du canton d'Antoing.

(5) *Rosbaix*, Roubaix.

(6) *S. Nicolai de Arida Gamantia*, l'abbaye d'Arrouaise. Le pays ou canton d'Arrouaise, connu en latin sous la dénomination d'*Arida Gamantia*, était autrefois une forêt s'étendant depuis Encre, aujourd'hui Albert, jusqu'à la Sambre, vers les Ardennes; ce qui fait environ vingt-cinq lieues de l'ouest à l'est. Il est probable que l'historien Cousin ignorait qu'*Arida Gamantia* signifie Arrouaise, lorsqu'en traduisant cette bulle d'Innocent II, il s'est exprimé ainsi : *Si nous confirmons l'ordre de Saint-Augustin, selon la coustume de Saint-Nicolas de Gamache-le-Sec* (II, p. 218). Voyez l'*Histoire de l'abbaye et de l'ancienne congrégation des chanoines réguliers d'Arrouaise*, par M. Gosse. Lille, 1786.

Digitized by Google

electionem. Decernimus ergo, ut nulli omnino hominum liceat praefatam ecclesiam temere perturbare, aut ejus possessiones auferre, vel ablatas retinere, aut injuste acceptas suis usibus vendicare, minuere vel temerariis vexationibus fatigare; sed omnia integra serventur eorum, pro quorum sustentatione concessa sunt, usibus omnimodis profutura, salva nimirum in omnibus diocesani episcopi justitia et reverentia. Si qua igitur in posterum ecclesiastica secularisve persona hujus nostrae constitutionis paginam sciens contra eam temere venire temptaverit, secundo tertiove commonita, nisi reatum suum congrua satisfactione correxerit, potestatis honorisque sui dignitate careat, reamque se divino judicio existere et de perpetrata iniquitate cognoscat, et a sacratissimo Corpore et Sanguine Dei ac Domini nostri Jesu Christi aliena fiat, atque in extremo examine districtae subjaceat ultioni. Cunctis autem eidem loco sua jura servantibus sit pax Domini nostri Jesu Christi, quatenus et hic fructum bonae actionis percipiant, et apud districtum judicem praemia aeternae pacis inveniant. Amen. Amen. Amen.

Datum Laterani, per manum Aimerici, sanctae Romanae Ecclesiae cancellarii, xviij° kalendas maii, Dominicae Incarnationis, anno millesimo centesimo trigesimo nono, indictione ii^a, pontificatus domini Innocentii papae secundi anno decimo.

II.

Le pape Eugène III confirme l'abbaye dans ses possessions.

24 mai 1147.

Eugenius III, episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis Gerardo, abbati sancti Nicolai de Pratis, ejusque

Digitized by Google

fratribus tam praesentibus quam futuris regularem vitam professis in perpetuum. Desiderium, quod ad religionis propositum et animarum salutem pertinere monstratur auctore Deo, est sine aliqua dilatione complendum. Quocirca, dilecti in Domino filii, vestris justis postulationibus clementer annuimus, et praefatam ecclesiam, in qua divino mancipati estis obsequio, sub beati Petri et nostra protectione suscipimus, et praesenti scripti privilegio communimus. In primis siquidem statuentes, ut ordo canonicus secundum regulam beati Augustini et constitutionem fratrum sancti Nicolai de Arida Gamantia (1), perpetuis ibi temporibus inviolabiliter observetur. Praeterea statuentes, ut quascumque possessiones, quaecumque bona praefata ecclesia inpraesentiarum juste et canonice possidet, aut in futurum concessione pontificum, largitione regum vel principum, oblatione fidelium, seu aliis justis modis, Deo propitio, poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus et illibata permaneant. In quibus haec propriis nominibus duximus exprimenda : Locum ipsum, in quo praenominata ecclesia sita est ; et terras arabiles circa Tornacum ; terram juxta Vivum-Fontem (2); apud Castrecin allodium et curtem, cum terris adjacentibus, et decimam pecorum vestrorum de ecclesia sancti Martini pro censu duorum solidorum ; juxta eamdem curtem pratum et septem bonaria terrae, quae Alardus Despelcin contulit ecclesiae vestrae in elemosinam ; item terram, quam Gerulphus de Wals contulit ecclesiae vestrae ; item allodium quod quaedam vidua nomine Beatrix et filii sui et filiae

(1) *Arida Gamantia*, Arrouaise.

(2) *Juxta vivum fontem*. Il s'agit ici très-probablement de la belle fontaine de Saint-Éloi, à Froyennes.

Digitized by Google

contulerunt ecclesiae vestrae apud Rosbais, redditus duorum modiorum frumenti; in pago Braibatensi curtem cum terris adjacentibus; et decimam pecorum vestrorum de ecclesia Antoniensi pro censu septem solidorum; juxta eamdem curtem pratum, quod dedit ecclesiae vestrae Gualterus de Antonio; apud villam, quae dicitur Wieries (1), allodium in silva et terra arabili; terram apud Landast; allodium apud Senghin (2); pratum apud Phelines (3); terram ad Huberti Locum (4). Decernimus ergo, ut nulli omnino hominum liceat praefatum locum temere perturbare, aut ejus possessiones auferre, vel ablatas retinere, minuere, aut aliquibus vexationibus fatigare; sed omnia integra conserventur eorum, pro quorum gubernatione et sustentatione concessa sunt, usibus omnimodis profutura, salva sedis Apostolicae et diocesani episcopi canonica justitia. Si qua igitur ecclesiastica secularisve persona hanc nostrae constitutionis paginam sciens contra eam temere venire temptaverit, secundo tertiove commonita, si non satisfactione congrua emendaverit, potestatis honorisque sui dignitate careat, reamque se divino judicio existere de perpetrata iniquitate cognoscat, et a sacratissimo Corpore et Sanguine Dei et Domini nostri Jesu Christi aliena fiat, et in extremo examine districtae ultioni subjaceat. Cunctis autem eidem loco justa servantibus sit pax Domini nostri Jesu Christi, quatenus et hic fructum bonae actionis percipiant, et apud districtum judicem praemia aeternae pacis inveniant. Amen. Amen. Amen.

---

(1) *Wieries*, Wiers, village du canton de Péruwelz.
(2) *Singhin*, Sainghin, paroisse de l'ancien décanat de Seclin.
(3) *Phelines*, Fline lez-Mortagne.
(4) *Huberti Locus*, lieu inconnu.

Digitized by Google

Datum Parisius, per manum Hugonis presbiteri cardinalis gerentis vices domini Guidonis, sanctae Romanae Ecclesiae diaconi cardinalis et cancellarii, xij° kalendas junii, indictione x^a, Incarnationis Dominicae anno millesimo centesimo quadragesimo septimo, pontificatus vero domni Eugenii papae tertii anno tertio.

III.

Le pape Alexandre III confirme l'abbaye dans ses possessions (1).

16 mars 1179.

Alexander III, episcopus, servus servorum Dei, dilectis Eustatio, abbati ecclesie sancti Nicolai Tornacensis, ejusque fratribus tam presentibus quam futuris canonice instituendis in perpetuum.

Quotiens illud a nobis petitur, quod religioni et honestati convenire dignoscitur, animo nos decet libenti concedere et petentium desideriis congruum impertiri suffragium. Eapropter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulationibus clementer annuimus et prefatam abbatiam sancti Nicolai, in qua divino mancipati estis obsequio, ad exemplar predecessoris nostri felicis memorie Innocentii pape, sub beati Petri et nostra protectione suscipimus et presentis scripti privilegio communimus; statuentes, ut quascumque possessiones, quecumque bona eadem ecclesia inpresentiarum juste et canonice possidet, aut in

(1) Ce document est intitulé : *De benedictione abbatis et confirmatione bonorum.*

Digitized by Google

futurum concessione pontificum, largitione regum vel principum, oblatione fidelium seu aliis justis modis, Deo propitio, poterit adipisci, firma vobis vestrisque successoribus illibata permaneant. In quibus hec propriis duximus exprimenda vocabulis : Locum, in quo ipsa ecclésia sita est, cum omnibus pertinentiis suis; capellam sancti Medardi, quam vobis canonici Tornacenses per manum domini Simonis, episcopi sui, liberam contulerunt, quam vobis prefatus episcopus, eisdem clericis subscribentibus, confirmavit, et post ipsum Innocentius papa. Liceat vobis in ea, apertis januis, sonantibus signis, nisi pro generali interdicto fuerit, divina officia celebrare et oblationes fidelium recipere, salvo parochiali jure matricis ecclesie, de cujus parochia fuit. Libertatem electionis, quam vobis Tornacensis episcopus confirmavit, de ea scilicet persona, in quam totum capitulum vel sanior pars capituli consenserit. Prohibemus etiam, ne aliquis in benedictione abbatis palefridum, capam aut vinum a vobis presumat exigere; quod symoniacum sonare videtur. Terram circa Ries, quam Walterus advocatus vobis dedit in eleemosinam per manus Simonis, Tornacensis episcopi, de quo eam tenebat, unde annuatim Tornacensi episcopo censum quatuor denariorum solvitis, terras ad Huberti Lucum (1); molendina, prata et terras arabiles circa Tornacum; terram, quam Allardus Desplechin assensu conjugis et liberorum suorum apud Castrecin vobis partim vendidit, partim in eleemosinam dedit; terram, quam Walterus et Evrardus et participes eorum apud Castrecin partim in eleemosinam vobis dederunt, partim ven-

(1) *Huberti Lucus*. Le lieu d'Hubert relaté dans la charte précédente aurait donc été un bois.

Digitized by Google

diderunt ; allodium in eodem loco, quod Walterus de Castrecin et participes ejus partim venditione partim eleemosine largitione contulerunt ; terram in eodem loco, quam Beatrix de Ruma et liberi ejus vobis in eleemosinam dederunt ; terram in eodem loco, quam vobis Gerulfus de Wals partim vendidit partim in eleemosinam dedit ; curtem totam de Castrecin (1) cum omnibus terris, pratis et appendiciis suis ; allodium apud Rosteleu (2), quod emistis ab ecclesia sancti Nicolai de Bosco, annuente ipsius ecclesie capitulo ; allodium in eodem loco, quod a canonicis sancte Marie Tornacensis, simulque quoddam terragium pro censu decem solidorum tenetis ; allodium in eodem loco, quod emistis a fratribus Deflines, heredibus eorum assentientibus, quod partim est in saltu, partim in terris, partim in pratis ; totam curtem de Rosteleu cum omnibus terris, pratis et pertinentiis suis ; curtem hospitalis vestri cum omnibus ad ipsum hospitale pertinentibus ; allodium, quod emistis ab ecclesia Hasnoniensi, tam in saltu quam in terra, unde ei annuatim duodecim denarios pro censu solvitis ; nemus et terras et prata, que vendidit vobis ecclesia sancti Gisleni assensu capituli sui ; nemus et terram, pro quibus solvitis custodi vel ecclesie Antoniensi séx nummos pro censu ; allodium, tam in saltu quam in terra, quod vobis vendidit Allardus de Antonio, assensu conjugis et heredum suorum ; curtem de Lambrechies (3) cum molendino, terris et pratis et omnibus pertinentiis

---

(1) *Curtem totam de Castrecin.* Il n'y aurait eu à *Castrecin*, d'après cette expression, qu'une ferme et non pas quatre ; ce qui serait favorable à l'opinion qui fait dériver ce mot de *Castrum cinctum.*

(2) *Rosteleu*, ferme située à Obigies.

(3) *Lambrechies*, terre située à Gaurain.

Digitized by Google

suis ; partem decime et redditus et allodia, que habetis apud Vals (1) ; decimam, quam habetis apud Wamias (2) ; unum mansum terre, quod tenetis de ecclesia sancti Amandi ad censum duodecim denariorum ; terragium, quod tenetis ab eadem ecclesia pro tribus raseriis tritici et tribus avene ; redditum, quem emistis ab eadem ecclesia apud Ramecrois ; terragium, quod tenetis de custode Antoniensi pro uno modio frumenti ; totam curtem de Boucenies (3) cum omnibus pertinentiis suis. Sane novalium vestrorum, que propriis manibus aut sumptibus colitis, sive de nutrimentis animalium vestrorum, seu arborum, seu pecorum, nullus a vobis decimas presumat exigere. Decernimus ergo, ut nulli omnino hominum liceat prefatam ecclesiam temere perturbare, aut ejus possessiones auferre, vel ablatas retinere, minuere aut aliquibus vexationibus fatigare ; sed omnia integre conserventur eorum, pro quorum gubernatione et sustentatione concessa sunt, usibus omnimodis profutura, salva Sedis Apostolice auctoritate et diocesani episcopi canonica justitia. Si qua igitur in futurum ecclesiastica secularisve persona hanc nostre constitutionis paginam sciens contra eam temere venire tentaverit, secundo tertiove commonita, si non satisfactione congrua emendaverit, potestatis honorisque sui dignitate careat, reamque se divino judicio existere de perpetrata iniquitate cognoscat, et a sacratissimo Corpore ac Sanguine Dei et Domini nostri Jesu Christi Redemptoris aliena fiat, atque in extremo examine districte ultioni sub-

---

(1) *Vals*, Vaulx, commune près de Tournai.

(2) *Wamias*, Wasmes-Briffœul.

(3) *Boucenies*, Bouchegnies, ferme située aux confins des villages de Maubray, Wasmes et Vezon.

Digitized by Google

jaceat. Cunctis autem eidem loco sua jura servantibus sit pax Domini nostri Jesu Christi, quatenus et hic fructum bone actionis percipiant, et apud districtum judicem premia eterne pacis inveniant. Amen.

Datum Laterani, per manum Alberti, Romane ecclesie presbyteri cardinalis et cancellarii, xvii° kalendas aprilis, indictione xii^a^, Incarnationis Dominice anno mclxxviiii°, pontificatus domni Alexandri pape iii anno xx°.

SÉANCE DU JEUDI 9 FÉVRIER 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance du mois de janvier est approuvé après lecture.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Revue catholique. Tome V de la nouvelle série, 1re livr.

— *Annuaire de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* Année 1871.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 39e année, 2e série, t. XXX, n° 12.

— *Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire* ou *Recueil de ses Bulletins.* 3e série, t. XII, 3e bulletin.

Digitized by Google

— *Catalogue de la bibliothèque du Conseil provincial du Hainaut.* 1870.

— *Annexes au rapport de la Députation permanente.* 1870.

— *Bulletin du Cercle archéologique de Mons.* 3e série (suite).

— *Messager des sciences historiques* ou *Archives des arts et de la bibliographie de Belgique.* Année 1870, 4e livraison.

— *La croix rouge attachée aux flancs de la mitrailleuse,* par Alb. d'Otreppe de Bouvette. 110e livraison.

— *Le vélocipède employé dans le moyen-âge en Belgique pour le transport des fardeaux,* par M. Peigné-Delacourt, membre correspondant.

— *L'origine des noms de Bruxelles et de Louvain, attribuée à d'anciens appareils de chasse à la haie,* par le même.

—

Mgr Voisin communique la lettre suivante qui lui a été adressée par M. Ch. Duvivier, avocat à Bruxelles.

« Monseigneur,

» Je viens de lire dans le tome III des *Analectes pour* » *servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique,* les » intéressantes chartes que vous avez publiées au sujet » de Saint-Nicolas-des-Prés à Tournai.

» Ce nom me rappelle un cartulaire que je n'ai pas eu » le temps de feuilleter à Paris et qui se trouve indiqué » dans l'inventaire mentionné ci-dessous, sous le titre de « Cartulaire de Sainte-Marie-des-Prés à Tournai, (XIIIe » siècle). Cette brève mention est tirée de l'inventaire des » manuscrits latins de la Bibliothèque impériale, par

Digitized by Google

» M. Léopold Delisle. (*Bibliothèque de l'école des chartes*,
» 5e série, t. III, p. 297.) Ce manuscrit porte le n° 10181
» de la collection.

» D'après une note que je retrouve, le manuscrit
» n° 21002 de la *Bibliothèque de Bourgogne* contient une
» Vie de saint Aubert, et le premier chapitre en est con-
» sacré au Mont de la Trinité ou de Saint-Aubert.

» Ces indications peuvent vous être utiles dans la suite
» de vos intéressants travaux sur Tournai.

» Agréez, etc. »

Ces renseignements sont précieux pour la Société, qui en témoigne sa reconnaissance à M. Duvivier. Toutefois, on fait observer qu'il confond deux de nos anciennes abbayes situées à proximité de Tournai. Le cartulaire qui se trouve à Paris ne concerne pas l'abbaye de Saint-Nicolas, mais l'abbaye des Dames des Prés *nonains* ou *porcins*, (car on lui donnait ces deux noms,) qui était sous le vocable de la sainte Vierge.

—

M. l'abbé Vos présente son rapport sur la biographie de Thècle, insérée dans le premier fascicule des travaux de la Société d'émulation de Roubaix. Ce rapport fera suite au présent procès-verbal.

—

Mgr Voisin annonce qu'il a commencé une Notice biographique sur Monseigneur Delplanque, évêque de Tournai.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

GALERIE HISTORIQUE ROUBAISIENNE.

Introduction et première notice.

THÈCLE,

par M. BONNIER,

Juge-de-paix et président de la Société d'émulation de Roubaix (1).

Observations sur cette étude historique,

par J. VOS, Membre titulaire.

Thècle est cette noble dame qui vint avertir l'évêque de Tournai, Heydilon, de procéder à l'élévation du corps de saint Eleuthère enterré, depuis de longues années, dans l'église de Blandain (2). Lorsqu'elle reçut cette mission, elle habitait Roubaix. Cette cité manufacturière la considère encore aujourd'hui comme une de ses gloires et même la plus ancienne.

Il est vrai que jusque dans ces derniers temps bien peu de personnes, à Roubaix, avaient gardé le souvenir de Thècle, mais la *Société d'émulation* de cette ville s'est chargée de le faire revivre, de le populariser.

C'est ce que nous apprend M. Bonnier, président de cette Société, dans son travail : *Galerie historique Roubaisienne. — Introduction.*

---

(1) M. Bonnier a publié son article intitulé : *Galerie historique Roubaisienne*, dans sa brochure, « *Deux pages d'histoire de Roubaix, au IXe et XIXe siècles* », dont un exemplaire est parvenu à la *Société historique et littéraire.*

(2) *Acta SS. Belgii*, t. I, p. 482.

Digitized by Google

Notre Société, dit-il, a résolu de constituer une *Galerie historique*, dont les sujets seraient les actes mémorables, antiques et modernes de l'histoire locale... Les portraits des hommes célèbres ou utiles, des prêtres, des religieux, des baillis, des échevins, des maires, des magistrats et de tous les personnages qui trouvent une place distinguée dans l'histoire de Roubaix, entreraient aussi naturellement dans la *Galerie*.

Afin de réaliser ce projet que nous ne saurions trop louer, la *Société d'émulation* propose de mettre au concours, chaque année, un sujet de l'histoire locale ou un portrait historique. Elle espère que son zèle sera secondé par celui des diverses familles de Roubaix, qui, sans aucun doute, voudront solliciter l'honneur de faire figurer dans la galerie un père, un aïeul, un ancêtre qui a occupé, avec distinction, un emploi dans la ville et qui a rendu des services publics, soit à l'industrie locale, soit à la cité.

L'honorable président de la *Société d'émulation* prend à cœur de mener cette noble entreprise à bonne fin; afin de faciliter par la plume le travail du pinceau et du ciseau, il s'est chargé d'extraire de l'histoire de Roubaix les documents qu'elle renferme concernant les hommes illustres ou utiles, et de composer avec ces éléments la galerie littéraire qui pourra servir à l'exécution de la galerie artistique.

Comme « la dame Thècle, dit-il, à qui est due l'invention des reliques de saint Eleuthère, apôtre de nos contrées, fut l'instrument dont Dieu se servit pour convertir nos ancêtres, et renverser ici même les dernières idoles, elle prend la première place dans l'histoire et la *Galerie historique de Roubaix*. »

Thècle est donc le sujet de la *première notice* de la

Digitized by Google

Galerie historique Roubaisienne. M. Bonnier nous paraît très-bien débuter dans son récit. Il rappelle que, sur le rocher de Sainte-Hélène, Napoléon, passant un jour avec le général Bertrand une sublime revue des Alexandre, des César, des Annibal, des Louis XIV, s'arrêtait surtout en esprit devant la douce et sereine figure du Christ. Il admirait Jésus-Christ qui avait fait la conquête des cœurs uniquement en enseignant la domination de soi-même et la douceur envers les autres. « Or, continue M. Bonnier, le Christ, sur le sommet du Golgotha, va consommer le suprême sacrifice de douceur, d'abnégation et d'amour qui lui assurera la domination de la terre en lui asservissant les cœurs, et qui, pour l'un des plus fiers représentants de l'humanité, est la révélation d'un Dieu. »

« Mais la simple nature humaine, dans ce qu'elle a de plus doux, la femme avec sa faiblesse, la mère avec ses douleurs est associée au triomphant sacrifice : Marie est au pied de la croix. »

« Depuis lors, il semble qu'il est entré dans le plan divin de faire toujours participer la femme aux grandes œuvres rédemptrices. » A l'appui de sa thèse, l'auteur cite plusieurs exemples : Hélène, mère de Constantin, Monique, mère du grand évêque d'Hippone, Geneviève, la bergère de Nanterre, qui sauva Paris de la fureur d'Attila, Clotilde surtout qui amena le roi des Francs et ses compagnons à recevoir sur leurs fronts, après la bataille de Tolbiac, les eaux régénératrices du baptême, fit descendre dans les cœurs des farouches Sicambres les sentiments de la douceur chrétienne, seule capable de combattre et de vaincre la barbarie. Thècle remplit une semblable mission, « à Roubaix, à l'époque où s'ouvre l'ère historique de la *villa Robaiensis*. » Nous ne pouvons que féliciter l'honorable magistrat de Roubaix de cet heureux rapprochement. Comparée à ces

Digitized by Google

nobles et saintes femmes dont l'histoire a célébré la gloire et l'église honoré les vertus, Thècle devient plus grande et plus illustre. Ce préambule, à notre avis, était suffisant pour rapporter ce que l'histoire nous dit de Thècle. M. Bonnier ne s'en est pas contenté. En effet, il rappelle le démembrement de l'empire de Charlemagne, l'invasion des Normands, la fondation du comté de Flandre; il montre les comtes guerroyant, les moines réunissant les peuples autour d'eux et les initiant aux travaux de l'agriculture; il donne la description d'une *villa dominicata* qu'il applique à la *villa Robaiensis;* il énumère les divers métiers qu'on y exerçait, et il se demande s'il n'est pas permis de supposer qu'au IXme siècle le tissage devait occuper dans cette villa les bras des travailleurs. Enfin, il met à la tête de la villa Thècle, femme de noble race, mais d'une noblesse rehaussée par la dignité et la pureté des mœurs, par le doux attrait des vertus chrétiennes, par une charité qui répondait à sa grandeur d'âme (1). Thècle est ainsi constituée comme la fondatrice de la grande industrie Roubaisienne.

M. Bonnier fait ensuite le portrait de Thècle; il la représente à la tête de sa villa, entourée des siens, dirigeant les travaux des serfs, des ouvriers, des artisans et peut-être des tisserands, attachés au domaine et formant la *familia.* « Elle réalise, dit-il, dans ce milieu le grand et beau type de la femme forte de l'Écriture, » et à cette occasion il rapporte en entier le texte extrait du livre des Proverbes. Ce portrait tracé par la main de l'éternelle Vérité devait être celui de Thècle, continue M. Bonnier. Cependant, il faut

(1) Nobilis genere, nobilior autem morum dignitate, honestate vigens, humilitate pollens, eleemosynis larga. *Acta SS. Belgii*, loc. cit.

Digitized by Google

avouer qu'il convient à bien d'autres femmes, et qu'il ne suffit pas « pour donner à un artiste habile et inspiré les grands linéaments du portrait qui devra occuper la première place dans la galerie roubaisienne. » Sans blâmer les intentions de l'honorable magistrat, il me semble qu'il aurait mieux atteint son but en faisant des recherches (si elles sont possibles) sur les costumes des dames de nos contrées à l'époque où vivait Thècle. Quant aux traits de la figure, qu'évidemment on ne pourrait reproduire exactement, il suffisait d'emprunter ceux d'une femme noble, grave et modeste, comme l'était l'illustre Roubaisienne, sans qu'il fût nécessaire de rapporter en entier le portrait de la femme forte de l'Écriture.

Après cette longue digression, M. Bonnier nous montre Thècle, l'humble servante du Seigneur, priant et pleurant pour la conversion des habitants de Roubaix qui, au milieu des chrétientés qui les environnaient, étaient restés attachés au culte des idoles.

Enfin, les temps marqués par la divine Providence sont accomplis, dit M. Bonnier ; l'Église triomphante va seconder les efforts de l'Église militante ; les cieux vont se mettre en communication avec la terre. Puis il raconte l'apparition de saint Éleuthère à Thècle, l'élévation du corps du bienheureux évêque de Tournai et les prodiges qui l'accompagnèrent.

Ces faits se rattachent autant à l'histoire de Tournai qu'à celle de Roubaix ; nous avons donc cru bon de les reproduire ici. Le récit de M. Bonnier est, d'ailleurs, très-intéressant. « Dans la nuit du 15 septembre 881 (1), Thècle se

(1) Cette date est inexacte. L'élévation du corps de saint Eleuthère eut lieu, selon Flodoard, lib. III, *Hist. Eccl. Remens.*, sous l'évêque Heydilon, le 14 des kalendes d'octobre (18 septembre), qui tombait

Digitized by Google

repose à demi éveillée; elle voit un vieillard vénérable, d'une gravité douce et affable et d'une beauté merveilleuse; ce vieillard, aux cheveux blancs et aux vêtements de la même couleur, c'est Éleuthère. S'étant approché de Thècle, il l'appele par son nom, lui ordonne d'aller à Tournai mander à l'évêque Heydilon d'ouvrir le tombeau renfermant ses reliques dans l'église de Blandain, et disparaît aussitôt.

» Thècle, craignant une illusion, recourt à la prière, afin de s'assurer si cette révélation est divine. La nuit suivante, saint Éleuthère lui apparaît sous la même forme et lui dit d'obéir; mais Thècle, dont les doutes n'étaient pas encore effacés, reste tout le jour en prières, et le saint lui apparaît de nouveau, lui reprochant sa négligence à exécuter les ordres qu'il lui a donnés.

» Rassurée cette fois, Thècle part dès le matin de Roubaix, et va trouver l'évêque Heydilon, à qui elle raconte ce qui lui est arrivé.

» Le prélat, comblé de joie et de consolation, réunit, le dimanche suivant, un nombreux clergé à Blandain; il fait creuser la terre à l'endroit indiqué par la sainte femme, à droite de l'autel de Saint-Pierre, apôtre, et y trouve, en effet, le corps du saint évêque des Nerviens.

» A peine a-t-on fait l'ouverture du tombeau, qu'il s'y

---

un dimanche. Ce fut aussi après l'invasion des Normands dans le Tournaisis, en 880. Or, après l'année 880, et sous l'épiscopat de Heydilon, le 18 septembre, fut un dimanche en 886 et en 897. Le Bollandiste Ghesquière croit qu'il faut fixer à cette dernière année l'élévation du bienheureux évêque de Tournai. Le *Propre* du diocèse de Tournai, sans indiquer l'année, met cet événement au 7 des ides de juillet (9e jour du mois), et non au 18 septembre. V. *Act. SS. Belgii*, tom. I, page 470.

Digitized by Google

opère plusieurs miracles ; un grand nombre de personnes, affligées de diverses maladies, recouvrent la santé. La vue est aussi miraculeusement rendue à Thècle elle-même, que Dieu avait frappée de cécité ; elle peut contempler les reliques augustes exposées à la vénération des assistants et jouir du spectacle qui faisait éprouver à chacun les transports d'un saint ravissement.

» Mais la conversion des infidèles de Roubaix reste l'objet constant des préoccupations de Thècle ; elle n'a dû cesser qu'elle n'ait obtenu de l'évêque Heydilon la promesse solennelle qu'il enverra quelques hommes apostoliques pour ramener à la véritable religion les membres de sa famille, les riches et les pauvres, les serfs et les hommes libres, les ouvriers, les artisans, les laboureurs, tous les habitants de la ville et des environs.

» Dégagée par cette assurance de ses inquiétudes, elle reçoit des mains du Pontife le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et, après avoir rendu l'âme dans la joie la plus parfaite, en présence des fidèles saisis d'admiration, elle va rejoindre au ciel son saint inspirateur et joindre ses prières aux prières du grand évêque, pour sa patrie et pour les enfants de Roubaix dans la suite des siècles.

» Le corps de Thècle, d'abord inhumé au milieu de l'église de Blandain, a été ensuite transporté dans une chapelle de la même église.

» On rapporte que, près du tombeau de Thècle, dans la direction où était placée la tête, jaillit une source dont les eaux limpides produisirent de merveilleux effets et furent d'un grand secours aux personnes affligées de céphalalgie ou de paralysie.

« L'essai qu'il fit de l'efficacité de cette eau, fut bien fatale à un jeune homme qui, obstruant dédaigneusement

Digitized by Google

cette source avec le pied, sentit subitement les veines de ce pied se sécher et mourut peu de temps après. ((*Annales Flandriae*, tom. III, c. 124.)

« Ces événements frappèrent vivement l'esprit de nos idolâtres qui avaient en grand nombre accompagné Thècle à Blandain. Dès ce moment, les lumières du christianisme se répandirent rapidement à Roubaix, et au culte des idoles, abattues pour toujours, furent substituées les saintes pratiques de la religion du Christ. »

On a vu plus haut que le corps de saint Eleuthère avait été déposé dans l'église de Blandain, près de l'autel de Saint-Pierre. A la fin du XVIe siècle, l'évêque Jean Venduille plaça à gauche de cet autel, dans une niche cintrée, un monument à la glorieuse mémoire de son saint prédécesseur, qui était représenté couché dans l'attitude du repos (1). Il y a plusieurs années déjà, un curé de Blandain eut la malencontreuse idée d'enlever le monument qu'il fixa sous l'autel, et fit en même temps boucher l'arcade.

(1) D'après Legroux, *Synopsis vitae Episcoporum Tornacensium*, p. CXLIV, l'évêque Venduille aurait orné le monument qui existait déjà à l'honneur de saint Eleuthère. V. Cousin, tom. II, p. 234, ancienne édition.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 2 MARS 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du mois de février; la rédaction en est approuvée.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Revue catholique. Nouvelle série, t. V, 2e livr., 15 février 1871.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.* 40e année, 2e série, tome XXXI, nos 2 et 3.

— *Bulletin du Comité flamand de France*, Tome V, juillet, août et septembre 1870.

— *Études Saint-Quentinoises,* 2 vol. in-8°, avec plusieurs plans et de nombreuses gravures sur bois, par M. Ch. Gémart, membre correspondant.

— *Ham, son château et ses prisonniers.* Ouvrage couronné, en 1863, par la *Société des antiquaires de Picardie,* illustré d'un grand nombre de gravures et d'un plan de la ville de Ham; par le même.

— *Essai historique sur la ville de Ribemont et son canton.* Ouvrage illustré d'un grand nombre de gravures et d'un plan de la ville de Ribemont; par le même.

—

Une bonne fortune ayant fait tomber entre les mains de Monseigneur Voisin un petit manuscrit, contenant les délibérations prises par le chapitre de la cathédrale de Tournai,

Digitized by Google

relativement aux ouvrages exécutés anciennement à la cathédrale, l'honorable membre en a extrait des notes intéressantes sur les travaux faits pendant une période de 25 ans (1615 à 1640). Il en donne communication à l'assemblée ainsi que d'une liste très-curieuse des personnes, auxquelles, d'ancienneté, l'on était d'usage de présenter les vins le jour de la procession de Tournai à charge de la fabrique de Notre-Dame, avec la mesure donnée à chacune d'elles. Cette liste, qui a été trouvée dans le même manuscrit, sera mise à la suite du procès-verbal de cette séance.

L'intérêt qu'elle présente consiste principalement dans la nomenclature de toutes les personnes qui étaient attachées à l'ancien chapitre à un titre quelconque.

Quant aux notes recueillies sur les travaux exécutés à la cathédrale, elles devront être complétées par de nouvelles recherches avant d'être publiées.

—

La séance est levée.

VINS PRÉSENTÉS A LA PROCESSION DE TOURNAI.

S'ensuivent les personnes auxquelles, d'ancienneté, l'on est de coustume présenter les vins le jour de la Procession de la ville, à la charge de la fabrique de l'église Notre-Dame de Tournay.

DU MEILLEUR :

Au célébrant la messe solemnelle . .	1 lot.
Au diacre.	1 lot.
Au soudiacre	1 lot.
Au chantre	2 lots.
A son adjoinct ou soubschantre. . .	1 lot.
A celui qu'at porté le Saint-Sacrement à la procession	2 lots.

Digitized by Google

A ses deux adjoincts ou supports, à chacun 1 lot, font . . . . . 2 lots.

Mais quand la procession ne sorte de la ville, on ne prend qu'un adjoinct.

A celui qu'at porté la sainte vraie Croix à la dite procession . . . . . 1 lot.

Aux deux qu'ont porté les deux grandes croix à la dite procession, chacun 1 lot, font . . 2 lots.

Notez qu'on ne les porte hors de la ville.

Aux deux maîtres du celier, chacun 2 lots, font 4 lots.

Aux deux maîtres du réfectoire, assavoir le chanoine et le grand vicaire, à chacun 2 lots, font 4 lots.

Aux deux maîtres de la cave, chacun 2 lots, font 4 lots.

Aux deux maîtres de la fabrique, le double des aultres maîtres, qu'est chacun 4 lots et 2 aultres au lieu du souper, font ensemble . . 12 lots.

Convient noter que la veille de la procession, après l'offrande, l'on dressoit un souper aux maîtres de la fabrique et aultres assistant à l'offrande, lequel at esté aboli, et, en récompense d'icelui, ordonné à chacun 2 lots de vin en suite de l'acte capitulaire.

Au recheveur de la fabrique comme aux maîtres 6 .ots.

Au thrésorier, au lieu dudit souper, jouxte l'acte capitulaire du 10 septembre 1625 . . 2 lots.

Au recheveur de la thrésorerie comme assistant à la messe solemnelle . . . . . 1 lot.

Au cavier. . . . . 1 lot.

Au grand Bailly du chapitre 1 lot et deux aultres au lieu dudit souper, font . . . . 3 lots.

Au Bailly de Melle . . . . . 1 lot.

Au Bailly du thrésorier, 1 lot et deux aultres au lieu dudit souper, font . . . . . 3 lots.

Digitized by Google

A l'Advocat du chapitre . . . . . 1 lot.
Au Procureur du chapitre . . . . . 1 lot.
Aux Religieux de Saint-Marcq, si toutesfois ils estoient à la dite procession, pour tous . 8 lots.
Aux Damoiseaux que Messieurs ont de coustume, à leur demande, présenter chaque année 24 lots.

Somme du meilleur vin . . 88 lots.

S'ensuit pour le vin médiocre, mais qu'il soit clairet.

Au couvent des Augustins . . . . . 8 lots.
Aux Récollets . . . . . 8 lots.
Aux Capucins . . . . . 8 lots.
Aux Dominiquains . . . . . 8 lots.
Pourveu toutesfois que les dits religieux assistent à la dite procession.
Aux deux secrétaires, chacun 1 lot . . 2 lots.
Aux deux clercques du réfectoire, chacun 1 lot 2 lots.
Aux deux clercques de la thrésoreric, chacun 1 lot . . . . . 2 lots.
Aux deux clercques du revestaire, chacun 1 lot 2 lots.
Domino Buffeti . . . . . 1 lot.
Clerico Capellae Flamingy . . . 1 lot.
Aux trois clocmans, chacun 1 lot . . 3 lots.
Au messager du chapitre, qui est aussi l'un des clocmans . . . . . 1 lot.
Au valet de la fabrique, 1 lot et 1 aultre au lieu dudit souper, font . . . . . 2 lots.
A l'organiste . . . . . 1 lot.
Au Bateleur ou carrilionneur . . . 1 lot.
Au Cirier . . . . . 1 lot.
Au Grengier . . . . . 1 lot.
Au Grenetier . . . . . 1 lot.
Aux afforageurs, pour les deux . . . 1 lot.

Digitized by Google

Au Tonnelier du chapitre	1 lot.
Au Boulanger du chapitre	1 lot.
Au receveur de la fabrique	1 lot.
Aux sept ouvriers de la fabrique portant robbe, pourveu qu'ils assistent au baldaquin à ladite procession, tels que : machon, charpentier, serrurier, couvreur de tuiles, couvreur d'ardoises, plombier et verriéreur, à chacun 1 lot, font ensemble	7 lots.
Au promoteur du chapitre	1 lot.
Au massier du doyen	1 lot.
Au sergeant du cœur	1 lot.
Au sergeant du thrésorier	1 lot.
Au sacqueur pour ses peines d'avoir tiré le vin susdit	1 lot.
Item, quelque fois les maîtres de la fabrique ordonnent auxdits clercques de la thrésorerie et du revestaire pour leurs diligences extraordinaires, oultre le lot susdit, à chacun aultre lot, font	4 lots.
Summa de mediocri . .	73 lots.
De meliori	88 lots.
Simul . .	161 lots.

Aultres personnes qu'elles ont eu quelquefois aussi les vins, mais ne les ont plus depuis quelque temps, sçavoir est :

Contrôleur des vins, priseur, brouteur, receveur du réfectoire, clouteur et cordier, lesquels avoient aussi chacun leur lot de vin médiocre, mais à présent ne l'ont plus.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*

M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance précédente. La rédaction en est approuvée.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, t. X, 1868-69-70, pp. 385 à 464.

— *Revue catholique*. Nouvelle série, t. Ve (tome XXXI de toute la collection), 3e livraison, 15 mars 1871.

— *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. XI, 2e livraison.

— *Pasquin et Murforio.* — Essai de tablettes liégeoises, par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 111e livraison.

— *Revue de la numismatique belge*, 5e série, tome III, 2e livraison avec les pl. V et VI.

— *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité*, par M. le lieutenant-colonel Mailliet, 13e et 14e livr., pl. 121 à 132.

— *Catalogue de la Bibliothèque des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille.*

— *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége*, 2e volume de la 2e série.

— *Recueil des coutumes du comté de Looz, de la seigneurie de Saint-Trond et du comté impérial de Reckheim*, publié par la *Commission royale des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*. Tome Ier.

Ces deux derniers ouvrages ont été envoyés à la Société par M. le Ministre de la justice.

—

Digitized by Google

Mgr Voisin signale à l'assemblée une notice de M. Ch. Piot (extraite des *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, tome V, 3e série), sur les limites et les anciennes divisions du diocèse de Tournai. On y trouve une liste d'archidiacres de l'évêché de Tournai qui auraient exercé leurs fonctions de 1026 à 1287. L'honorable membre croit utile de reproduire cette notice dans nos *Bulletins;* mais comme il a commencé à faire des recherches sur les archidiacres pour en faire la liste aussi complète qu'il lui sera possible, il propose d'ajourner cette reproduction jusqu'à ce que son travail soit terminé.

Cette proposition est adoptée.

—

Sur la demande de plusieurs membres, M. le chanoine Delvigne, ancien professeur d'histoire au Petit-Séminaire de Malines et actuellement curé de la paroisse de Notre-Dame des Sablons, à Bruxelles, est nommé membre honoraire de la Société.

—

M. l'abbé Huguet donne lecture d'une longue et intéressante notice sur le baron Michel-Ange de Vuoerden.

—

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI 4 MAI 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance d'avril est lu et adopté.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie, 9e année, nos 9, 10, 11 et 12.

Digitized by Google

— *Messager des sciences historiques* ou *Archives des arts et de la bibliographie de Belgique*, année 1871, 1re livrais.

— *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité*, par M. le lieutenant-colonel Mailliet. 1re livraison, planches 1 à 10, supplément.

— *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiés par M. Reusens, t. VIII, 1871.

(Voir, p. 92 de ce recueil, une notice intitulée : *Le collége du Rœulx fondé par Lamberte de Croy*, notice dont Mgr le vicaire-général Voisin est l'auteur.)

—

M. l'abbé Huguet termine la lecture de sa notice sur le baron de Vuoerden et l'on décide qu'elle prendra place dans le volume courant des *Bulletins*.

—

M. l'abbé Delvigne, curé de la paroisse de Notre-Dame des Sablons, à Bruxelles, admis, dans la dernière séance, comme membre honoraire, voulant payer sa bienvenue à la Société, lui envoie un travail sur la *Construction des autels dans les églises du style ogival*, question qui a été mise au concours par le Congrès de *Malines*, et dont on s'occupe beaucoup en ce moment. L'assemblée accepte avec empressement et reconnaissance cette offre qu'elle considère comme une bonne fortune pour ses publications.

—

M. Emmanuel Fourdin, archiviste de la ville d'Ath, est nommé membre correspondant à l'unanimité des suffrages en reconnaissance des diverses communications qu'il a faites à la Société. Il lui en sera donné avis par le secrétaire.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

LE BARON MICHEL-ANGE DE VUOERDEN,

CHEVALIER D'HONNEUR DU CONSEIL SOUVERAIN

SIÉGEANT A TOURNAI,

BAILLI DES ÉTATS DE LILLE, ETC.

Le *Recueil de la Société d'émulation de Cambrai*, années 1867 et 1868, vient d'éditer les *Mémoires manuscrits du baron de Vuoerden.*

C'est une biographie de ce personnage distingué, écrite par lui-même, en même temps que la relation des événements politiques auxquels il prit part comme soldat ou comme diplomate.

La guerre entre la France et l'Espagne dans les Pays-Bas pendant la minorité de Louis XIV, le mariage même de ce prince et la conquête qu'il fit de nos provinces, et plusieurs autres faits historiques de premier ordre sont racontés avec des détails qu'on chercherait peut-être en vain ailleurs et dans un style précis, élégant et vraiment digne de l'histoire.

On comprend donc l'intérêt qui s'attache à cette publication, et nous regrettons vivement que l'éditeur, M. De Vendegies, ne se soit pas borné à publier intégralement le texte exact des *Mémoires* de M. de Vuoerden, mais qu'il ait cru devoir en grande partie le résumer; les longs extraits qu'il nous en donne, placent en effet cet écrivain au premier rang dans un siècle où l'art d'écrire fut porté si

Digitized by Google

haut, et quelque fidèle que soit un résumé, c'est l'auteur lui-même que l'on veut entendre, quand il dit des choses dignes d'intérêt et qu'il les dit dans un langage exquis.

Mais M. de Vuoerden n'appartient pas seulement à l'histoire et à la littérature du XVIIe siècle; il a occupé à Tournai des fonctions de magistrat, qui en font un de nos concitoyens, et c'est à ce titre que son autobiographie mérite de trouver place dans les *Bulletins* de notre Société.

A nous qui venons après M. De Vendegies, il est permis de résumer, et nous le ferons bien plus brièvement encore que lui sans comparaison, puisque le lecteur pourra recourir au *Recueil cambrésien*, s'il en a le loisir; mais pour le temps que le baron de Vuoerden vécut à Tournai, et les faits de sa vie qui se lient à notre histoire locale, nous avons tenu à être complet et à le laisser parler lui-même.

M. de Vuoerden naquit à Chièvres, en 1625, de Martin de Vuoerden, capitaine au service d'Espagne et gouverneur de cette petite ville.

L'origine de sa famille était hollandaise; elle s'était volontairement exilée pour la foi, à l'époque des progrès du protestantisme. Resté seul représentant de ce nom, Martin fit ses études à Mons; il épousa Anne Bernard, de la branche de Bercourt, que protégeait la duchesse d'Havré, Marie de Croy. Resté veuf, sans enfant, à 46 ans, Martin épousa Anne Van der Camen de Mulsen; ce fut la mère de Michel-Ange.

Cruellement atteint dans son enfance par une petite vérole qui lui avait enlevé l'usage d'un œil, M. de Vuoerden n'en avait pas moins conservé une physionomie heureuse; de beaux traits, une taille élevée, des cheveux blonds et beaucoup de grâce dans sa personne, tel est le portrait que nous en a laissé sa fille. Un esprit gai et vif, propre à l'étude et au plaisir, lui rendait tout facile. L'abbé Cospan,

Digitized by Google

depuis évêque de Lisieux et confesseur de Louis XIII, voyant le jeune Michel-Ange sur les bras de sa mère, avait prédit à cette dernière que les charges courraient après son fils et non lui après elles.

Un jour vint où cette prédiction se vérifia, bien que le jeune homme ne fût que simple cadet d'une famille nombreuse et déchue de son ancienne splendeur.

Il fit ses humanités à Courtrai, chez les Jésuites, et devint un latiniste distingué, habile à façonner le vers latin. Chaque événement important était pour lui l'occasion d'exercer son talent, et cette manière de faire sa cour ne fut pas sans influence sur sa fortune, comme le prouvent les nombreuses lettres de remerciements que lui adressèrent les personnages marquants de l'entourage de Louis XIV. « Les lettres, dit-il, me valurent les bonnes grâces des seigneurs, des généraux, des ministres et même du roi. »

Il eût voulu étudier la philosophie à Douai, mais cette ville, à peu de distance d'Arras qu'occupaient les Français, était très-exposée à un siége; aussi dût-il, à son grand regret, se contenter de la philosophie de Louvain, chargée de définitions, et qui lui plaisait moins que celle des Jésuites. « Je crois cependant, ajoute-t-il, qu'il est hors de doute que l'on réussit mieux dans quelque collége de Paris que dans l'une ou l'autre université flamande, pourvu que les jeunes gens puissent être placés chez des personnes vertueuses et appliquées à les bien conduire. »

C'est, en effet, ce que nous le verrons rechercher plus tard pour son fils, jeune homme de grande espérance, qu'il envoya étudier à Paris, mais qui mourut prématurément, peu après son arrivée en cette ville.

Michel-Ange quitta Louvain en 1647 et vint étudier le droit à Douai, où il prit la licence *in utroque jure*.

Mais il quitta bientôt la robe pour l'épée, par suite d'une

Digitized by Google

liaison intime qu'il contracta avec le jeune marquis de Renty, duc d'Havré. Ce dernier était fort épris de la veuve du comte de Hoochstrate, Marie-Claire, comtesse de Bailleul.

Sur le refus absolu de sa mère, la duchesse d'Havré, de consentir à ce mariage, le jeune homme résolut d'aller chercher fortune à Madrid, à la cour de Philippe IV, qui avait honoré son père de son amitié ; il décida Michel-Ange ainsi que le baron de Hérissem à l'accompagner dans ce voyage. M. de Vuoerden en a laissé la relation détaillée qui est comme le commencement des *Mémoires* de cet écrivain; elle offre de précieux renseignements sur la France, alors en proie à la guerre civile dite de la Fronde, et sur la cour de Madrid.

Accueillis avec distinction, nos trois flamands s'efforcèrent de se rendre utiles en communiquant au premier ministre, Don Luys De Haro, les nouvelles qu'ils recevaient régulièrement de leur pays sur l'état des affaires des Espagnols dans les Pays-Bas. « Il arrivait souvent que le ministre, auquel une traduction des lettres était remise dès leur arrivée, se fit porter en chaise chez le roi pour lui en donner connaissance. Aussi, continue M. de Vuoerden, en faisant mon devoir, je faisais mes affaires et bien plus celles du marquis de Renty, qui se rendit considérable auprès de Sa Majesté Catholique, et il reçut de grosses gratifications ; j'en reçus de moins considérables. »

Un événement vint précipiter le départ de Madrid du jeune marquis et de ses deux compagnons. Une liaison s'était formée entre lui et l'une des filles d'honneur de la reine, et, dans le but d'éviter un mariage peu avantageux pour le marquis, M. de Vuoerden prit à cœur de lui faire quitter la cour, et il y réussit.

Voici le portrait peu flatteur qu'il trace de la jeune personne, dans un style charmant et qu'envieraient les écri-

Digitized by Google

vains les plus renommés : « Cette dame était Dona Maria-Luysa de Carvajal... ; elle n'était ni jeune ni vieille, ni belle ni laide, ni grande ni petite, ni spirituelle ni sotte, ni hardie ni timide, ni riche ni pauvre, enfin médiocre en tout, et bien en prit au marquis et à moi, puisque si elle eût été d'un autre caractère, elle l'eût obligé à l'épouser et m'eût fait éloigner par un bannissement honorable ou par quelque charge à l'armée. »

M. de Vuoerden eut recours au ministre; il lui représenta le mécontentement qu'éprouverait de cette union la maison de Croy, habituée à des alliances princières, et le marquis reçut le brevet de colonel avec ordre de partir, sans désemparer, pour l'Allemagne. Mais ce jeune prince, à son retour, renonça au monde et entra chez les Carmes, le 1er avril 1654, sous le nom de Frère Philippe de St-Joseph.

A leur passage à Bordeaux, au pouvoir des Frondeurs et en ce moment assiégée par le maréchal De la Meilleraye, ils durent, pour complaire aux partisans de Condé se laisser présenter comme envoyés d'Espagne, chargés d'annoncer l'arrivée de secours prochains. Cette démarche faillit leur coûter cher ; elle fut rapportée aux assiégeants et quand au sortir de la ville, ils se présentèrent au duc de St-Simon, pour le visa de leur passeport, il les accabla de reproches et menaça de les enfermer au château de Blaye. Ils furent sauvés par un officier influent, M. de Beaurevoir, qui, détenu comme prisonnier de guerre, pendant cinq mois dans la citadelle de Tournai, y avait été parfaitement traité par le duc d'Havré, oncle du marquis de Renty.

A peine revenu à Bruxelles, M. de Vuoerden partit pour l'armée et il ne cessa de servir depuis cette époque (1653) dans les troupes espagnoles jusqu'au traité des Pyrénées en 1659.

Il fit ses débuts dans la campagne de Flandre où le comte

Digitized by Google

de Fuensaldagne, généralissime espagnol, aidé du grand Condé, lutta contre Turenne qui commandait les troupes françaises. M. de Vuoerden se fait l'historien de cette période de la guerre entre la France et l'Espagne, de 1653 à 1656, pendant laquelle aucun résultat décisif ne fut obtenu. Cantonné à Ravay, pendant l'hiver de 1654, avec le régiment de Hérissem, où il était capitaine, il fut député au comte de Fuensaldagne pour exposer les justes plaintes de son régiment, qui mourait de faim dans cette bicoque, ruinée par la guerre, et cette mission fut la cause de sa fortune. Le général espagnol l'avait d'abord reçu avec une certaine rudesse; mais frappé du sang-froid et de l'aptitude du jeune officier, il se souvint de lui deux ans après et se l'attacha.

Notons auparavant que le prince de Ligne confia à M. de Vuoerden le soin de relever les remparts de la petite ville de Chièvres, et d'y rappeler les habitants dispersés dans la province de Flandre.

Il eut bientôt réparé les brêches de la place, recruté une garnison et rétabli l'ordre parmi les paysans, *gens*, dit-il, *aussi habiles à manier les armes que les troupes réglées.*

Mais le comte de Fuensaldagne s'était brouillé avec l'archiduc Léopold, gouverneur des Pays-Bas et avait été nommé gouverneur du Milanais. Nous avons dans le manuscrit la véritable cause de cette mésintelligence. M. de Fuensaldagne, en effet, avait, par des rapports confidentiels, fait avorter le projet de l'archiduc d'épouser l'infante Marie-Térèse et de se faire donner par ce mariage la souveraineté des Pays-Bas, comme Philippe II l'avait fait pour Albert et Isabelle. Trahi par un secrétaire qui envoya son rapport à l'archiduc, le comte avait dû solliciter son rappel. C'est alors qu'occupé à former sa maison pour se rendre à ce poste important, il nomma comme son secrétaire M. de Vuoerden.

Digitized by Google

Notre historien nous a laissé la relation de son voyage à Milan par le Luxembourg, l'Allemagne et le Tyrol. Chargé de complimenter au nom de son maître les princes et les grands personnages, qui gouvernaient les villes où ils séjournaient, il nous a laissé des détails intéressants sur les mœurs de cette époque et sur quelques personnages marquants.

A peine installé à Milan, la guerre recommença contre les armées de la France, alliées à celles de Savoie et du duc de Modène.

Ces trois années de campagne sont également décrites par M. de Vuoerden qui prit une part brillante à ces divers combats, soit comme aide-de-camp, soit comme gouverneur, soit comme capitaine dans un régiment de cuirassiers. Mais la guerre traînait en longueur, sans résultats décisifs, et l'Espagne s'épuisait dans ces luttes stériles. C'est alors que le comte de Fuensaldagne conçut le projet du mariage de l'Infante avec Louis XIV, comme gage d'une paix sérieuse et durable entre les deux monarchies.

« Il n'est pas d'exemple, dit M. de Vuoerden, qu'un ministre particulier, éloigné de trois cents lieues du roi son maître, eût jamais osé entreprendre une affaire aussi délicate, aussi grave que celle dont il prit la responsabilité, sans avoir pris d'abord aucune précaution du côté de Sa Majesté Catholique, ni de Don Luys de Haro, son premier ministre. »

Le cardinal Mazarin et la reine Anne d'Autriche entrèrent complétement dans les vues du comte de Fuensaldagne et l'on ne songea plus de part et d'autre que de mener cette affaire à bonne fin.

C'est quelques mois avant de quitter Milan, au commencement de 1660, que M. de Vuoerden reçut dans cette ville une lettre du comte de Solre, qui lui conférait les charges de Haut Justicier de Tournai et Bailli de Rumes.

Digitized by Google

Mais avant de venir occuper cette position, il devait assister avec le comte de Fuensaldagne à l'événement le plus mémorable de l'époque, la Conférence de l'île des Faisans et le Mariage de Louis XIV.

C'est la partie la plus intéressante du journal de M. de Vuoerden; il entre dans les plus grands détails sur les fêtes données à l'occasion du mariage du roi, sur son entrée triomphale à Paris et sur la maladie et la mort du cardinal Mazarin qui suivirent de si près l'émancipation politique du jeune monarque.

Notre écrivain diplomate nous fait assister jour par jour à toutes les audiences qu'il obtenait des ministres et aux affaires qu'il y traitait; nous le voyons dans l'intimité de M. de Louvois, reçu avec distinction par la jeune reine. Mais la mission de M. de Fuensaldagne touchait à son terme; son successeur en Flandre, le marquis de Caracène, qui n'était pas à la hauteur de sa tâche, était envoyé en Portugal, et le comte était rappelé à Bruxelles pour y reprendre ses anciennes fonctions. Il se disposait à quitter la cour où il était si fort en faveur, quand il fut l'innocente victime du ressentiment, que provoqua chez le roi un conflit de préséance, qui eut lieu à Londres entre les ambassadeurs de France et d'Espagne.

M. de Fuensaldagne dut quitter Paris en toute hâte, sans que le roi consentit à le recevoir ; et ce voyage précipité, entrepris malgré son mauvais état de santé joint au chagrin qu'il ressentit, ne fut pas sans hâter sa mort qui arriva à Cambrai le 21 novembre 1661.

A la suite de cette mort, la maison du défunt se dispersa, et M. de Vuoerden partit pour Chièvres pour y prendre quelque repos près de sa mère et de sa sœur.

Il n'y put demeurer longtemps, car il fut mandé en toute hâte à Paris par le marquis de la Fuente, successeur du

Digitized by Google

comte de Fuensaldagne dans l'ambassade de France, pour l'aider dans les débuts de sa mission et lui fournir les renseignements que lui seul, le confident du défunt ambassadeur, devait posséder.

Mais les services de M. de Vuoerden n'étaient guère rémunérés; obligé à de grandes dépenses par ses relations avec ce que Paris comptait de plus distingué, il n'avait pas d'économies et pouvait à peine suffire à tant de frais.

Voici comment il dépeint sa détresse à un ami, en lui parlant des succès de M. de la Fuente, qui venait de réussir à arranger l'affaire du différend de Londres :

« Il ne manque à cet heureux ambassadeur qu'une facture proportionnée à son mérite, et dont son entourage se ressentirait. Car avec toutes ces belles choses, je ne suis pas un brin plus riche, et une lettre de change de deux cents écus me serait aussi utile que deux flottes aux affaires de Portugal. En vérité, compère, il n'est pas de si gueux et si glorieux que moi ; je dépense en faste et en habits le double de l'an passé, sans en avoir la moitié ; mais il faut maintenir ma réputation pour le peu que j'y resterai encore. Il ajoute que le lendemain il lui en coûtera encore six pistoles pour donner à dîner à une trentaine d'officiers, de ministres. »

Enfin, le 12 juin 1662, un ordre du marquis de Caracène envoie M. de Vuoerden rejoindre à Mons les Commissaires réunis pour l'exécution du traité de paix (*Paix des Pyrénées*). Parti de Paris le 25, M. de Vuoerden arriva à Cambrai en proie à une fièvre violente et ne put gagner Chièvres qu'avec beaucoup de peine.

Après un mois de maladie, il se rétablit et alla à Bruxelles pour y attendre de nouveaux ordres. Voyant que M. de Caracène ne voulait lui accorder ni l'emploi de

Digitized by Google

commissaire pour la fixation des frontières entre les deux Etats, ni l'argent nécessaire au paiement de dettes contractées au service du roi d'Espagne, Michel-Ange prit congé et se rendit à Sottegem chez le comte d'Egmont, d'où il retourna à Chièvres dans sa famille. Quelques jours après, il arrivait à Tournai avec l'intention de ne plus s'occuper que de sa charge de grand bailli des Etats.

« J'ai des livres, écrivait-il au gouverneur des enfants du comte de Solre, ils me divertiront en dehors des occupations de ma charge. La Motte-le-Verger, Polybe, Duryer, Philippe de Comines en français, Cicéron en latin, Caterino d'Avila en italien, et j'en chercherai d'autres. Je verrai l'adroit gouverneur, le bon évêque. On dit de plus qu'il y a des femmes raisonnables, chose belle et rare. Voilà de quoi passer le temps. »

Chargé par l'assemblée des États de Tournai du 7 décembre 1662 d'aller à Bruxelles faire des réclamations touchant le maintien des impôts et le rachat des garnisons, il obtint qu'il fût fait droit à ses demandes. Il n'en fut pas de même à Paris, où il fut contraint de se rendre pour ne pas désobliger M. de Caracène, afin de conserver aux Pays-Bas quelques villages près de Dunkerque. Fort bien accueilli par M. Le Tellier, il sut qu'on s'était emparé de ces villages par la force et que la volonté irrévocable du roi était de les garder. De retour à Bruxelles, il reçut de M. de Caracène, dit-il, de fort belles paroles, mais pas même de quoi payer son voyage. Ceci était bien propre à confirmer le grand bailli dans sa résolution de ne plus hanter les cours. Il regagna Tournai où M. De la Faille, chanoine de la cathédrale, le prit en pension, lui, ses deux domestiques et ses deux chevaux, moyennant la somme de onze cents florins par an.

« Fatigué de la Cour où je n'avais acquis que de la ré-

Digitized by Google

putation et des dettes, sort ordinaire de ceux mêmes qui ont à s'en louer, (car souvent on y perd honneur et biens tout ensemble,) je songeai sérieusement à m'établir. C'était bien aussi le désir de ma mère, mais l'exécution n'en était pas aisée. J'avais écorné mon petit capital; car nous ne sommes pas nés riches et ma mère devait vivre avec honneur et commodités préférablement à nous tous; si j'avais été avide, j'aurais acquis, sans même blesser ce qu'on appelle la conscience étroite, de grands biens pendant ma faveur à Paris près des deux ambassadeurs; mais jamais je ne me servis de ces voies, et, à ce propos je ne m'en dois pas trop faire accroire, toute la maison de son Excellence était bâtie sur ce moule, si bien que nous avions joyeusement la vie et l'habit, chacun selon nos conditions, sans être sujets ni à présents ni à corruption; celui qui aurait accepté la moindre chose eût passé pour infâme, et celui qui eût voulu épargner, pour vilain.

« Ainsi toutes réflexions faites, je me bornai gaiement à mon état, et désirai trouver une femme capable d'aider à ma fortune et de faire mon bonheur. On m'avança alors une demoiselle très-riche de Bruges, mais l'embarras et le doute d'aller sur les lieux essuyer peut-être un refus, me firent seulement lui écrire et je ne réussis pas. La demoiselle qui n'était pas sotte, me répondit que, ne pouvant ni voir à son loisir ni connaître une personne de mon mérite (ironie que méritait ma lettre), elle se bornerait à sa province.

« Après une audience que je demandai au marquis de Caracène pour le remercier de deux mille florins de gratification qui m'avaient été enfin accordés, grâces aux démarches de mes amis, il fut question de m'envoyer en Angleterre avec une mission, mais, à ma grande satisfaction, ce projet ne s'exécuta pas. J'avais obtenu à la date du 30 juin

Digitized by Google

1663, ma réforme de capitaine de cavalerie à 50 écus par mois.

« J'avais 33 ans et pensais toujours à me marier. Une des filles du chancelier de Gueldres me plaisait assez, mais ma mère qui est l'arbitre de cela, n'a pas de goût pour une belle-fille de pays étranger, et par conséquent d'humeur différente; aussi elle me conseilla pendant un séjour à St-Omer de voir une de mes parentes, la plus jolie et meilleure demoiselle du monde; elle est petite, toute mignonne et toute bonne, agréable au dernier point, toujours riante, toujours égale et qui a un très-beau bien. Je la recherche et en suis bien reçu. Que Dieu nous donne ce qui nous serait salutaire (3 août 1663)!»

M. de Vuoerden épousa donc mademoiselle Jacqueline-Térèse Desmaisières de Sarteau, sa parente au 4e degré.

« Que Dieu, dit-il, donne sa bénédiction à notre mariage fait avec dispense de Rome, le dimanche gras de l'année 1664; nous fîmes peu d'éclat par suite de l'humeur modeste et retirée de ma petite femme qui craignait le grand monde.

« ... Je fis ajuster proprement une petite maison de campagne que j'avais à Rumes, et, le 2 avril, les habitants firent pour notre entrée une grande cérémonie bien jolie dans sa grâce rustique. Cette impression si nouvelle pour moi me fit sentir avec satisfaction que j'étais bien heureux d'être éloigné de cette cour fastueuse où l'on se chagrine, ruine et détruit l'un l'autre.

« ... Le 6, nous reçumes à Tournai, dans la maison que j'ai louée, les visites de nos amis et fûmes toujours en fête, comme cela a lieu après un nouveau mariage.

« .... Je passai tout l'été à Tournai à y vaquer et ménager le reste de mon temps pour ma chère solitude où je commence seulement à cultiver mon esprit; car ayant toujours eu jusqu'à présent le pied dans l'étrier, j'ai vécu pour les autres et me suis consumé moi-même. »

Digitized by Google

Deux ans après, en 1666, M. de Vuoerden qui vivait toujours paisible dans notre ville, relate la prise de Tournai par Louis XIV et les événements qui en furent la suite.

« Le 20 juin, dit-il, le roi investit Tournai et fut rejoint par la cavalerie du maréchal d'Aumont et les Lorrains sous le prince de Lillebonne. Le roi posté à Orques fit ouvrir la tranchée le 21; le 24, la ville capitula, n'ayant pour toute garnison que deux cent cinquante Irlandais, commandés par le mestre de camp Murphy. Le marquis de Trazegnies se renferma dans le château avec cette pauvre garnison et le lendemain en sortit avec composition pour se retirer sur Bruxelles.

« Le roi fit une superbe entrée à Tournai le 25; il logea à l'abbaye de St-Martin et, le 28, il marcha avec l'armée sur Espierres. Le 2 juillet, il investit Douai qui se rendit avec le fort de Scarpe.

« ... Le roi partit ensuite pour voir la reine qui était à Compiègne, laissant l'armée le long de la rivière de Scarpe.

« Pendant ce temps, le maréchal d'Aumont, renforcé de quelques troupes, investit Courtrai le 14 juillet et y entra le 16; la citadelle se rendit aussi deux jours après. Le roi fit son entrée solennelle à Douai le 24 et en partit le 25 pour aller coucher au quartier de la Cour près d'Orchies. Le 26, vers les neuf heures, il arriva à Tournai avec la reine et sa suite. Le soir même, j'eus l'honneur de voir la reine dans sa chambre; elle me reconnut et me promit sa protection.

« Le lendemain, je haranguai le roi et la reine au nom des États. Ils sortirent le 29, et le roi, ayant pris congé de la reine près de Rumes, se rendit à l'armée. En chemin il vit la petite guerre de Massiette et retrouva ses troupes au défilé de Constantin où elles passèrent la rivière pour s'approcher d'Audenarde qui, investie le 31 juillet, se rendit le

Digitized by Google

jour suivant à discrétion pour les habitants et la garnison prisonnière.

« .... Après la campagne, M. Renouart fut nommé gouverneur à Tournai. »

M. de Vuoerden était bien tranquille pendant tous ces changements, s'acquittant de ses fonctions et jouissant de son bonheur domestique, quand il lui arriva une disgrâce bien peu méritée, qui n'était, à vrai dire, comme il lui fut avoué plus tard, qu'une mise à l'épreuve de sa fidélité au nouveau gouvernement.

Voici comme il raconte cette aventure dans la suite de son récit.

« Le comte de Duras, lieutenant-général et commandant de toutes les places et milices frontières, étant arrivé à Tournai le 20 novembre 1667, m'envoya chercher le lendemain par M. de Saint-Aubin, major. Je fus introduit dans un quartier séparé avec plus d'étonnement que de crainte, n'ayant rien à me reprocher, quoique je sentisse bien que cette ambassade se terminerait par une catastrophe. Le comte de Duras prit la peine de descendre, accompagné de M. de Romecourt, lieutenant en chef des compagnies de gardes du corps et du sieur de la Buissière, commissaire des troupes de Tournai. Il me dit de suite qu'il avait un compliment fâcheux à me faire de la part du roi, qui était que je sortisse de la ville où je devenais suspect, pour des raisons qu'il ne savait pas. »

Un ordre si peu mérité me troubla, je l'avoue, mais étant revenu de cette surprise, je lui répondis que je ne croyais pas que cet ordre pût s'adresser à moi, qui avais usé d'une retenue scrupuleuse, non-seulement de ne rien faire contre le service du roi, mais même de ne pas parler avec licence des affaires du temps. Il me dit qu'assurément cela me regardait, puisque dans la lettre même du roi il

Digitized by Google

était dit : « Quoique la reine vous ait recommandé ce gentilhomme, si est-ce que vous ne laisserez de lui commander qu'il sorte incessamment de Tournai. »

Lors, ne pouvant douter de ma disgrâce, je lui dis que : Puisqu'un ennemi, qui n'oserait paraître devant moi, m'avait fait la pièce sanglante de me rendre suspect au roi, je le suppliais de m'arrêter au lieu de me faire sortir, et de faire instruire le procès résultant de cette accusation.

Il ne voulut point user de cette rigueur et ajouta qu'il voyait assez à mon air que j'étais innocent; que lui-même me rendrait tous les bons offices possibles; que de semblables disgrâces arrivaient souvent en France sans conséquence, et que sans doute le temps ferait voir le fond de mes intentions; qu'il me conseillait de partir paisiblement, et ensuite en écrire à la Cour, promettant fort honnêtement de m'y servir.....

« Ainsi, je me mis en état de partir le lendemain pour Rumes avec ma famille, considérant que ma charge et mes affaires n'en souffriraient guère et que je serais plus à portée du retour. J'écrivis à M. Le Tellier, à M. le marquis de Louvois, à M. Courtin, à M. de Turenne,..... à la Senora Molina (dame de la reine), à M. le marquis Dangeau et à M. le Supérieur de St-Amand; je remis les lettres ouvertes au comte de Duras, et partis le 22 novembre après-midi pour Rumes, où j'attendis un retour que mon innocence me fit espérer très-tranquillement. Je reçus la dépêche suivante du marquis de Louvois :

» Monsieur, sur les instances que la Reine a faites au Roi en votre faveur, et les assurances de votre fidélité, Sa Majesté a bien voulu ordonner aux gouverneurs de la Province que vous retourniez à Tournai, mais à condition que vous vous comporterez de sorte, que l'on n'aura aucun sujet

Digitized by Google

s'en plaindre, et que vous suivrez leurs bons conseils ; j'ai de la joie de votre satisfaction, etc.

» Paris, le 9 décembre 1667. »

Je reçus des réponses très-polies à toutes mes lettres et retournai à ma maison le 4 janvier pour y tirer joyeusement les Rois à la façon de mon pays.

Ensuite, je travaillai à un Mémoire qui m'avait été insinué pour établir au Conseil souverain, que le Roi voulait mettre à Tournai, deux Chevaliers d'honneur.

Je reçus peu après avis que le Roi me faisait la grâce de m'accorder l'une des places de chevalier d'honneur, ce qui me fut annoncé par la lettre suivante du marquis de Louvois :

« Monsieur, ensuite de la prière que la Reine fit au Roi de vous accorder une place de Chevalier, Sa Majesté s'est d'autant plus volontiers portée à vous faire cette grâce, qu'Elle est informée du zèle que vous témoignez pour l'avantage de son service ; c'est de quoi je vous donne avis avec bien de la joie, vous assurant que je suis, etc. Ce 7 juin 1668. »

Après ce dernier succès, Messieurs des États et du Baillage de Tournai m'ayant député avec M. Huberlant, conseiller pensionnaire, pour faire quantité de remontrances en cour, je partis le 27 juillet en compagnie de MM. Du Quenoy et de la Hamaide, députés de la ville, avec nos équipages. Nous logeâmes à l'Ecluse, Péronne, Montdidier, Senlis, et arrivâmes à Paris le 2 août.

« Sur l'avis de notre arrivée, on nous ordonna la quinzaine, à cause de la peste qui avait cruellement ravagé la province. Au bout de ce terme, M. de Frenoy, secrétaire de M. de Louvois, nous manda d'aller en cour ; nous nous rendîmes à St-Germain le 16, vîmes les ministres pour nos affaires, et enfin nous fûmes admis en l'audience de

Digitized by Google

Sa Majesté, le 18, au sortir du dîner. Le roi nous reçut d'un air agréable, et M. de la Hamaide porta la parole pour les deux corps, la ville et les États.

» Il harangua le roi touchant l'observation de la discipline durant les derniers passages des troupes, et pour conclusion, après bien des louanges du roi, du gouverneur et des sujets, il le supplia de voir les pièces contenues dans les cahiers et y faire droit suivant sa bonté et justice.

» Le roi écouta tout très-attentivement et répondit qu'il recevait leurs devoirs de bonne part, qu'on pouvait compter sur sa protection et qu'il tiendrait religieusement tout ce qu'il avait promis, et bien plus qu'il ferait goûter à ses nouveaux sujets la différence de la domination de France à celle d'Espagne, et ajouta ces propres mots : « Vous m'avez dit que les rois, mes prédécesseurs, ont accordé beaucoup de grâces à Tournai, sachez que celui qui règne, en fera autant, et plus. Je verrai vos cahiers et je ferai ce qui se pourra pour le bien de la Province. »

» M. de Louvois nous dit ensuite qu'il partirait, le 21, pour les Pays-Bas et qu'il serait bien que nous nous trouvassions le 30 à Tournai, où il rendrait nos cahiers apostillés.

» .... Après la harangue de M. de la Hamaide, M. Du Quenoy et moi en fîmes une particulière à Sa Majesté sur l'honneur qu'il nous avait fait de nous donner les charges de chevaliers d'honneur; à quoi le roi répondit : « Que ceux, qui le servaient avec zèle, en devaient tout attendre. »

» Pour moi, qui ne pensais qu'à me bien acquitter de ma commission, Dieu voulut bien me pourvoir d'un emploi sur lequel je ne comptais guère. Après une audience qui me regardait seul, M. de Louvois me dit : « Que le Roi avait jeté les yeux sur moi pour une place de considération et de confiance, savoir, la charge d'un des quatre Baillis des États de Lille, qui étaient à la nomination du prince

Digitized by Google

d'Épinoy, et que, pourvu que je donnasse parole de bien servir, cela se ferait au plus tôt. »

» ..... Je répondis qu'à l'avenir on pourrait compter sur mon zèle et ma fidélité, au point qu'il n'y en aurait pas d'égaux. « On s'y attend bien, me dit-il, et la chaleur avec laquelle vous avez fait les affaires d'Espagne, prouve ce que vous ferez pour remplir vos devoirs actuels. » Je répondis que je ferais bien davantage, puisque cette fois la reconnaissance me ferait agir au moins autant que le devoir. « N'en parlez pas, dit-il, je ménagerai la chose au Conseil du roi. »

» Trois jours après, m'étant rendu chez M. de Louvois avec mes collègues, le maréchal de Villeroy y survint et dit en me voyant : « Hé bien, Monsieur, y a-t-il ici quelque ambassadeur d'Espagne ? » Vraiment non, Monsieur, répondis-je ; je suis à présent député d'une province au roi, et, comme bon sujet, lui fais des remontrances. M. de Louvois dit alors : « Bien loin de le considérer comme un grand Espagnol, le roi veut mettre sa confiance en lui et vient de le nommer grand bailli des États de Lille ; ce que M. d'Epinoy trouvera sans doute bien ; » puis, se tournant vers moi : « Votre affaire est faite ; vous n'avez qu'à rendre grâces au Roi de ce bienfait ; ne perdez pas de temps. » Je lui témoignai ma gratitude et reçus les félicitations des spectateurs, toujours nombreux chez les ministres.....

» Je ne pensais plus qu'à chercher le roi et me trouvais fort à propos à la sortie de la chambre de la reine. J'entretenais en cet instant de ma bonne fortune la senora Molina, qui ne put s'empêcher de s'avancer au-devant de Sa Majesté qui s'arrêta. Je saisis cette occasion pour lui dire : « Sire, Votre Majesté est le roi le meilleur et le plus engageant ; il vient de me faire une grâce que je n'attendais pas ; je le supplie d'être persuadé que personne n'en sera plus reconnaissant ; j'emploirai ma vie au besoin et tout ce que j'ai

Digitized by Google

de connaissanees pour le service de Votre Majesté. » Le roi répondit d'un air très-doux : « Je suis persuadé que dans cet emploi et tous les autres pour mon service, vous vous en acquitterez bien; vous n'avez qu'à bien servir et l'on aura soin de vous. » Là-dessus, ayant marché quelques pas, il dit, après que je me fus retiré : « Cet homme dit qu'il me servira avec tout ce qu'il a de connaissances, alors je serai bien servi, car il en a beaucoup. » Je sus cela par M. Bienepont, lieutenant des gardes du corps.

» Cependant, la nécessité de partir le lendemain m'obligea à me hâter de prendre congé des personnes que je devais saluer, et la reine, ma protectrice, étant encore couchée par suite de la naissance du duc d'Anjou, arrivée le 5 de ce mois, j'adressai mon compliment à la senora Molina, la suppliant de dire à la reine que j'avais le dernier déplaisir de ne pouvoir me jeter à ses pieds pour lui rendre grâces des bienfaits dont je serai reconnaissant jusqu'à la mort. La Molina, toujours bonne amie, porta ces paroles à la reine qui répondit : « Que puisque j'étais obligé de partir par devoir, elle me permettait de la voir malgré le temps des couches, et, sur le champ, commanda de me faire entrer. »

» Je me présentai à son lit, le plus beau et le plus royal que j'aie vu, et comme j'ouvrais la bouche pour lui faire ma harangue, elle me dit : *Venga a besar me la mano por la merced que el Rey, mi marido, le ha hecho, de que me huelgo mucho* (1). Sur cela je baisai sa main et ses genoux. Après quelques paroles de politesse, M. de Vuoerden con-

(1) Venez me baiser la main pour la grâce que vous a faite le Roi, mon mari, et dont je me réjouis beaucoup.

Digitized by Google

tinua : « Madame, Votre Majesté sait avec quel zèle et quelle loyauté j'ai servi sous les ordres du comte de Fuensaldagne, ce grand serviteur de son roi et de Votre Majesté, et je la supplie de se rappeler que j'ai été le domestique, le courrier de Votre Majesté quand elle est passée dans ce royaume. » Elle répondit : « Je ne l'oublierai jamais, ni quel homme de bien était le comte. » Puis elle me demanda si j'avais vu le dauphin et ses autres enfants. Je lui dis que je les avais vus en cérémonie, étant député des provinces nouvellement conquises; sur ces entrefaites, le petit dauphin entra dans la chambre de la reine, qui lui dit : « Venez donner votre main à baiser au gentilhomme, » et je baisai sa main, en lui disant : « Je crois, Monseigneur, que vous me reconnaissez vous ayant rendu l'hommage de la province de Tournai avec les autres députés ? Il dit en riant : Oui, oui, et puis se tournant vers la reine qui ajouta : *Min que sirva bien su pequeno senor.* » Ensuite, elle fit venir Madame de France à laquelle elle me dit de baiser aussi la main, et par galanterie lui demander : Qui sera reine d'Espagne ? Lors, la petite, de 2 à 3 ans, me dit en mettant la main sur sa poitrine : « C'est moi... »

» Enfin, la senora Molina me fit signe de prendre congé; la reine me dit qu'elle me protégerait toujours..... J'oubliai de dire qu'en apprenant ma nomination à Lille, je priai M. de Louvois de rendre cette charge compatible avec celle de chevalier. M. de Louvois me dit alors que le Roi avait prévenu mon désir en ordonnant que les deux emplois fussent occupés par moi en même temps, persuadé que son service n'en serait que mieux fait. Je fus extrêmement sensible à ce fait presque sans exemple, et lui en témoignai une grande reconnaissance.

Nous prîmes alors, mes collègues et moi, la route de

Digitized by Google

Flandre. Le 29, je trouvai à Rumes ma femme, mon oncle et mon frère, qui s'y étaient réfugiés à cause des ravages causés par la peste à Tournai. Mes collègues de retour chez eux me firent savoir que M. de Louvois arrivait le soir même aux Chartreux, ce qui m'obligea à partir de suite pour Tournai. Le lendemain, après avoir rendu compte du résultat de notre mission à l'assemblée des Etats, qui en fut satisfaite, nous allâmes en corps aux Chartreux, où M. de Louvois remit l'expédition de nos cahiers à l'époque de son retour à Paris.

« Le corps des Baillis avait mérité un blâme sévère pour la manière dont la justice avait été administrée pendant la domination d'Espagne, principalement dans le paiement des rentes, où le puissant et le recommandé, sans par ler des corrupteurs, avaient été payés exactement, tandis que l'indigent, la veuve et l'orphelin se trouvaient n'avoir rien reçu depuis six, dix et même quatorze ans. J'en fis des plaintes secrètes, mais fortes, à M. Le Pelletier, homme sage et ferme, qui obtint un arrêt pour mettre tous les rentiers sur un pied d'égalité. Il y eut beaucoup de bénédictions pour le roi de la part des misérables qui reçurent ainsi de gros arriérages et purent se tirer des embarras où ces injustices les avaient plongés. L'arrêt fut exécuté à la rigueur.

» Afin d'obtenir le redressement de différents griefs, le maréchal d'Humières et M. Le Pelletier jugèrent utile de me députer à la cour ; ils l'insinuèrent à notre corps, mais ceux qui craignaient que je n'acquisse plus d'autorité, firent ce qu'ils purent pour s'opposer à ce dessein. Toutefois la chose finit par être décidée ; le maréchal voulut que je l'accompagnasse à Paris le 6 février 1669, et me logea dans son hôtel. Le séjour que j'y fis jusqu'au 24 avril suivant, fut sans aucun doute très-utile.

» J'obtins l'expédition des cahiers généraux et particu-

Digitized by Google

liers des Etats de la province et de la châtellenie de Lille, l'homologation et la capitulation de la ville et des quatre baillis, celle de la ville et Etats de Tournai, la réunion à la châtellenie des cinq villages : Avelin, Provin, Bovin, Ennevelin et Mons en Pévèle, qui avaient été détachés depuis le traité des Pyrénées.

» Ceci fut fait par M. de Louvois à ma seule considération, pour me donner lieu à faire bien et plaisir dans le corps où je suis entré avec ce seul but. J'obtins aussi l'évaluation à 7 sous et demi des rations de fourrage pour le service du Roi.

» Je levai la somme nécessaire pour le paiement de la citadelle et du canal nouveau. M. de Colbert accorda, à ma requête, beaucoup d'adoucissements sur le tarif du Bureau. Je ne pus obtenir mainlevée de la contribution due en 1667, mais j'obtins qu'elle fût différée; enfin, sur 22 affaires contenues dans le cahier, j'en obtins 20, et le renvoi des 2 autres à l'intendant. »

Dans son discours au roi, M. de Vuoerden fit ressortir les inconvénients du bureau des traites (1), source d'entraves pour le négoce, de vexations pour les bourgeois et d'incommodités pour les gens de la campagne. Le roi écouta tout fort attentivement et répondit avec douceur et présence d'esprit, disant : « Que le bureau des traites serait » levé, dès que les Espagnols lèveraient les leurs ; que je » pouvais dire aux Etats que ses nouveaux sujets seraient » enviés par ceux restés sous la domination des Espagnols » et qu'il verrait les cahiers auxquels il serait favorable- » ment répondu. »

---

(1) Douanes.

Digitized by Google

M. de Vuoerden raconte ensuite que M. de Turenne, ayant demandé au maréchal d'Humières quelqu'un qui pût le renseigner exactement sur l'état des choses en Flandre et dans les parties nouvellement conquises, il fut désigné pour cette mission de confiance; il se rendait presque chaque jour chez ce grand homme, qui l'entretenait familièrement des intérêts et des besoins de nos contrées.

« Il serait trop long, dit-il, d'énumérer tous les sujets » sur lesquels il voulut s'éclairer pendant plus d'un mois, » que je n'ai jamais manqué de me rendre chez lui, selon » son ordre. Il quittait tout le monde dès que j'arrivais, » faisait mettre sa petite table entre nous deux et me de- » mandait des détails très-complets sur les choses les plus » importantes, même sur le bureau des traites et les nou- » velles charges subies par les marchandises. MM. Gautier » et Boussemaer, députés du magistrat de Lille, me » tenaient au courant de tout, et je pus rendre ainsi de » très-bons offices à tout notre pays. M. de Turenne réca- » pitulait tout ce qu'il voulait présenter au roi et ajoutait » souvent : Monsieur, servez bien le roi, vous vous en » trouverez bien; ce jour ne se passera pas, sans que je » dise du bien de vous à Sa Majesté. Je ne saurais expri- » mer son zèle pour le service et la gloire de son prince, » qu'il cherchait à faire aimer le plus possible.

« Voilà quel fut le succès de ma députation, pendant laquelle j'eus le bonheur de faire naître chez M. de Louvois de l'affection pour notre pays, qu'il voulait, disait-il, entretenir et engraisser à la manière d'une bonne vache, qu'il faut traire et non pas écorcher. Aujourd'hui, en 1689, on a des maximes bien différentes et auxquelles ni mon âge, ni la situation des affaires ne me donnent pas lieu de remédier. Dieu veuille que ces malheureux traitants n'abîment pas et mon pays et le royaume ! »

Digitized by Google

Cette même année 1669, M. de Vuoerden fut nommé commissaire pour régler, de concert avec les autorités espagnoles, une contestation sur la possession de la redoute de Warneton. La lettre confidentielle qu'il écrivit à ce sujet à M. de Louvois, outre sa valeur historique, peint le courtisan et le diplomate, toujours honnête homme du reste. La voici, avec la note complémentaire sur l'issue de cette affaire : « Monsieur, en conséquence de la commission que » m'en avait donnée le maréchal d'Humières, je me suis » rendu le 16 de ce mois, à Warneton, où était aussi le » conseiller de vos commissaires d'Espagne, et nous avons » fait le verbal ci-joint, dans lequel j'ai fait tout ce qui » était en mon pouvoir pour faire valoir la possession et » prouver les droits de Sa Majesté, touchant l'emplacement » de la redoute.

« Au reste, si vous agréez, Monsieur, que je prenne la » liberté de dire mon sentiment en dehors de ce verbal, » où j'ai tâché de donner les couleurs les plus plausibles » pour soutenir la chose, je vous dirai qu'ayant vu les » titres et pesé les raisons d'Espagne, j'ai reconnu que le » fond en question est de vrai à eux, mais j'ai traité la » chose de manière que s'il plaît à Sa Majesté de maintenir la possession prétendue, on peut sauver les apparences, et d'ailleurs s'il plaît à Sa Majesté de relâcher et » accorder les conclusions des Espagnols, ce relâchement » dont je n'ai nulle espérance, passera pour une grâce et » une recordation de Sa Majesté.

« Voilà, Monsieur, ce qui j'ai cru vous devoir témoigner par probité. J'espère que, dans la conduite de cette » affaire et de toutes celles que vous me ferez l'honneur » de me confier, vous remarquerez un zèle et une exactitude parfaits dans la passion de servir le meilleur et le » plus grand roi du monde, etc.

Digitized by Google

« Le 19 novembre 1671, le roi, ayant tout considéré, ordonna que la redoute fût rasée. Ainsi, il n'y eut ni faiblesse, ni injustice, et le terrain litigieux resta exempt de part et d'autre jusqu'au règlement des limites par les conférences.

» Le 22 mai 1673, le roi, étant à Lille et passant dans » l'antichambre des États, au moment de partir pour » Courtrai, avant la campagne de Maestricht, le maréchal » d'Humières sur ma demande me présenta à Sa Majesté, » en disant : Sire, voilà M. de Vuoerden qui prend congé » de Votre Majesté et je puis l'assurer qu'il la sert bien; » sur quoi, le roi s'approchant et me donnant de la main » sur l'épaule, me dit : Je sais que vous me servez utile- » ment; aussi je vous ferai du bien toutes les fois que » l'occasion s'en présentera. MM. de Duras et Vauban, » me dirent en me félicitant, qu'il n'y avait pas de gentil- » homme en France qui eût été traité plus favorablement » que je ne le fus en cette occasion.

» Le roi monta ensuite à cheval, à Bondues, pour voir » le régiment Royal-Wallon, dont mon bon ami, le baron » de Wasquehal, était colonel, et qui, pour la première » fois depuis sa levée, à peine achevée, était en bataille. » Le roi ayant repassé toutes les files des escadrons et » regardé les cavaliers de très-près, sortit du champ où ils » étaient rangés, et je me postai sur une petite hauteur » pour le saluer. Dès qu'il m'aperçut, il me dit tout haut, » ayant porté un peu la main au chapeau : Il est bon, il » est bon, et cela parce qu'il savait la peine et les soins » que j'y avais donnés. »

La guerre recommença entre la France et l'Espagne, au mois d'octobre 1673, et nos contrées envahies par les Espagnols furent soumises à des réquisitions exorbitantes. Le manuscrit relate la dure extrémité où l'on se trouva de

Digitized by Google

payer 500,000 florins pour la châtellenie de Lille, que les troupes du maréchal de Bellefonds ne purent garantir suffisamment. Nous transcrirons encore le passage du manuscrit concernant ces événements qui se passèrent aux portes de Tournai et sur le terrain même des Etats du Tournaisis.

« Le comte de Monterey, ayant porté la reine régente » d'Espagne à signer la ligue offensive et défensive conclue, » le 30 août 1673 entre l'Empire, l'Espagne et la Hollande, » et voyant que l'argent de l'Espagne et de ses alliés » viendrait difficilement, songea à faire un fonds de ré- » serve assez considérable, sous prétexte de contributions, » qu'il lèverait sur les sujets anciens et nouveaux de Sa » Majesté. Il fit en conséquence faire de grands états, et la » guerre ayant commencé, sans être déclarée, le 16 octo- » bre 1673, par l'invasion de la châtellenie d'Ath, qu'en- » vahit le prince de Vaudemont, le comte de Monterey » publia un règlement de contributions en date du 12 » octobre, quatre jours avant les hostilités, ce qui prouva » ou que le gouverneur avait promis aux alliés de rompre » plus tôt qu'il ne le fît, ou qu'il n'a rompu avec la France » qu'à la dernière extrémité. Pour en venir à la contribu- » tion, le comte de Monterey établit divers intendants dans » les provinces; et la châtellenie de Lille fut divisée en » deux départements, dont celui de Wespes et de Ferrain fut » assigné au sieur d'Ophem, résidant à Bruges, et celui de » Pévèle, Mélantois et Carenbaut, au sieur Delvaux, rési- » dant à Valenciennes. Les quatre baillis députèrent vers » ces deux intendants peu après la rupture, mais avec un » succès différent; car le sieur d'Ophem ne voulut aucun » traité, et prétendit que son imposition, nommée par eux » prêt, de six cent cinquante mille florins, sur toute la » châtellenie, eût lieu selon son ordre; il renvoya les sieurs » Obert et Cambier sans conclure. Le sieur Delvaux con-

Digitized by Google

» sentit au traité, pour son département, moyennant la
» somme de vingt-cinq mille florins, qui, en proportion,
» n'allait pas au tiers des exigences du sieur d'Ophem.

» Les trois premiers mois écoulés, les baillis essayèrent
» de faire un nouveau traité et écrivirent plusieurs fois au
» marquis Desmottes, ministre des finances à Bruxelles,
» mais il s'excusa sur ce qu'il n'en osait parler au comte de
» Monterey et renvoya aux intendants.

» Cependant le sieur d'Ophem, qui avait fait sa cour en
» fournissant de grandes sommes, reçut commission du
» gouverneur de la Flandre de traiter pour toute la châ-
» tellenie et les passe-ports vinrent ensuite pour nos dépu-
» tés, qui, avec la permission du maréchal de Bellefonds,
» commandant les armées du roi, et l'aide de M. Le Pelle-
» tier, intendant, se rendirent à Bruges. Le sieur d'Ophem
» parut bien plutôt vouloir taxer que traiter, puisqu'il
» demanda cinq cents mille florins pour toute la châtelle-
» nie. On ne put s'arranger, et le maréchal de Bellefonds
» fit publier une ordonnance d'après laquelle nous avions
» à rappeler nos députés, et les communautés à prendre
» les armes pour repousser la force par la force, promet-
» tant de désintéresser ceux qui auraient souffert par suite
» des courses des Espagnols. Cet ordre, très-dur et diffi-
» cile à exécuter, étonna la province.

» En effet, le maréchal eut beau renforcer les garnisons
» de St-Amand et de tous les forts sur la Scarpe (Marchien-
» nes, Wartain, Raches, Bruay et Villerval), mettre une
» forte garnison à Orchies et envoyer des partis français
» pour croiser partout, on ne put empêcher les Espagnols
» de prendre des chevaux et de faire des prisonniers qui
» furent conduits à Ypres et à Valenciennes; enfin, les
» Espagnols voyant qu'on laissait là les prisonniers, brû-
» lèrent, au moyen de pontons, la cense de la Riandrie

Digitized by Google

» aux portes de Lille. Ils mirent le lendemain le feu à
» trois maisons à Sainghin ; après quoi la terreur fut telle,
» que les communautés ne purent être retenues par les
» défenses de la France, et la plupart traitèrent à Ypres
» ou à Valenciennes, pour se sauver du feu. Le 19, on mit
» aussi, par représailles, le feu à la cense de Neuve-Eglise,
» terre d'Espagne ; cela ne fit qu'augmenter la crainte de
» part et d'autre, et rendit le peuple souple à s'accorder
» des deux côtés les sacrifices que l'on exigeait. En effet,
» quelqu'exorbitantes que fussent les demandes des deux
» parts, elles furent payées, et les baillis, voyant combien
» cette imposition était excessive, refusèrent d'y entrer et
» laissèrent chaque communauté traiter pour son propre
» compte, jugeant que les paysans trouveraient plus faci-
» lement 500,000 florins pour les Espagnols qui les de-
» mandaient, la torche à la main, que pour eux-mêmes en
» usant d'une sévérité qui les rendrait odieux dans le
» pays. »

Dans l'ordre chronologique, se place ici la mort de la première femme de M. de Vuoerden, qui s'éteignit, le 26 mars 1675, des suites d'une maladie de langueur et dans les sentiments de la foi la plus vive. Dans la description des funérailles, qui eurent lieu à St-Étienne, à Lille, avec une grande pompe, il nous donne sur la famille des Desmaisières de Sarteau des renseignements héraldiques dignes de mémoire. « Les huit quartiers, dit-il, qui furent portés
» à côté du corps et placés autour du catafalque, étaient :
» Desmaisières, Aubron, Roland, Roncy, Coupigny, Vigna-
» court, Stock et Annevaux. »

Quatre mois à peine après ce triste événement, M. de Vuoerden, à qui l'isolement pesait, et pour échapper aux obsessions de ses amis, qui semblaient avoir fait vœu de le remarier, épousait la sœur du comte de Wasquehal, son

Digitized by Google

ami, Marie-Christine de Croix. Nous donnons, d'après lui, les noms des personnages principaux qui assistèrent à ses noces. Ce furent la maréchale d'Humières, Mlle de Mouchy, sa fille, les dames de Wasquehal, de Carnoy, de la Riandrie, Vanderhaer, Le Camus, l'Intendant, le Lieutenant du Roi, le major de Puisieux, l'abbé de Carignan, MM. Du Plessis, de Wasquehal, Godefroy, Cambier, Leleu, le marquis de Longatre, etc. Il n'avait pas eu d'enfants de sa première femme ; en revanche, la seconde lui en donna sept, dont cinq lui survécurent.

« Le 1er avril de l'année suivante (1676), dit-il, j'appris » à St-Etienne, où j'étais allé prier pour l'heureuse déli- » vrance de ma femme, qu'un garçon nous était né. Je vis » à mon retour un gros fils qui criait bien fort, d'une taille » extraordinaire, ayant près de trois quarts de Lille de » long..... Je proposai à Mme la maréchale d'Humières de » supplier le marquis de Louvois, alors à Lille, de vouloir » bien lever l'enfant avec elle ; il accepta avec la même » bonne grâce qu'il a toujours apportée à m'accorder toutes » mes demandes, et, le lendemain, Jeudi-Saint, il se ren- » dit, après les Ténèbres, à St-Etienne, avec la marraine. » Ils étaient accompagnés de tout ce qui se nomme beau » monde, lequel suit toujours le soleil.

» L'enfant fut baptisé par le vieux curé et nommé Fran- » çois-Louis. M. de Louvois, le maréchal et la maréchale » d'Humières, Mlle de Mouchy, l'abbé de Puisieux, M. Ta- » lon, intendant d'Artois, et logé chez moi, se réunirent » dans ma maison, et, après une collation, M. de Louvois » et la maréchale passèrent dans l'appartement du fond » où était l'accouchée. La comtesse de Wasquehal, la ba- » ronne d'Avelin et sa fille, avec Mesdames Vanderhaer et » du Carnoy, firent les honneurs comme parentes. La con- » versation fut courte près de l'accouchée, mais très-longue

Digitized by Google

» et amusante dans l'appartement où je les avais reçus et
» où ils revinrent après un petit compliment. M. de Louvois
» parut satisfait et promit sa protection à son filleul, au-
» quel il trouva une grande taille et un beau front. »

Après ces détails domestiques, qui charment par la manière ingénue et gracieuse dont ils sont racontés, M. de Vuoerden revient à sa vie publique. « Le 5 septembre 1676,
» je reçus l'ordre du Roi pour traiter de la contribution et
» soulager les peuples pressurés depuis la guerre par les
» intendants espagnols. Je fus à cet effet nommé commis-
» saire, et me rendis à Deynze, lieu choisi pour la réunion
» des représentants des deux couronnes. M. Vaes, membre
» du Conseil souverain de Brabant, et ci-devant intendant
» en Franche-Comté, était commissaire de la part du duc
» de Villa-Hermosa, alors gouverneur des Pays-Bas. C'était
» un homme savant, généreux, plein d'esprit et de feu, et
» qui, à son air un peu liégeois près, pouvait donner son
» reste à un Français bien huppé..... La lenteur de cette
» conférence me désolant, et ma déclaration ayant été
» faite, je m'arrangeai pour partir le 27, selon l'ordre de
» M. de Louvois..... Depuis, cette affaire a été traitée par
» écrit. »

La paix ayant été signée à Nimègue en décembre 1678, et les villes de Charleroi, Ath, Audenarde, Gand et Courtrai ayant été rétrocédées à l'Espagne par ce traité, le maréchal d'Humières dépêcha de Lille M. de Vuoerden pour surveiller l'évacuation de ces places que le duc de Villa-Hermosa voulait qu'on opérât dans le plus bref délai, et quelques mois après il recevait de M. de Louvois le billet suivant : « Monsieur, je ne doute pas que M. Le Pelletier
» ne vous ait déjà donné avis de ce que je lui ai mandé de
» la grâce qu'il a plu au roi de vous faire, en vous nom-
» mant avec lui commissaire pour le règlement des limites

Digitized by Google

» entre la mer et la Meuse, mais je ne puis m'empêcher de » m'en réjouir, etc. » A St-Germain-en-Laye, ce 11 février 1679.

Une nouvelle et insigne faveur l'attendait à Courtrai, où devait se tenir cette conférence ; le titre de Baron était ajouté à son nom de famille pour lui et ses descendants.

Il dut se fixer dans cette ville, pendant trois ans que durèrent ces négociations ; il y transporta sa maison, laissant son hôtel de Lille à la garde d'un concierge : « Dès mon » arrivée, dit-il, je me fis faire une vaisselle plate, afin de » pouvoir recevoir avec bienséance toutes sortes de per- » sonnes et aussi afin de l'avoir avant les négociations, dans » la crainte que ce luxe ne parût le fruit d'un gain » étranger. »

Ici se place un nouveau voyage du roi en Flandre, accompagné de toute sa cour ; nous ne nous y arrêterons pas.

Rentré à Lille, en 1682, M. de Vuoerden fut nommé commissaire pour le renouvellement de la loi de cette ville, et, en 1683, il fit avec M. de Wasquehal, son beau-frère, un nouveau voyage à Paris, dont nous extrayons les passages suivants :

« Nous eûmes l'honneur de voir le roi qui passait par » les grands appartements du Louvre pour se rendre au » Carrousel ; nous lui fîmes une très-profonde révérence » et Sa Majesté nous remarqua. Nous nous rendîmes ensuite » à Paris et retournâmes à Versailles, le 11 du même mois. » J'offris mon journal historique à M. de Louvois et lui » demandai s'il trouvait bon que je prisse la liberté d'en » présenter un exemplaire à Sa Majesté. Il fut de cet avis, » et par bonté il prévint le roi du dessein que j'avais de lui » présenter mon ouvrage ; car tandis que j'épiais l'occasion » de lui parler au sortir de son dîner, Sa Majesté s'avança » avec une mine riante, et je lui dis : Sire, je n'ai pas cru

Digitized by Google

» remplir le devoir d'un bon sujet de Votre Majesté, si,
» travaillant comme j'ai fait de toute ma force pour son
» service, je ne travaillais aussi pour sa gloire.

» Voilà le deuxième tome du journal historique (1), où j'ai
» inséré ce qui est arrivé de plus glorieux pendant le règne
» de Votre Majesté. Le roi me répondit avec bonté : J'ai lu
» le premier avec plaisir et je ne doute pas que je n'en
» trouve autant et plus encore à lire le second. Vous avez
» une méthode d'écrire l'histoire pour la faire connaître sans
» se fatiguer, et je vous sais gré de ce que vous avez écrit
» touchant ce qui me regarde. Je vous ferai plaisir lorsque
» j'en aurai l'occasion.

» Le lendemain, le marquis de Livry, premier maître
» d'hôtel du Roi, et mon ancien ami, nous invita à dîner;
» nous allâmes ensuite au dîner du Roi, et comme le mar-
» quis est bien dans l'esprit de Sa Majesté, à qui il parle
» souvent, il lui dit qu'il avait donné à dîner à deux bons
» sujets, et nous nomma. Le Roi dit alors très-haut devant
» la Maison Royale qui dînait avec lui, qu'il me connaissait
» pour un des plus savants dans l'histoire, et qui l'écrivait
» le plus à son gré. Monsieur prit la parole et ajouta tout
» ce qui se peut d'obligeant de moi..... J'étais éloigné et je
» m'éloignais encore, voyant qu'on avait souvent les yeux
» sur moi; car, quoiqu'il y ait beaucoup d'honneur à plaire
» à un si grand roi, cela est bien sujet à l'envie, à la ma-
» lignité des courtisans; bien que ma demeure en province
» et mon état médiocre me mettent à l'abri, si est-ce qu'il
» faut marcher sur la faveur comme sur la glace qui offre
» toujours le danger de nous faire glisser ou de se fendre,
» et de nous engloutir.

---

(1) Imprimé à Lille cette même année 1685; voir l'*Appendice*.

Digitized by Google

» Nous nous rendîmes ce jour-là à Paris pour prendre
» congé de la princesse d'Epinoy et autres amis.....
» Le 28 juin, nous allâmes à Chantilly voir M. le Prince.
» Dès qu'on nous eût nommés à Son Altesse, il nous fit
» entrer dans sa chambre vers les sept heures du soir. ;...
» il me fit approcher de lui pour m'embrasser et me pressa
» avec ses mains affaiblies par la goutte, disant qu'il avait
» bien de la joie de me voir (j'avais souvent l'honneur de
» lui écrire, en lui envoyant mes ouvrages comme il le
» désirait), et qu'il y avait longtemps que je le lui avais pro-
» mis. Je présentai M. de Wasquehal et mon frère; il recon-
» nut très-bien l'un et l'autre. Je lui remis aussi le second
» volume du Journal historique; il me dit qu'il avait lu
» avec plaisir le premier, et en avait même fait un peu la
» censure; ce qui ne l'empêcha pas, par bonté, de me don-
» ner des éloges, dont je fus confus. Après avoir pendant
» une heure parlé de la Flandre, on lui apporta son lait,
» des fraises et du biscuit, sa seule nourriture, qu'il prit
» avec grand appétit. Je lui remis une copie des mémoires
» en espagnol du comte de Fuensaldagne, de 1648 à 1656,
» et ceux des quatre dernières années jusqu'au traité des
» Pyrénées. Son Altesse reçut ce présent avec joie, et,
» nous ayant dit d'aller souper, il ordonna qu'on nous
» donnât à chacun un appartement. Lorsque nous ren-
» trâmes du souper, Son Altesse avait déjà lu trois de ces
» mémoires; il dit que cela était beau, mais trop abrégé, et
» qu'il ne trouvait qu'une erreur; c'est que l'auteur indi-
» quait le duc de Noyailles, comme ayant été chargé par
» le cardinal Mazarin de conduire les trois princes au
» Hâvre-de-Grâce, tandis que cette commission avait été
» donnée au comte d'Harcourt. Il continua ainsi, jusqu'à
» minuit, à donner des détails qu'il aurait voulu trouver
» dans ces mémoires. Enfin, sur ma demande, MM. San-

Digitized by Google

» guin et le baron de Rivière lui firent observer que cette
» tension d'esprit pouvait le fatiguer, et il nous dit qu'il
» nous recevrait de nouveau le lendemain, quand nous
» aurions vu Chantilly.

» M. Sanguin nous fit voir, le lendemain, toutes les
» beautés du parc, les fontaines et le bois. Il est vrai que
» j'y trouvai un beau changement depuis six ans, M. le
» Prince y ayant dépensé plus d'un million depuis ce
» temps-là. Nous entendîmes la messe de Son Altesse, qui
» dit à M. de Wasquehal qu'il avait le jarret plus souple
» que lui, puisqu'il se mettait encore à genoux, tandis que
» lui ne le pouvait plus. Il se mit ensuite à lire dans sa
» chambre la partie de mon mémoire concernant sa per-
» sonne et en faisait la critique, lorsqu'on vint l'avertir
» de l'arrivée de M. le duc. J'en fus fâché ayant formé le
» projet de demander au Prince des détails sur les endroits
» les plus importants de sa vie et de le prier de me prêter
» quelques mémoires sur l'ouvrage que j'ai commencé sur
» ses campagnes.

» Le duc d'Enghien entra; M. le Prince me présenta à
» lui et eut la bonté de lui dire que j'étais une ancienne
» connaissance,.... et nous prîmes congé. »

Deux ans après, 8 juin 1687, M. de Vuoerden fit un nouveau voyage à Paris « désirant, dit-il, à cause de mon
» grand âge, ne pas tarder à présenter mon fils; je partis
» avec lui et ma femme.... Le 20, je menai ma famille à
» Versailles et me présentai au roi, au moment où il allait
» à la messe; il eut la bonté de s'arrêter pour me donner
» occasion de lui parler, et, après lui avoir rendu mes hom-
» mages, je le suppliai de me permettre de lui présenter
» mon fils. Le roi me dit : Je suis bien aise de vous voir,
» et, jetant les yeux sur mon fils, il ajouta qu'il le trouvait
» bien fait et continua son chemin. J'avais vu M. de Lou-

Digitized by Google

» vois qui m'avait dit qu'il serait heureux de me faire plai-
» sir à moi et à son filleul. Ce ministre me fit l'honneur
» de me donner à dîner; il me parla beaucoup pendant le
» repas où se trouvaient mesdames d'Epinoy, la marquise
» de Louvois, M. de Villars et dix ou douze personnes de
» qualité. Il parla tout en plaisantant des intérêts de la
» Flandre, mêlant les affaires et les choses divertissantes ;
» il parla des canaux et des rivières auxquels il serait bon
» de travailler ; sur quoi je lui dis ce qui serait utile au
» bien du pays pour lequel j'ai, sans vanité, déjà fait
» beaucoup, en profitant des bonnes dispositions du mi-
» nistre à mon égard. Il goguenarda ensuite sur les affaires
» d'Espagne, en comparant les ministres actuels à M. de
» Fuensaldagne, et j'eus ainsi l'occasion de faire ma cour
» et le profit de mon pays avec loisir et gaieté.

» Le contrôleur-général, M. Le Pelletier, me donna à
» dîner le lendemain, mais ce ministre est fort sérieux et
» la conversation s'en ressentit.... Plusieurs personnes
» ayant entendu dire que mon fils, âgé de 11 ans, savait
» l'histoire et la chronologie, lui firent de nombreuses
» questions auxquelles il répondit avec justesse. M. Le
» Pelletier, intendant des finances, mon intime ami, tenta
» en vain de l'embarrasser. Je vis Monsieur, frère unique
» du roi, qui me dit qu'il m'avait rendu de bons offices
» auprès de Sa Majesté et je repartis ensuite comblé d'hon-
» neur et de satisfaction pour ma province ; j'y puis, à
» l'abri de l'envie et avec une fortune médiocre, cultiver
» des enfants qui, je l'espère, feront mon honneur et ma
» satisfaction. »

Les dernières pages des Mémoires, auxquelles nous sommes parvenus, ne contiennent plus guère que quelques détails concernant l'éducation et la mort de son fils aîné. Nous ne pouvons nous dispenser de les donner ; car, outre

Digitized by Google

le charme ordinaire du style, ils achèvent de peindre M. de Vuoerden lui-même, et nous révèlent sa tendresse paternelle, en même temps que ses sentiments religieux et son intelligente sollicitude pour la bonne direction d'un fils sur lequel il fondait toutes ses espérances.

Voici d'abord la lettre qu'il adressait au P. Mégret, directeur du collége de Clermont, et dont le jeune homme était porteur :

« M. R. P., sur la réputation des bonnes instructions » que la jeunesse reçoit chez vous, et auxquelles votre in- » telligence et votre capacité contribuent extrêmement, » j'envoie mon fils, baron de Seraus, pour vous supplier » de le recevoir et lui accorder l'honneur et l'utilité de vos » bonnes grâces. Vous verrez en lui, Monsieur, un Fla- » mand tout neuf, mais vous le trouverez, comme je l'es- » père, respectueux, soumis, docile et prêt à recevoir les » bons enseignements qu'on voudra bien lui donner.

» Il y a un an qu'il a fini sa rhétorique, où il était pre- » mier. Je l'ai gardé chez moi pour lui laisser le loisir de » fortifier son tempérament assez délicat. Je lui ai enseigné » moi-même l'histoire et fait apprendre les langues alle- » mande, espagnole et italienne, autant que le temps l'a » permis. Je vous supplie, mon R. P., de lui permettre de » les cultiver, sans nuire à l'étude de la philosophie, et lui » indiquer quelqu'un pour les entretenir. Je vous aurai et » à la Compagnie la dernière obligation de la bonne édu- » cation d'un fils qui me remplacera. Je vous demande » pardon de tant de prières, la première fois que j'ai » l'honneur de vous écrire ; excusez, je vous en supplie, la » tendresse d'un père qui, quoiqu'il ait sept enfants, fait » fond sur celui-ci comme le chef et le soutien de sa » famille. »

Le jeune homme correspondait par ses progrès aux es-

Digitized by Google

pérances de son excellent père qui lui écrivait à la date du 27 janvier 1694 : « J'achève, mon cher fils, par où j'ai com-
» mencé, c'est-à-dire par remercier Dieu de vos succès.
» Soyez-en bien reconnaissant envers vos maîtres. Il faut
» joindre à la réputation de bon étudiant celle d'honnête
» homme. Il vous faut prendre un esprit au-dessus de
» votre âge et assaisonner tout cela de la science qui ac-
» corde Dieu avec le monde. Point de faste, mais de l'hon-
» neur solide, et surtout tâchez d'être tel une seule fois,
» plutôt que de paraître cent fois au dehors sans fonde-
» ment. Vous n'êtes ni de race, ni d'inclination mercenaire,
» mais enfin si vous trouvez quelque chose d'utile qui vous
» plaise, vous pouvez disposer d'un louis d'or d'extraor-
» dinaire ; surtout lorsque vous remarquerez que le R. P.
» Chaimoux ou d'autres jésuites de vos amis souhaiteront
» des livres ou quelque autre chose, ne différez pas à
» l'acheter et donnez pour mon compte. Nous ferons, s'il
» plaît à Dieu, une défense de philosophie, dont il sera
» parlé, bien plus pour vous pousser et vous rendre ca-
» pable de dignité que de vanité. Vous avez à Paris M. de
» Hangouart, voyez-le autant que vous pourrez sans déran-
» ger vos études, base de votre fortune et de votre distinc-
» tion. Il a de l'honneur, de l'esprit, de la raison, de la
» bonne foi ; consultez-le et suivez-le régulièrement. Si
» mon ami, M. de Vauban, est à Paris, priez M. de Han-
» gouart de vous y mener une fois seulement. Quant à
» Mme d'Epinoy et à M. Le Pelletier, demandez conseil. Au
» retour de la saison des vacances, vous pourrez voir le
» cardinal de Bouillon et même le P. De la Chaise ; mais
» ne précipitez rien.

» Je vous avoue que trois choses me tiennent au cœur ;
» sans déranger les études présentes, la science du monde
» en honnête homme, les langues, l'histoire et les belles-

Digitized by Google

» lettres qui distinguent extrêmement les gens. J'ai sou-
» vent admiré M. Le Pelletier; tâchez de le suivre de
» loin. Voyez si vous pouvez cultiver tout cela, et mandez-
» moi ce que vous pourrez de l'agrément du R. P. Chai-
» moux. Dieu vous bénisse, mon cher fils! Je serai tou-
» jours votre bon et tendre père. »

Hélas! ce cher enfant, élevé avec tant de soins et qui promettait de devenir un homme distingué, mourut subitement, et comme foudroyé, quelques mois après, à l'âge de 17 ans. Voici comment son père relate ce triste événement, après avoir résumé ses belles qualités et la méthode qu'il avait suivie pour son instruction :

« Mon fils, ne m'ayant donné que satisfaction par sa
» crainte de Dieu, son obéissance, son application et son
» extrême complaisance, je veux marquer ici ce qui le re-
» garde pour ma propre satisfaction et le bon exemple
» offert à mes autres descendants. Mon secrétaire lui apprit
» les premiers rudiments; puis, à l'âge de dix ans, il alla
» au collége des jésuites à Lille. Il fut de suite premier
» dans les lettres latines, et apprit à cette époque la danse,
» les armes et autres exercices propres à un gentilhomme.
» J'eus la pensée de l'envoyer à la Flèche, tant pour le bon
» air que pour étudier avec moins de distractions, mais les
» princesses d'Epinoy et M. Le Pelletier le voulurent à Paris;
» j'y consentis, et le laissai partir, le 23 septembre 1693,
» avec M. de Costa, président des finances, mon ami, et un
» valet de chambre, nommé Jean-Baptiste Lecomte.

» Dès que les princesses le virent grand, bien fait, agréa-
» ble, et ne sentant pas trop la province, elles lui propo-
» sèrent de ne pas entrer au collége; M. Le Pelletier fut
» aussi de cet avis, et ils convinrent qu'il ferait mieux
» d'entrer au service; mais cet enfant soumis m'en écrivit,
» pour faire ce que je voudrais. Les princesses, M. Le Pel-

Digitized by Google

» letier m'en écrivirent aussi avec instance, et le retinrent » à Fontainebleau. Ce n'était pas mon plan, et je répondis » à tous, les suppliant de le laisser partir sans perdre de » temps, et lui donnai ordre de prendre congé et d'entrer » au collége ; ce qu'il fit le 14 octobre 1693. Il récupéra » facilement le temps perdu et fit sa défense avec grand » succès. M. de Hangouart, bailli de nos Etats, et fort de » nos amis, alla à Paris et aimant particulièrement mon » fils, me manda, dès son arrivée, qu'il était très-changé à » son avantage tant pour l'esprit, le bon air et la politesse, » que pour la taille qu'il avait très-élevée. Il chercha à lui » faire plaisir, l'allant prendre tous les dimanches et les » jeudis pour le mener chez nos amis. Il obtint qu'il passe- » rait les trois jours gras avec lui et l'alla prendre le sa- » medi ; mais l'enfant le pria de le laisser jusqu'au diman- » che à midi, parce qu'il faisait son bon jour, et même, » d'après ce que m'écrivit son confesseur, il avait fait une » revue exacte de toute sa vie, comme par un pressenti- » ment.

» M. de Hangouart y envoya alors son carrosse ; ils dînè- » rent chez la princesse d'Epinoy ; le lendemain lundi, chez » Mme Racine, il fit une partie d'ombre avec Mlle d'Epinoy, » et fut à l'Opéra. Le mardi, il dîna encore chez la prin- » cesse d'Epinoy, où chacun prit plaisir à lui faire sur les » sciences des questions auxquelles il répondit très-juste. » Il vit ensuite MM. de Vauban et Le Pelletier, et alla le » soir avec M. de Hangouart à la Comédie-Française. Au » sortir, ce dernier lui demanda s'il s'était diverti, et il lui » dit : « J'ai ri comme un enfant de ces balivernes. » Son » valet de chambre lui donnait le bras ; il monta en car- » rosse en bonne santé pour aller souper à l'hôtel d'Epinoy ; » mais à peine le carrosse se fut-il mis en marche, qu'il » pencha la tête. M. de Hangouart lui demanda ce qu'il

Digitized by Google

» avait, et, ne recevant pas de réponse, il le prit par le
» corps et le trouva sans mouvement. Il fit arrêter devant
» un cabaret où on le vit comme mort; croyant que ce
» n'était qu'une faiblesse, on le transporta dans cette mai-
» son, où il se trouva un médecin qui employa des esprits
» pour le faire revenir; mais il était bien mort. M. de Han-
» gouart le fit remettre dans le carrosse, et il fut transporté
» chez le chirurgien de la maison des jésuites, qui, l'ayant
» ouvert le lendemain, trouva qu'un vaisseau s'était rompu
» dans le cerveau et avait amené ce malheur. Il fut en-
» terré dans la paroisse St-Cosme, et son cœur embaumé
» porté à Seraus, où j'ai disposé la sépulture de ma fa-
» mille. Ainsi mourut mon fils aîné! Dieu ait son âme en
» gloire! »

Cette belle page est la dernière du manuscrit qui soit sortie de la plume de M. de Vuoerden. Sa fin approchait, et nous devons à sa fille la description de sa dernière maladie et de sa mort, qui complètera cette biographie que nous terminons.

« Dans les derniers jours de juillet 1699, il se sentit
» souffrant et sa femme voulut veiller près de lui; après
» trois nuits ainsi passées, elle alla se coucher pour satis-
» faire son mari, dont l'état paraissait n'offrir aucun dan-
» ger immédiat. Quelques heures plus tard, cependant, il
» se sentit atteint d'apoplexie, et demanda lui-même les
» remèdes qu'il croyait propres à son état; mais voyant
» l'inutilité des efforts tentés pour conjurer le mal, il fit
» appeler sa femme, et lui dit : « Madame, il faut nous
» séparer; faisons-le dans un esprit de résignation à la
» volonté de Dieu; je vous laisse la famille; elle ne peut
» être en de meilleures mains; dans toutes les choses im-
» portantes, prenez, je vous en prie, les conseils du comte
» de Croix et de mon frère; ayez soin de nos domestiques;

Digitized by Google

» je remets tout à votre prudence ; j'en ai fait une trop
» longue expérience pour ne vous rien prescrire. » Sa
» femme ne répondit que par des larmes ; afin de calmer
» sa peine, il prit le prétexte de ses devoirs de conscience
» pour la faire retirer.

» Son curé étant venu, il le pressa de lui dire ce qu'il
» pensait de son état, et comme ce dernier hésitait :
« Monsieur, lui dit-il, j'ai toujours dit que je bénirais
» Dieu dans la vie et dans la mort ; j'espère beaucoup dans
» sa miséricorde. » Il fit ensuite venir son confesseur,
» donna sa bénédiction et ses dernières recommandations
» à ses enfants, et, après avoir reçu les derniers sacrements
» avec une grande piété, il s'entretint avec sa femme,
» l'esprit libre et gai, comme si le danger fût disparu.
» Après quelques jours passés ainsi, il s'éteignit douce-
» ment le 5 août 1699, dans sa soixante et onzième année,
» ayant vécu en honnête homme et en chrétien plein de foi.
» Souvent il rappelait à ses enfants la protection que Dieu
» lui avait accordée et qu'il attribuait au sacrifice que ses
» parents avaient fait de leurs biens en Hollande, plutôt
» que de renoncer à leur croyance. « Mes enfants, disait-il,
» reposez-vous en Dieu, et notre maison établie sur cette
» pierre solide, ne périra pas. »

Tel fut Michel-Ange de Vuoerden, grand chrétien, homme aimable et généreux, et qui, dans un siècle si fécond en grands hommes et en grands événements, joua, comme nous venons de le voir, un rôle des plus distingué.

Quant à ses qualités d'écrivain, nous pouvons dire en connaissance de cause, à la fin de cette analyse de ses mémoires, qu'il mérite d'être placé au premier rang par la clarté et la grâce de son style ; il appartient à cette grande école de publicistes à la tête desquels se place le duc de St-Simon, et qui surent donner aux plus grands événements

Digitized by Google

de l'histoire une forme familière et attrayante, capable de les faire comprendre et goûter par le vulgaire.

Nous remercions bien sincèrement M. De Vendegies d'avoir arraché à un injuste oubli ce manuscrit, qui fait honneur aux lettres françaises, et en particulier de nous avoir donné occasion de repasser la vie d'un de nos magistrats illustres dont le nom est désormais irrévocablement acquis à la *Biographie tournaisienne*.

NOTE COMPLÉMENTAIRE.

Nous sommes heureux de pouvoir compléter ce travail par une note sur les ouvrages du baron de Vuoerden, tant imprimés que manuscrits. Nous la devons à l'obligeance de notre savant et honorable président, M. François Du Bus, et nous la citons textuellement, ne faisant que l'abréger.

La *Biographie universelle* (49-596-598), article du docteur Leglay, attribue à Michel-Ange, baron de Vuoerden, dix ouvrages inédits, dont il donne les titres, manuscrits qui sont déposés à la bibliothèque de Cambrai où ils forment 23 vol. in-folio et 2 vol. in-4°, auxquels est joint un 24° vol. in-fol. contenant sa vie écrite par sa fille Marie-Louise de Vuoerden de Campagne, et aussi manuscrit. Cet article biographique ne le fait auteur que d'un seul ouvrage imprimé, ainsi intitulé : *Journal historique contenant les événements les plus mémorables de l'histoire sacrée et profane et les faits principaux qui peuvent servir de mémoires pour l'histoire de Louis-le-Grand.*

L'œuvre est en deux volumes in-8° dont le premier a été imprimé à Lille, chez Balthasar Lefrancq, rue des Malades, au *Compas d'Or*, en 1684, et le second chez Jean Crysostôme Malti (?) en la place St-Martin, *Au bon Pasteur*, 1683.

Digitized by Google

Ce livre, dédié au roi, dit M. Leglay, est un recueil d'éphémérides détaillées pour chaque jour de l'année. Tous les événements mémorables du siècle de Louis XIV y sont célébrés par des inscriptions latines, genre de littérature pour lequel Vuoerden avait un talent particulier.

Selon le chanoine Waucquier, Vuoerden était en outre auteur de deux autres ouvrages imprimés in-folio et dont il transcrit les titres et même les liminaires. Le premier s'intitulait :

Annales bellici et triumphales Ludovici Magni seu *Annalium Ludovici XIV, Franciæ et Navarræ regis cognomento Magni, Decades tres, etc.* Elaboravit, etc., Michael Angelus baro de Vuoerden, in suprema Gallo-Belgarum Parlamenti Tornacensis curia, eques-senator. — Ce livre comprend les événements arrivés depuis 1667 jusqu'à la paix de Ryswick en 1697, ce qui forme en effet trois décades, comme l'indique le titre.

L'autre volume in-folio des œuvres imprimées du baron de Vuoerden, que le chanoine Waucquier dit avoir dans sa bibliothèque, avait le titre suivant :

Ludovici Magni res terra marique gestæ bellis Hispanico tertio, Germanico secundo, Batavico unico, ævi posterorumque scitu digniores, elogii stylo concinnatæ, ab anno 1672 *ad annum* 1673. Ce titre est suivi d'une épître : *Ludovico Magno,* etc., lettre non datée et signée Michel-Ange de Vuoerden.—Cet ouvrage a évidemment précédé l'autre.

Contre son usage, Waucquier n'indique ni le nom de l'imprimeur, ni le lieu de l'impression, ni le nombre de pages ; il ne fait connaître que le format.

Digitized by Google

On ne trouve ces ouvrages mentionnés ni dans les biographes que j'ai pu consulter, ni dans le catalogue si développé des historiens que donne l'édition de 1772, *De la méthode pour étudier l'histoire*, de Lenglet Dufresnoy, ni à la bibliothèque de la ville.

Le catalogue, très-mal fait du reste, de la bibliothèque du chanoine Waucquier, vendue en 1763, les indique, d'une manière très-sommaire et sans nommer l'auteur, sous les nos 2428 et 2431, compris sous la rubrique : *Histoire profane*, in-folio.

SÉANCE DU JEUDI 1er JUIN 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*

M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

OUVRAGES OFFERTS.

Rapport de la députation permanente du Conseil provincial du Hainaut, session de 1871.

Tables générales des Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'Histoire des antiquités de la Flandre à Bruges, tome 1 à IV, 1re série, et tome 1 à XIII, 2e série, ensemble 17 volumes.

— *Bulletin du Comité flamand de France*, tome V, no 8. — Octobre, novembre et décembre 1870.

Digitized by Google

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 40e année, 2e série, tome 31, numéro 4.

— *Dernières lectures*. Essai de tablettes liégeoises par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 112e livraison.

— *Massime e Sentenze, filosofico-morali* del Cav. Domenico Juccarino.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome cinquième, 5e livraison. — 15 mai 1871.

CORRESPONDANCE.

M. E. Fourdin, archiviste à Ath, remercie la Société de l'avoir inscrit au nombre de ses membres correspondants et promet de correspondre autant qu'il est en lui, à ses utiles travaux.

—

Le même titre est accordé sur la proposition de M. le Président, de Mgr. Voisin et de M. Edmond Du Bus, à M. Léonce Digneffe, propriétaire, demeurant à Liége, rue du Louvre.

—

Mgr. Voisin donne lecture d'un ancien règlement relatif au droit de gîte ou de procuration, tel qu'il était exercé au huitième ou au neuvième siècle, à l'abbaye de Saint-Pierre, à Gand, par l'évêque et l'archidiacre de Tournai. Ce règlement sera publié dans un travail sur les archidiacres de Tournai, dont s'occupe l'honorable membre.

M. l'abbé Huguet, curé de Néchin, communique à l'assemblée la notice biographique suivante, sur M. Alexandre Desplanque, membre correspondant de notre Société.

Digitized by Google

ALEXANDRE DESPLANQUE,

archiviste du département du Nord.

Le 8 février 1871 est mort à Lille, à l'âge de 36 ans, M. Alexandre Desplanque, archiviste du département du Nord, et successeur, dans ces importantes fonctions, de M. le docteur Le Glay, de docte mémoire.

C'est une grande perte pour la science historique dans le Nord de la France et dans la province du Tournaisis, dont les annales politiques et religieuses se lient si intimement avec celles de Lille et de son territoire.

C'est à ce titre que nous consacrons cette page au souvenir de ce savant distingué, qui a des droits à nos profonds et sincères regrets.

Alexandre-Joseph Desplanque, né dans le département du Nord, est un ancien élève de l'école des Chartes, où il se fit distinguer par son aptitude et son travail. Aussitôt après sa promotion, en 1858, il fut nommé archiviste du département de l'Indre. Pendant les quatre années qu'il passa à Châteauroux, il publia sur l'histoire du pays de nombreuses études qui furent insérées dans les recueils de la société du Berry.

A la mort de M. Le Glay, en 1863, il fut nommé archiviste-adjoint du département du Nord, et l'année suivante, archiviste en chef.

Il apporta dans ses fonctions, objet et but de toute son ambition, un zèle au-dessus de tout éloge, et poursuivit dans le classement des archives Lilloises l'œuvre commencée par son érudit prédécesseur. C'est lui qui eut la plus large part dans l'Inventaire analytique et chronologique des chartes de la Chambre des Comptes de Lille, et il avait entrepris la publication du *Cartulaire du Nord de*

Digitized by Google

la France : ce dernier ouvrage devait être l'œuvre capitale de sa vie; malheureusement quelques feuilles seulement sont imprimées.

Ces importants travaux ne suffisaient pas à son infatigable activité ; chaque événement important était pour lui l'occasion d'une publication intéressante et toute d'actualité. C'est ainsi qu'à l'occasion de la reconstruction de N.-D. de la Treille, il donna en 1863 un *Nouvel Essai sur l'histoire de la collégiale de Saint-Pierre*, et deux ans plus tard, lors du jubilé biséculaire de la réunion de la Flandre à la France, il raconta l'histoire de la conquête de cette province par Louis XIV.

De plus, sa plume féconde faisait éclore chaque année plusieurs mémoires sur les questions les plus curieuses de nos anciennes annales. Il avait créé, en collaboration avec M. Gosselet, professeur à la Faculté des sciences de Lille, *le Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins ;* et ceux qui connaissent cette publication, savent qu'il était vraiment l'âme de cette Revue, l'une des plus curieuses et des mieux rédigées parmi ces sortes de travaux.

Il avait aussi commencé sous le titre de : *Galerie départementale du Nord,* une série de biographies dont six seulement ont vu le jour; ce sont celles de MM. Le Glay, Arthur Dinaux, Victor De Rode et Baron De la Fons de Melicoq. Il faut y joindre celle de son ami et protecteur, encore vivant M. De Cousemaker.

Tant de travaux utiles, qui dénotaient une érudition si vaste lui avaient mérité l'année dernière l'insigne honneur d'être nommé membre de l'illustre société allemande des *Monumenta Germaniæ medii ævi*, qui ne compte dans son sein que quatre sociétaires français.

La science était rehaussée chez Desplanque par les plus

Digitized by Google

excellentes qualités du cœur ; c'était en outre un chrétien accompli, et ses derniers moments furent consolés par les plus beaux sentiments de foi et de piété. — « Oui, disait-il, à l'abbé de Haisne, son ami, tout ira bien, j'entrerai dans le sein de la vérité sacrée et je verrai sa lumière. »

Du reste d'une santé délicate, il avait le pressentiment de sa fin prématurée et il répétait souvent qu'il était du nombre de ceux qui doivent vivre vite, parce qu'il leur est donné peu de temps sur la terre.

Voici, parmi ses nombreuses publications, celles qui intéressent plus ou moins directement le Tournaisis.

1° Dans *le Bulletin de la Commission historique du département du Nord :*

Mémoire sur la réunion par Louis XIV, à la France, d'une partie de la Flandre et du Hainaut.

Notice sur les archives départementales, communales et hospitalières du Nord.

Mémoires des Intendants de la Flandre et du Hainaut, tomes X et XI.

2° Dans *les Annales du Comité flamand de France :*

Des remaniements qu'a subis la province Belge des Carmes, durant les guerres de Louis XIV.

3° Dans *les Mémoires de la Société des sciences et arts de Lille :*

Un poëme latin inédit de Milon, moine de St-Amand au IXe siècle, *De Sobrietate.* — L'introduction à ce poëme avait été lue en Sorbonne par M. Desplanque en 1869, à la réunion générale des sociétés savantes.

4° Dans *les Mémoires de l'Académie de Bruxelles :*

Mémoire sur le projet d'assassinat de Philippe-le-Bon par les Anglais (1424-1426).

5° Dans *la Revue des questions historiques :*

Étude sur les récents travaux de M. Gachard, sur Philippe II et ses rapports avec les Pays-Bas.

Digitized by Google

Un intendant du Hainaut sous Louis XIV (Sénuc de Meilhem).

6° Dans *l'Annuaire du département du Nord :*

Essai sur l'histoire de la Collégiale de Saint-Pierre de Lille.

7° Dans *le Bulletin scientifique, historique et littéraire du département du Nord et des pays voisins :*

Le Baron de Vuorden, sa vie, ses écrits.

L. H.

SÉANCE DU JEUDI 6 JUILLET 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*

M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

OUVRAGES OFFERTS.

Mémoires de la Société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, année 1870, IIIe série, 8e volume.

— *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, XXV, 2e série, tome V, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons. — XXVI, 2e série, tome VI, 1re, 2e, 3e et 4e livraisons et table des matières contenues dans la 1re série (tome I à XX). Statuts et règlements du 13 novembre 1864.

— *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique.* — Procès-verbaux des séances, sixième volume, 1er cahier.

— *Coutumes du pays et duché de Brabant.* — Quartier

Digitized by Google

d'Anvers, tome deuxième. — Coutumes de la ville d'Anvers par G. de Longé. Envoi de M. le Ministre de la justice.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 40e année, 2e série, tome 31, n° 5.

— *Concours quinquennal d'histoire nationale.* — Période de 1866-1870. — Rapport du jury à M. le Ministre de l'intérieur.

Les Catacombes de Rome, description, origine et histoire par M. E.-J.-H. Reusens.

— *Notice sur 4 puits romains découverts à Vechten* (Pays-Bas) par M. le comte Maurin Nahuys, archéologue à Utrecht.

— *De l'état actuel des Études égyptiennes* par M. F. Daubry, bachelier en théologie à Louvain.

— *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, tome Xe, nos 1, 2, 3 et 4.

— *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, publiés par M. Edm. Reusens, tome VIII, 1871, deuxième livraison.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome cinquième. — Tome XXXIe de toute la collection, 6e livraison. — 15 juin 1871.

— *Une question historique et une question de droit administratif ou le petit Canal de Lissewecke* par le chanoine Andries.

— *Revue de la numismatique belge*, 3e série, tome III, troisième livraison avec les pl. VII, VIII et IX et A. B. C. D. E. F. G. H.

—

Digitized by Google

Mgr le vicaire général Voisin donne lecture d'une partie de son travail sur les archidiacres du diocèse de Tournai.

Cette lecture absorde presque toute la séance.

Le travail intéressant de M. Delvigne sur les autels des églises ogivales, revu par son auteur et un peu abrégé, sera imprimé dans les *Bulletins*.

La séance est levée.

LES AUTELS DANS LES ÉGLISES OGIVALES.

PRINCIPES A OBSERVER DANS LEUR CONSTRUCTION.

Notes extraites des Procès-verbaux du Concours de 1865, par le chanoine Delvigne, secrétaire de la Commission dudit concours.

On a restauré depuis vingt ans la plupart des beaux monuments que le moyen-âge nous a légués, et les neuf dixièmes des nouvelles églises que l'on a construites; depuis cette époque, où le goût du vrai style chrétien a refleuri, appartiennent au style roman ou ogival. Mais il s'agit surtout aujourd'hui de l'ameublement de ces édifices, d'après les vrais principes suivis au moyen âge.

Il faut l'avouer, ces principes n'ont pas été assez étudiés par les artistes, qui n'ont bien souvent produit que des pastiches, en opposition à la fois avec les règles du bon goût et celles de la liturgie.

Comme l'autel tient la première place dans une église et qu'il importe surtout d'être fixé sur la manière de le construire, le Comité d'archéologie du Congrès de Malines se

Digitized by Google

préoccupa vivement de cette question, lorsque l'honorable et si regretté M. Ducpétiaux, secrétaire général de la Commission permanente dudit Congrès, lui notifia, au mois de février 1865, qu'on mettait à sa disposition une somme de trois mille francs pour un concours de modèles d'objets d'art religieux pour la session projetée de 1866, qui ne put s'ouvrir que l'année suivante.

Nous remplissions les modestes fonctions de secrétaire dans ce Comité particulier pour l'art chrétien, et à ce titre, nous reçûmes les diverses communications qui furent échangées à ce sujet et nous rédigeâmes les procès-verbaux des réunions. C'est de ces différentes pièces que nous avons conservées précieusement, que nous croyons utile de résumer tout ce qui se rapporte à la question des autels, question qui n'est pas encore entièrement élucidée à l'heure qu'il est.

Ces notes pourront offrir de l'intérêt et donner de précieux renseignements à ceux qui désirent étudier ce point si important d'art liturgique.

Dès le 11 mars 1865, nous nous adressâmes à nos correspondants de province, pour leur demander quels objets il conviendrait de mettre au concours. Dans notre réunion du 1er avril suivant, après qu'on eut pris connaissance des réponses qui nous avaient été envoyées, il fut décidé qu'on s'arrêterait aux trois sujets suivants : 1° Plan d'un autel à placer dans une église ogivale ; 2° un ostensoir ; 3° une bannière du S. Sacrement, broderie plate à l'aiguille, couleurs et or.

Nous ne nous occuperons pas ici de ces deux derniers projets, n'ayant en vue que ce qui concerne les autels.

Voici donc la lettre remarquable, datée du 25 mars 1865, qui attira notre attention sur cet objet et nous le fit inscrire en tête de notre programme du concours :

Digitized by Google

« ..... J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'objet » qu'il me paraît le plus utile de mettre au concours serait » *un autel* avec ses accessoires. On pourrait diviser la » somme de 2,000 fr. en trois, un prix de 1,000 serait » accordé pour projet de Maître-Autel avec tabernacle, un » autre prix de 700 fr. serait donné pour un plan d'Autel » latéral, dédié à la sainte Vierge, et un troisième prix » de 300 fr. serait proposé pour deux Chandeliers.

» Tous les plans devraient être tracés d'après les règles » qu'on trouve dans les deux livres d'instructions sur la » construction et l'ameublement des églises de St-Charles-» Borromée. On pourra aussi consulter les instructions » données sur le même sujet par Jacques Myller au clergé » du diocèse de Ratisbonne, et qui ont été imprimées à » Munich par Adam Berg, en 1591, sous ce titre : » *Ornatus ecclesiasticus hoc est, compendium præcipuarum* » *rerum quibus quævis ritè decenterque compositæ Ecclesiæ* » *exornari ac redimiri debent, etc.*

» On observera cependant que le palier des autels (la » bradella) pourra ne pas faire retour sur les côtés, attendu » que le Rite Ambroisien exige seul cette forme pour les » places du diacre et du sous-diacre. (1)

» Les tables d'autel devront être supposées formées cha-» cune d'un seul bloc de pierre ou de marbre, et seront » soutenues de l'une ou l'autre manière qu'il est expli-» qué au Pontifical. On consultera le *Commentaire* qui

---

(1) L'auteur de cette lettre, après avoir revu les *instructions* de Saint Charles, a reconnu qu'on y prescrit d'une manière générale que le palier fasse retour. Le Saint, dans ses *instructions*, a toujours soin d'indiquer ce qui est particulier au Rite Ambroisien ; et, en cet endroit, il ne fait aucune distinction.

Digitized by Google

fait par Catalani et qui a été réimpri.
» Méquignon, en 1850.

» Chaque autel aura son retable ; on pourra y ajouter
» un contre-rétable.

» Il n'y aura pas de gradins.

» On choisira pour le Ciborium entre les modèles et les
» modes de suspension indiqués par les auteurs.

» Il y aura des courtines.

» On suppose que ces autels soient destinés à une église
» ogivale du XIIIe au XVe siècle.

» On pourra pour s'éclairer profiter de ce qui a été fait
» depuis un certain temps à St-Germain-des-Prés et à
» Notre-Dame de Paris, à St-Paul de Nîmes, à Ratisbonne
» où l'on a reconstruit les anciens ciborium en pierre,
» à Aschaffenbourg en Bavière, à Munich, à Prague, etc.,
» pour éviter les défauts dans lesquels on est tombé, et
» profiter de ce qu'on a fait de bon. On peut encore ajou-
» ter au nombre des autels nouvellement construits, celui
» de la chapelle des Jésuites près de Lintz et celui de
» l'église de Willemeau, près de Tournai.

» On pourra appeler l'attention des artistes sur un genre
» d'autels tenant du monument funèbre. Il existe un reta-
» ble, daté de 1400, à la cathédrale de Tournai ; on en
» voit plusieurs de cette même espèce à la cathédrale de
» Mayence, mais moins anciens. »

Avant de lancer dans le public le programme du concours, dont on voulut bien nous confier la rédaction, nous désirâmes recevoir de nouveau l'avis de nos honorables correspondants sur les conditions à énoncer et les termes mêmes à employer. Il ne pouvait, en effet, ne pas arriver que des éclaircissements ne nous fussent demandés, des critiques mêmes ne se produisissent, et c'est pour ces motifs

Digitized by Google

que nous jugions nécessaire au préalable, de faire subir à notre travail le crible du jugement de nos confrères les plus compétents en la matière.

Pour les autels, nous crûmes pouvoir nous en tenir aux conditions demandées dans la lettre citée ci-dessus et dont on avait adopté la proposition, si pas en entier au moins pour le projet de maître-autel, car nous savions, outre l'autorité qui s'attachait au nom de l'auteur, qu'il avait fait de cette question une étude approfondie et spéciale.

Voici donc les termes de notre projet du programme pour l'art. I :

« A. Projet de Maître-autel avec tabernacle, destiné à » être placé dans une église ogivale du XIIIe au XVe siècle.

» B. Tous les plans devront être tracés d'après les règles » que l'on trouve dans les deux livres d'instructions sur la » construction de l'ameublement des églises de St Charles » Borromée.

» C. La table d'autel devra être supposée formée d'un » seul bloc de pierre ou de marbre, et sera soutenue de » l'une ou l'autre des manières indiquées dans le Pontifical.

» D. L'autel aura un retable ; on pourra y ajouter un » contre-retable.

» E. Il n'y aura pas de gradins.

» F. On choisira pour le Ciborium entre les modèles et » les modes de suspension indiqués par les auteurs.

» G. Il y aura des courtines.

» H. Un prix de 1000 frs. est affecté au dessin cou- » ronné. »

Nous communiquâmes donc à nos amis cette rédaction avec prière de nous transmettre au plus tôt leurs bienveillantes remarques, auxquelles nous nous efforcerions de faire droit dans la mesure du possible.

Digitized by Google

Voici par ordre d'alinéas les critiques principales dont fut l'objet ce premier texte.

A. 1° *Maître-autel ?* Il faudrait indiquer si cet autel doit servir pour une cathédrale ou pour une église paroissiale. Nous tiendrons note de ce point.

2° *Avec tabernacle ?* Le tabernacle, selon le *Cérém. des Evêques*, lib. I, ch. XII, ne doit pas être placé sur le Maître-autel dans les cathédrales. (Voir Thiers, ch. XXIV, pag. 214 de sa *Diss. sur les autels*). Nous ne savons jusqu'à quel point cette Rubrique est prescriptive.

3° *Du XIIIe au XVe siècle ?* On nous demandait de déterminer *le style*, primaire, secondaire, etc.

B. *Instructions de St Charles Borromée ?* Il faudrait citer ces règles, celles au moins que l'on veut voir appliquer, car toutes ne sont pas obligatoires et quelques-unes s'éloignent même des traditions du moyen âge ; c'est ainsi qu'elles proscrivent le retable (1).

C. *La table sera d'un seul bloc ?* « Il faut expliquer qu'il s'agit de la partie supérieure de l'autel, car il peut y avoir équivoque dans notre pays, où l'on appelle *table* tout l'autel, non compris le retable. Il faut dire aussi que l'autel doit être *plein*, conformément aux décrets, et *non vide*, et conséquemment la table ne peut pas reposer sur des consoles.

---

(1) Les *instructions* de Saint Charles ne contiennent rien contre les retables. Il est vrai qu'il ne s'en occupe pas d'une manière particulière, et qu'il se borne à parler en général de la manière de représenter Notre Seigneur, la Sainte Vierge, et les Saints, mais ce qui prouve qu'il admettait les retables, c'est qu'en exprimant le désir qu'il y ait, dans les sacristies, une place pour ériger un autel près duquel les prêtres puissent prier avant et après la célébration de la sainte Messe, il recommande de mettre sur cet autel un crucifix ou toute autre représentation pieuse.

Digitized by Google

Digitized by Google

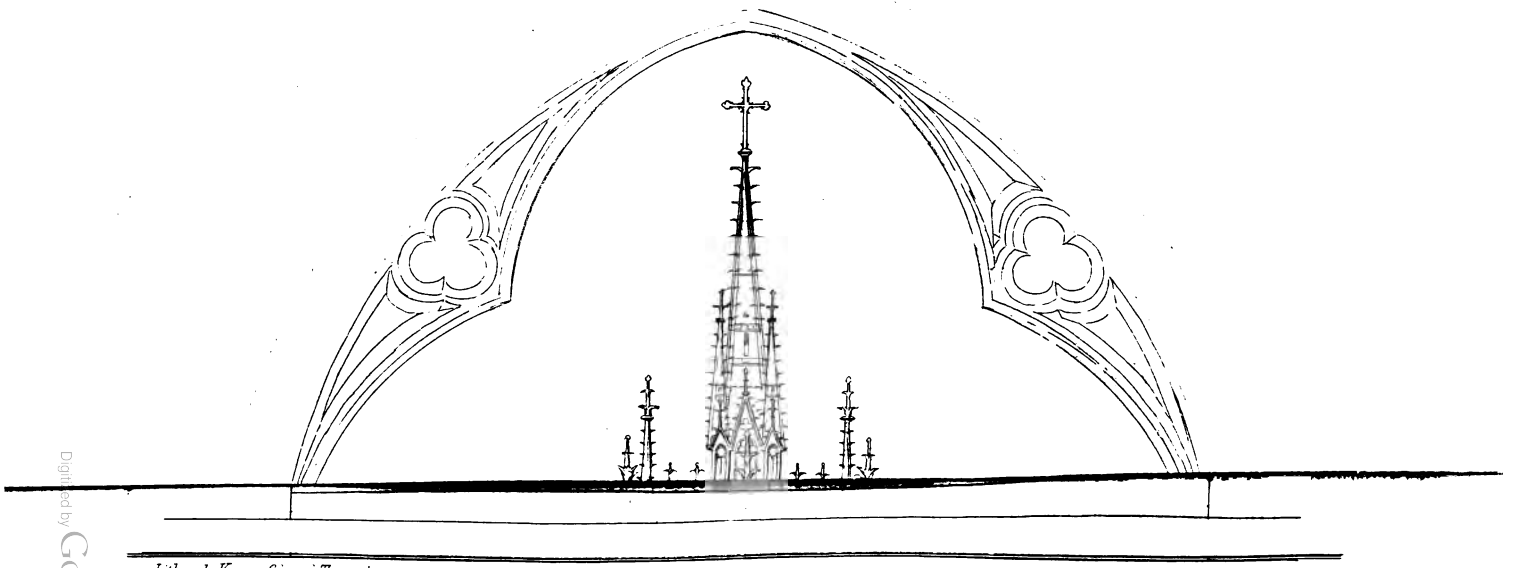

Lithog de Vasseur frères à Tournai.

Digitized by Google

D. 1° *L'autel aura un retable?* St Charles le supprime.

2° On pourra ajouter un *contre-retable?* Beaucoup de personnes demandent la signification exacte de ce mot? C'est le complément et la partie supérieure du retable, lorsque les dimensions de ce dernier sont petites. — Le contre-retable remplit l'espace laissé vide de chaque côté du Ciborium. Cette expression est connue et usitée en archéologie; Bourassé dit qu'on conserve à Sens des tapisseries qui servaient de contre-retable.

E. On objecte à la suppression des gradins, qu'il faudrait également supprimer l'usage, aujourd'hui universel des *canons*, qui n'auraient plus d'appui.

On nous répondit que les gradins étaient une invention toute moderne, défigurant la forme primitive des autels, qu'ils ne dataient guère que du siècle dernier. — Quant au mode d'appui des canons, on pouvait les faire tenir par des appuis à charnières en forme de chevalets.

F. et G. *Il y aura un Ciborium et des courtines?*

« Le Ciborium avec courtines est une forme qui est presque inconnue en Belgique et en France; il en existe même très-peu d'exemples en Italie. » (Lettre du 18 avril). D'autre part, on nous écrivait : « Que veut-on dire par Ciborium! Celui-ci n'était jamais suspendu : il nous paraît qu'on le confond avec l'umbraculum, voir *Cérém. des Évêques*, lib. I, ch. XII.

Qui sont : *les auteurs?*

Ne faudrait-il pas indiquer la disposition des courtines? Le nombre et le genre de dessins et l'échelle de ceux-ci? » (Lettre du 1er mai).

A cela l'auteur et défenseur du projet nous répondit que le Ciborium n'était rien autre chose que le dais qui doit recouvrir l'autel; qu'il y en avait de suspendus et de soutenus par des colonnes, qu'on était libre de choisir;

Digitized by Google

mais il faisait remarquer cependant que le premier mode d'attache était le moins ancien.

Quant à entrer dans des détails sur le nombre, la forme et le dessin des courtines, que c'était impossible, vu que c'était là précisément que devait s'exercer le talent et la science de l'artiste que le concours était destiné à récompenser. — Il y a bon nombre de vieux tableaux, où l'on voit représentés des autels avec courtines.

Telles furent les principales observations; nous résolûmes d'avoir égard à quelques-unes dans un nouvel avant-projet, que nous soumettrions de rechef à nos amis; nous étions entrés dans plus de détails, résumant surtout les règles tracées par Saint Charles, afin de dispenser les artistes de recourir à cet auteur.

Voici le texte de notre 2e avant-projet.

« A. Projet de Maître-autel destiné à être placé dans une cathédrale ou dans une église paroissiale de grande ville, en style ogival primaire ou secondaire.

B. La table d'autel devra être supposée formée d'un seul bloc de pierre ou de marbre, et sera soutenue par des colonnettes ou de la maçonnerie, de manière à affecter la forme d'une table et non celle d'un tombeau.

C. Il n'y aura ni retable ni gradins.

D. Il y aura des courtines, glissant sur des tringles supportées par six colonnettes de métal, surmontées d'anges, portant des emblèmes religieux ou des chandeliers.

Deux de ces colonnettes seront derrière l'autel; deux seront en ligne avec la table d'autel, et deux avec le degré inférieur de l'autel.

E. Les accessoires comprennent le planum, les marches et le marchepied de l'autel, ainsi que la croix et les six chandeliers.

N. B. — 1° Les concurrents devront fournir un plan sur

Digitized by Google

terre, une élévation de face et une élévation latérale, à l'échelle de 10 centimètres par mètre, avec des dessins grandeur d'exécution pour la croix et les chandeliers, ainsi qu'une vue en perspective, coloriée, ayant 0,32 de haut sur 0,38 de large.

2° La croix ne doit pas faire corps avec la base, mais doit être mobile, afin de pouvoir servir aussi de croix de procession — la base en sera carrée, oblongue ou ovale; les bases des chandeliers rondes ou triangulaires; et ces objets mobiliers doivent pour le style s'harmoniser avec l'autel.

3° Il y aura trois degrés — le palier aura environ 1^m,90 de profondeur; les 2 autres degrés au moins 0^m,35 de profondeur sur 0^m,15 de hauteur.

L'autel doit avoir 1^m de hauteur, 3^m de longueur, et 1^m de profondeur.

4° Les canons pourront se soutenir au moyen d'un chevalet à charnière.

Quelques jours après, le 16 mai, nous reçûmes la critique suivante de la rédaction qu'on vient de dire ; elle nous parut si péremptoire, qu'elle nous fit repentir d'avoir satisfait avec trop d'indulgence à beaucoup d'observations, et nous fit revenir, sauf quelques modifications accessoires, à notre premier texte.

Voici du reste cette lettre, qui nous paraît offrir de l'intérêt.

Le 16 mai 1865,

« Le concours pour la confection d'un autel, proposé avec les conditions du programme que vous m'avez communiqué, serait tout à fait inutile, et au lieu d'instruire les membres du clergé, les marguilliers et les artistes les mettrait en pays perdu. Je vais faire quelques observations que je suppose devoir être lues au Comité.

Digitized by Google

1° Il n'est aucunement nécessaire que le Congrès s'occupe des autels de cathédrales. Ils affectaient anciennement une forme assez spéciale qui ne convient pas aux autres églises. Nous n'avons en Belgique que six cathédrales, et, grâce à Dieu, il y a près de chacune un clergé capable de savoir comment devrait être refait le maître-autel, si on devait le changer. C'est donc en pure perte qu'on dépenserait mille francs pour les chanoines.

Mais ce qui est d'une nécessité urgente, c'est de donner aux curés de bons modèles de maître-autel, pour empêcher qu'on continue à remplir nos églises d'autels ridicules, faits sans autres règles que le caprice et la fantaisie d'artistes soi-disant, qui n'ont jamais ouvert un livre de liturgie.

Pourquoi encore limiter le concours au style primaire et secondaire? On a fait de très-beaux autels dans le style flamboyant et dans le style quartaire, quel motif aurait-on de les exclure?

Je ne parlerais pas non plus de *grandes villes*. Les grandes villes n'ont aucun titre pour exiger qu'on s'occupe d'elles spécialement. Les églises à *carolles*, à chœur avec bas-côtés complets sont des exceptions : il ne faut donc pas non plus s'en occuper d'une manière particulière.

2° D'après ces conditions, les autels formés d'un bloc de maçonnerie brute seraient exclus. — Par la même raison on exclut les autels pour lesquels on se sert d'un *antipendium*. Or c'était la forme la plus commune des autels du moyen âge.

Il faut pour la forme des autels s'en rapporter au *Pontifical Romain* et aux auteurs qui l'ont expliqué.

3° Supprimer *le retable !* Mais c'est la partie principale à étudier, c'est de la forme, de la hauteur du rteable que dépend le plus souvent l'agencement des courtines.

Digitized by Google

4° Pourquoi indiquer le nombre des degrés? Qu'on renvoie à S. Charles, à Guillaume Durand, au Pontifical, etc., etc. : Il ne faut pas tracer des règles arbitraires.

Un plan par terre et une élévation de face peuvent suffire : en demandant des dessins de grandeur naturelle pour la croix, etc., on attache trop d'importance à des parties accessoires, et on détourne l'attention de l'artiste de l'objet principal. »

On comprendra l'impression que ces critiques, émanant de l'auteur même du projet, firent sur nous : il avait certes droit qu'on ne dénaturât pas sa pensée, la plus grande part de responsabilité lui incombait; aussi nous résolûmes d'en tenir un grand compte.

VI.

Mais pendant que nous négociions avec nos savants amis, nous reçûmes une lettre de rappel de l'honorable secrétaire général. L'impression du tome II du compte rendu de l'Assemblée de 1864 avançait rapidement; le 25 mai nous était assigné comme date fatale pour la présentation du programme.

Force nous fut donc de présenter la formule suivante :

Nous avouerons qu'elle est tout entière de notre rédaction, sauf quelques mots indiqués exactement par des italiques. Nous possédons encore la minute sur laquelle quelqu'un ajouta ces amendements.

A. — Architecture.

Projet de maître-autel avec tabernacle, destiné à être placé dans une église ogivale du style des XIIIe au XVe siècle.

Digitized by Google

Tous les plans devront être tracés d'après les règles *suivies au moyen âge*, que l'on trouve dans *les auteurs liturgiques et notamment dans* les deux livres d'instructions, sur la construction et l'ameublement des églises, de saint Charles Borromée.

La table d'autel devra être supposée formée d'un seul bloc de pierre ou de marbre, et sera soutenue par des colonnettes. Si le concurrent supposait l'autel formé d'un cube de maçonnerie brute, on lui demande le dessin d'un ANTIPENDIUM.

L'autel aura un retable ; on pourra y ajouter un contre-retable.

Il n'y aura pas de gradin, les canons d'autel pouvant aisément se soutenir au moyen d'un chevalet à charnière.

On choisira pour le CIBORIUM entre les modèles indiqués par les auteurs. Il y aura des courtines.

Les concurrents devront fournir un plan géométrique, une élévation de face à l'échelle de 10 centimètres par mètre, une vue perspective coloriée, et un dessin grandeur d'exécution pour un chandelier.

Un prix de 1,000 francs est affecté au dessin couronné.

Le Comité central se réserve la propriété du dessin couronné.

—

Il ne nous coûte pas d'avouer que ce programme n'était point parfait. La formule nouvelle fut l'objet de nombreuses critiques de la part de notre savant collaborateur à l'Exposition de 1864, M. James Weale. Voici un passage de son article inséré dans le *Beffroi*, tome II, page 333, auquel nous voulons répondre :

Dans le quatrième paragraphe il est dit qu'on pourra

Digitized by Google

ajouter au retable, *un contre-retable*, or, ceci est en contradiction avec le deuxième paragraphe qui exige que les concurrents se conforment « aux règles suivies au moyen âge. »

» Il fallait aussi citer les auteurs indiquant des modèles de *ciborium*. Dans notre pays, le Ciborium a généralement été remplacé du XIIIe au XVe siècle, par des courtines glissant sur des tringles maintenues par six ou huit colonnettes en métal, en pierre ou en bois. »

Quant à la contradiction entre « les règles suivies au moyen âge » et le « contre-retable », il faut d'abord s'entendre sur le moyen âge et puis sur le contre-retable.

Le moyen âge, même ogival a varié en fait de retables. Au XIIIe siècle, les rétables sont rares; souvent ils sont mobiles, on ne les met qu'aux jours de fête, parce qu'ils sont fort précieux; et généralement parlant, même en pierre, ils sont peu élevés. Au XVe siècle, les retables atteignent des proportions beaucoup plus considérables; ils ont deux mètres et davantage, d'élévation; et, les retables en Espagne sont infiniment plus importants et plus hauts que ceux de notre pays et des bords du Rhin.

Le contre-retable, d'après M. le chanoine Bourassé, *Dictionnaire d'archéologie sacrée*, est la « pièce principale d'un retable, formée par un tableau ou un bas-relief. »

Quant au retable, nous le définirions avec M. Viollet-le-Duc, « un dossier placé sur une table d'autel et formant ainsi, devant le célébrant, une sorte d'écran. » (*Dictionnaire raisonné de l'architecture française.*)

Après ces explications des termes employés, nous demandons où est la contradiction.

Le reproche au sujet du *Ciborium* est très-fondé. A Rome où l'on continua à s'inspirer des traditions de l'époque primitive, on eut plusieurs *ciboria* en style ogival, tels

Digitized by Google

sont ceux de Sainte-Marie-in-Cosmedin, de Saint-Jean-de-Latran et de Saint-Paul, hors les murs, tandis que ce mode de protéger l'autel semble devenu inconnu à nos contrées.

La réflexion de M. Schmit, *architecte des monuments religieux*, chap. XVI, nous a toujours frappé : « .... des écrans de pierre ou de bois interceptèrent la vue de l'autel par les côtés, et l'art établit ces beaux jubés qui purent finir par rendre le Ciborium inutile. »

Le Ciborium est pour nous un petit édifice à jour, composé d'un dôme ou coupole, porté par quatre colonnes, auxquelles étaient attachés des rideaux. Si vous supprimez ces rideaux, vous avez ce que les Italiens nomment aujourd'hui *baldachino*. « A St-Pierre, le baldaquin de bronze, soutenu par quatre colonnes torses.... est haut de 42 mètres... » dit M. le chanoine De Bleser, *Rome et ses monuments*, p. 127.

Nous le répétons donc, nous sommes en présence de deux faits qui sont connexes ; au dire de M. Schmit : là où il y a des jubés, pas de ciborium, et vice-versa. D'après le savant écrivain, on pourrait donc poser cette thèse générale, — non universelle, car peut-être l'on trouverait des exceptions : en Italie, où l'on continue à avoir des ciboria, il n'y a guère de jubés en style ogival ; en deçà des Alpes où l'on a des jubés, on a renoncé au Ciborium.

Il va sans dire que nous admettons volontiers que l'on a continué à se servir de l'*umbraculum* et des courtines.

Nous entendons par *umbraculum* une espèce de ciel de lit suspendu librement par une corde au-dessus de l'autel, tel qu'on en voit, par exemple à Rome, au-dessus des beaux tabernacles en bronze doré à l'autel du St-Sacrement dans les basiliques de Saint-Pierre, et de Saint-Jean-de-Latran ; ou bien encore accroché à la frise de l'autel, comme à la cathédrale de Milan. Les *courtines* ne sont autre chose que

Digitized by Google

les rideaux appendus à chaque côté de l'autel ; on en voit encore aujourd'hui à N.-D. de Montaigu. (a)

Les événements de l'année 1866 et surtout le choléra firent ajourner à un an l'assemblée générale des catholiques. Mais plusieurs concurrents ayant envoyé leurs projets, force nous fut de convoquer le jury.

Le comité central du congrès avait chargé notre commission de l'exposition d'en désigner les membres. Nous priâmes le fondateur des congrès scientifiques de France, l'auteur de l'*Abécédaire d'archéologie religieuse* et du *cours d'Antiquités monumentales*, le savant M. de Caumont, de vouloir bien être des nôtres. Nous ne croyons pas com-

---

(a) Les discussions de la *Gilde de Saint Thomas et Saint Luc*, en 1867, renvoyaient pour cette question aux records publiés par les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, tomes I et II. Nous avons vérifié ces citations, dont quelques-unes n'avaient pas été indiquées correctement, et nous devons reconnaître que rien nè nous semble démontrer que le Ciborium ait été en usage dans nos contrées : il n'est ici question que de courtines, comme on va s'en convaincre :

Tome I, p. 341 : « Columnas et circa summum altare cortinas summo altari appensas] utraque parte ». Il s'agit, dit une note des *Analectes*, des colonnes en cuivre placées près de l'autel et supportant des anges avec chandeliers.

P. 433 : « Aussi deux cortinnes pour abscorser le grand autel, pour obvier au péril de vent.... »

Tome II, p. 214 : « Item tenentur ad cortinas, altaris lateribus utrimque appensas, et ad cortinam convenientem extensam sursum supra altare, quæ protegat et defendat ab immunditiis supervenientibus. »

P. 290 : « Item ad aliud pallium sive pannum de serico vel tela extensum alte desuper altare propter araneas et alias spurcitias,... »

Aucun de ces textes ne nous paraît démontrer l'existence du Ciborium complet et véritable.

Digitized by Google

mettre une indiscrétion en extrayant le passage suivant de la lettre qu'il nous adressa : « Rien n'est plus utile, à » l'heure qu'il est, que de diriger dans une voie bonne et » raisonnable, les artistes qui ne cherchent, *au moins en* » *France*, qu'à s'en écarter pour produire de l'effet par la » surcharge des ornements. L'assemblée générale des ca- » tholiques a donc eu une excellente idée, à laquelle s'asso- » cieront tous les amis de l'art. » Malheureusement il ne put venir.

Le 11 août 1866, le jury composé de onze membres belges et étrangers, se réunit en séance à la grande salle des conférences du cercle *La Loyauté*, à Malines, où les dessins envoyés restèrent exposés pendant huit jours.

On trouvera dans le *Journal de Bruxelles* du 22 août et au compte rendu du congrès de 1867, p. 83, les décisions intervenues.

Le procès verbal officiel porte :

« § I. Concours d'architecture. — Quatre plans sont présentés.

« Le jury, vérification faite des conditions du pro- » gramme, constate à l'unanimité qu'aucun des plans » présentés n'y satisfait complétement. »

En compulsant nos notes relatives à cette séance, nous retrouvons une première rédaction de procès-verbal qui ne fut pas acceptée par nos collègues du jury.

« Le jury croit ne devoir pas décerner le prix pour le » plan d'un maître-autel.

» Quatre plans sont présentés.

» Le jury, écartant trois plans pour ne pas avoir rempli » exactement les conditions du programme s'est borné à » discuter un plan dans tous ses détails. »

Aujourd'hui que les années ont passé sur ces faits, on peut convenir qu'il s'éleva entre les membres du jury

Digitized by Google

des récriminations, au sujet des termes mêmes de la rédaction du programme. On objecta que le vague de certaines expressions avait eu pour effet de faire dessiner un autel sans courtines ni tabernacle; et qu'un autre plan portait un *ciborium* qui n'était point de style ogival.

Il fut toutefois aisé de s'entendre.

Puisque le jury ne pouvait, en conscience, décerner le prix à aucun des quatre plans présentés, il ne restait qu'une ressource : celle de maintenir le sujet au concours, en demandant au comité central l'autorisation nécessaire; ce qui nous fut gracieusement accordé.

Ensuite le programme du concours devait être, lui aussi, remanié.

D'abord, il fallait tenir compte de diverses observations émises par les membres du jury; puis, quelques conditions devaient être tant soit peu indiquées avec plus de développement, vu que les architectes ne sont pas assez familiarisés, généralement parlant, avec les exigences de la liturgie.

En effet, ainsi que nous le disions dans notre rapport lu dans l'une des séances du Congrès catholique, « Il ne s'agissait pas seulement de faire un autel archéologique, mais avant tout un autel qui, en même temps qu'il reproduisît les formes du moyen âge, fût en rapport avec la discipline actuelle de l'Eglise. Cette discipline, on le sait, n'a pas toujours été la même; jadis les chandeliers ne se plaçaient pas sur l'autel, et la pyxide, contenant les espèces eucharistiques, n'a pas toujours été renfermée dans un tabernacle fermant à clef. De là de nombreuses difficultés pratiques dont les concurrents ne se sont pas toujours tirés avec un égal bonheur. »

Le mois suivant, la Gilde de Saint Thomas et Saint Luc eut son excursion annuelle. L'une des questions à l'ordre

Digitized by Google

du jour était la construction des autels. De cette discussion il y a un procès-verbal dans le *Beffroi*, tome III. La nouvelle formule du programme du concours fut inspirée en grande partie par les réflexions qui se produisirent dans le cours de ces savantes conversations.

Un membre de la Gilde nous écrivait, le 20 décembre 1866 :

« .... Les discussions de la Gilde, qui ont suivi celles du jury, et les études qu'elles ont provoquées ont fait ressortir l'importance de la question de la forme des autels, et font comprendre qu'il était temps de s'en occuper très-sérieusement. »

Nous nous mîmes de nouveau à l'œuvre. Voici notre travail :

Projet de maître-autel avec retable et tabernacle, destiné à être placé dans une église ogivale du XIIIe au XVe siècle.

Il y aura un ciborium ou un baldaquin, dont la nécessité a été maintenue par un décret de la S. C. des Rites du 27 avril 1697.

L'autel aura des courtines, et celles-ci seront placées selon que l'exigeront ou le permettront la forme du ciborium ou du baldaquin, et celle du retable.

Le crucifix, selon la prescription du missel, sera entre les chandeliers.

La forme du tabernacle permettra de le couvrir entièrement d'un voile, à l'exception de l'extrémité, où pourra être placée l'image du Sauveur, ou sur la croix, ou ressuscité.

L'autel sera orné d'un pallium.

On trouvera dans le 3e tome du *Beffroi*, p. 118-123, les principales règles tracées pour la construction des autels par

Digitized by Google

le Missel, le Cérémonial des évêques, le Rituel romain, les décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, Saint Charles, etc.

Ce projet, « un peu modifié, » ainsi que s'exprimait une lettre en date du 7 mars 1867, nous fut renvoyé amendé. Il fut alors publié par voie de la presse dans la forme suivante :

A. — Architecture.

Projet de maître-autel avec retable et tabernacle, destiné à être placé dans une église ogivale du XIIIe au XVe siècle.

On pourra ajouter un contre-retable.

Il y aura un ciborium, un baldaquin ou un dais. — Décrets de la S. Congr. des rites du 27 avril 1697 et du 23 juillet 1846.

L'autel aura des courtines et celles-ci seront placées selon que l'exigera ou le permettra la forme de l'*umbraculum* et celle du retable.

Le crucifix sera sur l'autel, entre les chandeliers. Rubr. du missel.

Le tabernacle sera fait de manière à ce qu'il puisse être entièrement recouvert d'un voile (*conopeum*) à l'exception de l'extrémité où sera la figure du Sauveur ou ressuscité ou sur la croix.

Des extraits du Cérémonial des évêques, du Missel, du Rituel romain, des décrets de la S. C. des rites, des conciles de Milan, etc., concernant la construction et l'ornement des autels ont été insérés dans le 3e volume du *Beffroi*, pp. 118 à 123.

Les concurrents devront fournir un plan géométrique, une élévation de face à l'échelle de 10 centimètres par mètre, une vue perspective coloriée, et un dessin grandeur d'exécution pour un chandelier.

Digitized by Google

Un prix de 1,000 francs est affecté au dessin couronné.

Le Comité central se réserve la propriété du dessin couronné.

Malines, 10 mars 1867.

Quatre concurrents, dont trois étaient nouveaux, entrèrent en lice. Leurs plans furent exposés durant la session du Congrès, du 2 au 7 septembre 1867, à la salle des réunions de la 4e section.

Le plan couronné fut celui de M. Hugo Schneider, architecte à Aix-la-Chapelle. On conserve ce plan au Musée archéologique du Petit Séminaire à Malines, et nous croyons qu'il sera bien agréable à nos lecteurs de le trouver ici reproduit.

Le secrétaire du jury (1) s'exprima en ces termes :

« Tout en décernant le prix à ce lauréat, le jury n'entend pas toutefois proclamer que son plan d'autel est irréprochable. M. Hugo Schneider a eu évidemment l'intention de placer son autel dans une église du XIIIe siècle : les chapiteaux, les nervures du ciborium l'indiquent suffisamment. Pourquoi alors donner aux pinacles qui supportent ce même ciborium, aux quatre angles, des détails qui rappellent le XIVe siècle ?

« Ensuite, il a semblé au jury que le crucifix était placé sur le tabernacle même qui lui sert en quelque sorte de piédestal. Il y aurait aisément moyen de parer à cet incon-

---

(1) Ce jury était composé de :

Mgr Voisin, président ;

Mgr Bock, camérier de Sa Sainteté, chanoine d'Aix-la-Chapelle ; M. le chanoine Van Drival, d'Arras ; M. Raymond Bordeaux, désigné par M. de Caumont ; M. le chanoine Bethune ; MM. Reusens, P. D. Kuyl, Jules Helbig, Jean Béthune, membres ; Ad. Delvigne, secrétaire.

Digitized by Google

vénient, en faisant reposer le crucifix sur un encorbellement. Sauf ces réserves nécessaires, le jury a été heureux de pouvoir couronner une œuvre aussi remarquable, comme étude et comme dessin, que celle à laquelle il a décerné le prix de 1000 francs. »

Nous n'en dirons pas davantage pour le moment.

Cet exposé, un peu sec, participe à la nature générale de tous les procès-verbaux et rapports. Nous avons essayé de faire toucher du doigt les difficultés pratiques que nous avons rencontrées dans la rédaction d'un programme de concours pour la construction d'un autel.

Aujourd'hui qu'il est malheureusement de mode parmi les architectes de trop s'abandonner à la fantaisie et surtout de se tenir assez peu au courant des lois liturgiques, nous avons tâché de formuler un programme qui donnât satisfaction à l'art et aux rubriques tout à la fois, et cette utile et si désirable conciliation, nous ne la croyons pas impossible.

11 février 1871.

Ad. Delvigne, Chan.

Secrétaire de l'Exposition d'objets d'arts religieux à Malines en 1864, et du jury pour le concours d'art chrétien au congrès catholique de 1867.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 3 AOUT 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*

M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance précédente est communiqué par le secrétaire à l'assemblée qui en approuve la rédaction.

OUVRAGES OFFERTS :

Messager des sciences historiques ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique, année 1871, 2e livraison.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome 6e t. XXXIIe de toute la collection, 1re livraison. — 15 juillet 1871.

— *Annales de la Société historique archéologique et littéraire de la ville d'Ypres et de l'ancienne West-Flandres*, tome IV, 3e et 4e livraisons.

— *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité*, par M. le lieutenant-colonel Maillet, 2e livraison, planches 11 à 20 du supplément et 2e cahier du texte.

Annexes au rapport de la députation permanente 1870.

—

Mgr le Vicaire général Voisin continue la lecture de son travail sur les archidiacres.

—

Le même membre signale une pierre de la cathédrale sur laquelle on lit l'épitaphe de l'abbé de St-Martin, Dom Denis Van Rode, qui a fait faire l'autel du chœur.

Digitized by Google

On communique à l'assemblée une notice faite par M. Caumartin vérificateur des douanes en cette ville, sur un ancien château fort situé à Vaulx, communément appelé le château de César.

La lecture en est écoutée avec intérêt, et on décide que cette notice sera insérée dans les Bulletins.

La séance est levée.

APRÈS UNE PROMENADE A VAULX.

Il est généralement admis par les personnes qui se piquent d'érudition que le vieux *burg*, dont on voit l'enceinte au centre du village de Vaulx, remonte à la période gallo-romaine, pour le vulgaire il est intimement persuadé que ce château-fort est l'œuvre de César, et la preuve en est dans le nom sous lequel il est connu : *Château de Jules-César*, mais ce qui est plus fort, c'est que deux mégères — sortes de Meg-Merillies qui habitent l'une des tours, et sont, à mon avis, des hôtes très-convenables pour une masure de l'espèce — racontent, à qui veut l'entendre, qu'il en avait généreusement fait don aux pauvres de la commune, *avant d'aller mourir dans les îles*, et que cette croyance compte bon nombre de partisans dans le village.

Il est inutile de démontrer que la tradition qui attribue ce fortin à Jules-César est tout bonnement absurde et ne mérite pas l'examen.

Digitized by Google

Non-seulement il ne reste plus, dans nos contrées, de constructions que l'on puisse faire remonter à César, mais reconnaître même un simple cantonnement romain datant de cette époque, est une œuvre difficile, qui exige des connaissances spéciales et ne peut guère être entreprise que sous l'œil exercé d'officiers du génie-archéologues. Nous en avons eu la preuve lors des fouilles effectuées dans certaines parties de notre pays pour le compte de l'auteur de la *Vie de César*.

Toutefois, prenons bonne note de cette tradition, car elle est une preuve de plus que, pour les riverains de l'Escaut comme pour ceux de la Meuse, le grand nom de César est toujours vivace.

Tout conquérant, en effet, qui envahit une contrée qui lui est inconnue et dépourvue de grandes voies de communication, suit de préférence les rives des grands cours d'eau ; ils deviennent d'abord une base d'opération, puis le connu mène à l'inconnu, et surtout, considération d'une importance capitale, les approvisionnements de l'armée s'effectuent avec plus de facilité. Cependant les siècles s'écoulent, le prestige qui malheureusement s'attache à tout destructeur d'homme, grandit dans le peuple en proportion du mal qu'il lui a fait ; peu à peu le merveilleux s'en mêle, avec lui les légendes prennent naissance, s'enchevêtrent, s'embrouillent, le conquérant devient un être presque surnaturel, et finalement on lui attribue la fondation de tous les édifices dont l'origine se perd dans la nuit des temps.

Je ne sais trop sur quelles données, on pourrait s'appuyer pour prétendre que le château-fort de Vaulx est de construction gallo-romaine. Serait-ce peut-être parce que le prince de Ligne — dans je ne sais lequel de ses ouvrages — a le premier, je pense, émis cette opinion ?

Digitized by Google

Depuis lors on a trouvé plus facile de répéter cette assertion que de chercher à la contrôler (1).

Certes, le prince de Ligne était un bien grand seigneur, mais on me permettra d'ajouter que, par contre c'était un fort modeste archéologue. Cette appréciation n'enlève rien à ses grandes qualités.

Si nous admettons, pour un instant, l'origine gallo-romaine du fortin de Vaulx, la première question que nous nous poserons est celle-ci : A quoi bon ce *Castellum?*

En effet, Tournai qui existait déjà 60 ans avant J.-C. le *Durnacos* des tribus celtiques, l'atelier du monnayage des peuplades entre l'Escaut et la Meuse, le lieu d'échange pour les marchands qui ne pouvaient pas pénétrer dans le pays des Nerviens, devenu plus tard le *Durnacum* des Romains, leur grande place d'armes qui renfermait le gynécée — l'atelier des femmes — où se confectionnait la plus grande partie des draps nécessaires aux troupes des Gaules, n'est-il pas à quelques pas? Son influence ne devait-elle pas se faire sentir suffisamment dans un rayon aussi rapproché? Y aurait-il eu, par hasard, en face de ce petit château, un gué de l'Escaut, un passage important qu'il fallait mettre à l'abri d'un coup de main? Question qu'il est bien difficile de résoudre aujourd'hui, mais cependant plus que problématique, car l'Escaut est un fleuve qui coule à pleins bords, dans des terres grasses, et, par cela même, qui n'est guère guéable.

Il est toutefois certain que ce petit château-fort, d'un aspect étrange, arrête les regards par un je ne sais quoi d'insolite, et qu'il serait difficile de motiver sa construc-

---

(1) La Belgique monumentale. — Etudes étymologiques et archéologiques sur les noms de lieux du Hainaut.

Digitized by Google

tion si une échappée de l'histoire ne nous éclairait à cet égard.

Il est bâti, partie sur le bord extrême d'un plateau, partie dans la vallée de l'Escaut ; il serait même plus vrai de dire qu'il occupe toute la déclivité de la petite côte qui fait face au fleuve. Disons de suite que les Romains affectionnaient ces sortes d'emplacements qui permettaient de commander à la fois et la vallée et la plaine. Il n'y a aucune conclusion à tirer de cette coïncidence.

Il se composait — comme il se compose encore aujourd'hui, car toute l'enceinte est intacte — de quatre tours rondes à demi-engagées, reliées entre elles par d'épaisses courtines ; deux de ces tours dominent le plateau, les deux autres de beaucoup plus élevées, ce qu'elles doivent à leur situation dans la vallée, regardant l'Escaut.

Il n'a jamais été entouré de fossés, ce qui le prouve, c'est que les murs s'élèvent à partir du niveau du sol et ne sont point construits sur un *agger*. Cette circonstance même serait en quelque sorte, une preuve qu'il ne date point de la période gallo-romaine, car d'ordinaire les Romains construisaient leurs fortifications permanentes sur l'*agger* formé par l'agglomération des terres extraites du fossé d'enceinte.

L'intérieur du fortin ne paraît point avoir renfermé de bâtiments spécialement affectés à la demeure de sa petite garnison qui habitait les tours; il ne contient aucun débris, aujourd'hui c'est un jardin de quelques mètres carrés ; sur l'un des côtés est pratiqué une sorte de couloir qui, à l'aide de l'ancienne meurtrière d'une tour transformée actuellement en porte, établit une communication entre le plateau et la vallée.

Comme on ne remarque ni dans les murs d'enceinte ni dans les tours nulle trace de baie qui aurait donné de

Digitized by Google

plein pied accès dans l'intérieur du fortin, il est évident que, de tout temps, il n'y a eu d'autre moyen d'y pénétrer que par les escaliers accolés extérieurement à la courtine qui regarde l'Escaut. Si cette particularité assez remarquable en rendait l'attaque très-difficile, par contre elle en facilitait singulièrement la défense et en faisait comme un lieu de refuge.

Notons de plus qu'elle exclut toute possibilité d'une garnison composée de cavaliers, et cependant nous savons que la cavalerie formait la garnison ordinaire d un *castellum* romain. Tous les auteurs sont d'accord sur ce point.

Les seules traces d'habitation que l'on puisse constater apparaissent entre les deux tours qui commandent le plateau, et, ce qui renverse les principes les plus élémentaires de fortification, adossés extérieurement au mur d'enceinte. Ainsi bizarrerie inexplicable et que je n'ai rencontrée nulle part, du moins dans un fort, la partie habitée, n'étant point renfermée dans l'enceinte des murs serait restée exposée aux attaques du dehors. Il est incontestable que ces constructions postérieures au vieux burg, ne sont que des agrandissements opérés après coup : le bon sens, d'accord ici avec l'évidence, le veut ainsi. Une cave, plus qu'à demi-comblée, s'étendait sur le devant de l'habitation; à mon avis, il doit s'en trouver une seconde dont la voûte n'est pas défoncée. En définitive, toute cette courtine a subi nombre de remaniements et de restaurations qui ont nécessité de grands travaux et modifié la destination ainsi que l'aspect primitif, de ce côté du vieux burg. S'il en est qui appartiennent à une époque déjà très-reculée, d'autres par contre datent presque de nos jours, car sinon comment expliquer que des briques modernes se trouvent maçonnées dans l'épaisseur des murs et au faîte des deux pignons qui actuellement s'élèvent dans le

Digitized by Google

vide. Il n'y a guère que huit à neuf années que la toiture de cette habitation s'étant effondrée elle a cessé d'être occupée par les villageois.

Il est facile d'après cela de voir que la destination première du fortin a été modifiée. Construit d'abord dans une pensée essentiellement militaire, tous les changements qui y furent apportés par la suite tendirent à en faire une habitation permanente tant soit peu confortable, ce qu'il a été impossible de réaliser.

La forme allongée et étroite des meurtrières n'accuse pas non plus la période romaine, mais plutôt l'époque carolingienne. Je n'oserais cependant tirer aucune conclusion d'un indice aussi vague. Ces meurtrières sont en petit nombre, il n'y en a guère que trois percées dans chaque courtine; aujourd'hui elles sont enterrées sous le sol du petit jardin, ce qui pourrait faire supposer que l'intérieur du fortin était autrefois beaucoup moins élevé, ou que les courtines étant voûtées, un souterrain régnait dans leur épaisseur pour en faciliter la défense. Une meurtrière qui s'ouvre dans l'une des deux tours qui regardent le plateau, établit d'une manière positive le remaniement de ce côté du vieux burg; cette meurtrière a donc été considérablement élargie dans sa partie supérieure, afin de former une fenêtre destinée à éclairer le rez-de-chaussée de la tour, agrandi et transformé en appartement. On voit encore à l'extérieur les trous creusés dans les pierres pour y adapter deux barreaux en fer.

En résumé, le château de Vaulx n'a jamais pu avoir par lui-même qu'une piètre importance, car il n'occupe qu'un emplacement bien peu considérable et ne pouvait renfermer qu'une garnison de quatre-vingt à quatre-vingt-dix hommes au plus formant un poste avancé. L'appareil de revêtement est très-soigné, il se compose de magnifiques

Digitized by Google

pierres de grés, taillées en cubes et placées par assises régulières, c'est *l'isodomum* de Vitruve; elles ont résisté à toutes les injures du temps. Le constructeur du vieux burg avait donc déjà été à même d'apprécier la mauvaise qualité des pierres des environs de Tournai, qui s'épaufrent si facilement et tombent en miettes sous l'action des pluies et des gelées?

Mais ce qui lève toute incertitude et renverse de fond en comble toute prétention de construction gallo-romaine, c'est l'absence complète de débris de tuiles et de briques romaines. J'ai eu beau chercher, pas le moindre fragment de ces tuiles *tegulæ* et *imbrices* de ces tessons de poterie qui couvrent les terrains où a existé n'importe quel édifice romain. Ceci est tellement vrai, que des milliers de ces débris, broyés par les siècles, se rencontrent partout sur les champs où, depuis nombre d'années tout vestige de construction romaine a complétement disparu. Le mortier ne présente pas non plus la résistance du ciment romain, il est friable, et, en beaucoup d'endroits a disparu d'entre les jointures des pierres. Concluons en deux mots : Pas de fumée sans feu.

Avouons-le. C'est réellement une manie d'attribuer aux Romains la plupart des édifices dont l'origne, enveloppée de ténèbres, ne peut être fixée d'une manière certaine. Une pareille antiquité chatouille l'amour-propre local. Ce qui contribue parfois à égarer l'opinion, c'est que, dans beaucoup de constructions qui datent des premiers siècles de la chute de l'Empire, des débris de toute sorte sont souvent incrustés dans les murs et semblent ainsi, au premier aspect, accuser une origine romaine.

Cet amalgame de matériaux provient de ce que beaucoup de châteaux francs ou carolingiens se sont élevés à proximité d'anciens édifices romains complétement ruinés, mais

Digitized by Google

dont les débris gisant sur le sol, étaient des matériaux tout préparés, et même que quelques-uns étaient tout simplement des *villa* romaines restaurées.

Les chaussées romaines — *viæ consulares* — n'ont-elles pas été exploitées comme carrières, pendant le moyen âge partout où la pierre à bâtir étant rare aurait nécessité aux villageois des transports onéreux?

Ne remontons donc pas à l'occupation romaine pour notre petit château de Vaulx, qui, lui n'a pas même des débris gallo-romains à nous offrir. Mais son antiquité n'est pas moins respectable, car il remonte, pour ainsi dire, à la renaissance de notre ville et a assisté à tous les événements marquants de l'histoire de nos pères.

Puisque nous sommes obligés de raisonner par hypothèse, cherchons donc tout à la fois, et la date et le motif de sa construction.

Commençons d'abord par écarter toute idée de demeure permanente de château proprement dit. Il n'y a jamais eu d'habitation digne d'un seigneur féodal, point d'appartements, de chapelle, c'est un édifice essentiellement militaire, rien de plus, s'il a servi par la suite de demeure, ce n'est qu'après coup, à l'aide de superfétations grossières et maladroites qui en ont fait une habitation mesquine, incommode, sans dégagements, étranglée entre les deux tours du plateau, que l'on a dû pour cela distraire de leur première destination. Quand il a été habité il avait cessé d'être un ouvrage de fortification, c'est ce qui explique pourquoi l'habitation ne se trouvait pas renfermée dans l'intérieur des murs.

Si jusqu'à présent on n'a pu assigner une date raisonnable à la construction de ce château mystérieux, nous allons essayer de soulever un coin du voile qui couvre son passé, et puisque nos vieux chroniqueurs se taisent,

Digitized by Google

tâchons de développer les deux seules hypothèses que l'on puisse sérieusement discuter. Encore la première qui, de prime abord, m'avait paru présenter certaines chances de probabilité, pèche-t-elle par la base et la géographie historique la renverse-t-elle brutalement.

Je rattachais au retour de Noyon — cette grande date dans l'histoire de Tournai — la construction de certains petits châteaux situés presque aux portes de la ville, car on était libre alors de se bâtir des demeures fortifiées par suite du peu de protection que le souverain pouvait accorder à ses vassaux pour les défendre contre les dépradations des Normands. Le nombre en devint même si considérable par la suite que le vieux chroniqueur Philippe Mouskès nous parle de six vingt châteaux qui existaient dans le Tournaisis au XIIIe siècle.

J'étais bien loin de prétendre que ces cent vingt châteaux ortifiés remontassent tous à ce retour de Noyon, mais dans ce nombre il y en avait que je me plaisais à attribuer à cette date. — Je trouvais tout naturel que des bourgeois opulents qui, après trente ans d'exil revoyaient leurs foyers en cendres, cherchassent autant que possible, à se prémunir contre le retour éventuel d'aussi terribles invasions, et je me disais que ces châteaux fortifiés étaient autant d'ouvrages avancés qui ajoutaient à la sécurité de la ville; car s'il est vrai qu'ils tirassent leur principale force de la proximité d'une grande forteresse ils contribuaient eux-mêmes à sa défense en en couvrant les abords.

Malheureusement ce beau raisonnement est un coup d'épée dans l'eau, parce que le territoire sur lequel s'élève notre vieux burg n'a jamais appartenu au Tournaisis, mais faisait alors partie du Burbant, cette principauté éphémère, dont l'existence se trouve comprise entre les années 720 et 1136. C'est donc à cette période que nous devons nous

Digitized by Google

arrêter et, fort de l'opinion de M. le chanoine Voisin, je n'hésite pas à attribuer la construction du fortin de Vaulx à Guéric-le-Sor, l'ennemi acharné des Tournaisiens.

« Ce seigneur violent, dit Poutrain, se disait descendre » de Gérard de Roussillon, fameux paladin de la cour de » Charlemagne, s'étant mis en possession d'une belle pro- » vince nommée le Brackbant ou Burbant, qui s'étendait » le long de l'Escaut, depuis Condé jusque bien loin au-delà » de Gand, il avait établi sa demeure à Leuze, il y fit faire » la tour et les fossés du château, il fit aussi entourer de » murs, Gramont, Lessines, Alost, Chièvres, Ath, Flobec » et Escanafles. Dès qu'il eût ainsi fortifié les principales » places, il vint insulter Tournai, et brûla le quartier de « Saint-Brice où la ville avait assez bien commencé à » s'étendre, sans épargner même l'église. Il passa l'Escaut » et ravagea le Tournésis, il mit le siège à la ville, et » emmena un grand nombre de bourgeois prisonniers à » Leuze, où il tenait une soldatesque de brigands qui » n'ont cessé durant sept ans — 1020 à 1027 — de courir » sus aux Tournésiens, et d'exercer toutes sortes de vio- » lence en leur personne et leurs biens, etc. »

Ainsi pendant sept années le territoire de Tournai fut continuellement ravagé par les bandes sauvages de ce Guéric-le-Sor qui, plus semblable à un chef de partisans qu'à un seigneur de haute lignée marchait sur les traces des Burgraves des bords du Rhin, et comme eux, vivait de pillages et de rapines aux dépens de ses voisins.

Vaulx, placé presque aux portes de Tournai, et, de plus sur l'Escaut, était pour lui une position tellement importante, sous le point de vue mililaire qu'il n'avait garde de la négliger, il y aura donc élevé un fort afin d'avoir, pour ainsi dire, un pied dans cette cité, contre laquelle il guerroyait sans cesse. En effet, outre que c'était une vedette

Digitized by Google

ayant un œil sur Tournai, la garnison pouvait à chaque instant faire des incursions sur les terres du tournaisis, entraver le commerce avec la France en imposant des péages onéreux et même le ruiner complétement.

Je fais remonter la construction de notre vieux burg à cette période désastreuse de 1020 à 1027, au plus fort de la guerre faite par Guéric-le-Sor aux bourgeois de Tournai. Plus tard, en 1136, quand le Burbant fut réuni au Hainaut par la vente qu'en fit le seigneur de Trazegnies pour figurer avec éclat dans une croisade, ce fortin perdit tout caractère agressif et même n'eut plus de raison d'être. Par la suite l'un ou l'autre des barons de Vaulx y aura accolé l'habitation, dont il ne reste plus que des vestiges informes, mais qui, comme je l'ai dit tantôt, n'a jamais pu mériter le nom du château dans l'acception du mot.

Je ne finirai pas sans faire observer que le petit village de Vaulx doit avoir été le théâtre de quelque événement important, car j'ai remarqué qu'un tilleul, aujourd'hui d'une haute antiquité, a été planté devant le vieux burg. Pour avoir atteint sur un terrain pierreux une grosseur aussi respectable, cet arbre remonte à plusieurs siècles. Le tilleul est un arbre essentiellement belge, et nos pères consacraient le souvenir d'un fait mémorable en plantant leur arbre de prédilection sur le lieu témoin du fait dont ils voulaient conserver le souvenir. Un grand terrain dans le centre du village, jadis enclos tout entier de murs, me paraît aussi avoir une corrélation avec le vieux château. Tout cela aujourd'hui est muet, mais mériterait bien d'attirer l'attention des archéologues tournaisiens.

Comme beaucoup de châteaux plus importants que lui, notre modeste manoir ne laisse point lire dans son passé, sorti de l'ombre, il y est rentré. Mais il conserve toujours une tournure rude et féodale qui rappelle des époques où

Digitized by Google

il était prudent de s'abriter derrière de bonnes et solides murailles. Aujourd'hui il sert à l'ornementation du paysage riant qui l'entoure, et, comme un vieillard quinteux et morose qui a rompu avec le monde, il se tient à l'écart et vit dans le passé tout en jetant un regard de dédain sur les maisons villageoises qu'il domine encore fièrement.

CAUMARTIN,

de la Société d'archéologie dans le duché de Limbourg,

SÉANCE DU JEUDI 7 SEPTEMBRE 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*
M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Lecture est donnée du procès-verbal de la séance du mois d'août. Il est approuvé.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletins de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, 40e année, 2e série, tome 32, nos 6 et 7.

— *Bulletin du Comité flamand de France*, no 9. — Janvier, février et mars 1871.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome sixième. Tome XXXIIe de toute la collection, 2e livraison. — 15 août 1871.

Digitized by Google

— *Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai*, tome XXXI°, 1re partie (1).

— *Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire ou Recueil de ses Bulletins*, troisième série, tome douzième. — IV° et V° bulletins.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société impériale d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 22e année, tome XXV, n° 7. — Juillet 1870. — 22e et 23e année, tome XXV, n° 8. — Juillet 1871.

— *Documents pour servir à l'histoire de la ville de Cherbourg*, recueillis et annotés par M. de Pintaumont.

—

Mgr le vicaire général Voisin communique une liste d'épitaphes recueillies à la cathédrale par M. le chanoine Waucquier, sur d'anciens tableaux propres à servir de retables. Il promet de compléter cette liste avant de l'insérer dans les Bulletins.

—

M. Huguet, curé de Néchin, fait la lecture d'une notice sur l'église d'Horrues et on en décide l'impression.

—

La séance est levée.

---

(1) Voir p. 72, un essai sur l'histoire de la ville et de l'abbaye de Solesmes en Hainaut, par Victor Ruffin.

Digitized by Google

L'ÉGLISE D'HORRUES PRÈS DE SOIGNIES.

—

Nos rapports avec M. Moreau, curé à Horrues, nous ont donné occasion de visiter l'église de cette localité, qui est une des plus anciennes du diocèse de Tournai. Cet édifice, qu'on restaure en ce moment, a une valeur archéologique qui doit le faire regarder comme un des monuments les plus curieux de notre province. L'intérêt qu'il nous inspire ne fit qu'augmenter, lorsque nous nous fûmes mis en rapport avec M. l'architecte Hubert (1) qui, secondant les efforts de M. le curé, voulut bien se charger de la restauration de cette église ; tâche dont il s'acquitte avec un soin et un talent vraiment dignes d'éloges.

Nous croyons pouvoir dire que tous deux ont bien mérité de l'*art chrétien* en opérant, selon le mot de M. le curé, qui n'est pas trop fort, la résurrection de cette remarquable basilique, et en nous la rendant, non avec des ornements d'emprunt et de fantaisie, mais telle qu'elle devait être à la fin du XIIe siècle, à l'époque de l'adjonction du chœur.

Nous avons fait une étude de cette église, et aujourd'hui, que nous avons sous les yeux les plans de restauration de M. Hubert, tels qu'ils ont été approuvés par la *Commission Royale des Monuments*, nous allons en donner une description aussi complète qu'il nous sera possible.

---

(1) On doit aussi citer comme ayant concouru à cette belle restauration M. Verhus conducteur des travaux, qui est venu efficacement en aide à M. Hubert.

Digitized by Google

Comme en pareille matière l'intelligence du texte demande nécessairement des vues et des dessins, nous avons réuni en une même planche le plan sur terre, une vue de façade latérale extérieure, et une coupe longitudinale partie de la nef et du chœur.

L'église d'Horrues est donc un monument de premier ordre pour son antiquité et l'un des types les plus purs et les plus caractéristiques de l'*art roman* dans notre pays. Nous allons essayer d'en donner une description succincte et de faire apprécier à sa juste valeur cette église, si digne d'être connue et qui est restée jusqu'ici ignorée de la plupart des archéologues (1).

Elle se compose d'une tour en avant-corps, d'une triple nef sans transept et d'un chœur carré terminé par un chevet à mur plat. Cette dernière partie de l'édifice est de la fin du XIIe siècle, ou du commencement du XIIIe ; c'est comme nous le dirons tout à l'heure un spécimen délicieux du style de la transition romano-ogivale; tout le reste, à part quelques détails, est du style roman le plus primitif, peut-être antérieur au XIe siècle, comme on incline à l'admettre pour Soignies et Lobbes (2).

---

(1) Aucun ouvrage sur l'*architecture en Belgique*, n'en a fait jusqu'ici mention.

(2) Une note qui se trouve dans les archives de la Fabrique d'Horrues, est ainsi conçue : « On a retrouvé sur la charpente en refaisant la tour en 1830, la date de 848. » C'est après le jugement que nous émettons ici que nous avons eu connaisance de ce fait.

Si l'on peut y ajouter une foi entière, elle éclaire dans l'histoire de l'art Roman, beaucoup de points restés bien obscurs jusqu'à présent. Mais il est infiniment regrettable qu'on n'ait pas conservé le bois ou la pierre sur laquelle ces chiffres étaient tracés.

Digitized by Google

La tour et la nef appartiennent donc à la première construction; le chœur est venu postérieurement remplacer une abside vraisemblablement semi-circulaire en voûte à cul-de-four, et plus basse que le corps principal du bâtiment, selon le modèle et les principes de nos plus anciennes églises.

Nous allons examiner maintenant et décrire successivement la tour, la nef et le chœur.

La tour.

C'est une masse carrée qui flanque la façade sur laquelle elle ressort en avant-corps. Sa hauteur est de 22 mètres jusqu'à la naissance de la flèche, la charpente, qui a elle-même 17 mètres d'élévation, soit 39 mètres pour la hauteur totale.

L'ancienne flèche, qui avait les mêmes proportions était octogonale, et nous ne trouvons rien à redire à ce qu'on l'ait transformée en une pyramide à quatre pans; car cette forme est évidemment la plus ancienne et la seule employée aux débuts du style roman. Nous ne serions tenté de lui reprocher qu'un certain luxe de décoration, inconnu dans tout le reste de l'édifice, et qui consiste dans la double rangée de lucarnes proéminentes et avec galbe saillant, que les archéologues appellent lanternes.

En dessous de cette flèche, chaque face du clocher présente deux baies dans la forme et les dimensions des fenêtres de la grande nef, et ensuite la muraille descend nue sans autre ornement, vers le milieu, qu'une meurtrière, jusqu'au cordon qui délimite le rez-de-chaussée; c'est seulement au-dessus de cette corniche que s'ouvraient des fenêtres simulées, plus larges et moins hautes que les précédentes.

Au bas de la façade, au lieu et place où a dû se trouver

Digitized by Google

Digitized by Google

É (

Nervure du chœur

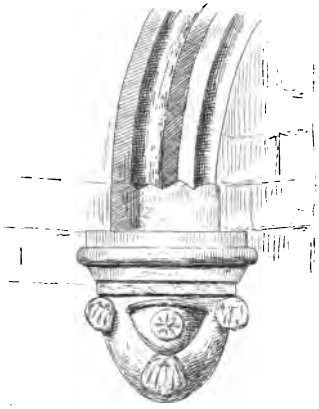

sa coupe

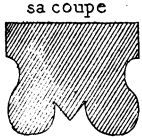

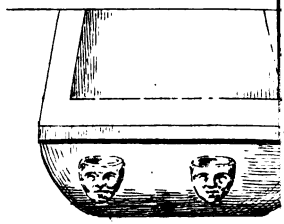

Bénitier.

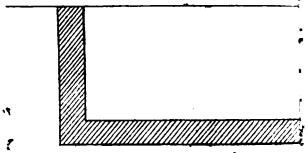

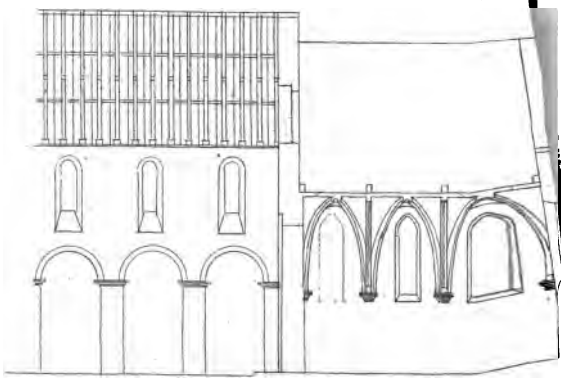

Nef Chœur

Digitized by Google

l'entrée primitive, on a entaillé dans le mur en blocage une porte ogivale, dont l'encadrement est en pierre de grand appareil, sans imposte ni archivolte; les deux faces latérales sont percées de portes semblables, mais bouchées et simplement simulées. C'est bien l'ogive aigüe de la transition, qui donne accès dans un porche carré de même style occupant tout le bas de la tour. Ce porche est voûté en arêtes avec des nervures saillantes supportées par des consoles aux angles, dans le même style et d'après le même dessin que le chœur dont nous parlerons plus loin.

Ce vestibule a sept mètres de longueur sur trois de large; c'est là que nous avons remarqué encastré dans la muraille de droite, le plus ancien bénitier qui existe probablement dans le pays. C'est une sorte d'auge, aux angles inférieurs un peu arrondis, et qui n'a pour tout décor sur le devant que deux têtes grossièrement sculptées.

Nous devons encore noter à l'extérieur de la tour, dans l'angle rentrant, à gauche, une cage d'escalier avec porte s'ouvrant sur le devant. Trois meurtrières superposées l'éclairent et servent en même temps d'ornement. Avant les travaux actuels, cette cage était ronde et s'élevait de manière à masquer la fenêtre latérale, qui est vers le bas le seul ornement de la tour; on l'a heureusement abaissée et sa forme carrée avec son toit en appentis nous semblaient exigée par l'ensemble de la façade.

La nef.

Elle est, à notre avis, le type le plus caractéristique, le plus simple et le plus correct du style roman primordial dans nos régions. C'est un parallélogramme avec bas-côtés, qui a 22 mètres de long sur 17 de large. La largeur est prise hors d'œuvre et se distribue comme suit : grande

Digitized by Google

nef 9 1/2; chaque bas-côté 2 3/4; l'épaisseur des piliers de séparation de la nef d'avec ses ailes, 1 mètre.

Ce sont ces piliers lourds et carrés qui constituent une des parties intéressantes du monument : ils ont 3,50 de hauteur, sont privés de base et n'ont pour toute décoration qu'une corniche faite d'un simple tailloir chanfreiné, et cette moulure n'existe même que sur trois faces, celle des basses-nefs en est privée. Les hauts murs qui surmontent les arcades sont percés, de chaque côté, de six fenêtres sans archivolte, qui ont 2 mètres de hauteur sur 1/2 de largeur, et sont évasées à l'intérieur de toute l'épaisseur de la maçonnerie, comme on les faisait alors.

Cette nef, qui n'est pas voûtée a de l'élancement; elle mesure dix mètres de hauteur jusqu'aux entraits; et la charpente jusqu'au faîte a encore 6 mètres; ce qui donnerait un total de 16 mètres d'élévation, si l'on supprimait la plus grande partie des parties transversales de manière à laisser voir l'intérieur de la charpente.

Nous faisons des vœux pour qu'il en soit ainsi, et qu'on exécute le bel ouvrage de menuiserie que nous voyons figurer au projet de restauration, auquel nous craignons qu'on ait renoncé par une raison d'économie. A cette époque de l'enfance de l'art, on sait qu'il n'existait pas de voûtes de grandes dimensions; les architectes n'avaient pu vaincre jusque-là les difficultés de ces sortes de construction, et si l'on voûtait parfois les petites nefs, la grande n'avait qu'un plafond ou une charpente apparente. Ces deux derniers modes, empruntés aux basiliques romaines étaient en usage, et puisque l'on a le choix, il nous semble que ce serait une faute d'enlever à ce vaisseau plus d'un tiers de sa hauteur, en rétablissant le plafond.

Aux bas-côtés, le plafond est une nécessité, puisqu'ils ne sont pas voûtés non plus et ne sont protégés que par le

Digitized by Google

versant du toit des ailes, qui vient contrebuter sur les hauts murs. Les fenêtres de ces ailes, qui correspondent pour leur position aux six de la grande nef, sont environ de moitié plus petites que ces dernières.

L'appareil, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, est l'*opus incertum* ou assemblage de pierres brutes et inégales, séparées par un épais mortier : Nous devons dire cependant que les pierres sont à peu près d'égale dimension, qu'elles ont été dégrossies par une taille rudimentaire, de manière à offrir encore une certaine symétrie, indice à notre avis, qu'on n'avait pas encore oublié les traditions romaines. Ceci nous a frappé, car à partir du XIIe siècle, le blocage, quand il existe, est bien moins soigné et l'on voit communément des cailloux de toute forme comme noyés dans un bain de mortier.

On donne, comme caractéristique des constructions antérieures au XIe siècle, les cordons en briques qui séparent les assises de pierres, ces petites pierres cubiques que les Romains appellent leur petit appareil, et les appareils réticulés et en arêtes de poisson. Si l'on peut citer en France, surtout dans le midi, des murailles construites en ces genres, elles sont inconnues dans nos contrées et nous croyons que dans le Nord, à partir des Carlovingiens, on avait perdu de vue ces traditions, du moins nous n'en connaissons pas jusqu'ici d'exemple.

Le seul ornement des murailles d'Horrues, à l'extérieur, consiste dans une ceinture de corbeaux, qui ne sont que de simples quarts de rond et qui supportent l'entablement du grand et des petits combles.

Les fenêtres des basses ailes avaient été démesurément élargies et agrandies, et on les avait reliées par une sorte de cordon en pierre, qui se relevait et s'arrondissait en archivolte autour de chacune d'elles. Il a été nécessaire de

Digitized by Google

supprimer tout cela et de mettre les ouvertures du premier étage en harmonie avec celles de la grande nef. M. Hubert nous semble avoir été surtout heureux dans ce travail délicat, où il fallait créer sans défigurer, et où il s'agissait de rétablir ce qu'ont dû exiger les proportions et les dimensions respectives de la grande et des petites nefs.

Le chœur.

Si la tour et cette nef, que nous venons de décrire, nous frappèrent par leur sévérité, on pourrait presque dire leur rudesse, qui accuse l'enfance de l'art roman, nous ne fûmes pas moins charmé de trouver dans le chœur un type admirable de ce même art, parvenu à l'apogée de sa perfection. C'est un parallélogramme de 10 mètres de long sur 7 1/2 de large, percé de trois fenêtres en ogive, d'égale hauteur sur chacune des trois faces qui constituent son périmètre extérieur. Ces ogives très-aiguës et sans moulures à leur contour, sont bien de la transition, et l'accouplement de ces trois fenêtres produit le plus bel effet tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Mais ce qui fait surtout le mérite de ce chœur, c'est sa triple voûte d'arêtes, dont la dernière finit en éventail sur le mur plat du chevet : C'est là un ouvrage d'une grande difficulté d'exécution, mais bien élégant. Nous connaissions en ce genre la voûte de la chapelle épiscopale de Tournai, que l'on cite comme une rareté et un chef-d'œuvre, et nous croyons qu'il sera utile de lui comparer celle de l'église d'Horrues.

Ici les nervures des arêtes ne s'appuient pas comme à la chapelle de Saint-Vincent à Tournai sur des faisceaux de colonnettes, mais sur des consoles dont on conserve par bonheur deux spécimens ; c'est la gracieuse corbeille à crochets en usage à la naissance du style ogival ; les autres

Digitized by Google

sont mutilés, mais, comme on le voit, on a sur place de quoi les recopier.

C'est probablement avant d'avoir retrouvé ces modèles, qu'on avait dessiné sur le plan que nous reproduisons les consoles demi-classiques et incolores sur lesquelles viennent s'appuyer les arcs-doubleaux et les diagonales. On a remédié à ce défaut, et l'on respecte l'ancien modèle.

Nous devons aussi noter dans le chœur une niche rectangulaire, pratiquée dans la muraille du fond, laquelle a dû servir d'armoire pour la réserve eucharistique, avant l'introduction des tabernacles : elle est à environ un mètre au-dessus du niveau de la table d'autel et du côté gauche.

C'est en effet du côté de l'évangile qu'on pratiquait, paraît-il, ces sortes de tabernacles rudimentaires ; le Verbe vivant auprès et au-dessus de sa parole écrite — Ces niches sont très-rares et nous nous faisons un devoir d'attirer l'attention sur celle-ci, à une époque où l'on étudie avec le soin que demande un pareil sujet, tout ce qui se rattache à la question des autels.

Quand le lambris moderne qui tapisse encore le chœur à l'heure qu'il est, aura disparu, on retrouvera également la crédence; nous en avons constaté l'existence, à la place habituelle, du côté de l'épître.

L'église d'Horrues possède encore deux magnifiques rétables, de la dernière période ogivale dont l'un, qui représente la légende de S. Hubert, est non-seulement remarquable au point de vue architectural, mais peut passer pour un chef-d'œuvre de sculpture — c'est le jugement qu'en a porté un artiste bien compétent, M. Van Puyenbroeck, l'éminent auteur des stations de Sainte-Gudule, chargé de sa restauration.

Il y a aussi quelques belles pierres tombales qu'on aura soin de replacer contre les murailles des bas-côtés.

Digitized by Google

Comme on le voit, c'est un beau commencement d'ameublement : on se propose d'exécuter très-prochainement les autels, et espérons que des vitraux conformes au style et exécutés d'après les vrais principes, ainsi que des essais de polychromie à la charpente de la nef et à la voûte du chœur feront bientôt apprécier des plus indifférents eux-mêmes les mérites de cet antique et précieux monument.

Pour les vitraux, ceux du chœur, à notre avis, ne peuvent être que des verrières légendaires à cartouches sur fond bleuâtre et reticulé, comme à l'abside de la cathédrale de Tournai, et mieux encore à la chapelle épiscopale qui est exactement de la même époque que le chœur d'Horrues.

Quant à ceux de la nef, je suis heureux de pouvoir apporter ici les lumières et le témoignage d'un homme très-compétent en la matière, M. le baron Béthune d'Ydewalle. Voici comment il s'exprimait dans une séance de la Gilde des SS. Thomas et Luc, VIe session 1869, p. 149 : « Je crois que l'on pourrait, sans inconvénient, orner de vitraux en grisailles incolores les fenêtres de nos plus anciennes églises romanes, à la condition toutefois d'y employer du verre épais, inégal, assez fortement nuancé, d'une teinte vert jaunâtre ou bleuâtre, de peindre les détails de la grisaille, en traits fortement marqués et de joindre les pièces par de nombreuses sertissures d'un plomb large et à surface arrondie. Des vitraux faits dans de pareilles conditions peuvent s'harmoniser avec la polychromie sévère qui caractérise la période primitive. »

En terminant notre description, nous jetterons un coup d'œil, à l'extérieur de la façade latérale de droite, sur un joli porche du XVe siècle, qui sert d'entrée latérale, du genre des porches qu'on appelle Galilées. Il est flanqué de chaque côté d'un contrefort trapu, la voussure de la porte est

Digitized by Google

formée par quelques colonnettes prismatiques et décorée d'une archivolte, mais c'est surtout le gable dont les rampants sont ornés de crochets épanouis en choux frisés, et surmontés d'un panache qui mérite l'attention. — Ce vestibule a 4m 50c de longueur et 3m 50c de largeur; il a une voûte d'arêtes à nervures saillantes comme le porche pratiqué dans la tour, et l'on voit facilement que ce dernier a servi plus ou moins de modèle à l'architecte du XVe siècle.

Au moment où nous fîmes notre première visite, nous émettions le vœu de voir convertir ce Galilée en une chapelle baptismale, qui manque à Horrues. Nous aurions bouché la porte et pratiqué dans cette arcade une fenêtre pour éclairer la chapelle. Nous ne savons jusqu'à quel point la nécessité de cette entrée latérale s'opposerait à la réalisation de notre vœu; mais, si c'était possible, en agissant ainsi, on ne mutilerait rien et l'on se serait procuré un local exigé par la liturgie et indispensable dans toute église paroissiale.

Telle est l'église d'Horrues, dont la nef et le chœur sont, chacun dans leur genre, des types parfaits du style auquel ils appartiennent; l'un et l'autre sont destinés à fixer au plus haut point l'attention des archéologues qui y trouveront de bons modèles à offrir aux architectes. Nous ne pouvons que féliciter ici chaleureusement M. le curé d'Horrues de l'initiative qu'il a prise dans cette restauration pour laquelle il a dû lutter contre des obstacles de tous genres, et nous devons tous nos éloges à M. Hubert, en qui il avait placé sa confiance. Cet architecte a fait preuve du plus grand talent dans cette délicate opération, et c'est à lui que nous devrons la résurrection d'un monument qui occupera désormais l'une des premières places dans l'écrin artistique de la province du Hainaut et même de la Belgique.

Digitized by Google

Nous avions précédemment conçu, à l'égard des travaux projetés, des craintes qui heureusement ne se sont pas réalisées. L'église d'Horrues est parfaitement restaurée et nous faisons des vœux pour que de nouveaux subsides viennent promptement permettre d'achever une œuvre si bien commencée et si bien conduite jusqu'ici; et d'un côté nous croyons pouvoir nous confier dans la sollicitude et l'intelligence du gouvernement.

SÉANCE DU JEUDI 5 OCTOBRE 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président*.

M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

—

Le procès-verbal de la séance du mois de septembre est lu et approuvé.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Revue catholique, nouvelle série, tome sixième, XXXII de toute la collection. — Septembre 1871.

— *Mémoires de la Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin*, troisième série, tome IX. Travaux de 1869.

— *Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux arts de Belgique*, 40e année, 2e série, tome 32, n° 8.

Digitized by Google

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 22e et 23e année, tome XXV, n° 9. Août 1871.

— *Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre*, troisième série, tome sixième, n° 1, an XXIII à la collection.

CORRESPONDANCES.

La Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement de Charleroi, envoie à la Société historique et littéraire de Tournai, les quatre premiers volumes de ses travaux et demande l'échange des publications. Accordé.

—

M. H. Vandenbrouck, montre un ancien manuscrit, relié en parchemin, sur la couverture duquel on lit des vers originaux, qui mentionnent sous forme énigmatique, la date d'un tremblement de terre qui a eu lieu à Tournai le 23 avril 1749, ainsi qu'une épitaphe rimée qui n'a pas été relevée dans les recueils publiés jusqu'à ce jour.

L'honorable membre fera à ce sujet une petite notice qu'il communiquera à la prochaine séance.

—

Mgr Voisin donne lecture des notes qu'il a extraites des délibérations du chapitre de Tournai, de 1615 à 1640; et qui sont presque toutes relatives à des travaux exécutés, pendant cette période de vingt-cinq années, dans la cathédrale et dans les églises de cette ville situées sur la rive gauche de l'Escaut.

On décide que ces notes seront insérées dans les bulletins.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

TRAVAUX FAITS A LA CATHÉDRALE DE TOURNAI

DE 1615 A 1640.

Extraits des délibérations du chapitre.

—

J'ai parcouru les délibérations prises par le chapitre de Tournai, pendant une période de vingt-cinq ans, au sujet des ouvrages d'art exécutés tant à la cathédrale que dans les églises paroissiales de la rive gauche de l'Escaut en cette ville, et il m'a semblé que les notes que j'en ai extraites pourraient inspirer quelqu'intérêt.

Cette période correspond à l'épiscopat de Maximilien Villain de Gand, et à la fin du règne d'Albert et d'Isabelle — 1615 à 1640 — c'est en ce temps que Rubens, fixé à Anvers, illustrait notre pays par les chefs-d'œuvre qui rendirent son nom si célèbre. Mes notes répondront à cette question : Que faisait-on à Tournai pendant que Rubens peignait à Anvers; alors que la Belgique délivrée des malheurs de l'anarchie et des guerres, et rendue à elle-même voyait refleurir les arts?

Je suivrai l'ordre chronologique et, sans trop restreindre mon cadre, je mentionnerai les particularités qui me paraîtront mériter d'être connues.

En 1615, le chanoine Cousin était maître de la fabrique, le 23 mars 1616 il proposa, en cette qualité, au chapitre de permettre au chapelain Jean Buyet de placer trois statuettes sur la clôture de la chapelle de Saint-Thomas de

Digitized by Google

Cantorbéry (1). Ce Buyet était un calligraphe de talent. Nous possédons encore deux volumes in-folio velin, écrits de sa main, du plus grand intérêt, dont j'aurai occasion de parler dans une autre circonstance.

15 *avril* 1616.

Cousin fait la même demande en faveur de maître Jean de Moulembais, qui désirait faire poser trois statues sur la clôture de la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine (2).

21 *février* 1618.

Sur la proposition de Cousin, on permit au curé et aux fabriciens de l'église Saint-Pierre de placer une nouvelle chaire de vérité, et d'enlever pour cela, une épitaphe qui sera remise contre la colonne voisine.

19 *mars* 1618.

On charge les maîtres de la fabrique de la cathédrale de placer hors du chœur les grands candélabres en airain dans le lieu qui leur paraîtra le plus convenable.

Ils délibéreront aussi sur le déplacement d'un candélabre à trois branches, suspendu au-dessus de l'autel Sainte-Anne (3), parce qu'il arrive parfois qu'il en tombe quelque

---

(1) La chapelle de Saint-Thomas de Cantorbery était dans la troisième travée du transept du côté du nord, à partir du clocher Brunin.

(2) Elle était dans le transept aussi du côté du nord, dans la seconde travée, à partir du clocher Saint-Jean.

(3) C'est pour l'autel Sainte-Anne qu'avait été fait le tableau qui se voit maintenant à l'autel de la Sainte-Vierge. Ce tableau avait deux volets, peints des deux côtés; ceux-ci ont été scies et on les voit encore dans la carolle du côté du nord, appliqués contre la clôture du chœur. Ces autels étaient sinon contigus au moins fort rapprochés.

Digitized by Google

chose sur la table d'autel pendant la célébration de la messe.

3 *avril* 1618.

Cousin fait connaître que, sous l'approbation du chapitre, il a autorisé le placement d'une épitaphe à l'intérieur de l'église Saint-Piat, à la mémoire de Jean Desprets.

12 *juin* 1619.

Cousin cesse d'être maître de la fabrique.

20 *juin*.

Le chapitre approuve un arrangement fait par le chanoine de Martigny avec un facteur d'orgues nommé Gérard Médard, pour l'entretien des orgues de la cathédrale.

24 *janvier* 1622.

On décide qu'on demandera à Rome des indulgences pour la confrérie de la fabrique (1).

13 *septembre* 1623.

A la demande du révérendissime Évêque, le chapitre permet qu'on suspende une lampe en argent, que le prélat a donnée, devant l'image de la sainte Vierge placée à l'autel de l'évêque Jean Chévrot.

---

(1) L'acte de l'érection de cette confrérie a été publié dans les *Bulletins de la Société historique de Tournai*.

Digitized by Google

1er *décembre* 1623.

On voit dans cet acte qu'il y avait deux gardiens des priviléges du chapitre. De Martigny en était un.

26 *janvier* 1624.

On consent à ce qu'une lame soit placée sur la tombe de Hugues Leprestre, curé de la paroisse Notre-Dame.

20 *mars* 1624.

Vanderbèke, hospitalier, fait connaître qu'une personne voudrait faire les frais d'une clôture à la chapelle de Sainte-Geneviève (1), du même genre que celle de la chapelle Cottrel. On charge les fabriciens de visiter les lieux.

22 *mars* 1624.

Sur le rapport des fabriciens, l'autorisation de faire cette clôture est accordée. On permet aussi de mettre une nouvelle statue de sainte Géneviève sur l'autel et l'ancienne sur le côté.

On autorise de faire des clôtures à quatre autres chapelles du côté de l'autel St-André (2). Le chanoine Duchambge

---

(1) La chapelle de Sainte-Géneviève est la première du côté du nord dans la carolle où il a été fait un enfoncement pour la sépulture de Quintin de la Chapelle.

(2) Comme nous avons vu que le chapitre avait déjà autorisé la pose de deux clôtures de chapelles de ce côté, il ne peut être question ici que des deux travées occupées par la chapelle de la transfiguration, de la chapelle de Saint-Gilles et de celle de Sainte-Catherine.

Digitized by Google

s'offre de faire clôturer la chapelle de Notre-Dame Flamande, si toutefois le doyen ne veut pas se réserver de faire faire cet ouvrage.

23 *mars* 1624.

Le doyen fait connaître par le chanoine De Goudt qu'il n'a pas cette intention.

10 *mai* 1624.

On demande de pouvoir placer dans le chœur de l'église Saint-Jacques sur la tombe du seigneur de Millomès, une lame avec ses armoiries, sa cotte d'armes, son épée et les autres choses accessoires.

Pour obtenir cette faveur, Jaspar de Harchies, promet de donner cent florins à la fabrique de cette église.

20 *mai* 1624.

On délègue les maîtres de la fabrique pour aller visiter le chœur de Saint-Jacques et faire leur rapport.

24 *mai* 1624.

Le sieur de Beroort demande qu'on lui permette de placer près de la tombe de son père, dans l'église Saint-Jacques les armoiries du défunt.

16 *juin* 1624.

Sur le rapport du chanoine de Nédonchel et de l'hospitalier, qui avaient visité le lieu devant l'autel de la Sainte-

Digitized by Google

Vierge, où l'on se propose de placer l'épitaphe du doyen, le chapitre autorise le placement de cette épitaphe, en mettant ailleurs un chandelier en bois qui se trouvait à cet endroit.

25 *août* 1624.

Après avoir entendu les maîtres de la fabrique, on décide qu'une statue du Sauveur sera placée au-dessus de la porte de la chapelle de tous les Saints (1).

10 *mars* 1625.

Le chapitre ordonne de faire une clôture en marbre jaspé au passage derrière l'autel Saint-André, pour aller au clocher Saint-Jean, aux frais de la fabrique, mais avec des fonds légués par le chanoine archidiacre Jean Lescaillet (2).

19 *mars* 1625.

Les maîtres de la fabrique sont autorisés à traiter avec Arnould Febrimont, statuaire, pour faire cette clôture.

3 *avril* 1625.

Le chapitre approuve le contrat suivant passé entre les maîtres de la fabrique et Arnould Febrimont.

---

(1) Cette chapelle était dans le rez-de-chaussée du clocher Pontoise, et le trésor des reliques de l'église y était conservé.

(2) C'était la septième travée de ce côté du transept qui était demeurée sans clôture. Nous avons vu que des bienfaiteurs s'étaient chargés de clore les six autres entrecolonnements.

Digitized by Google

Messieurs Ghislain de Nédonchel, archidiacre de Flandre et Herry Van der Bèke, chanoine de l'église cathédrale de Tournay, en qualité de maîtres de la fabrique de ladite église, d'une part, et maître Arnould Febrimont, tailleur d'imaiges, demeurant en la paroisse Saint-Piat, audit Tournay, d'autre, ont fait accord et convenance par ensemble soubs l'adveu et bon plaisir de messieurs du chapitre d'icelle église, par lequel accord ledit maître Arnould a emprins et accepté de bien et deüement nettoier deux fois l'an, scavoir peu auparavant les festes de Pasques et de la procession de Tournay en septembre, les deux doxaulx, épitaphes, tables d'autels, imaiges d'apostres et autres, ensemble toutes les deventures et clausures de chapelles, faites et à faire en ladite église et aux portaux d'icelles, de toutes sortes de pierres, et de deüement réparer à présent toutes ruptures et décolemens qui sont auxdits doxaulx, épitaphes, tables d'autels, imaiges et clausures, et aussy les entretenir entiers continuellement à ses propres cousts, frais et despens, ne fut que par cas fortuit et de mes-advertence quelque grand brisement ou rupture arrivât aux parties susdites sans la coulpe dudit de Febrimont ou ses gens ; que lors pour le rétablir ou refaire il en sera salarié selon l'exigence de l'œuvre; et ce parmy et moyennant la somme de trente-six florins par an, que lesdits sieurs premiers nommés, en qualité, susdite ont promis lui faire paier et compter annuellement par le receveur de ladite fabrique à deux termes l'an, tels que dessus à scavoir à chacun d'iceux dix-huit florins, dont le premier paiement se fera aux Pasques, et l'autre à la procession de Tournay immédiatement en suivant.

9 *avril* 1625.

Les maîtres de la fabrique disent qu'ils ont fait leur

Digitized by Google

contrat avec Febrimont pour neuf ans, et de plus qu'ils sont convenus avec ce sculpteur du prix de 350 florins, pour faire la clôture, en marbre, du passage qui donne accès au clocher Saint-Jean, derrière l'autel Saint-André.

26 *mai* 1625.

Le chanoine de Nédonchel expose que feu le chanoine de Cauchy a ordonné, par son testament, de lui faire un monument funèbre, en y consacrant une somme de quatre à cinq cents florins, qu'il a légué à la trésorerie cinquante florins et à la fabrique quatre cents. Il ajoute qu'il a engagé le neveu du chanoine défunt, son héritier, à donner de plus une somme de cent florins, pour faire une clôture à la nouvelle chapelle qu'on va construire, si le chapitre y consent, contre le clocher Saint-Jean, à côté de la chapelle de Sainte-Geneviève; et en ce cas, il demande de pouvoir disposer, pour ces travaux, de la somme prémentionnée de cinquante florins, légués à la trésorerie. Cette demande est accordée.

11 *août* 1625.

On décide qu'on pavera en briquettes les galeries de la grande nef.

3 *décembre* 1625.

On accorde aux héritiers de Gérard d'Ennetières de pouvoir faire représenter sur la dalle tumulaire du défunt, dans l'église de Sainte-Marie-Magdeleine, une cotte d'armes avec ses accessoires.

8 *avril* 1626.

On y fait mention d'un fondeur de cloches nommé Florent Delcourt.

Digitized by Google

7 *janvier* 1627.

Le chanoine de Martigny a visité les orgues avec un facteur qui demeure à l'abbaye de Saint-Martin, et il a trouvé qu'il y avait des réparations à faire. Le chapitre ordonne qu'une nouvelle visite soit faite par le grand vicaire Nicolas d'Arsignies.

19 *juillet* 1627.

Nicolas d'Arsignies a fait une note dans laquelle il spécifie toutes les réparations qui sont nécessaires aux orgues. On demandera aussi au facteur de faire une note semblable avant de traiter avec lui.

20 *septembre* 1627.

Nicolas Royer, facteur d'orgues, demeurant à l'abbaye Saint-Martin demande au chapitre de continuer les réparations qu'il a commencé à faire aux orgues de la cathédrale. Comme on trouve qu'il travaille assez bien, on autorise les maîtres de la fabrique à traiter avec lui pour le mieux des intérêts de la fabrique.

1er *décembre* 1628.

Le chanoine Massin, maître de la fabrique, fait un rapport favorable sur les réparations faites aux orgues par Nicolas Royer. On prend des arrangements avec ce dernier, tant pour son travail que pour entretenir les orgues dans la suite.

30 *janvier* 1630.

On charge les maîtres de la fabrique de s'entendre avec

Digitized by Google

quelqu'un pour l'entretien et la réparation des marbres et des statues de l'église.

6 *mai* 1630.

On fait avec un tailleur *d'imaiges*, pour le prix annuel de cent florins, la même convention pour l'entretien des marbres et des statues de la cathédrale, qu'on avait faite précédemment avec Arnould Febrimont.

27 *octobre* 1630.

On invite les maîtres de la fabrique à faire réparer les trois grandes verrières du chevet du chœur, derrière l'image de la Sainte-Vierge, à la chapelle de Notre-Dame Flamande. On fera ces réparations de manière à ce que les rayons du soleil ne traversent pas les verres : *Idque ita ne radii solares transpareant.*

18 *juillet* 1631.

On renouvelle le règlement concernant les maîtres-ouvriers de la cathédrale. Ils devront se présenter, chaque année, au premier chapitre qui sera tenu après la fête de la Purification pour être maintenus ou révoqués ; selon qu'on le décidera après avoir entendu les maîtres des offices.

Le maître-ouvrier qui serait révoqué apportera la robe dont il se revêtait pour assister aux processions, et le nouvel ouvrier qui sera nommé reprendra cette robe, au prix de l'estimation qu'en feront des hommes assermentés.

Au chapitre suivant on fixera le prix de la journée des maîtres-ouvriers selon leur spécialité, tant pour l'hiver

Digitized by Google

que pour l'été, et le salaire des personnes qu'ils employeront sous eux, et dont ils répondront.

Chaque année au chapitre qui suivra la Purification les maîtres-ouvriers renouvelleront le serment d'observer le règlement.

10 *septembre* 1631.

Le chapitre consent à ce que le chanoine de Goudt, qui avait fait faire une nouvelle clôture à la chapelle de la Trimouille (1), dispose de l'ancienne clôture de cette chapelle en faveur de l'église de Sainte-Marguerite. Toutefois les maîtres de la fabrique visiteront cette église au préalable.

19 *avril* 1632.

Le chancelier Desobiaux, maître de la fabrique, fait connaître que des ouvriers lui ont demandé seize cents florins pour blanchir la cathédrale et douze cents, si on voulait leur livrer tous les matériaux. On convient de commencer par leur faire blanchir la salle capitulaire pour juger de leur savoir-faire.

6 *août* 1632.

On décide d'ajouter trois cloches au carillon *ad augendum batelagium* — et qu'on s'entendra avec un fondeur de cloches habitant Tournai, pour refondre une cloche cassée.

---

(1) C'est la chapelle de la Sainte-Croix, l'avant-dernière dans la carolle du côté du nord; où, dans un enfoncement voûté se trouvait la sépulture du chanoine de la Trimouille.

Digitized by Google

9 *août* 1632.

Le chancelier Desobiaux demande la permission de faire placer à la chapelle Saint-Martin (1) la clôture qu'il a fait faire et de pouvoir disposer de l'ancienne ; ce qui lui est accordé.

15 *novembre* 1632.

On charge une commission d'aviser aux moyens de faire un escalier, pour arriver à la bibliothèque, qu'on a établie dans une maison où demeuraient les vicariots et ce, avant les Pâques. (2)

15 *avril* 1633.

On prend la résolution de blanchir la cathédrale, aussi bien les voûtes que les pierres. — On fera préalablement un essai sur les colonnes pour s'assurer que le badigeonnage adhérera à la pierre. (3)

22 *juin* 1633.

Desobiaux fait la proposition, qui est approuvée, de démonter l'un des deux dais en bois, *unum e duobus taber-*

---

(1) La chapelle Saint-Martin tient à celle de la Sainte-Croix. Elle est un peu plus bas.

(2) Cette maison a été démolie lorsqu'on a construit la maison des Anciens-prêtres.

(3) Cet essai, qu'on se croit obligé de faire, prouve que la peinture à l'encaustique existait encore alors, et que c'est la première fois que la cathédrale allait subir l'humiliation du badigeonnage à l'eau de chaux.

Digitized by Google

naculis, — qui surmontent l'autel Saint-André, le plus élevé, celui qui est sous la voûte du transept. (1)

26 *septembre* 1633.

Le chef badigeonneur, nommé Théodule Godart, demande de recevoir ce qui lui reste dû pour son travail à la cathédrale. (2)

6 *septembre* 1634.

Sur la demande de maître Becquet, on députe les maîtres de la fabrique pour examiner, avec lui, quel serait le lieu le plus convenable pour placer l'épitaphe du chanoine Sigismond l'Hermite.

13 *septembre* 1634.

L'épitaphe du chanoine Sigismond l'Hermite sera appendue contre la colonne de la nef où se trouve déjà l'épitaphe de maître Cauchy.

11 *décembre* 1634.

On revient sur la résolution prise le 13 septembre. On

---

(1) C'est une première mutilation que l'on faite à cet autel, que Jacques Laurent avait fait magnifiquement décorer, pour y faire une fondation commémorative de la prise de Tournai par le prince de Parme, en 1581, selon le désir qu'en avait exprimé Philippe II au chapitre.

Il s'agit ici, sans doute, d'un baldaquin qui était au-dessus de l'autel.

(2) On peut avoir deux raisons de nommer une personne. Ici, ce n'est certainement pas pour relever le mérite de son œuvre.

Digitized by Google

décide que l'épitaphe de Sigismond l'Hermite sera mise à la place de celle d'Eustache Robillart, et que l'épitaphe de ce dernier sera appendue sur la même colonne de la nef que celle de Cauchy.

7 *décembre* 1635.

Les maîtres de la fabrique sont autorisés à remplacer par un ancrage en fer, les poutres transversales qu'il y avait autour du chœur.

26 *décembre* 1635.

On remet en délibération l'affaire traitée le 7 décembre. Le chanoine Destrompes trouve que les poutres placées sous les voûtes (*in fornicibus*) du pourtour du chœur sont inutiles, qu'on peut les enlever et se réserver de voir plus tard si un ancrage en fer est nécessaire. On s'arrête à ce parti. On autorise les fabriciens à faire faire des roses dorées pour boucher les trous des clefs de voûte; et des boules, aussi dorées, pour orner les ancres tant du chœur que de son circuit, où cet ornement fait défaut.

30 *mai* 1636.

On convoque les fossiers pour s'enquérir comment il se fait qu'on pose dans les églises du patronat des lames sur les tombes sans autorisation du chapitre.

2 *juin* 1636.

On entend les fossiers; et le secrétaire, ainsi que le receveur de la fabrique, sont chargés de s'enquérir près des curés de ce qui s'est fait à ce sujet.

Digitized by Google

23 *janvier* 1637.

N. Royer, facteur d'orgues et père de Nicolas pensionné par le chapitre pour accorder et entretenir les orgues de la cathédrale, fait offrir ses services pour réparer celles-ci. On trouve que la saison est trop humide pour faire un travail de ce genre, et le chapitre décide que le chanoine Catulle et d'autres, connaissant bien la musique, visiteront les orgues pour s'assurer de ce qu'il a à y faire.

24 *avril* 1637.

On rappelle aux chapelains qu'il ne leur est pas permis, d'après les statuts capitulaires, d'avoir leur chape doublée de satin, de damas ou d'armoisin.

29 *avril* 1637.

Sur le rapport du chanoine Catulle (1), on décide de confier la réparation des orgues à Nicolas Royer. On demande à ce facteur combien coûterait un petit orgue, qu'on nomme ordinairement un positif, pour le placer au grand doxal, (au jubé).

29 *mars* 1638.

On emploie l'organiste de Saint-Martin, frère de Nicolas Royer, pour réparer les orgues. Ce dernier avait un traitement pour faire ce travail, mais comme il le négligeait on ne lui payera plus rien jusqu'à nouvelle disposition.

---

(1) André Catulle, fut archidiacre et vicaire général.

Digitized by Google

24 septembre 1638.

Les chanoines de Nieulant et de Steenhuys exposent, qu'après avoir pris des renseignements près des ouvriers sur le prix que coûterait la reconstruction des voûtes des galeries de la grande nef, ils estiment que chaque voûte coûterait, matériaux et main-d'œuvre compris, 18 livres de gros (1).

Dernier février 1640.

Le chanoine de Steenhuys a visité, avec du Chambge, onze cloches destinées à la paroisse Saint-Pierre, et ils les ont trouvées d'accord. Ils ont aussi constaté que le clocher peut les recevoir. On autorise la suspension de ces onze cloches.

16 *mars* 1640.

On permet aux maîtres de la fabrique de se servir, pour la construction des voûtes des galeries au-dessus des basses-nefs, d'ouvriers de leur choix.

---

(1) Dans la grande nef, les bas côtés n'étaient voûtés qu'au rez-de-chaussée; les galeries de l'étage n'avaient que des lambris plats, comme la grande nef elle-même. On fit faire, à cette époque, des voûtes en maçonnerie pour remplacer l'ancien lambris, en imitant si parfaitement les anciennes voûtes du bas, qu'on les regarde communément comme ayant été faites en même temps.

On voit encore très-bien, sous le comble, la place du lambris et la partie des murs, qui était autrefois vue de l'intérieur, est encore recouverte de badigeonnage.

Digitized by Google

21 *mars* 1640.

De Steenhuys et du Chambge rendent compte de ce qu'ils ont fait pour la construction des voûtes des basses-nefs. Un maçon leur a demandé, pour la main-d'œuvre seulement, dix livres de gros. Ils lui ont offert 40 florins et ils ont été jusqu'à 50, sous l'approbation du chapitre. Un charpentier, nommé Martin Sigel, demande, pour le seul travail à faire à chaque voûte, trois livres de gros. Le chapitre laisse cette affaire à arranger aux maîtres de la fabrique.

13 *avril* 1640.

Approbation du contrat fait pour la construction des voûtes des galeries de la nef, par les maîtres de la fabrique avec Jean Thumegny et Martin Hocq, maçons, et avec les deux frères charpentiers Martin et Jacques Sigel.

30 *juillet* 1640.

On députe le trésorier et le chantre avec les maîtres de la fabrique pour prendre des arrangements avec le facteur Nicolas Royer, demeurant à Bruxelles, pour la réparation des orgues de la cathédrale.

1er *août* 1640.

On est convenu de payer 350 florins à Nicolas Royer; mais celui-ci demande quelque chose de plus pour ses dépens.

29 *août*.

Schelpin, Cuvelier, de Steenwerpere et Zuallart, sont

Digitized by Google

chargés d'examiner avec les maîtres de la fabrique le travail de Nicolas Royer.

30 *août* 1640.

Rapport des députés. — Tout n'a pas été fait. On indique les réparations et les changements qui sont encore nécessaires, et on décide de ne payer le prix convenu avec le facteur qu'après que celui-ci aura rempli entièrement ses obligations.

28 *décembre* 1640.

On offre au chapitre de monter les cloches de manière à n'exiger que la moitié des sonneurs habituellement employés, de telle sorte qu'au lieu de douze hommes pour sonner la plus grosse cloche, il n'en faudrait plus que six. On autorise les maîtres de la fabrique à faire un essai pour la plus grosse cloche seulement.

SÉANCE DU JEUDI 9 NOVEMBRE 1871.

Elle est présidée par M. F. Du Bus, *aîné*.

Mgr Voisin remplace le secrétaire qu'un obstacle empêche d'assister à la réunion de ce jour,

—

On commence par la lecture du procès-verbal de la séance d'octobre et on en adopte la rédaction.

Digitized by Google

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique, tome I, 2e série des annales, 5e fascicule, pp. 321 à 400.

— *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome X, 3e et dernière livraison, pp. 244 à 509.

— *Causeries d'un octogénaire. — Suite aux tablettes liégeoises* par Alb. d'Otreppe de Bouvette, 1re livraison. — Octobre 1871.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de Valenciennes*, 22e et 23e année, tome XXV, n° 10.

— *Messager des sciences historiques, ou archives des arts et de la bibliographie de Belgique;* année 1871, 3e livraison, pp. 257 à 384.

— *Extraits des comptes et autres documents des recettes et dépenses de la ville de Mons*, publiés par A.-F. Lacroix, première série (1288-1396), in-8° de 37 pages.

— *Mémoires de la Société d'émulation de Roubaix*, tome I, 1868-1869, in-8° de 290 pages.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome VIe; tome XXXIIe, de toute la collection. — Octobre 1871.

— *Ulysse Capitaine, numismate liégeois. — Notice nécrologique.* — Extrait de la Revue numismatique, in-8° de 6 pages.

— *Coutumes du pays et comté de Hainaut;* par M. Ch. Faider, procureur général près de la cour de cassation, tome premier, grand in-4° de 479 pages.

Ce volume se termine par un glossaire.

Il en sera accusé réception à M. le ministre de la Justice.

— *Mémoires et publications de la Société des arts et des*

Digitized by Google

lettres du Hainaut, troisième série, tome VI°, in-8° de 321 pp.

— *Atlas des monnaies obsidionales et de nécessité* publié par le lieutenant-colonel Mailliet ; 3° livraison, planches 21 à 30 du supplément.

— *Annales du Cercle archéologique de Mons*, tome X, in-8° de XVI-595 pages.

A la page 134 il est question dans une charte de 1229 d'Hugues d'Enghien, chanoine de Tournai.

On analyse à la page 147 une charte de 1229 donnée par ce chanoine.

A la page 175, analyse d'une charte de 1250 de Nicolas évêque de Cambrai. Ce prélat dit avoir trouvé dans la châsse de Sainte Waudru, une charte de Gérard, évêque de Tournai, datée de 1157 et munie de son sceau, attestant une translation faite du corps de la Sainte.

On donne, à la page 225, le texte d'un contrat passé le 26 mars 1615 pour faire faire le jubé de l'église de Lessines. Les passages suivants concernent la croix triomphale qu'on voyait autrefois dans toutes nos églises et qu'il est à désirer qu'on rétablisse :

.... Ung docxal avec crucifix en bois et l'imaige de la Vierge Marie et Sainct Jan sur iceluy, pour l'ériger et aposer en l'église parochiale Sainct Pierre dudict Lessines.

. . . . . .

Là dessus, ung crucifix de bois de chesne ou aultre dur bois (de quatre piedz de hault le Dieu).

L'imaige de la Sainte Vierge et Sainct Jan, aussy de chacun quatre piedz (de bois avec pistestals).

A cette occasion, Mgr Voisin donne quelques renseignements sur l'ancienne croix triomphale de la cathédrale de Tournai, qui était fort remarquable. Le chanoine Wauc-

Digitized by Google

quier nous en a conservé le souvenir dans son histoire de cette église, histoire qu'il laissa malheureusement fort incomplète, mais dont son manuscrit nous fait connaître la division et les sujets qu'il devait y traiter. « Cette croix, dit-il, d'un admirable travail est presque toute dorée, tellement que, pour en faire reparaître l'or enseveli sous la poussière de plusieurs siècles, j'ai vu nous demander, en plein chapitre, pour cela seul, seize cents livres et plus. Cette croix est établie sur une poutre agencée, (ornée) qui traverse l'entrée du chœur. Aux côtés sont les images de la sainte Mère du crucifié et de sain Jean, le disciple bien-aimé des deux. Sous la croix sont le monde, la chair et le diable abattus. Quelqu'élevée que soit cette énorme croix, il faudrait l'élever davantage, on n'en verrait que mieux le chœur, et moins la poutre, qui soutient tout ce que j'ai décrit; il la faudrait placer précisément où le cintre commence à se former, et cela ferait un tout autre effet. De cette manière on ne verrait pas autant les longues chaînes de fer qui soutiennent la croix. »

Waucquier, dit ensuite, qu'il y avait anciennement trois bassins en cuivre suspendus à une verge de fer, saisie aux deux bouts par deux chaînes qui traversant les voûtes étaient fixées sur la charpente. Il y avait, dans chacun de ces trois bassins, un cierge qu'on allumait les vendredis du carême, pendant qu'on chantait les petites vêpres de la Passion.

Du temps de Waucquier, ces bassins avaient été remplacés par un lampadaire en argent.

Il est à désirer qu'on rétablisse la croix triomphale de la cathédrale, non où Waucquier aurait voulu la voir, mais à la place qu'elle a occupée pendant bien des siècles; car cette croix était, dans toutes les églises, assez rapprochée du jubé, quand elle n'en faisait pas partie. Il serait d'autant

Digitized by Google

plus facile de rendre à la cathédrale cet important objet de son ancien mobilier, que le Christ et les figures de la Sainte-Vierge et de saint Jean existent encore. On les a retrouvés dans un vieux magasin et on peut les voir au calvaire qu'on a fait récemment vis-à-vis de l'autel de Saint-André dans la travée. Il est évident que les statues de la Sainte-Vierge et de saint Jean sont trop hautes pour être vues où on les mises, et qu'elles ont été sculptées pour être posées en un lieu élevé. L'artiste qui les a faites, sachant leur destination, a tenu compte de ce qu'exigeait la perspective pour satisfaire l'œil du spectateur.

—

On parle d'une proposition qui aurait été faite à la Société de publier les chartes inédites de l'abbaye de Saint-Martin à Tournai. A cette occasion, Mgr Voisin dit qu'il a entre les mains une histoire manuscrite de cette abbaye, faite en latin, à la fin du dix-septième siècle, par un savant religieux. Cette histoire n'a très-probablement pas été écrite pour être publiée et elle ne pourrait pas être imprimée telle qu'elle est, mais il serait très-utile d'en faire une traduction dans laquelle on supprimerait ce qui aurait le moins d'intérêt. Si un membre de la Société se chargeait de ce travail, on pourrait y joindre, en le publiant, toutes les chartes inédites du onzième et du douzième siècles.

A la fin de cette histoire l'auteur a fait des notices sur les personnages les plus distingués de ce monastère et sur leurs écrits.

On convient de revenir sur cette affaire dans une autre séance.

—

M. l'archiviste Vandenbroeck lit ensuite la note suivante sur une cérémonie qui eut lieu à la cathédrale de Tournai en 1698.

Digitized by Google

CÉRÉMONIE A LA CATHÉDRALE DE TOURNAI, EN 1698.

En tête d'un registre reposant aux archives de la ville, et servant à tenir note des conventions intervenues entre les commis aux finances et les entrepreneurs pour l'exécution des travaux de la ville, nous trouvons la relation suivante des cérémonies qui eurent lieu, à la fin du XVIIe siècle, lors de la descente de la fierte St Eleuthère.

« Les pluys continuelles de l'esté 1698, avec la froidure de l'air toute extraordinaire en de pareilles saisons, faisant beaucoup craindre pour la moisson de cette année, Messieurs les Prevost et Jurez de cette ville, suivant l'exemple de leurs prédécesseurs et à la réquisition des laboureurs, ont député Monsieur Pottiez, procureur fiscal de cette ville, le 16 aoust de ladite année 1698, vers Messieurs du chapitre de la cathédralle, pour demander l'exposition de la fierte de St Éleuthère, l'un des patrons de cette ville, à l'intercession duquel les habitans et peuple de ladite ville ont coustume d'avoir recours dans de pareilles occasions. Et ledit procureur fiscal s'estant, à cet effet, adressé à Monsieur Le Brun, doyen de ladite cathédralle, il fit assambler le chapitre sur le champ, qui accorda sans difficulté ladite exposition, qui se fit le 17 du mois d'aoust 1698, avant les vespres, en la manière accoustumée et à laquelle Messieurs du Magistrat, ayant esté invitez, assistèrent en corps dans leur place ordinaire, sur des bancs couverts de tapis verds placés dans le chœur, à la gauche de l'autel. Dès que le corps saint fut abbaissé et placé dans le milieu dudit chœur, le soussigné, juré commis aux finances, fist mettre, de la part de la ville, quatre chandeilles dites bourdons, de cire fine blanche, de quatre livres chacune, avec

Digitized by Google

un escu aux armes de la ville peint sur carton, aux quatre coins de la fierte, pour les y laisser jusqu'à leur consomption et les renouveller lors chaque fois pendant tout le temps de l'exposition de ladite fierte; comme il s'est tousjours pratiqué.

Le lendemain, qui fut le 18 dudit aoust, à la messe solennelle qui fut célébrée dans ladite cathédralle, de la part de mesdits sieurs du Magistrat, ledit Juré, commis aux finances fist encore livrer, de la part de la ville, huit autres chandeilles de cire pareille, de deux livres chacune, pour estre placées sur l'autel.

Le 25 dudit aoust, les quatre chandeilles à costé de ladite fierte se trouvant presque consumées, furent renouvellées pour la première fois par les ordres dudit commis des finances; ce qui fut encore fait deux fois pendant ladite exposition.

Le 21 septembre 1698, feste de saint Matthieu, apostre, jour choisy pour remettre le corps saint dans son lieu ordinaire, mesdits sieurs du Magistrat se rendirent en corps dans ladite cathédralle, pour assister à cette cérémonie, et marchèrent à la procession qui se fist dans l'église, portant chacun un flambeau, pour quoy le cirier ordinaire en livra trente-trois de cire pareille, comme est dit cy-dessus.

R. J. de Calonne du Quesne.

—

Il n'est pas inutile de constater que dans une requête adressée aux consaux le 7 octobre 1698, par les doyens de la chambre des arts, stils et métiers, on voit que, depuis quelques années, le peuple souffrait beaucoup par la cherté des grains, *dont on a cru debvoir estre soulagé par la moisson dernière*, mais que cette cherté continuait parce

Digitized by Google

que, les jours de marché, des individus achetaient des grains pour les exporter du royaume.

Nous trouvons, d'autre part, dans le registre aux résolutions de la chambre des arts et métiers, n° 4186.

« Le dix huit aoust 1698, résolu de faire chanter une » messe à l'église Nostre Dame, à l'honneur de St Éleuthère » et d'y assister en robe rouge et d'observer les formalités » ordinaires. »

—

La séance est levée.

SÉANCE DU JEUDI 7 DÉCEMBRE 1871.

M. F. Du Bus aîné, *Président.*

M. Jules Wacquez, *secrétaire.*

—

Le procès-verbal de la séance du mois de novembre est communiqué par le secrétaire à l'assemblée qui en approuve la rédaction.

OUVRAGES OFFERTS :

Annales de la Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre, troisième série, tome VI, n°s 2 et 3.

— *Mémoires de l'Académie Stanislas de Nancy*, 1869.

— *Tables alphabétiques des matières et des noms d'au-*

Digitized by Google

teur contenus dans les trois premières séries des Mémoires de l'Académie Stanislas. (1750-1866).

— *Bulletin des Commissions royales d'art et d'archéologie*, dixième année, nos 5, 6, 7 et 8, p. 171 à 340.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome sixième. Tome XXXIIe de toute la collection. — 15 novembre 1871.

— *Causeries d'un octogénaire*, suite aux tablettes liégeoises par Alb. d'Otreppe de Bouvette, deuxième livraison. — Novembre 1871.

—

Le renouvellement du bureau porté à l'ordre du jour est remis à la prochaine séance, les membres présents n'étant pas en nombre suffisant pour y procéder.

—

Mgr Voisin informe la Société que M. l'abbé Huguet veut bien se charger du travail de traduction et d'analyse dont il a été parlé à la dernière séance, relativement à une histoire manuscrite de l'abbaye Saint-Martin, et M. le Président fait connaître qu'il pourra lui transmettre des chartes et autres documents inédits pour y être ajoutés.

—

M. l'archiviste Vandenbroeck donne lecture de l'extrait suivant d'un registre aux résolutions des États du Tournaisis.

« *Séance du 21 octobre 1623.*

« De la requeste de Martin Duré, peintre, demeurant en la » ville de Lille, requérant quelque recoynoissance pour son » travail d'avoir fait, à grands frais et dépens, la carte des » cité, ville et pays de Tournay et de Tournésiz ; ensemble

Digitized by Google

» des bourgs, villaiges, paroisses, enclavements, terres,
» dépendances et estendue d'icelles, et la grandeur de
» chasque lieu, les chemins tant particuliers que royaulx
» qui conduisent d'ung villaige à l'aultre, avec ung abbrégé
» des églises, abbayes, fondations et fondateurs d'icelles,
» pareillement les armoyries de toute la noblesse desdits
» lieux, et origines dont elles sont issues, y joinct les armes
» des s^rs d'autres provinces dont il est présenté plusieurs
» cartes.

» Messieurs accordent la somme de cent livres t. pour
» les causes reprinses par la dite requeste, ordonnant au
» receveur luy fournir. »

On témoigne combien il serait désirable de retrouver ce travail et M. Vandenbroeck s'engage à faire faire des recherches, à cet effet, dans les archives de l'état.

—

L'honorable membre communique deux procès-verbaux très-curieux dressés et signés par Nicolas-François Delevigne, procureur général et fiscal de la ville et cité de Tournay.

L'un en date du 26 novembre 1749 contient la rétractation d'une calomnie dont un ouvrier nommé Jacques Huin, s'était rendu coupable envers le supérieur de la maison des Jésuites. Il avait accusé ce religieux d'avoir causé la mort de l'un de ses novices, en lui imposant un travail inhumain. Le calomniateur assurait avoir été témoin de cette punition, et il disait qu'il avait lui-même enseveli la victime. Après un premier interrogatoire qui rendait le mensonge évident, il avait pris la fuite pour échapper à la prison. Sur l'assurance qu'il obtiendrait son pardon, en confessant sa faute, cet homme se représente devant le procureur fiscal,

Digitized by Google

le 28 novembre 1749. Il avoua que tout ce qu'il avait dit n'était qu'imposture et calomnie, exprima son repentir et fut pardonné.

L'autre, en date du 9 juillet 1751, constate qu'un sieur Gorain, maître filetier, rue Marvis, ayant en sa possession trois livres de l'hérésiarque Calvin, qu'on avait trouvés chez lui dans une caisse en bois, en démolissant une muraille fort épaisse, il lui fut enjoint de les livrer au procureur fiscal. Après un premier refus, Gorain s'exécuta. MM. les Prévost et Jurés en reçurent information et ils ordonnèrent que ces ouvrages fussent donnés aux Pères de la Société de Jésus, « pour être mis à l'enfer de leur bibliothèque. »

—

Mgr Voisin donne lecture de quelques considérations générales sur les règles liturgiques, servant de préface à un travail sur les baptistaires qu'il a fait pour la Gilde de Saint-Thomas et de Saint-Luc.

—

Un membre fait quelques observations sur l'analyse qui a été faite dans le quatorzième volume de nos Bulletins, d'un manuscrit intitulé : l'*Official flamand*. Il exprime son regret de ce que l'auteur de ce travail n'a pas eu connaissance d'un volume petit in-quarto de 111 pages, avec six feuillets liminaires, imprimé en 1659, chez la veuve Adrien Quinqué à Tournai et intitulé : *Statuta curiarum ecclesiasticarum provinciæ cameracensis, de mandato illustrissimi ac reverendissimi Domini Francisci Villani à Gandavo episcopi Tornacensis typis impressa.*

Anciennement les officialités n'avaient qu'à se conformer à ce qui est prescrit dans les derniers titres du premier livre des décrétales et dans tout le second livre, *de judiciis*;

Digitized by Google

mais des abus s'étaient introduits; et, pour les combattre le Concile de Trente restreignit la compétence de l'official.

Le Concile provincial de Cambrai, de 1565, prit aussi diverses mesures, au titre quatorzième au même sujet, et notamment au chapitre huitième, on décida qu'un tarif commun serait fait pour toutes les officialités de la province.

Le deuxième Concile provincial, de 1586, titre vingt-deuxième, chapitre premier, règle entr'autres points importants ce qui concerne les jugements sommaires, les fonctions de secrétaire, les appels, etc.

Enfin, le troisième Concile provincial, de 1631, rejetant sur les malheurs des temps les retards qu'on avait mis à exécuter les résolutions prises antérieurement, décide qu'il sera établi une forme commune, une règle uniforme pour exercer la jurisdiction ecclésiastique, en faisant des statuts communs aux cours spirituelles de tous les évêchés de la province, avec le même tarif d'honoraires.

Des statuts furent faits en conséquence de cette résolution, et ils furent approuvés à Cambrai par l'archevêque et par tous ses suffragants, en 1632. Ce sont ces statuts que François Villain de Gand, fit imprimer, en 1659. L'exemplaire qui était à l'usage de l'officialité de Tournai est conservé à la bibliothèque du séminaire.

Ces réflexions n'ôtent rien à l'intérêt de ce qui a été dit de l'ouvrage de l'official Léonard De Coninck, elles n'ont au contraire pour but que de compléter ce travail.

D'ailleurs l'auteur de l'*Official flamand* rapporte bien des choses qui sont particulières à son époque; et, dans la seconde partie surtout où il traite de la juridiction, il est très-curieux de connaître ses opinions sur cette importante question de droit canonique, et la manière dont il les traduisait en actes dans l'exercice de ses fonctions.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

SÉANCE DU JEUDI 4 JANVIER 1872.

Mgr le vicaire général Voisin occupe le fauteuil.
M. Jules Wacquez, *secrétaire*.

—

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé après lecture.

—

M. F. Du Bus, président et M. l'abbé Huguet ont fait connaître qu'ils ne pouvaient assister à la séance de ce jour.

—

OUVRAGES OFFERTS.

Bulletin du Comité flamand de France, tome V, n° 10. — Avril, mai et juin 1871.

— *Revue agricole, industrielle, littéraire et artistique de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes*, 22e et 23e année, T. XXV, nos 11 et 12. — Octobre et novembre 1871.

— *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique* publiés par Edm. Reusens, tome VII, 1871. — Troisième et quatrième livraisons.

— *Revue catholique*, nouvelle série, tome sixième, 6e livraison. — 15 décembre 1871.

— *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Martin, à Liége*, publié par J.-C. Schoonbroodt. — Envoi de M. le Ministre de la justice.

Digitized by Google

— *Bulletin de l'Académie d'archéologie de Belgique*, I, (2e série des annales), 6e fascicule.

— Douze brochures en langue norvégienne, envoyées par l'*Université royale de Christiania*.

— *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome onzième, 3e livraison.

— *Bulletin de la Commission historique du département du Nord*. Tomes neuvième, dixième et onzième.

Dans un recueil d'épigraphie cambraisienne (p. 349 et suivantes du tome 9, nous trouvons quelques renseignements sur un chanoine de Cambray, nommé Martin de Tournay.

« L'abbaye de Vaucelles possédait dans Cambrai un refuge qui a donné son nom à la rue de Vaucelette et qui a été transformée, dans ces dernières années en un orphelinat de jeunes filles.

Les travaux qui s'effectuèrent alors, dans le but d'accommoder cet édifice du moyen âge à sa destination actuelle mirent à jour le marbre tumulaire d'un chanoine du XVe siècle, Martin de Tournay. On y trouve cette inscription :

Chi. devat. gist. maistres Martins.
De Tournay. canones. de ceste eglise.
Qui. a fode. a tous. jours. en. ceste.
Capelle. xij. messes. les. quelles se
doivet. dire. au frait. de Caplé. par
le Capellain. d'icelle. ou. en. se. def-
faulte. par. le Comis dudit Caplé.
Cest. assavoir. le. premier. veredy de
Cascu mois. au matin. tatost. a
près. le sermo. priies. po Same.

Ce Martin de Tournay était en 1407, chanoine de Saint-Géry et de Sainte-Croix à Cambray. C'est dans le second de ces établissements qu'il avait sa résidence et c'est, d'après M. V. Delattre auteur du recueil dont s'agit, celui-là qu'il a favorisé de sa donation.

Digitized by Google

L'église de Sainte-Croix, démolie en 1793, était voisine de la maison de Vaucelette ce qui explique la présence de la pierre tombale dans la cour du refuge de Vaucelles.

La date de la mort du chanoine Martin n'est pas indiquée sur ce marbre.

—

Il est donné lecture d'une notice de M. l'abbé Huguet sur Maître Jean Flamand, 24e abbé de l'abbaye Saint-Martin et sur les cloches de cette abbaye.

—

Un membre exprime le désir de voir faire le relevé de toutes les pierres sépulcrales qui se trouvent dans les églises de Tournai. Il fait observer que bon nombre de ces pierres sont déplacées, qu'elles finissent par disparaître et que le temps efface les inscriptions.

Mgr Voisin dit qu'il a recueilli toutes les épitaphes de la cathédrale qu'il a pu retrouver, qu'elles pourraient être publiées de suite, mais qu'il juge préférable d'attendre qu'il ait pu compulser quelques anciens épitaphiers qui se trouvent à Bruxelles et ailleurs. Il espère que si les épitaphes de la cathédrale étaient publiées, celles des églises paroissiales de cette ville le seraient bientôt après.

Pour compléter cette publication, il faudrait encore ajouter toutes les épitaphes des églises démolies, tant paroissiales que conventuelles, qu'on parviendrait à retrouver.

Le même membre continue à faire la lecture des notes qu'il a extraites des actes capitulaires de la cathédrale de Tournai, lesquelles seront insérées dans les Bulletins.

—

La séance est levée.

Digitized by Google

NOTES EXTRAITES DES DÉLIBÉRATIONS DU CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE TOURNAI.

—

J'ai continué à compulser les délibérations du chapitre pour y rechercher les travaux exécutés à la cathédrale et dans les églises de Tournai, sur la rive gauche de l'Escaut; et j'ai repassé ce qui s'est fait pendant un siècle. Quoique le chapitre ne permît d'y rien faire de quelqu'importance sans son autorisation et qu'il eût pour exercer sa surveillance à cet égard des agents éclairés dans les maîtres de la fabrique de la cathédrale, cependant bien des choses se faisaient dans les églises paroissiales sans son contrôle; et, d'un autre côté, je me suis aperçu que, sous ce rapport, les délibérations du chapitre présentent bien des lacunes.

Quoi qu'il en soit, en parcourant une période de cent ans environ, j'ai recueilli des faits assez nombreux pour porter un jugement sur le mouvement artistique dans notre ville depuis 1615 jusqu'à 1711. Il est triste de le dire, on a pendant tout ce temps, beaucoup plus détruit qu'édifié. Le cloître a été démoli, les jubés des églises ont, en partie, disparu, les autels du moyen âge, faits selon les exigences liturgiques, ont été détruits, on les a changés de place, les peintures murales ont été couvertes par le badigeon, et au lieu d'avoir pour but dans les dépenses, souvent considérables qu'on faisait, l'honneur et le service de Dieu, la vénération des Saints et le salut des âmes, on ne faisait, semble-t-il, que se servir du temple pour y étaler l'éclat des grandeurs mondaines : c'était partout des armoiries et des éloges qui recommandaient l'homme et tendaient à faire oublier Dieu.

Digitized by Google

Waucquier, en parlant de la profusion avec laquelle on avait employé le marbre dans la cathédrale, dit qu'il n'y avait pas le plus petit coin qui n'en fût orné. Et, en en faisant la critique à un autre point de vue, il dit que tous les beaux monuments dont on avait rempli l'édifice n'avaient fait qu'altérer les caractères de son architecture. Il pousse la sévérité jusqu'à faire le vœu de voir enlever toutes ces décorations de mauvais goût : « Je voudrais, dit-il, présenter au chapitre de les ôter à mes frais et dépens, me chargeant de remployer utilement ailleurs ces amas prodigieux de marbre mal employés. » Je crois que si son offre avait été acceptée, il aurait été fort embarrassé pour remplir cet engagement. (1)

Pendant tout ce temps on ne fit presque rien pour les grosses réparations de la cathédrale, dont certaines parties cependant menaçaient ruine. L'ouvrage le plus important que nous trouvons avoir été fait, est la reconstruction d'un contrefort et d'un arc-boutant du chœur ; mais avec quelle crainte et combien d'hésitation !

On recourait rarement aux architectes et aux artistes, et peu de noms sont cités. Dans les cas graves, les chanoines les plus experts en architecture s'adjoignaient de savants religieux.

---

(1) Waucquier dit ailleurs (f° 118). Disons encore un mot de ces épitaphes qui sont riches et somptueuses, tant qu'il vous plaira, mais mal posées, mais entassées, ayant dû quelquefois, pour ne point étouffer un génie ou telle autre posture briser, sans égard ni pitié, le pilier principal pour lui donner quelque peu de liberté (de dégagement) et de quoi respirer. Encore un médecin dirait que le sujet n'en a pas trop.

Il s'exprime encore ainsi fol. 120 : Je l'ai déjà dit et je le répète, l'église de Tournai dépouillée de ses statues et autres ornements, c'est-à-dire bien à nu n'en paraîtrait que mieux.

Digitized by Google

J'ai cru utile de faire mention des décisions qui ont pour objet la pose ou le déplacement des épitaphes; et, à ce sujet, je dois faire observer que par le mot *épitaphe* on n'entendait pas seulement une inscription sur marbre ou sur cuivre, mais qu'on l'employait pour désigner toutes sortes de monuments funèbres, fussent-ils considérables.

J'ai aussi tenu note des délibérations qui concernent les *batteleurs*. Les carillons, à cette époque, tenaient une grande place dans les solennités religieuses ; et ceux à qui le jeu en était confié devaient être de véritables artistes.

On trouvera de plus le nom de quelques facteurs d'orgues.

La peinture sur verre était déjà abandonnée; à peine trouve-t-on le placement d'une verrière. C'est un art qui, depuis Albert et Isabelle, paraît avoir été oublié à Tournai.

Tels sont les principaux points qui ont attiré mon attention en faisant mes recherches.

27 *mai* 1641.

Il y avait à la chapelle de tous les Saints, où étaient les reliques, une lampe ardente. (1) On fait faire une ouverture à la muraille extérieure de cette chapelle, pour donner une issue à la fumée de ce lampadaire.

19 *juillet* 1641.

On ordonne de faire une enquête au sujet d'une pierre tombale posée dans la nef de l'église de Saint-Piat, sur la

---

(1) Cette chapelle était au rez-de-chaussée du clocher Pontoise, derrière l'autel de la Sainte-Vierge.

Digitized by Google

sépulture de l'épouse de N. Dupret, fils de Jaspar; pierre sur laquelle on avait sculpté l'image de Sainte Anne.

31 *juillet* 1641.

A la demande de N. Dupret, le chapitre consent à ce que la représentation de Sainte Anne, sur cette pierre soit remplacée par une inscription.

24 *mars* 1642.

Une partie du cloître, vers la maison de M. de Boulogne, est en mauvais état. En avisant à y remédier, on s'occupera aussi, pour le rendre meilleur, de l'escalier du cloître, que l'on descend difficilement, surtout aux processions auxquelles on porte le Saint-Sacrement.

9 *avril* 1642.

On défend de continuer à payer à Gery Boniface, sculpteur, la pension de quatre-vingt livres qu'il avait pour l'entretien des sculptures de la cathédrale.

16 *avril* 1642.

Accord avec la ville pour une parcelle de terrain nécessaire pour construire un mur de pierre de fine taille partant de la maison dite de la *Licorne* (1) On stipule pour cela une rente de neuf sols flandre au profit de la ville.

---

(1) C'est la première maison de la rue des Chapeliers du côté de la cathédrale; mais elle est regardée comme appartenant à la rue de Paris, n° 2.

Digitized by Google

16 *mai* 1642.

On accorde au curé de Saint-Piat la permission de faire faire un maître-autel nouveau, et de changer son emplacement. Au lieu d'être libre, le nouvel autel sera placé contre la muraille; mais on devra préalablement demander à l'évêque la permission de démolir le vieil autel, autour duquel on pouvait circuler.

30 *juin* 1642.

On nomme pour carillonneur Jean Louys, en remplacement de Jean Bourla; et on charge le Trésorier, et les chanoines de Boulogne et Cuvelier, de s'assurer si la tour du milieu ne pourrait pas être exhaussée pour y mettre un carillon (un battelage.)

26 *septembre* 1642.

Le curé et un notable de la paroisse Sainte-Catherine viennent demander la permission de faire placer un nouveau retable au maître-autel de cette église, et de faire enlever le jubé (magnum pulpitum) qui empêchait la vue sur l'autel.

3 *octobre* 1642.

Sur le rapport des chanoines Leclercq et Bernard, maîtres de la fabrique, et sur leur avis favorable, on permet de faire un nouvel autel (tabulam ligneam novam) et de

Digitized by Google

supprimer le doxal vulgo Lissenier (1) à l'église de Sainte-Catherine.

9 *janvier* 1643.

On accorde au sieur de Haudion la permission de construire une tribune donnant dans l'église de Sainte-Marguerite, pour lui et pour son frère lieutenant du bailliage royal, leurs épouses et leurs enfants.

2 *mars* 1643.

Le chanoine Leclercq, maître de la fabrique, fait connaître que des sommiers dans la charpente du chœur de la cathédrale reposent sur les voûtes, ce qui n'est pas sans danger. On décide de faire examiner la chose par des gens experts pour y remédier.

On convient aussi de prendre des moyens pour empêcher l'ébranlement des tours occasionné par la sonnerie trop fréquente des grosses cloches. On visitera les crévasses déjà existantes entre le chœur et les clochers, et on fera un règlement sur la sonnerie.

---

(1) *Lissenier!* Il faudrait plutôt écrire *licenier*. C'est la traduction tournaisienne du mot *licenarium*, dont on se servait ici pour désigner un ambon. Le mot de *jubé* a la même origine que celui de *licenarium*. C'est à l'ambon qu'on chantait les leçons de l'office canonial, et celui qui les chantait devait commencer par demander la bénédiction du célébrant en disant : *jube domne benedicere*. Il ne lui était permis de commencer qu'après la bénédiction reçue. *Licebat* incipere benedictione accepta.

Digitized by Google

4 mars 1643.

Le chanoine Leclercq a visité les voûtes du chœur; le défaut signalé dans la charpente existe. On le charge d'y porter remède.

15 juin 1643.

On accorde au chanoine de Steenhuys de pouvoir disposer de la quatrième travée du chœur, du côté du midi, pour y ériger un beau monument funèbre à la mémoire de son oncle Adrien de Steenhuys, en exécution des volontés du défunt, à condition que tout soit achevé dans le terme d'un an.

Le même jour, Géry Boniface sculpteur, taillant la pierre, (sculptor imaginum lapidearum) obtient l'autorisation de faire un monument funèbre pour le chanoine Louys à côté de celui du chancelier de Villers. — On avisera à ce que l'épitaphe de Leflon soit placée dans une chapelle voisine. (1)

---

(1) Le monument du chanoine Louys se voit encore contre la muraille du chœur, derrière les stalles du côté du midi. Il est en marbre noir, et blanc. En haut se trouve une niche soutenue par deux consoles renversées dans laquelle est une vierge assise tenant l'Enfant Jésus, saint Jéan est à côté. Ces figures sont en marbre blanc. Plus bas, est la lame qui contient l'inscription, et qui est séparée de la niche par un tablier ailé. Dessous il y a un cartouche en marbre blanc qui semble attendre une inscription. Le monument est encastré dans le mur et se termine par une espèce de console en marbre noir, sur laquelle est appliquée une coquille en marbre blanc.

De chaque côté de l'épitaphe, il y a une niche occupée par un personnage en pied, vêtu d'une longue robe avec casque et hallebarde. Il n'y a pas d'armoiries.

Digitized by Google

13 *juillet* 1643.

On permet au curé et aux marguilliers de l'église de la Madeleine de changer de place les fonts baptismaux.

18 *septembre* 1643.

Le curé de Saint-Piat demande de pouvoir boucher des fenêtres (1) au chœur de son église, parce que le nouveau retable est trop éclairé. Cette demande est accueillie.

21 *décembre* 1643.

On consent à ce qu'un sculpteur de Lille, place l'épitaphe de Claude Dausque près du confessionnal du défunt. Pour cela, on mettra l'épitaphe de Pierre Male près de celle de Laurent Pratanus.

29 *juillet* 1644.

On approuve un règlement fait pour remédier aux abus des sonneries trop fréquentes et trop longues.

---

(1) C'est ce qui est arrivé partout où on a eu le mauvais goût de faire des autels d'une grandeur démésurée. L'ordonnance architectonique des édifices a dû être modifiée en supprimant des fenêtres. Dans combien d'églises n'a-t-on pas fait des changements de cette espèce, en sacrifiant même peut-être de belles verrières !

Digitized by Google

16 *décembre* 1644.

On règle le mode de paiement du traitement du carillonneur, Jean Louys, fixé à quarante livres de gros.

17 *juillet* 1645.

Le chanoine de Steenhuys est autorisé à faire placer, sur le jubé, des orgues faites par Nicolas D'HERSIGNIES, pour en faire un essai aux offices du Saint-Sacrement. Ces orgues, si on les trouve bonnes, seront achetées avec les deniers d'Adrien de Steenhuys, oncle du chanoine. Le chapitre motive sa résolution sur ce que telle était la volonté du défunt, qui avait une dévotion particulière au Saint-Sacrement.

22 *septembre* 1645.

On se plaint des négligences du carillonneur Jean Louys, et on le fait sortir de la maison qu'il occupait.

2 *avril* 1646.

On voit par cet acte capitulaire que les objets en cuivre à la cathédrale étaient tellement nombreux, qu'il y avait une catégorie d'ouvriers qu'on désignait sous le nom de *récureurs*.

7 *mai* 1646.

Conflit entre le chapitre et le magistrat, pour un frontispice de maison bâti sur le mur du cimetière de Saint-Quentin, et pour la construction, au même endroit, de petites maisons pour loger la garnison.

Digitized by Google

8 *août* 1646.

On défend de mettre des tentures noires pour les obsèques au fond du chœur, parce qu'on endommage les monuments funèbres qui y sont. — On avait fait tomber des anges du monument de l'évêque Dongnies.

On se bornera à mettre des draperies au-dessus des stalles et sur les côtés de l'entrée du sanctuaire.

17 *août* 1646.

Défense aux vicariots de porter des surplis avec dentelles (1).

19 *octobre* 1646.

On démissionne le carillonneur Dominique Leclercq, (2) et on le remplace par François Mignot de Lille. Le nouvel élu remercie le chapitre et prête serment.

12 *novembre* 1646.

On accorde la permission de pendre un tableau sur bois, pouvant servir de retable d'autel, donné par feu Jean de West, dans la chapelle paroissiale de Notre-Dame, vis-à-

---

(1) Les vicariots étaient spécialement employés pour l'exécution de la musique à la cathédrale. Huit bénéfices avaient été fondés en leur faveur. Ils chantaient tous les jours avec les enfants de chœur une messe en musique à l'autel de Notre-Dame dans la travée.

(2) Jean Louys dont on avait eu à se plaindre l'année précédente, avait donc été remplacé ; et le choix du sujet n'ayant pas été heureux, le chapitre fit venir un carillonneur de Lille.

Digitized by Google

vis d'une petite fenêtre, vers l'escalier (1) par lequel on va au réfectoire.

6 *février* 1647.

La voûte de l'église de Sainte-Marguerite menace ruine. On avise au moyen d'y porter remède.

12 *et* 17 *avril* 1647.

On accorde aux pasteurs et égliseurs de Saint-Piat, la permission de relever et d'agrandir la sacristie.

28 *juin* 1647.

On convient que le dimanche suivant on descendra la châsse de Saint-Éleuthère. Après avoir été exposée toute la semaine, elle sera portée à la procession qui se fera le dimanche d'après, à la suite d'une messe solennelle en l'honneur de saint Roch, pour obtenir la cessation de la peste.

6 *juillet* 1647.

On permet de descendre aussi la châsse des onze mille

---

(1) Cousin nous apprend, tome IV page 65, que l'ancien *réfectoire* des chanoines était au-dessus de l'école. L'escalier dont il est ici question servait donc à y monter; et je crois qu'il était placé près de l'endroit où on monte maintenant à l'orgue. On a trouvé les marches d'un escalier en pierre, coupées à fleur du mur, quand on y a fait des restaurations. Une fenêtre au fond de la chapelle paroissiale éclairait l'escalier du réfectoire. On voit encore à l'extérieur la place de cette fenêtre.

Digitized by Google

Vierges (1), qui est sur le maître autel, pour être portée le lendemain à la procession avec celle de Saint Éleuthère.

Cette dernière châsse demeurera encore une semaine exposée pour satisfaire la dévotion du peuple.

23 *août* 1647.

Le chanoine Du Chambge, fait connaître qu'il a fait une convention avec N. Royer, organiste de l'abbaye de Saint-Martin, pour réparer les orgues de la cathédrale, pour le prix de quinze livres de gros. Cette convention est approuvée.

20 *Septembre* 1647.

La place de carillonneur à la paroisse de Notre-Dame étant devenue vacante, par la mort de Jean le Sar, on y nomme François Mignot, à condition que, lorsqu'il faudra carillonner pour le chapitre, et en même temps pour la paroisse, il se fera remplacer au clocher, dit vulgairement de la *Treille*.

23 *octobre* 1647.

On s'occupe des épitaphes du grand chantre Barbé, et du chanoine Schelpin. La première avait dû être déplacée pour poser la seconde.

---

(1) C'est la châsse de Notre-Dame faite en 1206 par Nicolas de Verdum. On l'appelait indistinctement fierte de Notre-Dame ou des onze mille vierges. On y a trouvé en effet, lorsqu'on en a fait l'ouverture, des reliques des compagnes de Sainte Ursule.

Digitized by Google

20 *novembre* 1647.

Le chanoine de Nieulant soumet au chapitre, le plan d'une tribune (doxal) qu'il désire faire construire en marbre, vis-à-vis de l'autel de la Sainte-Vierge, où les enfants de chœur chantent le *Salve*. On loue ses bonnes intentions, et on lui permet de les réaliser.

13 *février* 1648.

Autorisation de placer l'épitaphe du chanoine de Cuinchy au lieu que jugeront le plus convenable les maîtres de la fabrique.

5 *juillet* 1648.

Denis Guillaume, premier procureur de la ville, vient demander de la part du magistrat, de faire descendre la châsse de Saint-Éleuthère, pour obtenir la cessation de la pluie, et pour rendre à Dieu des actions de grâces pour avoir été délivré de la peste. Le chapitre accorde ce qui est demandé.

25 *novembre* 1648.

François Mignot, carillonneur, va se marier. Il demande qu'on lui donne les vins comme aux autres serviteurs de l'église. Quoique les vins ne s'accordent, en pareille circonstance, qu'aux sujets portant robe, et que Mignot qui n'en porte pas, n'y ait aucun droit, toutefois vu la manière satisfaisante dont il s'acquitte de ses fonctions, on lui donne six quennes de vins.

19 *mai* 1649

Le chanoine de Steenhuys, exécuteur testamentaire de

Digitized by Google

Pierre d'Aubermont, dépose sur le bureau le plan d'un portail à placer à l'entrée de la carole du côté du nord, pour servir de monument funèbre au défunt. Le chapitre approuve ce projet, en autorise l'exécution, et permet de disposer des matériaux du portail existant.

1er *septembre* 1649.

Arrangements pris avec l'évêque et le magistrat, pour les funérailles de l'Impératrice.

27 *octobre* 1649.

Jean Royer organiste, ou plutôt facteur-accordeur, demande un traitement annuel, et on le lui refuse.

23 *septembre* 1650.

Le magistrat demande qu'on descende le corps de saint Éleuthère pour le porter en procession, le jour de la fête de Saint Piat, afin d'obtenir la cessation de la peste. On accueille cette demande, et on prend des mesures en conséquence.

5 *décembre* 1650.

Le doyen fait connaître que l'architecte Cox de Gand, est venu pour construire la tribune vis-à-vis l'autel de la Sainte-Vierge, selon le vœu et aux frais de M. de Nieulant. On nomme deux maîtres de la fabrique pour surveiller cet ouvrage.

19 *décembre* 1650.

Les maîtres de la fabrique sont autorisés à mettre dans

Digitized by Google

la carole près de l'épitaphe du chanoine Petit, celle du doyen Malcotte, qui ne peut demeurer au lieu où l'on construit le petit doxal. Ce déplacement se fera aux frais de la mortuaire de M. de Nieulant.

11 *octobre* 1651.

Les maîtres de la fabrique Bocquet et de Berghes ont visité l'église Saint-Pierre, dont le curé et les égliseurs ont témoigné le désir de supprimer deux autels, de remplacer le jubé par une balustrade et de faire un nouveau pavement. Le chapitre avant de se prononcer sur ces graves questions, veut que les notables de la paroisse soient consultés.

13 *octobre* 1651.

Les notables de Saint-Pierre ont été consultés, et ils sont favorables aux changements proposés. Le chapitre autorise la translation des autels de Sainte Anne et de Saint-Luc, la suppression du jubé, la confection d'une balustrade et le renouvellement du dallage de l'église Saint-Pierre. Toutefois la démolition des autels ne pourra se faire qu'avec l'autorisation de l'évêque. (1).

8 *janvier* 1652.

Sur le rapport des maîtres de la fabrique qui ont visité

(1) Ces autels avaient sans doute été consacrés et l'autorité de l'ordinaire était nécessaire non-seulement pour leur démolition, mais aussi pour conserver l'authenticité des reliques qu'ils contenaient. Il paraît que presque tous les anciens autels avaient été consacrés.

Digitized by Google

visité l'église de Saint-Piat, on permet que les orgues soient changées de place, pour qu'on puisse augmenter le nombre des jeux (1).

8 *juillet* 1652.

Avant de déterminer le lieu où sera placée l'épitaphe du chanoine Dufief, le chapitre désire voir le projet du monument qu'on se propose d'ériger.

9 *décembre* 1652.

On voit par cet acte que la grande sonnerie de la paroisse Notre-Dame consistait en sept cloches.

19 *février* 1655.

Réparation à faire à l'église de Sainte-Marguerite. Il y avait une voûte qui menaçait ruine entre le chœur et la nef. L'ancienne église avait donc un dôme central ou un transept.

4 *avril* 1653.

L'épitaphe de Nicolas Dufief sera mise dans la carole vis-à-vis du revêtaire, et on placera dans le revêtaire l'épitaphe de Jean Cottereau, sur laquelle est représentée la Sainte-Cène.

---

(1) Anciennement toutes les orgues étaient dans le chœur ou en étaient très-rapprochées; ce qui est très-rationnel, puisqu'elles doivent servir avant tout, à accompagner le chant des offices. Les dimensions toujours plus grandes qu'on ne cesse de leur donner les ont fait réléguer à l'entrée des églises, au grand détriment du chant ecclésiastique.

Digitized by Google

18 *juillet* 1653.

Le curé et les égliseurs de Saint-Nicaise demandent de pouvoir supprimer trois autels et d'en ériger un nouveau en l'honneur de Saint-Charles, à l'occasion de la confrérie de ce Saint, établie depuis peu dans cette église.

21 *juillet* 1653.

Visite faite de l'église de Saint-Nicaise, on consent à la suppression des autels de Saint-Nicaise, de Saint-Roch et de Saint-Nicolas auxquels aucune fondation n'est attachée. On en fera construire un nouveau à la place de celui de Saint-Nicolas, sous l'invocation commune des trois Saints, en y ajoutant saint Charles. On conservera les statues de saint Nicolas qu'on mettra à droite, de saint Nicaise qui sera au milieu, et on ajoutera à gauche la statue de saint Charles. Les autels ne seront démolis qu'après que l'évêque aura fait enlever les sépulcres de reliques (1).

30 *juillet* 1653.

On approuve l'épitaphe d'Antoine Leclercq, qui sera placée dans la carole à côté d'un confessionnal.

13 *août* 1653.

Il est question dans cet acte capitulaire d'un monument funèbre, en marbre, à ériger à la mémoire du chanoine Leclercq. Un contrat avait été passé devant notaire la

(1) On a ici la preuve que ces trois autels avaient été consacrés.

Digitized by Google

veille, avec le sculpteur Jean Boniface, par Maximilien de Cordes, seigneur de la Fontaine et le chanoine Lefebvre. Des mesures devaient être prises pour faire payer au sculpteur deux cents florins d'avance, mais sous caution, pour acheter du marbre, après l'autorisation obtenue du chapitre. Cette autorisation est accordée.

12 *décembre* 1653.

Charles Decq, escrinier de Tournai, demande de la part de madame de Millomé la permission de placer une niche (quoddam tabernaculum) pour l'image de la Sainte Vierge, (1) qui est près de la chaire à prêcher. On examine si par ce changement on ne s'exposerait pas à perdre le souvenir de quelque fondation qui se rattacherait à cet ancien petit oratoire.

11 *mars* 1654.

On autorise le pasteur et les égliseurs de Saint-Quentin, à faire placer au coin du chœur, du côté de l'évangile, l'épitaphe de la demoiselle Schorion, qui contribuera à l'ornementation de l'église.

15 *juillet* 1654.

Les locaux des anciennes écoles existaient encore à cette époque. On en avait fait la visite dans le but d'y faire un

---

(1) C'est la statue qu'on appelle communément Notre-Dame la Brune, et qui est encore à la cathédrale. Cette vierge était autrefois dans la travée qui touche à celle où se trouve la chaire de vérité. On y voit encore la petite poulie qui servait à la suspension de la lampe.

Digitized by Google

magasin de grain, mais on reconnut que cet endroit manquait d'air et de lumière. (Locus antiquarum scholarum).

19 *mai* 1655.

François Wils, chapelain de hautes formes, demande au chapitre, de pouvoir faire placer un monument funèbre, à la mémoire du chanoine Cuvelier, décédé sept ans auparavant; et il fait connaître que le défunt a ordonné de prendre pour sujet à représenter sur ce monument un mystère de la vie de la Sainte Vierge et de Saint Joseph. Les maîtres de la fabrique sont députés pour s'occuper de cette affaire.

12 *mai* 1656.

La conduite du carillonneur François Mignot avait, depuis un certain temps, laissé beaucoup à désirer. Plusieurs fois il avait reçu de sérieux avertissements, et il avait même subi des amendes. A la fête de la dédicace de la cathédrale (1), il s'était fait remplacer par un confrère peu expert qui, pendant la procession du Saint-Sacrement, s'était permis de jouer sur le carillon des airs de chansons mondaines et lascives, au grand scandale des fidèles. On décide de faire comparaître Mignot en chapitre, pour lui donner de nouveaux avis et pour lui rappeler qu'on ne doit jouer sur le carillon que des airs en rapport avec le chant des offices de l'église (*Lusum suum cantui ecclesiæ responderi curet*).

---

(1) Le 8 mai.

Digitized by Google

Mignot comparut le 17 mai, fut admonété et mis à l'amende de trois florins.

24 *et* 30 *juillet* 1656.

Il est question d'un mur qu'on construisit du bas de la chapelle de Saint-Vincent contre le jardin de l'évêché, jusqu'à une maison canoniale qui était alors occupée par l'archidiacre Naveus, maison qui a été plus tard incorporée dans le terrain de l'évêché. On veut se garantir contre le cloaque de la voie publique, qui n'était pas pavée en cet endroit; et, pour la même raison, le chapitre décida le 7 août suivant, qu'on ferait un mur du côté opposé, en partant du portail méridional, derrière la chapelle Saint-Louis.

7 *février* 1657.

Les petites orgues qu'on avait placées sur le jubé sont jugées insuffisantes et mauvaises. On trouve bon de les faire transporter sur le petit jubé qu'avait fait construire M. de Nieulant, vis-à-vis de l'autel de la Sainte-Vierge dans la travée.

16 *avril* 1657.

On approuve le projet d'épitaphe du chanoine Cuvelier, et on décide qu'elle sera placée entre la chapelle Flamangie et le confessionnal du Pénitencier, en mettant dans un autre lieu voisin l'épitaphe Noirier.

28 *mai et* 1er *juin* 1657.

Ces deux capitulaires concernent le jubé et deux autels de l'église de Sainte-Marie-Madeleine. On voit avec regret que

Digitized by Google

le chapitre cède trop facilement aux demandes qu'on lui fait de changer l'intérieur des églises. Il accorde donc encore ce que le curé Jean Philippo et ses marguilliers sont venus solliciter : On les autorise à déplacer le jubé et à supprimer deux autels. On permet aussi de vendre un grand candélabre en airain, et d'en employer le prix au paiement des travaux.

Le jubé est encore actuellement dans le fond de l'église. On y a placé des orgues (1).

28 *mai et* 6 *juin* 1657.

Léon Du Saulchoit, organiste, expose que les grandes orgues de la cathédrale ont besoin de réparations importantes, et on décide qu'on en chargera Toussaint Lenglet d'Ath, sous la surveillance des maîtres de la fabrique, du chantre et de l'organiste.

Le chanoine de Kesse convient avec Toussaint Lenglet du prix de deux cents florins pour faire ces réparations, et promet à l'artiste cinq patacons en sus, si on est content de son ouvrage.

8 *juin* 1657.

L'orgue de la cathédrale avait des volets, sans doute

(1) Le même changement a été fait dans bien des localités. La beauté des jubés empêchait de les détruire, et on les mettait, pour les conserver, à l'entrée de l'église. Plus tard on y mit l'orgue. Un jubé ne pouvait, pour aucune raison liturgique, être mis près de la porte principale; mais une fois la résolution prise de s'en débarrasser, la pensée de lui donner cet emplacement a pu venir de ce que, dans certaines cathédrales ou collégiales, il y avait sur une galerie en cet endroit une chapelle dédiée sous le vocable de l'archange saint Michel. Il y en avait une de ce genre à la cathédrale de Tournai.

Digitized by Google

ornés de peintures, comme on en voit encore à la cathédrale de Breda en Hollande. On juge que ces volets se ferment trop difficilement, et on les remplace par deux rideaux.

3 *décembre* 1657.

On est satisfait du travail fait aux grandes par Toussaint Lenglet et on lui accorde six patacons au-dessus du prix convenu.

1er *et* 18 *mars* 1658.

La veuve de Michel Presin décédé, étant Massard de Tournai, demande de pouvoir faire faire à ses dépens une clôture en marbre à la chapelle de Notre-Dame de Hal en l'église Saint-Quentin.

4 *mars* 1658.

On s'occupe du cloître. Des voûtes du côté de la chapelle paroissiale de Notre-Dame menaçent ruine. On charge les maîtres de la fabrique de remédier au mal.

5 *et* 12 *avril* 1658.

Le mal, au cloître, est plus grand qu'on ne l'avait cru. La toiture, qui est en plomb, ne tient plus, parce que les colonnes de pierre qui la soutiennent font défaut. Ces colonnes de pierres sont frustes et il en est de cassées et de travers qui ont fléchi. On émet le triste avis de les remplacer par un mur en briques, de couvrir le toit en tuiles et de vendre le plomb pour couvrir la dépense.

Digitized by Google

30 *août* 1658.

Des colonnettes de la galerie du chœur de la cathédrale sont en mauvais état. Des fragments sont tombés près de l'autel de *Requiem*. On charge les fabriciens de faire faire les réparations nécessaires.

2 *septembre* 1658.

On autorise le curé et les marguilliers de Notre-Dame à faire faire une nouvelle chaire de vérité, qui sera placée vers le milieu de la chapelle contre la muraille.

3 *janvier* 1659.

On permet au chanoine Le Vaillant de faire placer l'épitaphe en bois d'André Delcroix, grand vicaire, contre la colonne de l'église la plus rapprochée de l'*entrée du cloître* (1) vers la chapelle paroissiale de Notre-Dame.

19 *juin* 1659.

On donne la permission au curé et aux marguilliers de Saint-Jacques d'enlever des autels de la Sainte-Vierge et de Saint-Jacques de grands candelabres en airain (2) dont la

---

(1) *L'entrée du cloître* où l'on descendait pour faire les processions était au fond du péristyle de la façade de la cathédrale.

Le passage qui existe actuellement a été refait lorsqu'on a construit la maison des Anciens-prêtres et la Bibliothèque du chapitre, qui est maintenant celle de la ville.

(2) Qu'était-ce que ces grands candalabres placés près des deux autels latéraux à l'église de Saint-Jacques ? L'expression dont on se sert pour expliquer leur mauvais état est de nature à faire croire qu'ils

Digitized by Google

chute était à craindre (minantia ruinam) et d'enlever de la même église les *bancs des femmes sedes mulierum*, qui empêchaient la foule d'entrer librement à l'église. (1) Le tout sera vendu, et le prix employé à faire des *embellissements*.

27 *février et* 12 *mars* 1660.

Sur la demande du pasteur, et des notables de la paroisse de Saint-Quentin, et sur le rapport favorable des maîtres de la fabrique de la cathédrale, on autorise l'exhaussement de l'autel de la chapelle Saint-Pierre, en observant toutefois ce qui est nécessaire préalablement pour la démolition de cet autel.

---

avaient été fixés sur le sol, mais qu'ils n'y adhéraient plus solidement; de manière qu'on aurait pu les renverser. Des candélabres de cette espèce étaient propres à soutenir des tringles sur lesquelles on suspendait les courtines. Il y a d'autant plus lieu de croire qu'on les faisait servir à cet usage, qu'on aurait fait en cela, qu'imiter le maître-autel de la cathédrale, qui était entouré de courtines attachées à des colonnes d'airain.

(1) Cette capitulaire nous révèle le fait curieux que des bancs particuliers placés du côté du nord pour les femmes existaient encore à Tournai au milieu du XVIIe siècle. Ces bancs ne se trouvaient que dans les églises où l'évêque en avait permis l'usage, et saint Charles consacre le vingt-cinquième chapitre du premier livre de ses instructions à expliquer la forme qu'ils doivent avoir. Dans le chapitre précédent, il parle de la cloison en bois qui séparait, dans toutes les églises. les hommes des femmes, en précisant les dimensions qu'il faut leur donner. *De tabulato ad usum ecclesiæ distinguendæ*. Le chapitre 25e est intitulé : *De sedibus muliebribus quas bradellas dicunt*.

Peut-être cette cloison se voyait-elle encore à l'église de Saint-Jacques, quand on a enlevé les bancs.

Digitized by Google

14 *juillet* 1660.

Un arc-boutant derrière le chœur est hors d'aplomb et menace ruine. On ordonne de le visiter, et au besoin de le reconstruire.

20 *mars* 1661.

On voit par cet acte que la partie mobile du portail construit à l'entrée de la carole pour servir de monument funèbre au chanoine d'Aubermont, était en airain. Le chanoine Waucquier dit qu'il n'y avait qu'un seul ouvrant.

18 *et* 27 *avril, et* 21 *juin* 1661.

On avait cru d'abord nécessaire de renouveler les degrés en marbre du maître-autel de la cathédrale, mais tout bien examiné on juge qu'il vaut mieux n'y rien faire.

23 *septembre* 1661.

Chaque année on faisait un pont sur l'Escaut pour le passage de la procession de la fête de l'exaltation de la Sainte-Croix, lequel devait demeurer en place pendant toute l'octave. Des accidents étaient déjà arrivés, et pour les éviter le chapitre avait fait faire deux cubes de maçonnerie, un de chaque côté de la rivière, au lieu du passage. Comme c'était un grand embarras que de devoir faire chaque année une convention particulière pour l'établissement de ce pont, on jugea utile de prendre des arrangements à cette fin pour neuf ans, et un contrat fut fait avec le sieur Jérôme Gorin, maître charpentier, pour la confection du pont à dresser « sur la rivière l'Escaut, hors le portelette dite le Lucquiet

Digitized by Google

» du costé d'Antoing pour le passage de la procession....
» en la forme et manière suivante : scavoir que, moyen-
» nant la somme de onze livres de gros.... et cinq livres de
» gros une fois prestement pour les dormants qui sont
» enclavés dans la muraille dressée l'année passée pour
» assurance dudit pont, et qui y doivent demeurer à tous-
» jours; item encore autre cinq livres de gros une fois
» pour les chayères qu'il doit faire d'an en an servantes
» audit pont et quelques neuf dix pièces de vieux bois qui
» estoient demeurées ci-devant dans le cloître de ceste
» cathédrale servantes au pont, et sera tenu et obligé de
» dresser à ses risques et périls, frais et despens le susdit
» pont large à tout le moins de onze pieds, si ferme et
» assuré que le cas requiert, et tel qu'on n'en puisse rece-
» voir aucune incommodité en livrant tout ce entièrement
» qui est et sera nécessaire à la dite construction tant
» basteaux que main d'œuvre et matériaux etc. »

29 *mars* 1662.

On demande au chanoine Zuallart de vouloir se charger de nettoyer les deux châsses de Saint-Eleuthère et des onze mille Vierges, qui sont au maître-autel, en permettant de les faire transporter chez lui.

9 *août* 1662.

Les maîtres de la confrérie de Notre-Dame de Tongre de la paroisse Saint-Jacques demandent la permission de faire exhausser l'autel de la chapelle afin de pouvoir l'orner mieux.

11 *octobre* 1662.

On permet au chanoine Gennaro de faire placer sur la

Digitized by Google

sépulture du chanoine de Haudion une épitaphe vis-à-vis de l'image de Saint Antoine, à côté de l'autel de Notre-Dame.

5 février 1663.

L'archidiacre de Boulogne propose de faire construire, à ses frais, un portail à l'entrée de la carole du côté de l'autel de Notre-Dame, du même genre que celui quia été fait du côté de l'autel de Saint-André, pour servir de monument au chanoine d'Aubermont. Il veut par là témoigner sa reconnaissance d'avoir été autrefois nommé hospitalier. Le chapitre applaudit à son dessin et accepte les offres du donateur.

7 mars 1663.

Le pasteur et les marguilliers de Notre-Dame ayant ouï dire que le chapitre avait l'intention de remplir le cloître (replere claustrum) et de baisser le pavement de la chapelle paroissiale au niveau de celui de la cathédrale, viennent offrir de contribuer pour huit cents florins dans cette dépense.

Comme un architecte devait venir sous peu à Tournai, on charge les archidiacres, le chantre et les maîtres de la fabrique de prendre ses avis sur la *construction d'un nouveau cloître*, et d'une voûte à la nef, en remplacement du lambris. Les projets de ces travaux seront soumis au chapitre.

13 et 16 avril 1663.

Pierre Goedeman, curé de Saint-Piat, demande de pouvoir transférer les fonts baptismaux de son église dans un

Digitized by Google

lieu plus commode. Informations prises, cette permission est accordée.

16 *avril* 1663.

Le chapitre ayant appris qu'on avait placé différentes statues de saints sur les remparts de la ville avec des troncs, ce qui ne se peut faire qu'avec une autorisation préalable, appelle là dessus l'attention des curés.

30 *avril et* 7 *mai* 1663.

Pierre Ravestin, de la paroisse Saint-Jacques, demande l'autorisation de transférer dans l'église une image de la Sainte Vierge, qui était placée sur les remparts de la ville. Sur le rapport favorable des chanoines qui avaient été chargés de prendre des informations, cette permission est accordée.

13 *juin* 1663.

L'architecte qui avait été consulté au sujet de la construction d'un nouveau cloître, et d'une voûte à la grande nef, était sans doute Merxen. On voit par cette capitulaire qu'il n'avait pas fait de plans. On lui paie pour ses avis (pro ipsius dictis) dix patacons.

5 *septembre* 1663.

On détermine quels seront les fonds qu'on emploiera pour payer les dépenses qu'occasionneront l'abaissement du pavement de la chapelle paroissiale de Notre-Dame, et la

Digitized by Google

restauration du cloître. Le sol de celui-ci sera exhaussé de manière à pouvoir supprimer les escaliers, par où on y descend lorsqu'on fait la procession du premier dimanche du mois avec le Saint Sacrement, et aux autres processions.

24 septembre 1663.

On s'occupe des réparations à faire aux trois chapelles les plus rapprochées de l'autel Saint-André, dans la carole du chœur, qu'on disait menacer ruine.

19 juin et 14 juillet 1664.

Maître Jean Philippo, curé de Saint-Jacques, demande de pouvoir relever (1) quatre autels de son église pour les mettre au niveau des autres; ce qu'on permet.

11 août 1664.

On accorde la permission à la corporation des tailleurs de faire placer un retable à un autel de l'église de la Madeleine.

---

(1) Je crois que, par l'expression *relevare altaria*, on n'entendait pas toujours l'exhaussement des autels eux-mêmes; car il eût fallu pour cela les démolir, pour y monter ensuite par un certain nombre de degrés; et nous avons vu que toutes les fois qu'il a été question de démolitions d'autels, on a toujours exigé le recours préalable à l'évêque. Mais il s'agit ici de *grands, de hauts retables* qui étaient devenus *à la mode*. Déja à Saint-Jacques la métamorphose de tous les autres autels avait été opérée. Il en restait quatre à mettre au goût du jour.

Digitized by Google

3 *octobre* 1664.

On s'était aperçu qu'un arc-boutant du chœur était fortement endommagé. On présente dans la séance un projet de restauration; mais avant de mettre la main à l'œuvre, on charge les chanoines de Brabant et de Kessel de visiter les lieux pour s'assurer si ce projet est bien conçu; et on leur dit de s'adjoindre le Père Montau jésuite, et un carme, qu'on dit experts en architecture.

8 *et* 20 *octobre* 1664.

Ouï le rapport des maîtres de la fabrique, on se résout à ne faire qu'une restauration à l'arc-boutant qui menace ruine. On remplacera les mauvaises pierres, et on assurera le tout au moyen d'ancres. On prie le chanoine Zuallart de se charger de la direction de ce travail.

26 *décembre* 1664.

Cet acte capitulaire permet de faire quelques conjectures sur la forme de l'ancien autel de la Sainte-Vierge dans la travée. Quand on y faisait des *Stations*, comme il s'en fait encore aujourd'hui, le personnel du chœur s'y portait avec trop peu d'ordre, et les grands vicaires, à défaut d'autre place, étaient forcés de monter sur l'autel. *Coguntur ascendere ultra primam columnam æneam dicti altaris*. Il y avait donc en haut des degrés de l'autel des *colonnes de bronze*, auxquelles probablement étaient attachées des *courtines*. Peut-être ces colonnes soutenaient-elles un *umbraculum* ou un baldaquin.

Digitized by Google

12 *janvier* 1665.

Le chanoine Jonnart fait connaître qu'une personne pieuse demande la permission de pouvoir faire placer dans les basses-nefs de la cathédrale tant du côté de la paroisse, que du côté de la chapelle de Saint-Louis, des statues de saints (1) chacune avec un candélabre, de la même manière que sont placées les statues des apôtres dans la grande nef. Cette permission est accordée.

14, 19, et 21 *août* 1665.

Le curé de Saint-Jacques, Jean Philippo, s'était permis,

---

(1) Toutes ces statues existent encore. Elles avaient été déplacées lorsqu'on a restauré les murs et les voûtes des nefs ; elles sont maintenant remises chacune sur une console qui leur sert de piédestal, mais aucun ordre n'a été observé. Voici ce que dit le chanoine Waucquier de ces statues :

« Vers l'eau-bénitier de l'entrée de l'église, près de l'escalier, qui mène à la chapelle haute de Saint-Michel, c'est premièrement, et sur la gauche seulement les images qui s'ensuivent.

Saint Joseph. — Saint François d'Assise. — Saint Dominique. — Saint Nicolas de Tolentin. — Saint Charles Borromée. — Saint Ignace confesseur. — Saint François Xavier. — Saint François de Salle. — Saint Norbert. — Sainte Thérèse.

Vers le portail le plus voisin du beffroid on commence de rencontrer les dix images, toujours sur la gauche correspondant aux dix, que nous venons de voir de l'autre côté et en voici les noms :

Sainte Catherine de Sienne. — Saint François de Paule. — Saint Thomas de Villeneuve. — Saint Philippe de Nery. — Saint Pierre martyr. — Saint Bruno. — Saint Amand. — Saint Eloi. — Saint Jean-Baptiste. — Sainte-Marie Immaculée.

Ce qui saute aux yeux ici, dans le dénombrement donné suivant qu'on les a placées, c'est que ni l'ordre ni le rang ne sont observés. »

Digitized by Google

sans recourir au chapitre, de faire déplacer à la chapelle de Saint-Nicolas, en son église, un tableau représentant la nativité de Notre-Seigneur, donné par Jean Dismal, et de mettre à la place un tableau représentant saint Roch. Le tableau de la Nativité avait été placé à côté de l'autel, vers le chœur, et un tableau de saint Nicolas au côté opposé, vers la sacristie. On fit une enquête à la suite de laquelle on permit de laisser le tableau de saint Roch à la place qu'occupait celui de la Nativité, pourvu que les héritiers de Jean Dismal y consentissent; mais on fit mettre le tableau de saint Nicolas au-dessus, parce que la chapelle lui était dédiée. Toutefois le curé dut comparaître en chapitre pour être sérieusement averti, que s'il se permettait à l'avenir de pareilles choses, on n'userait plus envers lui de la même indulgence.

19 *avril* 1666.

Il est question dans cet acte de la translation à la cathédrale, du corps de saint Marian martyr, et des reliques de saint Antigone et de saint Eusèbe, aussi martyrs, que le chanoine Zuallart avait rapportés de Rome, en allant y présenter au souverain Pontife le rapport quinquennal sur le diocèse, et visiter les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul de la part de l'évêque François Villain de Gand.

Le corps de saint Marian est maintenant conservé au couvent des Carmélites à Tournai.

17 *mai* 1666.

On consent à ce que le marquis de Trazegnies, gouverneur de la ville, fasse ériger un oratoire, avec une cloche, dans un hospice qu'on va fonder dans la rue des Corriers; sans préjudice toutefois des droits du chapitre et des tiers.

Digitized by Google

28 *juillet* 1666.

Les chanoines Dandelot et d'Yve, maîtres de la fabrique, font un rapport sur la visite qu'ils ont faite de l'église de Saint-Jacques, à l'occasion d'une demande faite par le pasteur et les marguilliers de cette paroisse, pour être autorisés à exhausser le pavement de l'église, supprimer les portes des deux chapelles latérales près du chœur, faire un changement au jubé, *innovationem in doxali*, et construire une nouvelle sacristie du côté de l'orient, parce que celle du côté du couchant est si humide que les ornements s'y gâtent. La chapitre permet de faire tous ces travaux, mais à la condition qu'on n'en fera pas d'autres.

Cette défense laisse soupçonner qu'on ne recourait pas toujours, dans les paroisses, au chapitre pour faire des innovations dans les églises du patronat. (1).

27 *septembre* 1666.

On autorise les maîtres de la fabrique à faire réparer la porte d'une sacristie à côté de la chapelle Saint-Joseph dans la travée. On remplacera les colonnes de pierre par des colonnes en bois peint. On conservera dans cette sacristie les ornements de l'autel de la Sainte-Vierge.

6 *octobre* 1666.

En suite de la visite que les maîtres de la fabrique ont

---

(1) Le jubé de Saint-Jacques, que le chapitre veut qu'on respecte, avait été construit en 1424. On trouve dans un ms la mention suivante de la résolution prise par le chapitre à ce sujet : 8 februarii 1424, gratia concessa glisariis Sancti Jacobi de novo pulpito in dicta ecclesia ædificando.

Digitized by Google

faite d'une petite chapelle située sur la paroisse Saint-Nicaise, et sur leur avis favorable, le chapitre autorise le curé à y porter processionnellement une statue de la sainte Vierge pour y être déposée et y demeurer.

12 *novembre* 1666.

Sur le bruit qui s'était répandu que les marguilliers de Saint-Jacques étaient intentionnés de faire d'autres changements que ceux que le chapitre avait autorisés, on charge les maîtres de la fabrique d'aller visiter cette église.

Digitized by Google

TABLEAU DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DE TOURNAI

COMITÉ PERMANENT. — OFFICIERS.

Messieurs :

DU BUS, aîné, président.
VOISIN, vice-président, et trésorier.
DE NÉDONCHEL, bibliothécaire-archiviste.
VOS, bibliothécaire-adjoint.
WACQUEZ, Jules, secrétaire.

Membres Titulaires

PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ.

Messieurs :

1. Du Bus (*François*), président émérite du tribunal civil de Tournai, ancien membre du Congrès, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. etc. (Membre fondateur).
2. Du Mortier (*Louis*), chevalier de l'Ordre de Léopold, (Membre fondateur).

Digitized by Google

3. Voisin (*Charles-Joseph*), vicaire-général, doyen du chapitre, prélat domestique de Sa Sainteté, chevalier de l'Ordre de Léopold, etc. (Membre fondateur).
4. Delecoeuillerie (*Hippolyte*), chanoine titulaire de la cathédrale de Tournai. (Membre fondateur).
5. Gérard (*François*), curé de la paroisse de St-Quentin.
6. De Nédonchel (le comte *Georges*.)
7. Bruyenne (*Justin*), architecte.
8. Wacquez (*Jules*), avocat.
9. Du Mortier. (*Barthélemi-Noël*).
10. De Roisin (le baron *Ferdinand*), membre de la commission royale des monuments, docteur de l'Université de Bonn, etc.
11. Du Bus (*Edmond*), avocat.
12. Huguet (*Léon-Auguste-Joseph*), curé de Néchin.
13. Verdure (*Charles*), fabricant.
14. Vos (*Joachim-Joseph*), curé de Bruyelles.
15. Vandenbrouck (*Henri*), archiviste de la ville de Tournai.
16. De Limminghe (le comte *Léon*).

MEMBRES HONORAIRES.

1. Monseigneur Labis, évêque de Tournai.
2. Mgr le chanoine Bossaert, prélat domestique de Sa Sainteté, à Tournai.

Messieurs,

3. Troye, ancien gouverneur du Hainaut, à Thuin.
4. Sacqueleu (*François*), sénateur, à Tournai.
5. De Rasse, *Alphonse* (le baron), ancien sénateur, à Tournai.

Digitized by Google

6. De Joigny (le baron), à Bruxelles.
7. Visart (le comte), à Bury.
8. Brouez, notaire, à Wasmes.
9. Mailliet (*Prosper*), colonel d'artillerie en retraite, à Bruxelles.
10. Lepers, curé, à Ollignies.
11. Du Pré (*Gaston*), juge-de-paix honoraire, à Tournai.
12. Voisin, curé, à Jollain-Merlin.
13. Madame Chuffart, propriétaire à Tournai.
14. Baudelet, curé, à Bonsecours.
15. Respilleux, chanoine, curé-doyen de Notre-Dame, à Tournai.
16. Vanderborgt (*François*), à Tournai.
17. Desclée, (*Henri*, père), à Tournai.
18. Delvigne (*Adolphe*), chanoine, curé de Notre-Dame du Sablon, à Bruxelles.
19. Digneffe (*Léonce*), propriétaire, à Liége.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

§ 1er *Regnicoles.*

Messieurs :

1. De Busscher (*Edm.*), secrétaire de la société des beaux-arts et de littérature, etc., à Gand.
2. De Lebidart de Thumaide (le chevalier *Alphonse-Fernand*), magistrat honoraire de 1re classe, etc., à Liége.
3. Pinchart (*Alexandre-Joseph*), chef de section aux archives générales du royaume, etc., à Bruxelles.
4. Lacroix (*Augustin-François*), archiviste honoraire de l'État et de la ville, etc., à Mons.

Digitized by Google

5. Chalon (*Renier*), président de la société numismatique, etc., à Bruxelles.
6. Van de Putte (*Ferdinand*), chanoine, curé-doyen de Notre-Dame, à Courtrai.
7 Vandersmeersch (*Polidore-Charles*), conservateur des archives de la province de la Flandre orientale, à Gand.
8. Borgnet (*Jules*), conservateur des archives de la ville, etc., à Namur.
9. Gachard (*Louis-Prosper*), archiviste général du royaume, etc., à Bruxelles.
10. Renard (*Bruno*), général d'état-major, aide-de-camp du Roi, à Bruxelles.
11. Diegerick (*Isidore-Lucien-Antoine*), professeur à l'athénée royal d'Anvers, vice-président de l'académie d'archéologie de cette ville.
12. Van Hasselt (*André-Henri-Constant*), littérateur, etc., à Bruxelles.
13. Grandgagnage (*J.-C.-J.*), président à la Cour d'appel, etc., à Liége.
14. Juste (*Théodore*), directeur du Musée d'antiquités, littérateur, etc., à Bruxelles.
15. Petit de Rosen (*Jules*), archéologue, etc., au château de Grüne, près de Marche (Luxembourg).
16. Polain (*Matthieu-Lambert*), archiviste de l'État, etc., à Liége.
17. Paulet (*Léon*), littérateur, etc., rue du Trône, 48, à Bruxelles.
18. Van Achter (*Victor*), littérateur, etc., à Bruxelles.
19. Cocheteux (*Charles*), major du génie, à Anvers.
20. Joly (*Édouard*), archéologue, etc., à Renaix.
21. Le Roy (*Alphonse*), professeur à l'Université, etc., à Liége.

Digitized by Google

22. Kervyn de Volkaersbeke (*Philippe*), littérateur, etc., à Gand.
23. Guillaume (*Gustave*), général, ministre de la guerre, etc., à Bruxelles.
24. Devillers (*Léopold*), conservateur-adjoint des archives de l'État, etc., à Mons.
25. Lejeune (*Théophile*), instituteur communal et géomètre à Estinnes-au-Val.
26. Dejardin (*Adolphe*), capitaine du génie, ancien membre titulaire, à Liége.
27. Hachez (*Félix*), directeur des cultes au ministère de la justice, à Bruxelles.
28. Vandenpeereboom (*Alphonse*), président de la Société historique, archéologique et littéraire d'Ypres et de l'ancienne West-Flandres.
29. Boedt, vice-président de la même société.
30. Andries (le chanoine), ancien membre du Congrès, président de la Société d'Émulation, à Bruges.
31. Reusens, docteur en théologie, bibliothécaire et professeur d'archéologie à l'université de Louvain.
32. Fourdin (*Emmanuel*), professeur au collége et archiviste, à Ath.

§ II. *Étrangers.*

Messieurs :

1. Castel, membre de plusieurs académies nationales et étrangères à Saint-Lô (Manche).
2. Gomart (*Ch.*), de la sociétés des sciences, etc., à Saint-Quentin (Aisne).

Digitized by Google

3. D'Héricourt (le comte *Achmet*), maire de Lonchez Pas-de-Calais), etc.
4. Tailliar (*Eugène*), conseiller à la cour d'appel, etc., à Douai (Nord).
5. Wilbert (*Alcibiade*), président de la société d'émulation, etc., à Cambrai (Nord).
6. Hermant (*Alexandre*), de la société des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer (Pas-de-Calais).
7. Paris (*Paulin*), membre de l'institut conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale, etc., à Paris.
8. Bruneel (*Henri*), homme de lettres, de la commission historique du département du Nord, à Lille.
9. De Caumont (*A.*), correspondant de l'institut de France, de la société pour la conservation des monuments, etc., à Caen (Calvados).
10. Bulteau. (l'abbé *Marcel-Joseph*), curé à Wambaix, près de Cambrai.
11. Garnier (*Ch.-J.*), conservateur de bibliothèque, secrétaire perpétuel des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
12. Gigault de la Bedollière (*Emile*), homme de lettres, etc., à Paris.
13. Castellanos de Lozada (*Basilio-Sebastian*), directeur de l'académie espagnole d'archéologie, etc., à Madrid.
14. Corblet (l'abbé *Jules*), de la société des antiquaires de France et de la Picardie, etc., à Amiens.
15. Jubinal (*Achille*), membre de l'ancien corps législatif, secrétaire général de l'institut historique de France, etc., à Paris.
16. Laroche (*Antoine*), ancien magistrat, membre de

Digitized by Google

l'académie d'Arras, à Duisans, près d'Arras (Pas-de-Calais).

17. Namur (*A.*), professeur à l'athénée, conservateur-secrétaire de la société archéologique du Grand-Duché de Luxembourg.

18. Chaudrug de Crazannes (le baron *Jean*), maître des requêtes honoraire au conseil d'état, membre de l'Institut de France, etc., à Castel-Sarrasin (Tarn-et-Garonne).

19. De Goertz, de l'université impériale de Moscou et de Saint-Pétersbourg, etc., à Saint-Pétersbourg.

20. De Pontaumont (*Émile*), inspecteur de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, etc., trésorier-archiviste de la société académique à Cherbourg.

21. De la Chapelle (*Édouard*), avocat, docteur ès-lettres, régent de logique et secrétaire de la société académique, etc., à Cherbourg.

22. Peigné Delacour, archéologue, à Ribecourt (Oise).

23. De la Lande, inspecteur des douanes, à Cherbourg.

24. Paele (*Charles*), bibliothécaire archiviste de la ville de Lille.

25. Gervoson (*Jules*), secrétaire de la société dunkerquoise.

26. De Coussemaker, juge a Lille, membre correspondant de l'institut, etc.

SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES IL Y A ÉCHANGE DE PUBLICATION.

§. 1er *En Belgique.*

1. *Anvers.* Académie d'archéologie de Belgique.

Digitized by Google

2. *Arlon.*	Société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg.
3. *Bruges.*	Société d'émulation pour l'étude de l'histoire et des antiquités de la Flandre.
4. *Bruxelles.*	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
5. »	Académie royale de médecine.
6. »	Société de numismatique.
7. »	Société pour la publication de mémoires relatifs à l'histoire de Belgique.
8. »	Commissions royales d'art et d'archéologie.
9. *Gand.*	Société royale des beaux-arts et de littérature.
10. *Liége.*	Société libre d'émulation.
11. »	Institut archéologique.
12. »	Société liégeoise de littérature wallonne.
13. *Louvain.*	Société littéraire de l'université catholique.
14. *Mons.*	Société des sciences, des lettres et des arts du Hainaut.
15. »	Cercle archéologique de Mons.
16. *Namur.*	Société archéologique.
17. *Tongres*	Société scientifique et littéraire du Limbourg.
18. *Ypres.*	Société historique, archéologique et litteraire de la ville d'Ypres.

Digitized by Google

19. *Charleroi.*	Société paléontologique et archéologique de l'arrondissement de Charleroi.

§ II. *A l'Etranger.*

1. *Amiens.*	Société des antiquaires de Picardie.
2. *Arras.*	Société des sciences, lettres et arts ou Académie d'Arras.
3. *Bayeux.*	Société académique.
4 *Beauvais.*	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
5. *Cambrai.*	Société d'émulation.
6. *Cherbourg.*	Société académique.
7. *Douai.*	Société d'agriculture, sciences et arts.
8. *Dunkerque.*	Société Dunkerquoise.
9. *Lille.*	Société des sciences, agriculture, lettres et arts.
10. »	Comité flamand de France.
11. *Luxembourg.*	Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand duché de Luxembourg.
12. *Moulins.*	Société d'émulation de l'Allier.
13. *Nancy.*	Société des sciences, lettres et arts.
14. *Saint-Omer.*	Société des antiquaires de la Morinie.
15. *Saint-Quentin.*	Société académique.

Digitized by Google

16. *Valenciennes.*	Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de....
17. *Roubaix.*	Société d'Émulation.

JOURNAUX OU RECUEILS PÉRIODIQUES CONTRE LESQUELS LA SOCIÉTÉ ÉCHANGE SES PUBLICATIONS.

Bruxelles.	1. Bibliophile Belge.
Gand.	2. Messager des sciences historiques de Belgique.
Louvain.	3. Revue catholique.
»	4. Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique.

LA SOCIÉTÉ ENVOIE, EN OUTRE, SES PUBLICATIONS :

A Bruxelles.	Au Roi.
id.	Au ministre de l'intérieur.
id.	id. de la justice.
A Mons.	Au conseil provincial du Hainaut.
A Tournai.	A la bibliothèque publique de Tournai.

Digitized by Google

ERRATA.

Page	116	*ligne*	18,	*habitare ;*	*lisez :*	*habitare est*
»	331	»	6,	grandes par	»	grandes orgues par

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE ET ANALYTIQUE

A

Ailbert, chanoine de Tournai, fondateur de l'abbaye de Rolduc : Procès-verbal de la découverte de son tombeau, en 1771, pag. 38. — Son mérite en architecture, p. 64.
Archidiacres de Tournai, de 1026 à 1287, 179.
Architecture tournaisienne au moyen âge, 63.
Arrouaise, abbaye fondée par Heldemar de Tournai, 51.
Assignies (notice biographique sur le baron Bonaventure d'), 143.
Ath (mobilier de l'église Saint-Julien à), en 1522, 24.
Autels dans les églises ogivales, par M. le chanoine Delvigne, 231.
Autel de la Sainte Vierge (cathédrale), sa forme, 339.
Avesnes (tombeau de Jacques d'), dans l'église Saint-Jacques, 96.

B

Béthune d'Ydewalle : Études sur l'église de la Madeleine, 113.
Boniface (Jean), sculpteur, 327.
Bonnier : Thècle de Roubaix, étude historique, 165.

C

Cathédrale visitée par la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc, 62.
— dinanderies de la chapelle paroissiale, 82.
— monuments funéraires, 83.
— travaux exécutés de 1615 à 1640, 278.
Caumartin : Château dit de Jules-César, à Vaulx, 253.
Chapelle de Saint-Vincent à l'évêché de Tournai, 65, 73.
Chartes concernant l'abbaye de Saint-Nicolas-des-Prés, 153.
Châsse des onze mille Vierges, 320, 335.
Chasuble de Saint Thomas de Cantorbéry à la cathédrale, 72.

Digitized by Google

Cloître de la cathédrale, 331, 336, 338.
Coulongne (monument funèbre de Jean de), 87.
Croix triomphales dans les églises au moyen âge, 297.
Cox, architecte de Gand, 323.

D

De Fierlant : Étude sur un monument funèbre du 15e siècle, à la cathédrale de Tournai, 103.
Delvigne (chanoine), nommé membre honoraire, 179. — Les autels dans les églises ogivales, 231.
Desplanque, Alexandre, archiviste à Lille. (Notice biographique sur) par M. Huguet, 226.
Dhersignies, facteur d'orgues, 318.
Digneffe, Léonce, nommé membre honoraire, 225.
Dinanderies dans les églises de Tournai, 81.
Doxal de l'autel de la Sainte-Vierge, 322, 323.
Du Bos (monument funèbre de Jean), 90, 103.

E

Écoles (anciennes) du chapitre, 327.
Églises et monuments de Tournai visités par la Gilde de Saint-Thomas et Saint-Luc, 71.
Églises de Tournai de 1615 à 1711. (Travaux artistiques dans les), 310.
Éleuthère (maison de St), dans la rue des Choraux, 137.
Éleuthère (descente de la châsse de St), en 1698, 300.
Épitaphes dans les églises de Tournai, 309.
Étienne, évêque de Tournai, construit la chapelle de St-Vincent, 65.

F

Fourdin, Emmel, communication, 22, nommé membre correspondant, 180.
Fuite en Égypte, à la cathédrale, tableau de M. le baron d'Assignies, 141.
Funéraires (monuments) à Tournai, 83.

Digitized by Google

G

Gauthier de Marvis, évêque de Tournai, construit le chœur de la cathédrale, et l'église de la Madeleine, 65.
Gilde de St-Thomas et St-Luc : Session annuelle, 20-23 1860, à Tournai, 6, 62.
Guais (monument funèbre de Jean), 92.

H

Heldemare de Tournai, fondateur de l'abbaye d'Arrouaise (notice sur) par Mgr Voisin, 47.
Hérétiques (Livres), confisqués à Tournai, en 1751, 305.
Horrues (notice sur l'église d'), par M. Huguet, 266.
Huguet (l'abbé) : Communications et notes, 7, 23, 181, 266, 226, 309.

I

Isack (monument funèbre de Jacques), 86.

J

Jacques (Église St), visitée par la Gilde, 74. — Lutrin, 82. — Monuments de Jacques d'Avesnes, 96.
Jean-Baptiste (lutrin de l'église St), 82.
Jésuites de Tournai, en 1749 (calomnies contre les), 304.

L

Leclercq (Dominique), carillonneur, 319.
Lenglet (Toussaint), facteur d'orgues, 330.
Le Sar (Jean), carillonneur, 320.
Ligoriens à Tournai (mauvaise décoration de l'église), 75.
Louis XIV à Tournai, en 1666, 193.
Louys (Jean), carillonneur, 318.
Lutrins des églises de Tournai, 80.

Digitized by Google

M

Madeleine (église de la), construite au 13e siècle, 66, 113.
Mard ou *Médard* (abbaye de St), 147.
Martin de Tournai, chanoine de Cambrai, en 1407, 308.
Mathieu (monument funèbre de Jean), 93.
Merxen, architecte, 337.
Michiels (opinion erronée de M.), sur la sculpture tournaisienne au moyen âge, 99.
Mignot (François), carillonneur, 319, 322, 328.
Monnoie tournaisienne de l'an 1581 (pièce de), 45.
Monuments et églises de Tournai, visités par la Gilde, 71.
Monuments funèbres dans les églises de Tournai, 83.

N

Nicolas (église St), à Tournai, 75. — Lutrin, 81.
Nicolas-des-Prés (abbaye de St), 147.
N.-D. la Brune, 327.

O

Officialités diocésaines, après le Concile de Trente, 305.
Orgues (cathédrale), 329, 330, 331

P

Pasture (De le), voyez Vanderweyden, 000.
Peinture murale et vitraux dans les églises, 76.
Piat (lutrin de l'église St.), 81.
Pierres de Tournai au moyen âge, 70, 110.
Poles (monument funèbre de Jacques), 94.
Portail des caroles, (Boulogne), 336.
Prés (abbaye de S.-Nicolas-des), S.-Mard ou S.-Médard, 147.
Prés-Porcins ou nonains (abbaye des), 164.
Procession de Tournai (vins présentés à la), 174.
Procession (pont sur l'Escaut), 334.

Digitized by Google

Q

Quentin (lutrin de l'église St.), 82.

R

Refectoire du chapitre au cloître, 320.
Royer, organiste de l'abbaye de S.-Martin, 321, 323.

S

Saveris (monument funèbre de Tasse et Jacques), 89.
Saint-Jacques (église), changements, candélabres, bancs des femmes, 332, 333, 335, 337, 338, 341, 342.
Saint-Joseph (chapelle) à la cathédrale, 342.
Sainte-Marie-Madeleine (église) 2 autels et le jubé supprimés, 329.
— nouveau retable, 338.
Saint-Nicaise (église), 3 autels supprimés, 326.
Saint-Piat (église), changements, 317, 336.
Saint-Pierre (église), autels et jubé supprimés, 324.
Saint-Quentin (église), changement, 333.
Saulchoit (Léon du), organiste, 330.
Sculpture tournaisienne au moyen âge, 99.
Seclin (monument funèbre de Nicole et Colars de), 89.
Statue géminée (notice sur une), par mgr Voisin, 133.
Statues (20 nouvelles) placées à la cathédrale, 340.

T

Thècle de Roubaix, étude historique par M. Bonnier, analysée par M. l'abbé Vos, 165.
Tournai (la Gilde de S.-Thomas et S.-Luc à) en 1869, 6.
— (statue de la Ste Vierge à la cathédrale de), 62.
— (l'architecture à) au moyen âge, 63.
— (la pierre de) au moyen âge, 70.
— (églises et monuments de), visites par la Gilde, 71.
— (lutrins des églises de), 80.

Digitized by Google

Tournai (la sculpture à) au moyen âge, 99.
— (vins présentés à la procession de), 174.
— (prise de), par Louis XIV, en 1666, 193.

V

Vaisselle de l'évêque de Bruges, en 1616, 128.
Van Caloen, étude sur quelques monuments funèbres, à Tournai, 83.
Vandenbrouck, communications, 277, 299.
Vanderweyden, (Roger) peintre tournaisien du 15e siècle, 7.
Vaulx (château dit de Jules-César à), par M. Caumartin, 253.
Vitraux de la chapelle épiscopale de St-Vincent, 73.
Voisin (Mgr.) communications et notices, 6, 12, 38, 46, 62, 128, 141 163, 175, 179, 225, 252, 277, 297, 303, 305, 309.
Vos : analyse de l'étude historique sur Thècle de Roubaix, par M. Bonnier, 165.
Vroerden (notice biographique sur le baron de) par M. Huguet, 181.

W

Wastine (monument funèbre de) 96.
Waudripont (» » de Jean de) 94.
Weale : dinanderies des églises de Tournai, 81. — Note sur une pierre tombale, à la Madeleine, 125.

FIN DE LA TABLE DU XVe VOLUME DES BULLETINS.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

HW 29TF H

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

Digitized by Google

Digitized by Google